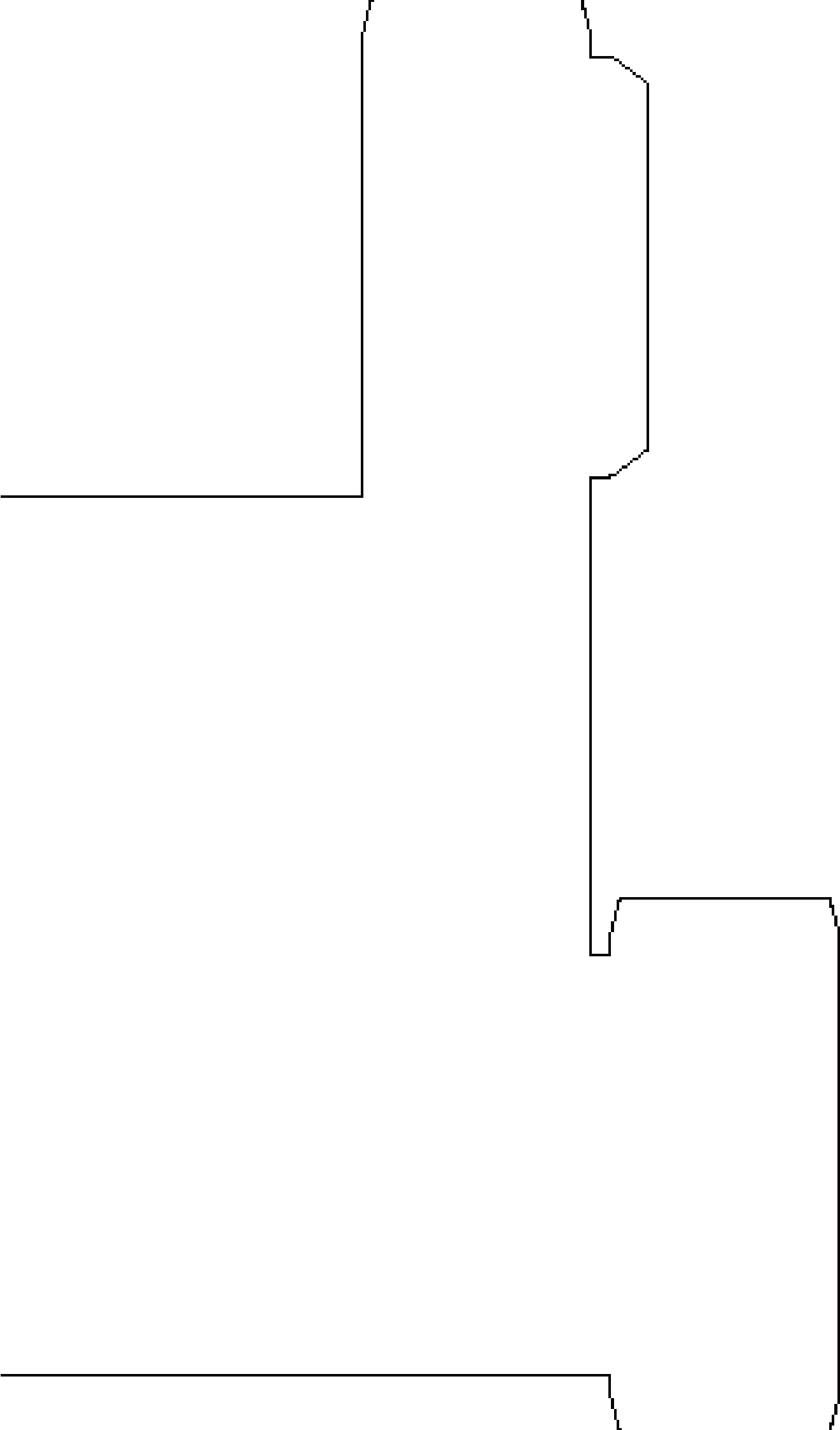
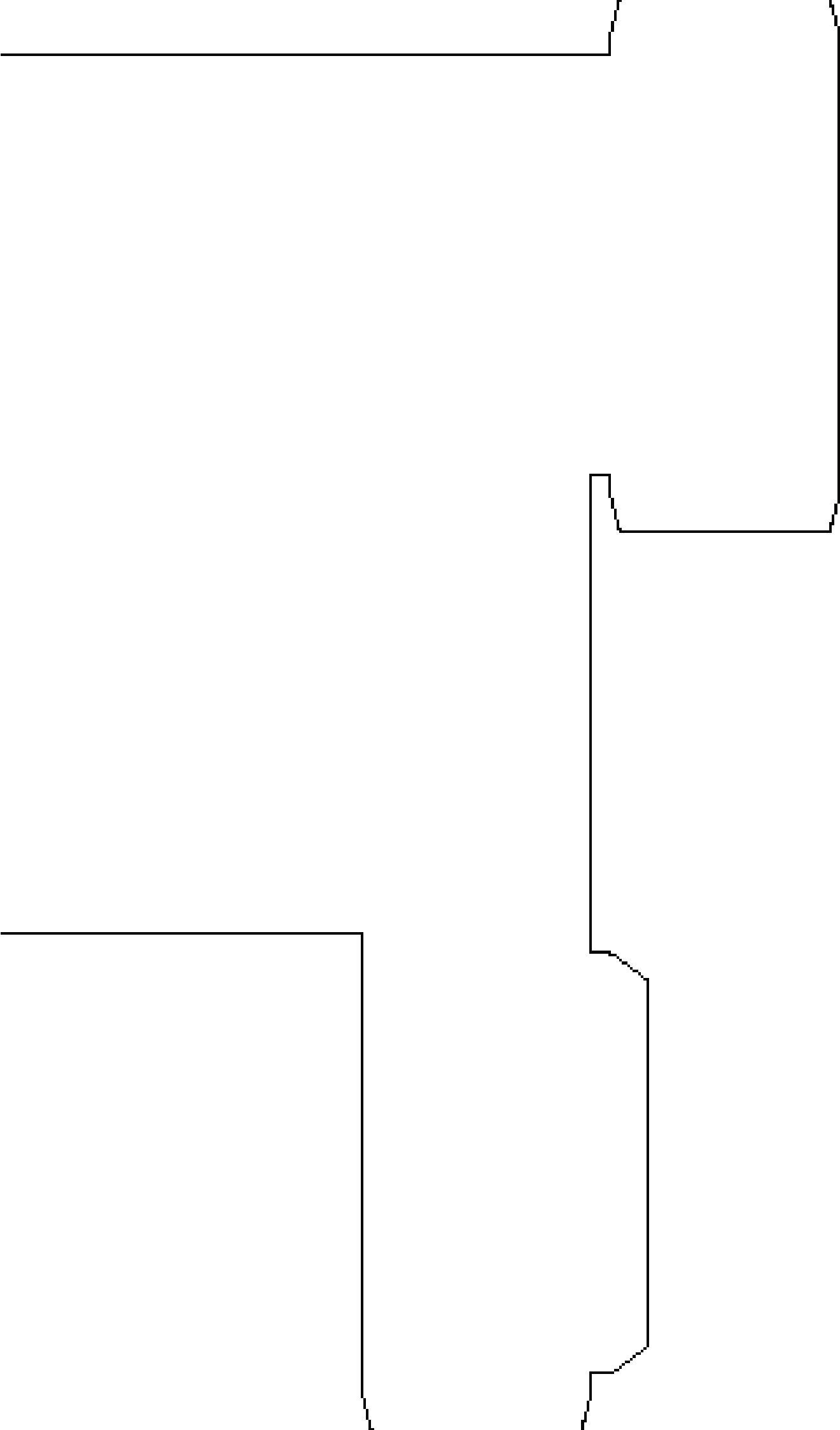








FICHE COMMUNE

Une présentation générale de la commune est proposée dans le premier paragraphe. Présence de cours d'eau, de boisement, de Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIFF) sur, ou à proximité de la commune. L'estimation du nombre de mares est issue de la

sélection par commune des mares identifiées sur le système d'information géographique d'après les données IGN.

Le linéaire de haies est issu de la base de données ARCH (cf. ci-après « Projet ARCH »).

PAGE FLORE

Commentaire sur les espèces patrimoniales

Dans cette partie, vous trouverez tout d'abord une brève description d'habitats présents sur la commune qui abritent une ou plusieurs espèces patrimoniales. Nous avons ensuite donné quelques éléments concernant certaines espèces patrimoniales observées sur la commune considérée, notamment les secteurs où elles ont été observées, les milieux auxquels elles sont inféodées ou encore leur indice de rareté.

La définition des indices de rareté et de menace ainsi que leur méthode de détermination sont brièvement décrites dans le paragraphe ci-dessous.

Calcul des indicateurs

Le calcul du nombre d'espèces présentes sur chaque commune ainsi que les pourcentages d'espèces en fonction de leur indice de rareté ont été réalisés à partir d'observations réalisées jusqu'en 2016 issues de la base de données du Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBL). Dans le cas où des observations plus récentes ont été effectuées, elles ont été prises en compte dans les commentaires sur les éléments patrimoniaux et le niveau de connaissance de la flore communale.

Il est donc important de rappeler que seules les observations transmises au CBNBL ont pu être prises en compte. La fiche « Pour aller plus loin » vous indique les moyens de leur transmettre vos données.

La quasi-totalité des espèces observées a été prise en compte pour le calcul du nombre d'espèces total. Seules les observations d'individus cultivés ont été écartées. Cela signifie qu'ont été pris en compte à la fois les individus d'espèces indigènes mais aussi les observations d'individus subspontanés et les adventices (= individus souvent « échappés des jardins » qui ne persistent généralement que peu de temps parmi la flore indigène) ou encore les espèces naturalisées (= espèces persistant parmi la flore indigène et se propageant localement ou à plus grande échelle).

Les indices de rareté et de menace n'ayant pas, au cours de la rédaction de ce carnet, été finalisés à l'échelle des Hauts-de-France, nous avons

renseignés ces indices à l'échelle du territoire de l'ancienne région : le Nord - Pas-de-Calais.

Pour calculer l'indice de rareté, le Nord - Pas-de-Calais a été divisé en 885 mailles de 16 km² (4x4 km). L'indice de rareté d'une espèce dépend du nombre de mailles où l'espèce est signalée depuis 1990 ; plus le nombre de mailles est faible, plus l'espèce est rare. Par exemple, une espèce est très commune si elle est présente sur 562 à 885 mailles, elle sera assez rare si elle occupe de 31 à 66 mailles et elle sera exceptionnelle si elle n'est observée que sur 1 à 4 mailles.

L'indice de menace est plus complexe à déterminer, il prend en compte à la fois la rareté de l'espèce, mais aussi l'évolution des populations observées (stable, en déclin ou en progression), les pressions exercées sur les populations, etc.

Une espèce patrimoniale est une espèce qui est soit protégée par une réglementation nationale ou régionale, soit rare ou menacée, avec dans certains cas la prise en compte du statut de l'espèce au niveau national et de son aire de répartition.

État des connaissances

Plusieurs indicateurs ont été pris en compte pour la détermination du niveau de connaissance de la flore communale :

- la proportion d'habitats prospectés (cultures, milieux urbains, prairies, boisements, milieux humides...) par rapport à l'ensemble des types d'habitats pressentis sur la commune, par l'analyse des photographies aériennes et des cartes topographiques. Chaque milieu permet le développement d'un cortège floristique spécifique, donc, afin d'obtenir un inventaire représentatif de la flore communale, il est nécessaire de prospecter la majorité des habitats présents sur le territoire considéré ;
- l'ancienneté des observations. En effet, la flore communale peut évoluer assez rapidement en fonction de la modification des usages mis en œuvre sur la commune (gestion différenciée des espaces verts, gestion écologique, augmentation de la surface urbanisée, drainage, etc.). Des données relativement récentes sont donc nécessaires afin d'avoir un aperçu fiable de la flore actuelle ;

- le rapport entre le nombre d'espèces communes observées sur le territoire communal et le nombre d'espèces communes recensées sur l'ensemble de la CCFI. Les espèces communes, donc fréquentes et associées à des milieux banaux, recensées sur la CCFI sont des espèces potentiellement présentes sur chacune des communes. Dans ce cadre, un faible pourcentage d'espèces communes observées sur la commune considérée souligne le fait qu'un

certain nombre d'espèces supplémentaires pourrait y être observé. Une espèce est ici qualifiée de «commune» si son indice de rareté est «très commun» ou «commun» à l'échelle du Nord – Pas-de-Calais.

PAGE FAUNE

Commentaire sur les espèces connues sur la commune

Une présentation rapide de quelques espèces caractéristiques de la commune est donnée ici. La priorité est donnée aux espèces patrimoniales (voir la définition de patrimonialité ci-dessous). Lorsque le nombre d'espèces patrimoniales connues est élevé, il n'a pas été possible de toutes les citer. Inversement, lorsque le nombre est faible, voire nul, des espèces non patrimoniales sont également citées. Le lien entre les habitats présents sur la commune et les besoins ou préférences des espèces citées est également évoqué. Deux espèces présentes sur la commune sont illustrées sur chaque fiche. Elles ont été choisies de façon à représenter un maximum d'espèces de la CCFI sur l'ensemble des Carnets de Biodiversité, en donnant la priorité aux espèces patrimoniales. Les espèces illustrées sont donc aussi bien des espèces communes que les habitants peuvent observer par exemple dans leur jardin que des espèces très rares inféodées à des milieux très spécifiques.

Calcul des indicateurs

Le calcul du nombre d'espèces présentes sur chaque commune et dans l'ensemble de la CCFI a été réalisé à partir d'observations encodées dans la base de données SIRD avant août 2017. Les observations qui ont été encodées géographiquement de manière trop imprécise (maille 10x10 km par exemple) ont été écartées des analyses.

Les listes de rareté, de menace ou de patrimonialité n'existent pas pour tous les groupes faunistiques. Ceci est la conséquence de la grande hétérogénéité des connaissances des différents groupes de faune. Lorsque ces listes existent, elles concernent pour l'instant l'ancienne région Nord – Pas-de-Calais. Dans un souci d'homogénéisation des approches avec celles utilisées pour la flore, il a été choisi d'utiliser la définition de patrimonialité utilisée par le Conservatoire botanique national de Bailleul pour la flore en l'adaptant à la faune et en utilisant les listes disponibles. Il peut donc y avoir des différences entre les espèces considérées comme patrimoniales ici et celles des listes d'espèces patrimoniales officielles (notamment Odonates et Papillons de jour). Compte-tenu du nombre important d'espèces protégées parmi les Amphibiens, les Reptiles, les Oiseaux et les Mammifères, le statut de protection nationale n'a pas été pris en compte ici pour ces groupes.

État des connaissances

Les niveaux de connaissance de la faune sur chaque commune ont été calculés de la façon suivante. Le nombre d'espèces présentes dans la CCFI varie fortement d'un groupe faunistique à un autre. Le niveau de prospection varie très fortement d'un groupe à un autre (les oiseaux sont généralement beaucoup mieux prospectés que les insectes par exemple). Dans un premier temps, il a donc été nécessaire de calculer pour chaque groupe faunistique (Amphibiens, Oiseaux, Mammifères, Papillons «de jour», Papillons «de nuit», Libellules, Criqueux/sauterelles, Araignées, Mollusques continentaux, Syrphes et un groupe «autres» représentatif des autres espèces généralement peu ou pas prospectées), un indice correspondant au pourcentage d'espèces observées parmi une liste d'espèces communes ou très communes et généralement ubiquistes. On a ensuite calculé la moyenne de ces indices pour établir le niveau de connaissance global de la faune sur chaque commune.

Dans les commentaires, des précisions sur les principaux groupes faunistiques sont apportées. Selon les cas, la répartition et l'ancienneté des données sur la commune sont également discutées et les secteurs comportant des habitats peu ou pas prospectés sur la commune peuvent être indiqués.



PRÉSENTATION ESPÈCE PATRIMONIALES ET LEURS MILIEUX DE VIE

Les espèces animales et végétales patrimoniales présentes sur la commune considérée sont listées dans cette partie. Dans le cas de communes riches en espèces patrimoniales, seule une partie de ces espèces est reprise dans le tableau, généralement les espèces protégées, les plus rares ou les plus menacées.

Le ou les habitats auxquels sont inféodées les espèces patrimoniales sont renseignés pour chaque espèce considérée, sous la forme d'un tableau. La typologie des habitats reste celle qui est issue de ARCH et qui a été utilisée pour la réalisation des cartographies (cf. fiche méthodologique Habitats ARCH).

Pour information, la liste exhaustive des espèces observées par commune ainsi que leurs statuts sont disponibles via les sites internet du Conservatoire botanique national de Bailleul (digitale.cbnbl.org) et du Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas-de-Calais (www.sirf.eu).



CONTRIBUTION DES COMMUNES

Les communes ont été sollicitées de septembre 2017 à mars 2018 afin de faire part de leurs actions en faveur de la biodiversité ou du patrimoine naturel plus généralement : projets de plantation, installation d'un verger de maraude, d'une ruche, gestion différenciée, éléments de patrimoine remarquable, sensibilisation des enfants font partie des actions proposées.

FICHE HABITATS

Les milieux décrits dans les fiches Habitats sont les neuf habitats définis pour les cartographies à l'échelle de la CCFI (cf. fiche méthodologique ARCH ci-dessous).

Nous avons tout d'abord listé les habitats ARCH qui ont été fusionnés pour former chacun des neuf habitats. Nous avons ensuite renseigné les contextes où ces habitats sont observés sur le territoire de la CCFI.

Chaque habitat a ensuite été brièvement décrit. Cela va des caractéristiques écologiques qui conditionnent son développement, aux plantes qui le constituent, en passant par les espèces végétales et animales caractéristiques ou communément présentes. Quelques photographies ont été ajoutées afin d'illustrer et de permettre à chacun de se faire une idée des milieux évoqués.

La valeur patrimoniale de chaque habitat a été déterminée, en se basant sur les valeurs déjà définies pour les habitats ARCH qui constituent l'habitat décrit. Nous avons repris dans cette partie les arguments (présence d'espèces patrimoniales, services écosystémiques, etc.) qui justifient cette valeur patrimoniale. L'intérêt patrimonial a néanmoins été ajusté en fonction du contexte local, à l'échelle de la CCFI.

Les activités humaines qui menacent le bon état écologique de chacun des habitats présentés (urbanisation, culture intensive, etc.) ont été évoquées. Nous avons ensuite décrit certaines mesures de gestion visant à préserver ou restaurer ces habitats ainsi que leur diversité.

Enfin, la surface ou le linéaire occupé par l'habitat a été renseigné, ainsi que sa localisation sur le territoire de la Communauté de communes de Flandre intérieure.

Projet ARCH

Le projet ARCH (Assessing regional habitat change), débuté en 2012, avait pour objectif de réaliser la cartographie des habitats naturels du Nord - Pas-de-Calais, côté français, et du Kent, côté anglais, dans le cadre d'un partenariat européen.

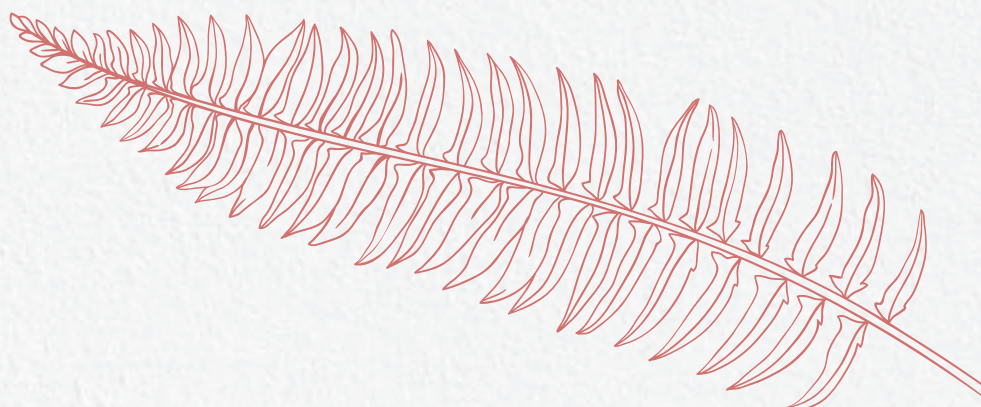
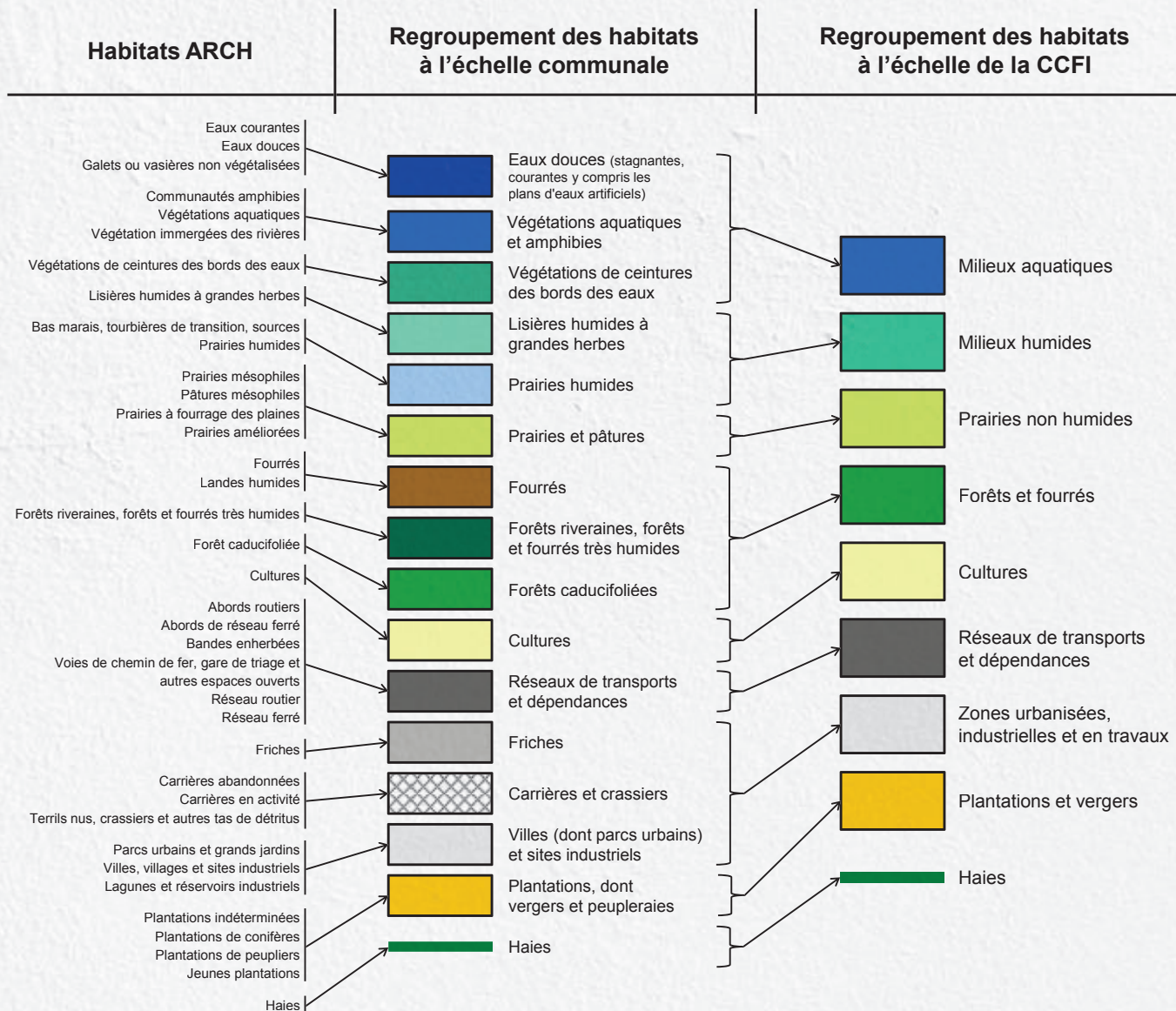
Les habitats naturels ont été cartographiés par interprétation de photos aériennes réalisées en 2013 pour la dernière mise à jour. Soixante-quatre types d'habitats ont été définis pour qualifier les milieux présents dans le Nord - Pas-de-Calais.

Un niveau d'enjeu écologique et patrimonial global a été défini pour chacun des 64 types d'habitats. Ce niveau d'enjeu ne reflète évidemment pas avec précision l'intérêt de chaque parcelle cartographiée. En effet, l'intérêt écologique et patrimonial dépend beaucoup des mesures de gestion appliquées, qui ne sont pas nécessairement visibles via les photographies aériennes.

Adaptation au territoire de la CCFI

Sur les 64 habitats initialement définis à l'échelle de l'ancienne région Nord - Pas-de-Calais, un certain nombre est absent sur le territoire de la Communauté de communes de Flandre intérieure (milieux littoraux, milieux sur sols calcaires, etc.). Trente-huit habitats ont donc été maintenus à l'échelle de la CCFI.

Deux échelles de cartes ont été produites dans le cadre de ce Carnet intercommunal de la biodiversité : à l'échelle communale et l'échelle du territoire de la CCFI. Dans un souci de lisibilité de ces cartographies, les 38 habitats ARCH ont été regroupés en 16 habitats pour les focus sur les communes et 9 habitats pour les cartes de l'ensemble de la CCFI. Le schéma ci-après reprend les regroupements d'habitats en fonction des échelles cartographiques utilisées.



POUR ALLER PLUS LOIN



Il existe de très nombreuses associations, ressources bibliographiques et numériques pour apprendre à connaître la nature et agir en sa faveur. Cette liste est non exhaustive et sera amenée à évoluer sur le site internet de la CCFI.

S'INVESTIR DANS UNE ASSOCIATION

Plus d'une dizaine d'**associations locales** se situent en Flandre intérieure ou à proximité. Voir sur le site de la CCFI, rubrique [les associations environnementales](#)

À l'échelle des Hauts-de-France, la **Maison régionale de l'environnement et des solidarités (MRES)** peut orienter vers de nombreuses associations plus ou moins spécialisées dans un domaine : [site MRES](#)

PARTICIPER AUX SCIENCES PARTICIPATIVES

Une plateforme unique **OPEN (Observatoires participatifs des espèces et de la nature)** regroupe les différents dispositifs de science participative. Indiquez votre région, votre niveau de connaissance, un thème ou une espèce, ainsi que tous les outils d'identification des espèces s'ouvrent à vous ! : [site de l'OPEN](#)

Par exemple, on retrouve au niveau local : « Marguerite est dans le pré », « Un nénuphar dans l'étang », « Gui est là », portés par le [Conservatoire botanique national de Bailleul](#)

Au niveau national, des opérations tels que « Vigie-nature », porté par le Muséum national d'Histoire Naturel, offrent différents type d'inventaires : Papillons des jardins, escargots, oiseaux des Jardins, insectes pollinisateurs ou encore Sauvage de ma rue : [site de VigieNature](#)

Pas besoin d'être un expert, des outils sont mis à disposition pour les citoyens souhaitant participer !

PARTICIPER À DES CHANTIERS NATURES

L'association **LES BLONGIOS** organise ponctuellement sur le territoire des chantiers natures (défrichage, curage de mare...). L'occasion de mettre ses bottes et d'agir concrètement pour restaurer des milieux naturels : [blog les Blongios](#)



CONSULTER ET COMPLÉTER LES DONNÉES NATURALISTES LOCALES

Données flore : Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBL) :

Inventaire multi-espèces sur la base de données DIGITALE, consultable publiquement : [site du CBNBL](#)

La CBNBL propose également des formations, des conseils, des expertises, des animations tout public, etc. Il possède également une des plus riche bibliothèque d'Europe sur la thématique de la botanique et la phytosociologie. N'hésitez pas à aller la consulter pour des problématiques spécifiques : [site de la bibliothèque du CBNBL](#)

Données faune : Groupe ornithologique et naturaliste (GON) :

Le Système d'information régional (SIFR) est la base de donnée régionale sur la faune, consultable publiquement : [site du SIFR](#)

Le GON et d'autres associations organisent des animations nature, des conférences, des formations, des enquêtes régionales et bien d'autres actions. Vous pouvez y participer ou vous investir dans ces actions. Vous pouvez vous rapprocher de la section locale du GON : [site du GON](#)

En savoir plus sur les Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF), consultez l'Inventaire National du patrimoine naturel (INPN) : [site de l'INPN](#)

CONNAÎTRE, PRÉSERVER, CRÉER DES MARES

Groupe mares Hauts-de-France : [Site Groupe Mares](#)

Le Groupe mare regroupe de nombreux acteurs qui agissent en faveur des mares. Il met à disposition de nombreux outils et supports téléchargeable sur leur site, parmi eux :

- Créer et entretenir une mare
- Les mares : infrastructures naturelles et utiles
- La réglementation
- La mare à travers les saisons



PLANTER ET ENTREtenir SA HAIE, SON VERGER

Plantons le décor porté par les espaces naturels régionaux : [site de Plantons le Décor](#)

Les échos du Pas-de-Calais et les Espaces naturels régionaux - Plantons notre décor : Guide de plantation en Nord - Pas-de-Calais : (Livre en vente 15€)

ENR_x - Hauts-de-France, les variétés fruitières de notre région : [brochure téléchargeable](#)

Conservatoire botanique national de Bailleul - Guide pour l'utilisation d'arbres et d'arbustes pour la végétalisation et le Guide pour l'utilisation de plantes herbacées pour la végétalisation : [brochures téléchargeables](#)

Plan d'action « Tous Eco-citoyen ! » - Bocage et verger (sortie octobre 2018) : [plan d'actions téléchargeables](#)

Projets de plantation de grande envergure :

Les associations «Les Planteurs volontaires» et «Pocheco Canopé reforestation» peuvent accompagner les agriculteurs, les collectivités et les privés sur des chantiers importants, ils apportent une logistique complète.

DECouvrir LA NATURE PRÈS DE CHEZ SOI

Avec un guide, téléchargez la brochure « Les rendez-vous natures » portés par le département : [téléchargez la brochure](#)

En simple promenade avec la **carte du réseau pédestre transfrontalier** qui est disponible en Office de Tourisme. Pour les Monts de Flandre, rien que 170 points-nœuds et 270 kilomètres de promenade possible !

FAVORISER LES POLLINISATEURS

Favorisez la plantation **d'arbres et arbustes locaux à fruit ou mellifères** (dossier technique Plantons le décor 2018/2019). Pour ce qui est de la prairie fleurie, pas besoin de semer des graines vendues en grande surface ! Les espèces s'installeront naturellement, après plusieurs années de fauche exportatrice. Si vous tenez à semer, misez sur les espèces proposées dans la **grainothèque du Conservatoire botanique national de Bailleul**. Pour cela rien de plus simple, vous venez au Conservatoire emprunter des semences, vous les semez, puis il ne vous reste plus qu'à en profiter et à récolter des semences issues des graines prêtées afin de leur retourner : [site des espèces disponibles](#)

Le projet Européen « SAPOLL, sauvons les pollinisateurs », vise à mettre en place des actions en faveur des pollinisateurs sauvages retrouvez les informations sur le [site Sappoll](#)

S'ENGAGER DANS LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

Il existe de très nombreuses ressources parmi elles :

Un site par Nord Nature Chico-Mendes : [site Gestion différenciée](#)

Un brochure par Natur'Parif téléchargeable ci-dessous.

[télécharger la brochure](#)

FLANDIN, J. & PARISOT, Chr. 2016, Guide de gestion écologique des espaces publics et privés - Natureparif, 188 p

AGIR DANS LA TRADITION FLAMANDE...

Les saules têtards :

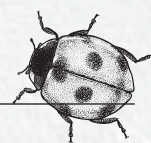
(Livre) MANSION Dominique, Les Trognés - L'arbre paysan aux mille usages, Editions Ouest-France, 2010.

Le plessage de haies :

(Brochure) Association Yser Houck, Conduire une haie (heage leiden)

La Flandre intérieure a la chance d'avoir sur son territoire une des plus riches bibliothèques d'Europe sur la thématique de la botanique et la phytosociologie. N'hésitez pas à aller la consulter pour des problématiques spécifiques :

[site de la bibliothèque du CBNBL](#)



LES ESPÈCES PATRIMONIALES ET LEURS MILIEUX DE VIE

Milieux humides aquatiques		Milieux humides	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbanisées, industrielles et en travaux	Réseaux de transports et dépendances
FLORE									
Linraie couchée								X	X
Géranium luisant								X	X
FAUNE									
Chouette chevêche			X				X		
Bruant jaune				X	X		X		
Bruant des roseaux	X								
Hypolaïs icterine				X	X		X		
Hirondelle rustique								X	
Mouette mélanocéphale	X	X						X	
Triton ponctué	X								

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

La commission environnement a décidé de réaliser régulièrement des plantations d'arbres et de haies d'espèces locales à des endroits emblématiques sur la commune tels qu'au niveau de la zone de loisirs, du terrain de sport ou bien le long des rues. Ces plantations viennent compléter celles déjà présentes depuis de nombreuses années et ainsi renforcer la biodiversité de nos territoires.

La gestion différenciée (notamment l'espacement des tontes) doit permettre d'enrichir la commune en espèces végétales et animales, de limiter les impacts négatifs sur l'environnement liés à la gestion classique des espaces verts, de créer un cadre de vie agréable et de proposer des paysages diversifiés pour les habitants.

La préservation de la biodiversité ne passe pas sans de l'éducation à l'environnement. Pour continuer à agir en ce sens et sensibiliser les plus jeunes, la municipalité réalise des manifestations avec les enfants, aussi bien des écoles que des associations comme l'installation d'hôtels à insectes.



Plantation d'arbres avec l'équipe de football © MITOUSSAINT (CCFI)



ARNÈKE

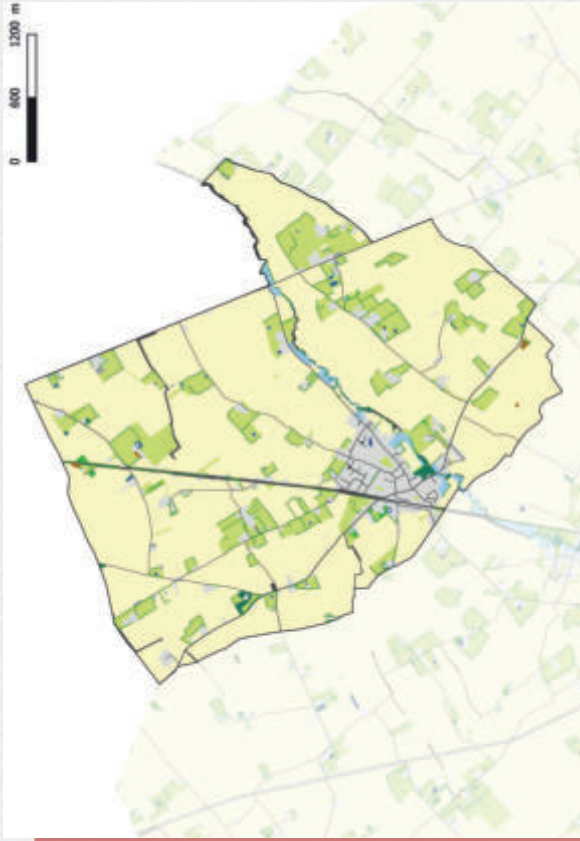
PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

La commune d'Arnèke est traversée par la Peene Becque, affluent de l'Yser, qui possède encore une ripisylve étroite mais assez continue. De nombreuses zones humides bordent ce cours d'eau. Une cinquantaine de mares se trouvent sur le territoire.

Plusieurs secteurs prairiaux sont intéressants, ils sont encore assez bocagers. La densité de haies est de 2 642 mètres par kilomètre carré

ce qui est bien plus que la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²). Quelques petits bosquets ponctuent le territoire mais ils sont peu nombreux.

La Peene Becque et ses abords sont identifiés comme étant un corridor à renaturer important. La commune présente donc de bons potentiels d'accueil de la biodiversité.



Carte ARCH - Arnèke

Communes de la CCFI

Territoires artificialisés

Villes et sites industriels
Réseaux de transports et dépendances
Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

Cultures
Prairies et pâtures
Plantations et vergers
Haies

Milieux humides et aquatiques

Prairies humides
Lisières humides à grandes herbes
Végétations aquatiques et amphibies
Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

Fourrés
Boisements humides
Forêts de feuillus

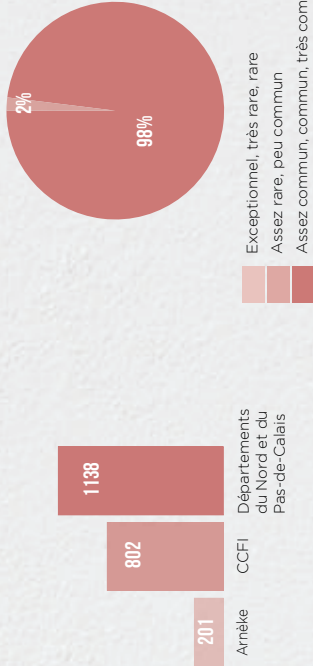
FLORE

Arnêke est une petite commune dont la trame de cultures, dominante, est ponctuée de prairies entourées de haies et traversée à la fois par une voie ferrée et une becuque. Deux espèces patrimoniales ont été observées sur le territoire communal, au niveau du bourg et de la voie ferrée. Le Géranium luisant, observé généralement au niveau des friches sableuses et des zones urbanisées, est très rare à l'échelle de l'ancienne région. La Linatre couchée, assez rare et protégée dans le Nord et le Pas-de-Calais, est observée le long des voies ferrées et dans les friches.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

• Nombre d'espèces total :

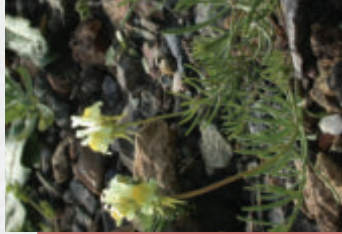
• Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



► ESPÈCES PATRIMONIALES



«B.TOUSSAINT (CBNBI)»
Géranium luisant



«D.MERCIER (CBNBI)»
Linatre couchée

► ESPÈCE COMMUNE



«B.TOUSSAINT (CBNBI)»
Mouron rouge

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Peu d'inventaires de la flore ont été réalisés sur la commune d'Arnêke. De plus, ils ont été effectués il y a plus de 15 ans et sont uniquement localisés au niveau du bourg et des voies de communication. Ceci explique en partie le faible nombre d'espèces, à la fois patrimoniales et communes, observées sur le territoire d'Arnêke.

A RÉALISER

À AMÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

À ENTRETENIR

FAUNE

Entre les paysages de grandes cultures et le milieu urbain, les prairies et le bocage permettent la présence de plusieurs passereaux patrimoniaux : l'Alouette des champs, le Bruant jaune et le Moineau friquet. Le village héberge également quelques espèces en régression telles que le Rougequeue noir, le Martinet noir et l'Hirondelle de fenêtre. Les quelques mares sont également propices à la reproduction de trois espèces d'amphibiens : Grenouille rousse, Crapaud commun et Triton ponctué. Les papillons de jour présents font partie des espèces les plus communes. On peut toutefois noter la présence de quelques espèces des prairies telles que l'Hespérie de la Houque.

► 62 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE D'ARNÊKE ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Arnêke	46	1	3	11	0	1	0
Espèces Patrimoniales	21	0	1	1	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



«VINCENT GAVERIAUX - GON - Hespérie de la Houque



«VINCENT GAVERIAUX - GON - Moineau friquet

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Avec 62 espèces de faune recensées sur la commune, les connaissances sont à améliorer. Les trois groupes les mieux connus sont les amphibiens, les oiseaux et les papillons de jour. Cependant, les connaissances de ces groupes peuvent être améliorées. Les autres groupes et notamment les insectes pollinisateurs n'ont pour l'instant bénéficié d'aucun inventaire. Des inventaires ciblés dans les prairies, les mares et le long de la Peene Becque pourraient permettre d'identifier des enjeux faunistiques parmi des groupes encore non prospectés comme les libellules, les criquets et les sauterelles.

A RÉALISER

À AMÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

À ENTRETENIR

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieux (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://leparticipe.cbnbi.org/>) ;
- **SIRF** pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirf.eu>).

Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

MILIEUX HUMIDES										Prairies non humides		Cultures		Plantations et vergers		Forêts et fourrés		Haies		Zones urbanisées, industrielles, en travaux		Réseaux de transports et dépendances					
MILIEUX AQUATIQUES										FLORE										FAUNE							
Hottonie des marais	X																										
Silaüs des prés		X																					X				
Achillée sternutatoire		X																									
Plantain-d'eau lancéolé		X																									
Grand mars changeant																	X										
Busard Saint-Martin		X							X					X													
Alouette Lulu																	X										
Moineau friquet									X					X					X								
Oreillard roux																	X										

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

Face au constat de vieillissement de la Résidence Saint Georges, la Ville, en lien étroit avec l'association des résidents, a souhaité initier une démarche participative autour de la redynamisation du quartier. Il s'agit d'un projet novateur à l'échelle de Bailleul, dont les objectifs étaient d'impliquer les habitants dans l'appropriation de leur cadre de vie, de les accompagner dans le développement d'actions, de créer du lien social et ce, autour de la biodiversité.

Une réflexion globale sur l'aménagement paysager du quartier a donc été menée, avec notamment la plantation d'un verger partagé, la création d'un labyrinthe végétal, la réalisation de parterres fleuris et l'installation de panneaux pédagogiques.

Deux ateliers participatifs ont été organisés par la ville de Bailleul avec l'association de la Résidence Saint Georges, à l'attention de la population, riverains ou non de la résidence :

- Un atelier de plantation d'arbres fruitiers mené par le service Embellissement de la Ville.
- Un atelier de création d'hôtels à insectes et de nichoirs mené par Guillaume Bailleul, artiste paysagiste. Les écoles Thyl l'espègle et Decoster étaient également de la partie : les élèves ont réalisé une exposition autour du thème « comment je perçois mon quartier » et ont participé au concours des écoles fleuries.



«Maître de Bailleul - Labyrinthe végétal»

BAILLEUL

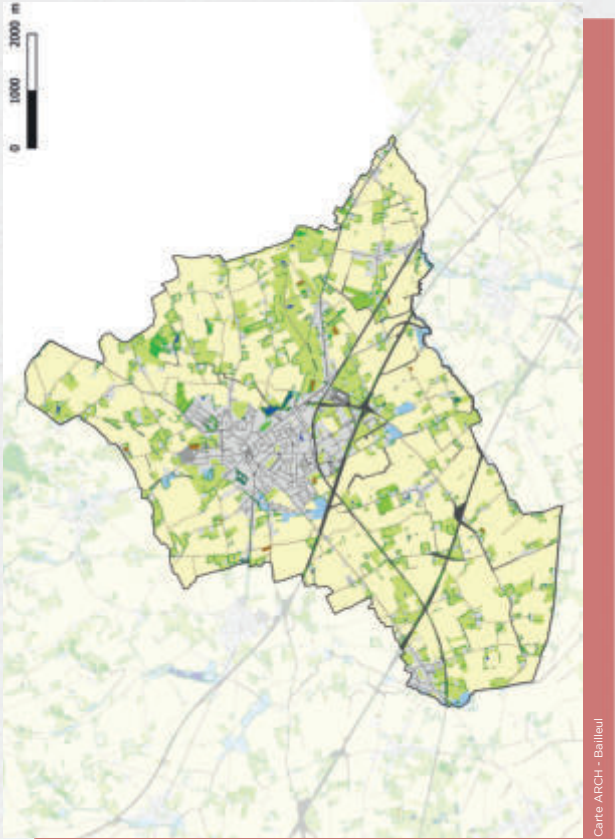
PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

La commune de Bailleul est traversée par la becque du mont noir qui rejoint la becque de la Blanche Maison. Le sud de la commune, correspondant à la vallée de la Lys, est composé de plus nombreux fossés qu'au nord, dans l'Houtland. On dénombre plus de 150 mares sur la commune.

Les secteurs prairiaux sont principalement situés vers le Mont Noir et à l'est de la commune au niveau de la zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) des « Prairies

bocagères de Bailleul ». La densité de haies est de 1987 mètres par kilomètre carré ce qui est un peu plus que la moyenne de la Flandre Intérieure (1871m/km2). Quelques petits boisements ponctuent le territoire mais ils sont peu nombreux.

Le nord-ouest de Bailleul est identifié en secteur propice à la renaturation pour la trame verte. Cela se traduit en Flandre Intérieure par la densification du bocage.



Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Végétations de ceinture des bords des eaux
- Lisières humides à grandes herbes
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Territoires artificialisés

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Fourrés et forêts

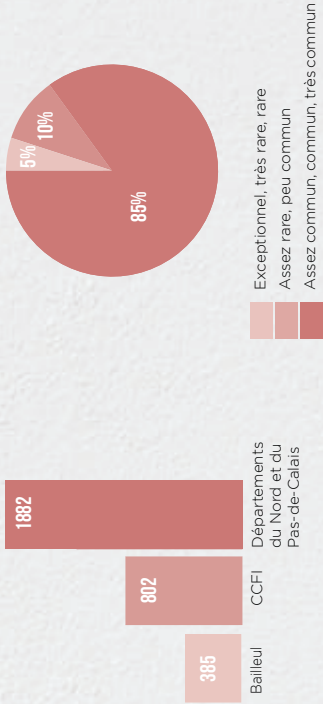
- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

FLORE

Majoritairement composée de surfaces agricoles, l'intérêt principal de la commune de Bailleul réside en ces milieux aquatiques et humides où la majorité des espèces patrimoniales sont présentes. On observe notamment des prairies humides à l'est de la commune, en contrebas du Mont de Lille et du Ravensberg, où sont recensées l'Oenanthe aquatique ou le Silaus des prés. L'Ophioglosse commun est également observé en prairie. Les becques et fossés situés à l'ouest abritent le Butome en ombelle et l'Hottonie des marais. Certaines espèces liées aux cultures (champs et potagers) sont également patrimoniales, comme la Spargoutte des champs, localisée à proximité de la frontière belge.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

- Nombre d'espèces total :
- Répartition par classes de rareté des espèces observés sur le territoire communal



► ESPÈCES PATRIMONIALES



©OMERCIER (CBNBL)
Hottonie des marais



©BTOUSSAINT (CBNBL)
Spargoutte des champs



©JBARATAU (CC BY-SA, via Tela Botanica)
Ophioglosse commun

La ville de Bailleul fait régulièrement l'objet de nombreux inventaires ponctuels, qui couvrent la plupart des milieux naturels présents sur son territoire. Ceci explique que la grande majorité des espèces communes recensées sur la CCFI ait été observée sur la ville de Bailleul. Cependant, de nombreuses observations d'espèces ont plus de 15 ans ; de nouvelles prospections permettraient de mettre à jour la liste d'espèces présentes sur la commune.

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

- A RÉALISER
- A AMÉLIORER
- A CONSOLIDER
- A AFFINER
- A ENTREtenir

FAUNE

Grâce à une mosaïque d'habitats diversifiés comprenant un réseau de bocage et de prairies relativement denses, de nombreuses mares et de zones arborées, la commune de Bailleul abrite une faune riche et diversifiée comprenant plusieurs espèces patrimoniales. Les milieux ouverts (champs, prairies) hébergent un cortège riche avec notamment : la Chouette effraie, l'Alouette des champs et le Souci. La présence de petits boisements permet également la présence d'espèces à affinité forestière comme le Bouvreuil pivoine et le Grand Mars changeant. Les mares servent de sites de reproduction à de nombreuses espèces dont les amphibiens (tritons crêtés et ponctué, grenouilles communes) et les libellules.

► 157 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE BAILLEUL ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Bailleul	86	9	6	20	12	2	22
Espèces Patrimoniales	43	2	3	2	1	0	2
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



©VINCENT GAVERIAUX - GON - Souci



©FRANCIS FRANKLIN - WIKIPEDIA - Bullfinch male

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Avec 157 espèces animales recensées sur le territoire communal, Bailleul fait partie des communes les mieux inventoriées pour la faune. Les niveaux de connaissance des amphibiens/reptiles, des oiseaux, des papillons de jour et des odonates sont satisfaisants à excellents. Cependant, les connaissances des mammifères sont partielles et celles des groupes invertébrés, notamment des insectes pollinisateurs, sont médiocres à inexistantes. La commune recèle pourtant des réseaux d'habitats intéressants et beaucoup d'espèces patrimoniales pourraient être découvertes. Des prospections ciblées sur les mares et les zones de prairies bocagères devraient permettre d'identifier un grand nombre d'espèces.

- A RÉALISER
- A AMÉLIORER
- A CONSOLIDER
- A AFFINER
- A ENTREtenir

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Bailleul (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://jeparticipant.cbnbl.org/>) ;
 - **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu>).
- Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

LES ESPÈCES PATRIMONIALES ET LEURS MILIEUX DE VIE

	Milieux aquatiques	Milieux humides	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbanisées, industrielles et en travaux	Réseaux de transports et dépendances
FLORE									
Potentille d'Angleterre			X						X
Euphorbe à larges feuilles				X					
Oeillet prolifère								X	X
FAUNE									
Hirondelle de fenêtre								X	
Hypolaïs icterine					X	X	X		
Hirondelle rustique								X	
Triton ponctué	X								
Tarier pâle			X				X		
Tardone de Belon	X	X							

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE



«MTOUSSAINT (CCFI) - alignement d'arbres vers Cassel



SPINCIEN

04

BAVINCHOVE

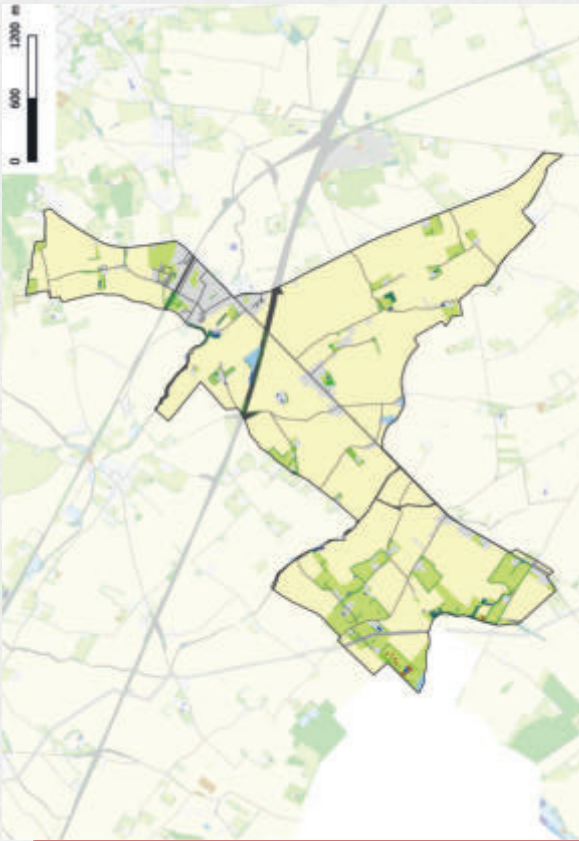
PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

Bavinchove est traversée par la Peene Becque, des zones humides se trouvent de part et d'autre de la Becque. Le reste de la commune est essentiellement agricole. Une trentaine de mares ponctuent le territoire.

Quelques prairies subsistent, surtout à l'ouest de la commune, mais elles sont peu nombreuses. La densité de haies est de 1 478 mètres par kilomètre carré, bien moins que la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²). Quelques rares

bosquets et, des alignement d'arbres le long de la voie de chemin de fer et de la voie romaine menant à Cassel parcourent la commune.

Proche de Cassel, la ZNIEFF « Mont des Récollets et Mont Cassel » frôle le nord de la commune. Ce secteur est concernée par la restauration de la trame verte qui borde la ZNIEFF. Bavinchove est à proximité de la commune de Clairmarais faisant partie du Parc Naturel des Caps et Marais d'Opale.



Carte ARCH - Bavinchove

Communes de la CCFI

Territoires artificialisés

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

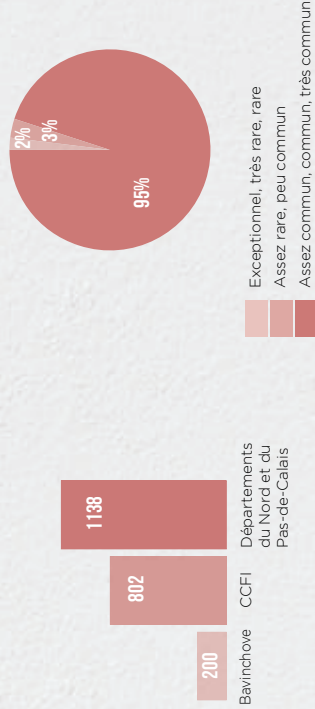
FLORE

Le territoire communal est largement dominé par des champs cultivés. Seule la partie ouest, présente une proportion plus élevée de prairies, entourées de quelques haies. Les trois espèces patrimoniales présentes sur la commune ont néanmoins été observées en milieu agricole et urbain. L'Euphorbe à larges feuilles et la Potentille d'Angleterre, toutes deux rares à l'échelle du Nord et du Pas-de-Calais, ont été vues dans le même secteur, sur un accotement routier en bordure de champs. L'Oeillet prolifère, inféodé aux habitats pionniers (pelouses dunaires, friches, voies ferrées et abords), était présent au niveau de la gare de Bavinchove.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

• Nombre d'espèces total :

• Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



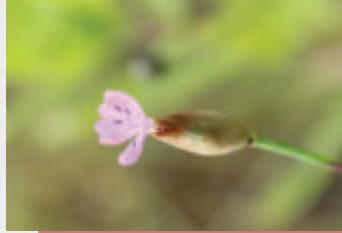
► ESPÈCES PATRIMONIALES



© BTOUSSAINT (CBNBL)
Euphorbe à larges feuilles



© D MERCIER (CBNBL)
Potentille d'Angleterre



© BDELANGUE (CBNBL)
Oeillet prolifère

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

La plupart des prospections réalisées sur la commune datent de plus de 15 ans et se situent en milieu agricole ou urbain. Le nombre d'espèces communes observées sur le territoire de Bavinchove représente moins de la moitié de l'ensemble des espèces communes recensées sur la CCFI. Des inventaires complémentaires, notamment dans la partie ouest du territoire, permettraient d'affiner la connaissance de la flore de cette commune.

À RÉALISER

À MÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

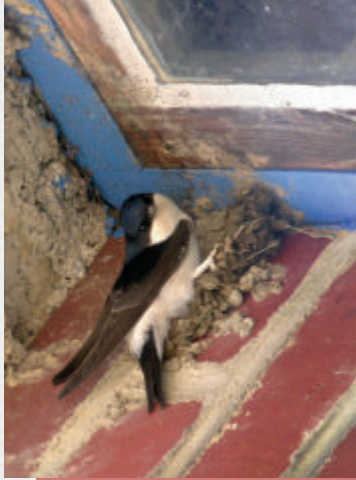
À ENTREtenir

FAUNE

Parmi les espèces animales recensées à Bavinchove se trouvent des espèces étroitement liées aux mares, dont l'une des plus importantes est le Triton crêté. Cet amphibien se reproduit dans le milieu aquatique au printemps mais passe le reste de l'année en milieu terrestre (prairies, bocage). D'autres espèces mentionnées sur la commune sont des espèces liées au bocage comme le Lérot, le Tarier pâle et l'Hypolaïs icterine, ou aux milieux anthropisés (village, parcs, jardins) comme l'Hirondelle de fenêtre, l'Hirondelle rustique, le Pinson des arbres et le Choucas des tours.

► 12 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE BAVINCHOVE ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Bavinchove	7	1	4	0	0	0	0
Espèces Patrimoniales	5	0	2	0	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



© VINCENT GAVERIAUX - GON - Hirondelle des fenêtres



© VINCENT GAVERIAUX - GON - Triton crêté

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Avec seulement 12 espèces animales observées, les connaissances sur la faune sont très limitées sur la commune de Bavinchove. Seuls les amphibiens ont bénéficié de prospections. Cependant, le faible nombre d'espèces d'amphibiens observés peut refléter un niveau de connaissance insuffisant ou une certaine pauvreté en espèces. Tous les autres groupes mériteraient d'être mieux inventoriés afin de pouvoir définir les enjeux de la faune sur la commune. Une priorité peut être donnée aux espèces bio-indicatrices (libellules, criquets/sauterelles) et aux espèces protégées ou en régression (chauve-souris, pollinisateurs sauvages, papillons).

À RÉALISER

À MÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

À ENTREtenir

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieux (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://jeparticipe.cbnbl.org/>) ;
 - **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.fr>).
- Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

LES ESPÈCES PATRIMONIALES ET LEURS MILIEUX DE VIE

		Milieux aquatiques	Milieux humides	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbanisées, industrielles et en travaux	Réseaux de transports et dépendances
FLORE										
Scirpe des bois			X				X			
Myosotis à poils réfractés			X							
Ornithope délicat				X						X
Canche caryophyllée				X						
FAUNE										
Chouette chevêche				X				X		
Chardonneret élégant						X	X	X		
Busard Saint-Martin			X	X	X					
Alouette Lulu							X			
Traquet motteux					X		X			

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

Le village a aménagé à proximité de la salle des fêtes un espace vert avec des activités pour les enfants. Sur ce site ont été installés des arbres fruitiers et des hôtels à insectes.



© MTOUSSAINT (CCFI) - Arbre remarquable, ancien plessage



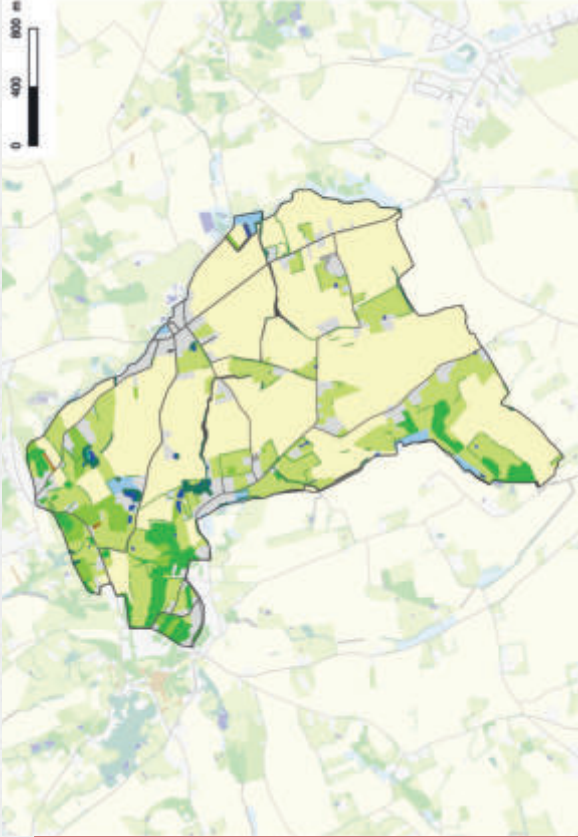
BERTHEN

PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

Situé sur le flan du Mont des Cats, Berthen est un village qui a su préserver son patrimoine naturel. De nombreux chemins de randonnées parcourent le village entre prairies et chemins bordés de haies.

Deux cours d'eau traversent la commune : la Becque du Mont des Cats et la Becque du Laise Vieille. Deux zones humides sont situées sur le mont. Environ 25 mares ponctuent la commune. Dassez nombreuses prairies et boisements

favorables à la biodiversité sont réparties dans le village. La densité de haies est de 2 354 mètres par kilomètre carré ce qui est bien plus que la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²). La ZNIEFF du Mont des Cats, Mont de Boeschèpe et Mont Kokerele couvre une bonne partie du nord du village. L'intégralité de la commune est identifiée comme secteur propice à la renaturation de la trame verte. Cela se traduit en Flandre Intérieure par la densification du bocage.



Carte ARCH - Berthen

Communes de la CCFI

Territoires artificialisés

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Végétations de ceinture des bords des eaux
- Lisières humides à grandes herbes
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

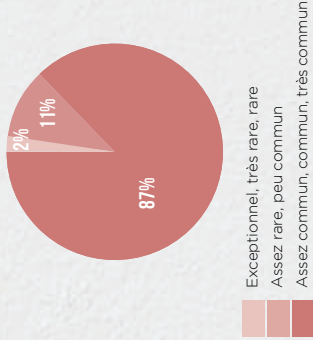
- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

FLORE

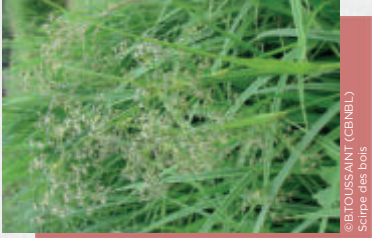
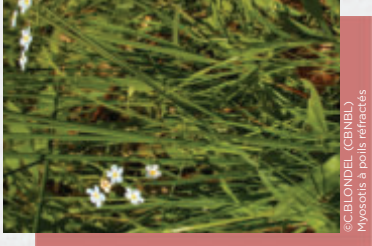
La commune de Berthen est essentiellement agricole. Son intérêt pour la flore repose sur le secteur nord, qui comprend une partie du Mont des Cats et qui est composé d'une mosaïque de milieux sur sols acides. Dans ce secteur a été observée une dizaine de plantes patrimoniales. Les pelouses acides accueillent notamment l'Ornithope délicat ou encore la Canche carophyllée, respectivement rare et assez rare à l'échelle du Nord et du Pas-de-Calais. Le Myosotis à pollis réfractés, rare dans l'ancienne région, ou encore le Scirpe des bois, sont observés dans des secteurs plus humides. Le Sèneçon de Fuchs est quant à lui inféodé aux coupes et layons forestiers.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

- Nombre d'espèces total :
- Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



► ESPÈCES PATRIMONIALES



► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Les prospections réalisées sur la commune de Berthen sont concentrées sur la moitié nord et principalement au niveau du Mont des Cats, où la majorité des habitats présents sur la commune sont observés. De plus, plus des trois quarts des espèces de la flore commune présente sur la CCFI ont été recensés sur le territoire communal. La majorité des espèces potentiellement présentes sur Berthen ont donc été observées. Enfin, une grande partie des observations est postérieure à 2010.

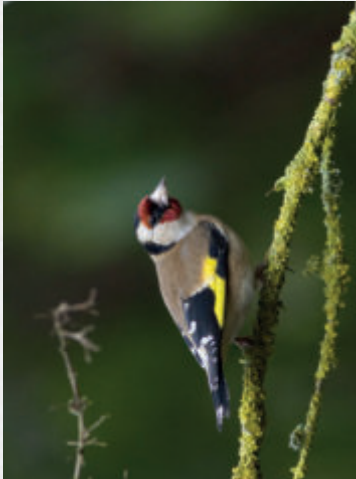
- A RÉALISER
- A AMÉLIORER
- A CONSOLIDER
- A AFFINER
- A ENTRETEINIR

FAUNE

La grande mosaïque d'habitats, en particulier à proximité du Mont des Cats, comprenant prairies, boisements, haies et cultures, est favorable à une grande diversité d'espèces. Le bocage et les lisières forestières sont favorables par exemple au Thécia du bouleau ou au Chardonneret élégant tandis que les boisements hébergent des espèces telles que l'Écureuil roux, la Sittelle torchepot ou le Roitelet huppé. Les prairies, quant à elles, constituent des sites de nourrissage pour de nombreuses espèces telles que la Chouette chevêche et le Moineau friquet tandis que d'autres habitats (haies) constituent leurs milieux de reproduction.

► 46 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE BERTHEN ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Berthen	36	4	0	2	0	1	3
Espèces Patrimoniales	10	0	0	1	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



©JEAN MALECHA - GON - Chardonneret élégant



©THOMAS BOUVIER - GON - Écureuil roux

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

46 espèces animales ont été observées sur la commune de Berthen. Les connaissances sur la faune sont donc très incomplètes. Seuls les oiseaux montrent un niveau de connaissance moyen. Les connaissances des autres groupes sont à réaliser ou à améliorer. Les petits boisements, les prairies et les becques pourraient héberger un cortège d'espèces intéressant (libellules, criquets, sauterelles, papillons, etc.). Un intérêt particulier pourrait également être porté aux pollinisateurs sauvages (abeilles solitaires, bourdons, syrphes).

- A RÉALISER
- A AMÉLIORER
- A CONSOLIDER
- A AFFINER
- A ENTRETEINIR

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieu (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://je participe.cbnbi.org/>) ;
 - **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.org>).
- Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.



	Milieux aquatiques		Milieux humides		Prairies non humides		Cultures		Plantations et vergers		Forêts et fourrés		Haies		Zones urbaines, industrielles et en travaux		Réseaux de transports et dépendances	
	FLORE																	
Renoncule peltée	X											X						X
Laîche allongée												X						
Silaüs des prés			X															X
Orchis mâle				X								X						
FAUNE																		
Bouscarle de Cetti		X										X		X				
Criquet marginé		X																
Busard des roseaux		X																
Bruant jaune								X		X				X				
Bruant des roseaux		X																

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

Il n'y a à ce jour aucune action recensée sur la commune.



«MTOUSSAINT (CCFI) - Tiléau remarquable à côté d'une chapelle

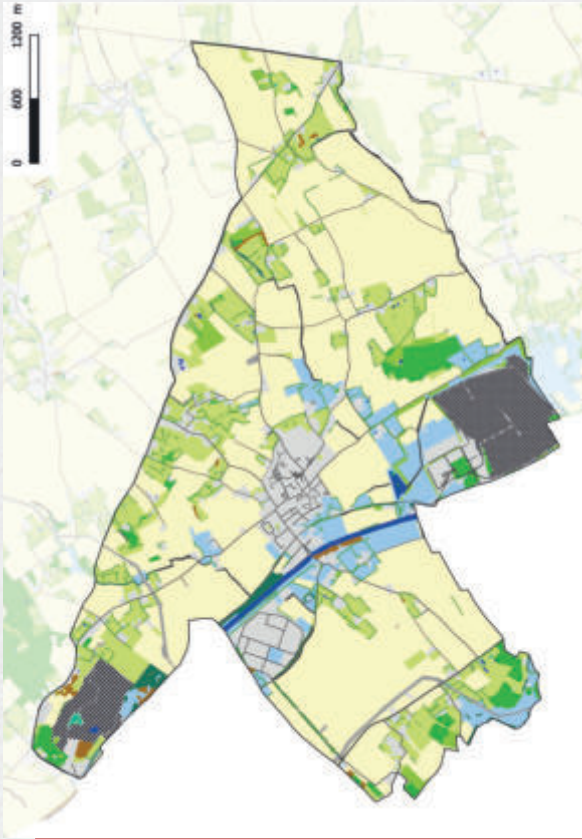


BLARINGHEM

PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

La commune possède un potentiel écologique très important. Elle est traversée par le canal de Neufossé. Ce dernier est bordé de zones humides conséquentes. Le nord de Blaringhem est identifié comme un corridor écologique à renaturer. Une cinquantaine de mares se trouvent sur le village.
De nombreuses prairies bocagères et petits boisements sont répartis sur la commune.

La densité de haies est de 2 511 mètres par kilomètre carré, ce qui est bien plus que la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²). La commune est située à moins d'un kilomètre de trois ZNIEFF, l'anciennes ballastières d'Aire-sur-la-Lys, Le Plateau siliceux d'Helfaut à Racquinghem et le Bois de la franque, bois de la cruysable et canton des Huit rues.



Carte ARCH - Blaringhem

Communes de la CCFI

Territoires artificialisés

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches
- Carrières et crassiers

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieus humides et aquatiques

- Prairies humides
- Végétations de ceinture des bords des eaux
- Lisières humides à grandes herbes
- Végétations aquatiques et amphibiennes
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

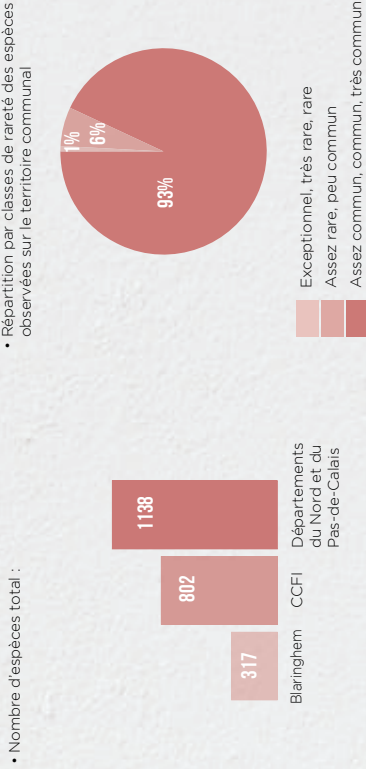
- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus



FLORE

La commune de Blaringhem présente un paysage varié, composé de champs cultivés, de prairies associées à un réseau de haies assez dense et de milieux humides liés à la présence de petits cours d'eau. La Renoncule peillée, potentiellement présente dans les mares et les abreuvoirs, a été vue à l'ouest de la commune, à proximité de la Meide. La Laïche allongée, espèce rare dans le Nord et le Pas-de-Calais se développant en milieu boisé humide, a été observée à proximité de la carrière. Le Sison aromatique, également assez rare à l'échelle de l'ancienne région, est observé sur toute la bande argileuse à l'est, au niveau des haies.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES



► ESPÈCES PATRIMONIALES



► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

La flore du territoire communal est bien connue. Des inventaires ont été réalisés sur une bonne partie des habitats présents sur Blaringhem et plus de 80 % de la flore communale présente sur la CCFI ont été recensés sur le territoire communal. En revanche, les observations d'espèces sont vieillissantes puisque les plus récentes datent de 2003.

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

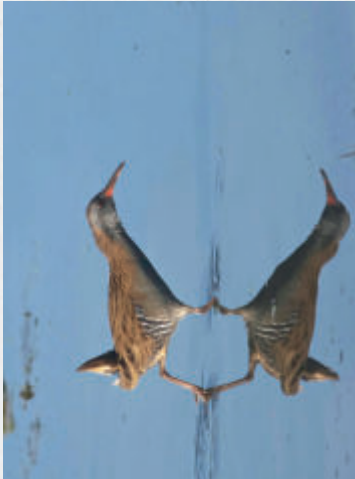
A ENTRETENIR

FAUNE

Les prairies de la commune de Blaringhem sont favorables à de nombreuses espèces animales dont de nombreux papillons (Demi-Deuil, Machaon, Aurore, Fadet commun, etc.) et oiseaux (Moineau friquet, Alouette des champs, etc.). Le bocage qui les entoure joue un rôle important pour de nombreuses espèces dont la Chouette chevêche, l'Hypopolaïs polyglotte et la Bruant jaune. Plusieurs espèces patrimoniales dont le Cricquet marginé, le Râle d'eau, la Bouscarle de Cetti dépendant des milieux humides (prairies humides, roselières, caricaies) et leur confèrent un intérêt important. Enfin, les mares sont les sites de reproduction de plusieurs espèces de libellules dont l'Orthétrum brun.

► 150 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE BLARINGHEM ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Blaringhem	110	4	0	19	10	5	2
Espèces Patrimoniales	52	0	0	1	1	1	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Le niveau de connaissance de la faune sur la commune de Blaringhem est à consolider. Cependant, certains groupes comme les oiseaux et les papillons de jour sont très bien prospectés. Les connaissances des libellules sont moyennes et celles des mammifères, des criquets et des sauterelles sont très partielles. Il n'y a pas d'observation pour les autres groupes. La présence notamment de prairies humides, de prairies mésophiles et de mares pourrait permettre la présence de nombreuses autres espèces qui n'ont pas encore été recensées sur la commune, notamment des abeilles solitaires (pollinisateurs), de libellules, de criquets et de sauterelles.

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

A ENTRETENIR

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieu (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://jeparticipecbnbi.org/>) ;
- **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.org>).

Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

	Milieux humides	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbanisées, industrielles et en travaux	Réseaux de transports et dépendances
FLORE								
Violette des marais	X				X			
Oenanthe aquatique	X							
Épervière petite-laitue		X						
Gaillet des rochers		X			X			
FAUNE								
Alouette des champs	X	X	X					
Pipit farlouse	X							
Chardonnet élégant				X	X	X		
Tarin des aulnes				X	X			
Busard Saint-Martin	X	X	X					

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

La commune de Boeschève a mis en place un programme de plantation de haies et d'arbres d'essences locales depuis plusieurs années. Dernièrement, 200 mètres de haies ont été plantées ainsi qu'une vingtaine d'arbres. La commune est ainsi de plus en plus boisée. Dans le cadre d'activités périscolaires, les enfants ont eu l'occasion de participer à la plantation d'arbres. Par ailleurs, la commune dispose d'une mare pédagogique, d'un verger de maraude et d'un hôtel à insectes installé par le conseil municipal des jeunes.

Enfin, chaque année la commune sème un mélange de prairies fleuries sur diverses zones naturelles afin de favoriser la biodiversité.



©Mairie de Boeschève - Hôtel à insectes qui rappelle le moulin



BOESCHÈPE

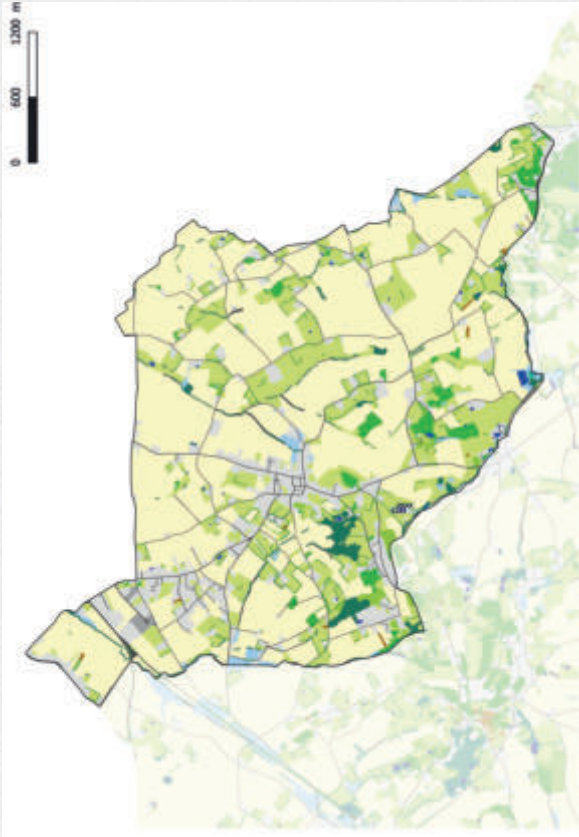
PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

Située au cœur des Monts de Flandre, Boeschève est une commune qui possède un patrimoine naturel très riche. De nombreux circuits de randonnées traversent les paysages vallonnés bocagères, préservés entre les haies et les boisements. Près de 60 mares sont dispersées sur le village. Des zones humides sont identifiées au niveau de ces becques, notamment la Quaebecque, et de plusieurs sources.

La densité de haies est de 1 857 mètres par

kilomètre carré, un peu moins que la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km2). Les prairies et boisements sont majoritairement situées à proximité des monts au sud-ouest.

La moitié de la commune est couverte par la ZNIEFF du Mont des Cats Mont de Boeschève et Mont Kokereele. L'ensemble de cette commune est reconnu comme étant un secteur à renaturer pour la trame verte en lien avec les monts belges.



Carte ARCH - Boeschève

Communes de la CCFI

Territoires artificialisés

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches
- Carrières et crassiers

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Végétations de ceinture des bords des eaux
- Lisières humides à grandes herbes
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

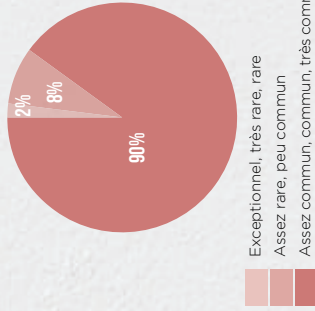
FLORE

Le territoire de Boeschève est composé d'une mosaïque d'habitats assez diversifiés, composée, outre les champs cultivés, de prairies entourées de haies et de boisements, dont certains présentent un caractère humide assez marqué. C'est dans ce type d'habitat qu'a été observée la Violette des marais, très rare et vulnérable dans le Nord et le Pas-de-Calais. De plus, trois monts de Flandre sont au moins partiellement compris sur le territoire communal. Les sols acides présents sur ces monts abritent entre autres l'Epervière petite-laitue, rare et vulnérable à l'échelle de l'ancienne région. Au niveau d'un champ cultivé, a également été observé le Chrysanthème des moissons.

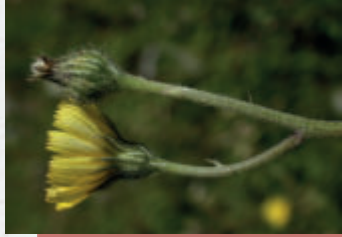
► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

• Nombre d'espèces total :

• Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



► ESPÈCES PATRIMONIALES



«IDEMERCIS (CBNBL)»
Epervière petite laitue



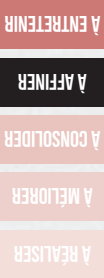
B.TOULSSAÏNT (CBNBL)
Chrysanthème des moissons



B.TOULSSAÏNT (CBNBL)
Violette des marais

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Plus des deux-tiers de la flore communale présente sur la CCFI ont été recensés sur la commune de Boeschève. De plus, la majorité des habitats du territoire communal ont été prospectés. La plupart des espèces potentiellement présentes sur la commune ont été observées. Enfin, une grande partie des observations a été renouvelée après 2010. Le niveau de connaissance de la flore peut donc être qualifié de bon.



FAUNE

La présence de nombreuses espèces animales patrimoniales sur la commune de Boeschève s'explique par la grande mosaïque d'habitats diversifiés, comprenant prairies humides (Pipit farouche), prairies mésophiles (Alouette des champs, Traquet motteux, Moineau friquet), forêts riveraines (Carte géographique), forêts caducifoliées (Pic épeichette), bocage (Bruant jaune) et cultures (Busard saint-martin). Les zones d'habitation sont également des habitats adaptés pour diverses espèces dont l'Hirondelle rustique et le Martinet noir. La répartition des habitats en mosaïque est importante car de nombreuses espèces se reproduisent dans un milieu mais trouvent leur nourriture dans un autre milieu.

► 86 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE BOESCHÈVE ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Boeschève	58	2	0	5	2	0	19
Espèces Patrimoniales	25	0	0	0	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



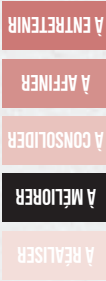
«DOMINIQUE HUYGHE - GON - Traquet motteux



«VINCENT GAVERNIAUX - GON - Carte géographique (forme printanière)

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Avec 86 espèces observées, le niveau de connaissance de la faune sur la commune de Boeschève est à améliorer. Ce sont surtout les oiseaux et les syrphes (mouches pollinisatrices) qui sont les mieux connus. Les connaissances sur les autres groupes sont à réaliser. Boeschève se trouve pourtant sur une zone riche en biodiversité et présente des habitats potentiellement intéressants pour la faune, notamment sur les Monts de Boeschève et Kokerel. Des prospections ciblées sur les boisements, les haies et les prairies pourraient permettre de mieux connaître les cortèges d'oiseaux et d'insectes de la commune.



► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieux (CBNBL) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBL (<http://leparticipe.cbnbl.org/>) ;
 - **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.fr>).
- Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

	Milieux aquatiques	Milieux humides	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbanisées, industries, en travaux	Réseaux de transports et dépendances
FLORE									
Sison aromatique							X		X
Renoncule sardonie		X		X					
Orge faux-seigle		X	X						
FAUNE									
Alouette des champs		X	X	X					
Pipit farlouse		X							
Cricket marginé		X							
Busard Saint-Martin		X	X	X					
Bruant jaune				X	X		X		
Bruant des roseaux	X								

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

La commune de Boëseghem prend en considération la qualité paysagère, pour cela, les haies, les mares et des arbres remarquables sont inscrits dans le PLU au titre du patrimoine paysager à sauvegarder.



© MTHOUSSAINT (CCFI) - Prairie avec de nombreux saules



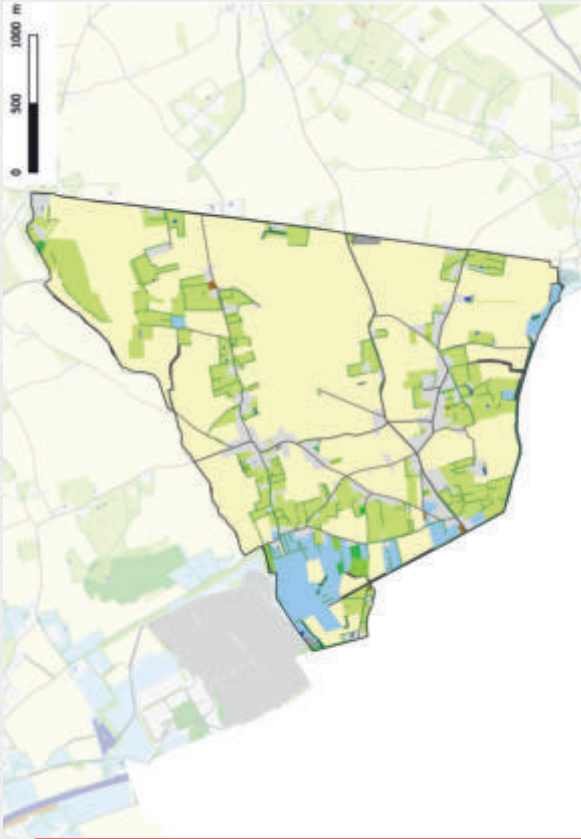
BOËSEGHEM

PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

L'eau a une importance capitale sur le territoire. La Melde (au sud et à l'ouest) et la Becque du Dal (au nord) délimitent Boëseghem des autres communes. De nombreuses sources coulent dans les fossés et l'ensemble des mares ; on en dénombre une trentaine. Une des sources a la particularité d'alimenter la Fontaine Saint-Léger. Un secteur en zone humide se trouve au sud-ouest de la commune le long du canal de Neuf-fossé.

Sur un relief composé d'un plateau, de coteaux et de plaines, le paysage a gardé des

caractéristiques bocagères. En effet, sur les coteaux et parfois jusque dans les plaines, se trouvent des pâtures accompagnées de haies, mares et arbres remarquables. La densité de haies est de 3 836 mètres par kilomètre carré, plus que la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²). Etant situé entre les ZNIEFF de la forêt de Nieppe, du bois des Huits rues et les anciennes ballastières d'Aire-sur-la-Lys, Boëseghem peut potentiellement accueillir une biodiversité intéressante.



Carte ARCH - Boëseghem

Communes de la CCFI

Territoires artificialisés

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Végétations de ceinture des bords des eaux
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

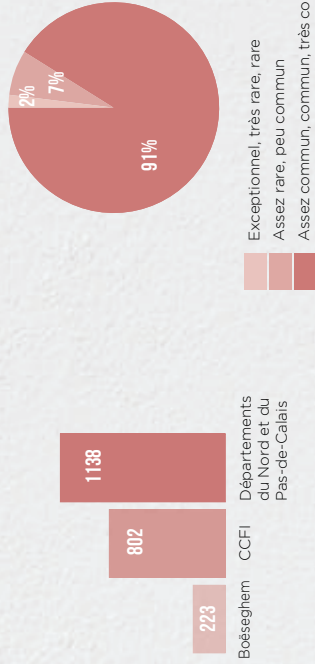
FLORE

Malgré une trame agricole dominante, de nombreuses prairies, pour partie humides sont recensées sur le territoire communal. C'est dans ces milieux que l'on peut rencontrer l'Orge faux-seigle, assez rare dans le Nord et le Pas-de-Calais. Les prairies sont associées à un linéaire de haies assez conséquent où a été observé le Sison aromatique, espèce localisée dans les Flandres et rare à l'échelle de l'ancienne région. La Renoncule sardonie, également présente sur la commune, est généralement observée en bord de plan d'eau ou de cours d'eau et en prairie humide.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

• Nombre d'espèces total :

• Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



► ESPÈCES PATRIMONIALES



«B.TOUSSAINT (CENBL)
Orge faux-seigle



«B.DELANGUE (CENBL)
Sison aromatique



«B.DELANGUE (CENBL)
Renoncule sardonie

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

La majeure partie des espèces communales recensées sur la CCFI ont été observées sur la commune de Boëseghem : la plupart des espèces potentiellement présentes sur le territoire communal ont donc été recensées. De plus, une prospection en 2016 a permis de mettre à jour une grande partie des observations. Cependant, seule la partie ouest de la commune a été prospectée ; il s'agit néanmoins des secteurs les plus humides, donc potentiellement les plus intéressants. Des inventaires complémentaires dans les prairies situées à l'est pourraient permettre de compléter la connaissance de la flore communale.

Carnet intercommunal de la biodiversité - CCFI

FAUNE

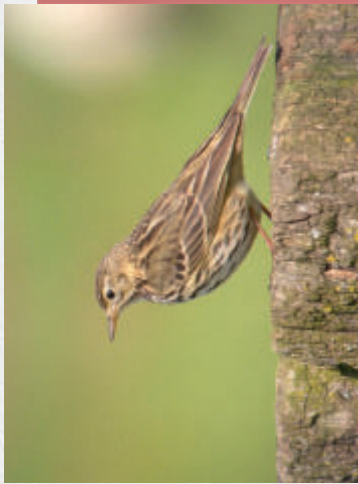
La faune de Boëseghem présente un intérêt principalement dans les prairies entourées de bocage et dans les prairies humides. Parmi les espèces patrimoniales, le Criquet marginé est une espèce fortement liée aux prairies humides. Plusieurs espèces patrimoniales de la commune sont inféodées aux milieux ouverts comme le Pipit farlouse, le Busard saint-martin et l'Alouette des champs. D'autres ont besoin de milieux aquatiques ou colonisent les végétations de bordure des eaux (roselières, etc.) comme le Bruant des roseaux. Enfin, les zones urbanisées sont également importantes pour certaines espèces comme l'Hirondelle rustique qui y trouve des sites potentiels de nidification. .

► 48 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE BOËSEGHEM ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Boëseghem	43	2	0	0	0	3	0
Espèces Patrimoniales	17	0	0	0	0	1	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



«BENOIT DANTEN - GON - Criquet marginé



«VINCENT GAVERIAUX - GON - Pipit farlouse

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Les connaissances sur la faune sont limitées sur la commune de Boëseghem et concernent principalement les oiseaux. Les connaissances des autres groupes sont à réaliser. La présence de nombreuses prairies mésophiles, de prairies humides et de mares pourrait être favorable à plusieurs groupes de faune : amphibiens, libellules, insectes pollinisateurs, papillons, etc. Des prospections ciblées sur ces milieux sont donc fortement recommandées.

► A RÉALISER

► A CONSOLIDER

► A AFFINER

► À ENTRETEENIR

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieu (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://jeparticipecbnbl.org/>) ;

- **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.fr>).

Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

MILIEUX HUMIDES, PRAIRIES NON HUMIDES, CULTURES, PLANTATIONS ET VERGERS, FORÊTS ET FOURRÉS, HAIES, ZONES URBAINES, INDUSTRIELLES ET EN TRAVAUX, RÉSEAUX DE TRANSPORTS ET DÉPENDANCES						
Milieux aquatiques	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbaines, industrielles et en travaux
FLORE						
Silaüs des prés	X					X
Achillée sternutatoire	X					
Cardère polue	X			X		
Orge faux-seigle	X					
FAUNE						
Alouette des champs	X	X				
Chouette chevêche		X			X	
Busard des roseaux	X					
Musaraigne bicolore	X	X		X	X	X
Bruant des roseaux	X					

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

Il n'y a à ce jour aucune action recensée sur la commune.



© MTOUSSAINT (CCFI)
Les abords du contournement sont gérés écologiquement



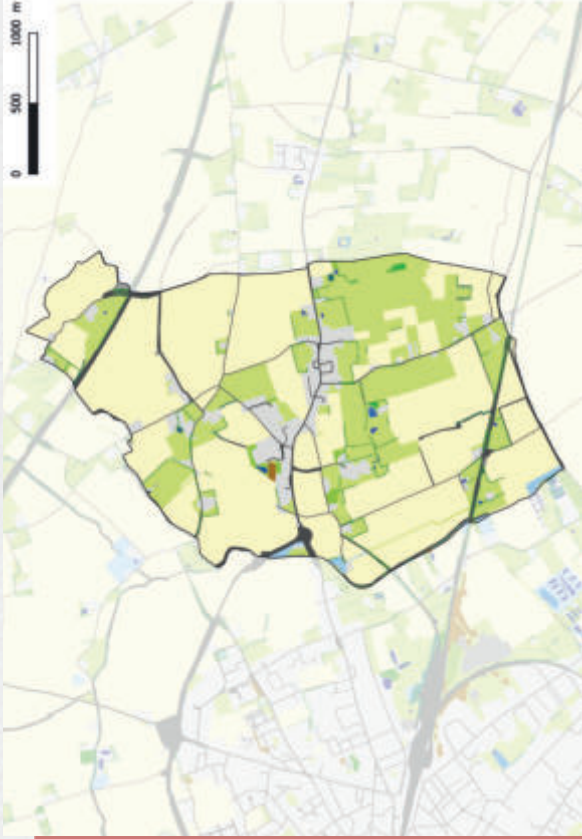
STIMULONS

BORRE

PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

Plusieurs cours d'eau longent la commune, la Noord Becque à l'est qui rejoint la Borre Becque et au sud la Plate Becque. La commune de Borre a sur son territoire de belles prairies dont certaines au nord du contournement* présentes des caractéristiques de zones humides. Ces prairies sont identifiées comme étant de potentielle trame verte vers la forêt de Nieppe.

Une vingtaine de mares ponctuent la commune. La densité de haies est de 2 218 mètres par kilomètre carré ce qui est plus que la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²). Il subsiste quatre petits boisements. *Le contournement n'apparaît pas sur la cartographie ci-dessous qui date de 2013.



Carte ARCH - Borre

Communes de la CCFI

Territoires artificialisés

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

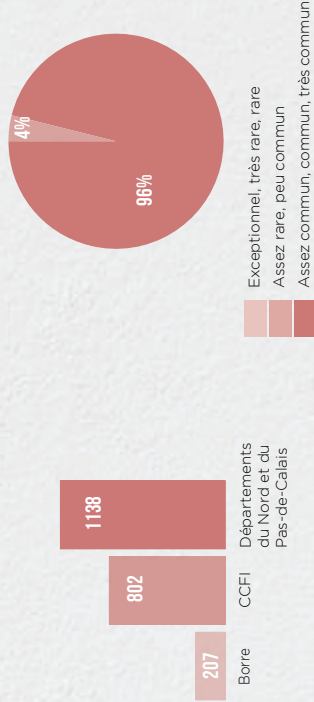
- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

FLORE

La trame paysagère du territoire de Borre est dominée par des champs cultivés. Néanmoins, un grand secteur de prairies à tendance humide est localisé au sud du bourg, de part et d'autre du récent contournement Borre-Pradelles. Deux espèces patrimoniales inféodées aux prairies plus ou moins humides y ont été recensées : l'Achillée sternutatoire, protégée dans le Nord et le Pas-de-Calais, et le Silaüs des prés, une ombellifère peu commune dans l'ancienne région. Il est à noter la présence de la Cardère polioe, également assez rare dans le Nord et le Pas-de-Calais, au nord de la commune. Cette espèce est observée en milieux humides, principalement en lisières de boisements.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

- Nombre d'espèces total :
- Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



► ESPÈCES PATRIMONIALES



«B.TOUSSAINT (CBNBL)
Cardère polioe



«B.TOUSSAINT (CBNBL)
Silaüs des prés



«C.BLONDEL (CBNBL)
Achillée sternutatoire

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Les milieux les plus intéressants sur la commune sont régulièrement suivis dans le cadre des mesures compensatoires du contournement de Borre-Pradelles. Les prospections réalisées au nord du territoire sont néanmoins plus anciennes. Par ailleurs, un peu plus de la moitié des espèces communes observées sur la CCFI ont été recensées sur le territoire communal ; donc seule une partie des espèces potentiellement présentes sur la commune de Borre ont été recensées.

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

A ENTREtenir

FAUNE

La majorité des espèces patrimoniales de Borre sont liées aux prairies humides ou mésophiles et au bocage résiduel. Parmi les espèces liées à ces habitats, on peut citer la Chouette éffraie, la Chouette chevêche, l'Alouette des champs, le Lézard vivipare ou le Bruant jaune. Plusieurs espèces d'oiseaux inféodées aux milieux humides (prairies humides, roselières) sont présentes sur la commune : Bruant des roseaux, Busard des roseaux, Gorgebleue à miroir, Phragmite des joncs, etc.. Les quelques mares de la commune constituent des sites de reproduction indispensables au Triton crêté. Enfin, la Crocidure leucode est un petit mammifère insectivore inféodé aux zones embroussaillées ou au bocage. .

► 105 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE BORRE ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Borre	58	16	7	5	8	4	7
Espèces Patrimoniales	29	1	3	0	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



«VINCENT GAVERIAUX - GON - Lézard vivipare



«VINCENT GAVERIAUX - GON - Phragmite des joncs

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Le niveau de connaissance de la faune sur la commune de Borre est à affiner. Les oiseaux, les amphibiens et dans une moindre mesure les mammifères et les libellules, ont été bien prospectés. Les connaissances sur les papillons de jour et les criquets/sauterelles sont à améliorer. Les autres groupes n'ont été peu ou pas prospectés. Il serait donc intéressant de prospecter les prairies et des groupes encore mal connus comme les pollinisateurs sauvages.

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

A ENTREtenir

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieu (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

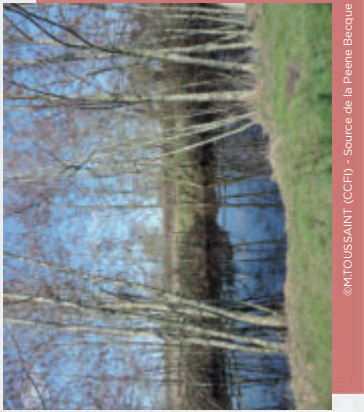
- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://leparticipe.cbnbi.org/>) ;
- **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirf.eu>).

Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

Milieux humides										Prairies non humides		Cultures		Plantations et vergers		Forêts et fourrés		Haies		Zones urbaines, industrielles et en travaux		Réseaux de transports et dépendances				
Milieux aquatiques																										
FLORE																										
Oenanthe aquatique					X																					
Sison aromatique																			X					X		
Renoncule sardonie					X						X															
FAUNE																										
Martin-pêcheur d'Europe		X																								
Chouette chevêche									X											X						
Busard Saint-Martin					X				X		X															
Hirondelle de fenêtre																					X					
Bruant jaune											X								X							
Hirondelle rustique																								X		

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

A l'occasion de l'opération de remembrement en 1992, les chemins de déserte de l'ancien parcellaire sont devenus obsoletes. Ces chemins sont maintenant exclusivement des chemins de randonnées. Etant très arborés ils contribuent à une qualité de paysage et sont de fait des corridors écologiques qui traversent le territoire. Durant l'hiver 2017/2018 une haie de 950 plants d'espèces locales ont été plantés. Environ 50 sujets d'Orme (hybride résistant à la graphiose), une espèce très locale, ont été plantés. Environ 29 kilomètres de haies bocagères sont gérés chez les agriculteurs et chez les particuliers. Les mares sont entretenues et de nouvelles mares créées (environ 25 mares en vingt ans). Buysscheure aménage et entretient le site de la source de l'Yser. Il est composé d'un verger de 30 fruitiers, d'une mare et de 500 mètres de haies bocagères.



© MTOUSSAINT (CCFI) - Source de la Peene Becque



BUYSSCHEURE

PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

Buysscheure a su préserver son bocage. La densité de haies est de 3 565 mètres par kilomètre carré, bien plus que la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²). Les prairies sont entourées de haies et régulièrement ponctuées d'arbres de haut jet. Près d'une soixantaine de mares sont réparties sur ce territoire de 6,15 km². La source de l'Yser se trouve à Buysscheure. Cette commune voisine du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale présente un potentiel

d'accueil de la biodiversité très intéressant. Les ZNIEFF Prairies bocagères de Lederzele et prairies humides de Clairmarais et du Bagard se trouvent à proximité directe de Buysscheure. L'ensemble du territoire communal est identifié comme étant un corridor bocager à préserver et restaurer. Quelques bosquets subsistent ainsi que deux zones humides au sud-ouest de la commune.



Carte ARCh - Buysscheure

Communes de la CCFI

Territoires artificialisés

Villes et sites industriels
Réseaux de transports et dépendances
Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

Cultures
Prairies et pâtures
Plantations et vergers
Haies

Milieux humides et aquatiques

Prairies humides
Lisières humides à grandes herbes
Végétations aquatiques et amphibies
Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

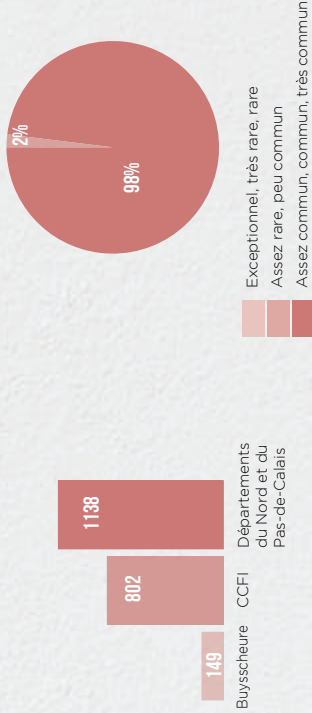
Fourrés
Boisements humides
Forêts de feuillus

FLORE

La moitié nord de la commune est principalement constituée d'une plaine cultivée. L'Oenanthe aquatique et la Renoncule sardonie y ont été observées, le long de fossés, en bordure de champs ou d'habitations. La partie sud du territoire de Buyssecheure est plus diversifiée, avec de nombreuses prairies agrémentées de mares et un linéaire de haies assez dense. Le Sison aromatique, espèce observée dans ce secteur et assez rare à l'échelle du Nord et du Pas-de-Calais, se développe notamment en lisière de haies sur sols riches, en milieu plus ou moins ombragé.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

- Nombre d'espèces total :
- Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



► ESPÈCES PATRIMONIALES



« F. BEDOUEZ (CBNBL) »
Oenanthe aquatique



« B. DELANGE (CBNBL) »
Renoncule sardonie



« B. DELANGE (CBNBL) »
Sison aromatique

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

La plupart des habitats présents sur la commune ont été prospectés mais sur des surfaces assez faibles. De plus, le nombre total d'espèces observées sur la commune est limité et moins de la moitié des espèces communes recensées sur la CCFI ont été observées sur la commune de Buyssecheure. De nombreuses espèces supplémentaires pourraient encore être observées. Les données plus récentes ont maintenant une quinzaine d'années. La connaissance de la flore est donc lacunaire sur cette commune.

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

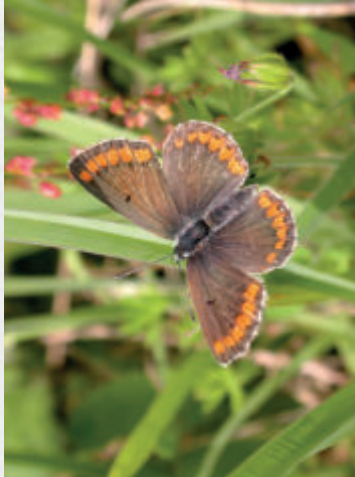
A ENTREtenir

FAUNE

Les prairies bocagères situées principalement dans le sud-ouest de la commune de Buyssecheure constituent des habitats d'intérêt pour plusieurs espèces, patrimoniales ou non, recensées sur la commune : Busard Saint-Martin, Chouette chevêche, Bruant jaune, Tarier pâle, Vanneau huppé, Fauvette babillarde, Collier de corail, Azuré de la Bugrane, etc. Les mares constituent des sites de reproduction indispensables aux amphibiens (Tritons, Grenouilles, etc.) et à de nombreux insectes (Libellules) et de nourrissage pour de nombreux oiseaux (Martin-pêcheur d'Europe). Les zones urbanisées hébergent également l'Hirondelle rustique qui y trouve ses sites de nidification.

► 53 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE BUYSSECHEURE ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Buyssecheure	31	0	5	10	5	0	2
Espèces Patrimoniales	16	0	2	0	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



« VINCENT GAVERIAUX - GON - Collier de corail »



« MICHEL WANWAREGHEM - GON - Fauvette babillarde »

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Les connaissances sur la faune sont à conforter sur la commune et concernent principalement les oiseaux, les papillons de jour et les libellules. Des inventaires ciblant les invertébrés aquatiques et les amphibiens dans les nombreuses mares seraient bienvenus. Il serait judicieux d'étudier les peuplements d'insectes des prairies, notamment des insectes pollinisateurs : syrphes, bourdons, abeilles sauvages, papillons diurnes et nocturnes.

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

A ENTREtenir

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieu (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://jeaparticipecbnbl.org/>) ;
- **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.fr>).

Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

PRÉSENTATION ESPÈCES PATRIMONIALES ET LEURS MILIEUX DE VIE

	Milieux humides aquatiques	Milieux humides	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbanisées, industrielles et en travaux	Réseaux de transports et dépendances
FLORE									
Potentille d'Angleterre			X						X
Canche caryophyllée			X						
FAUNE									
Héron cendré	X	X							
Chouette chevêche			X				X		
Bruant jaune				X	X		X		
Milan royal			X	X		X			



CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

Il n'y a à ce jour aucune action recensée sur la commune.



© MTOUSSAINT (CCFD) - Zone aménageable pour la biodiversité



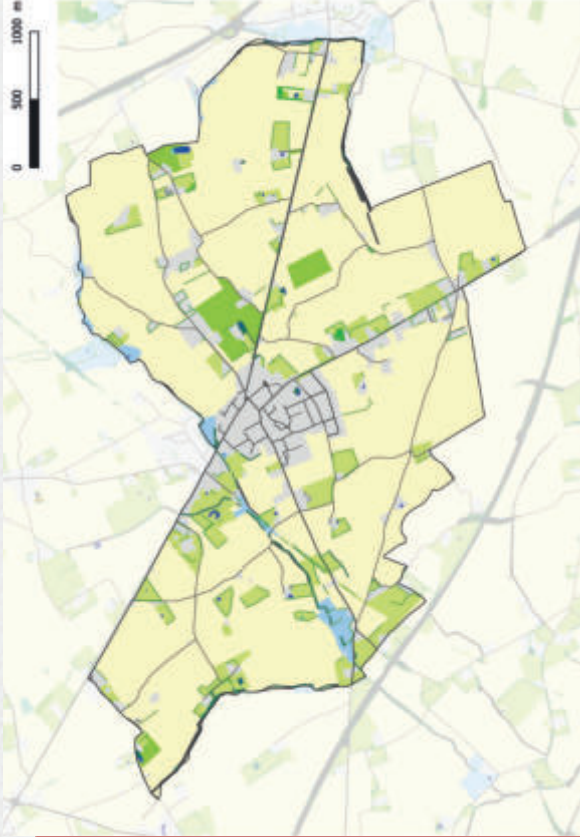
CAËSTRE

PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

Le ruisseau du Galge traverse le village, des zones humides se situent à proximité. La trame verte à restaurer est également identifiée dans ce secteur. Cette commune rurale compte une quarantaine de mares.



La densité de haies est de 1 936 mètres par kilomètre carré, ce qui est un peu plus que la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²). Les prairies et petits bosquets sont diffus sur le territoire.



Carte ARCH - Caëstre

Communes de la CCFI

Territoires artificialisés

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Végétations de ceinture des bords des eaux
- Lisières humides à grandes herbes
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

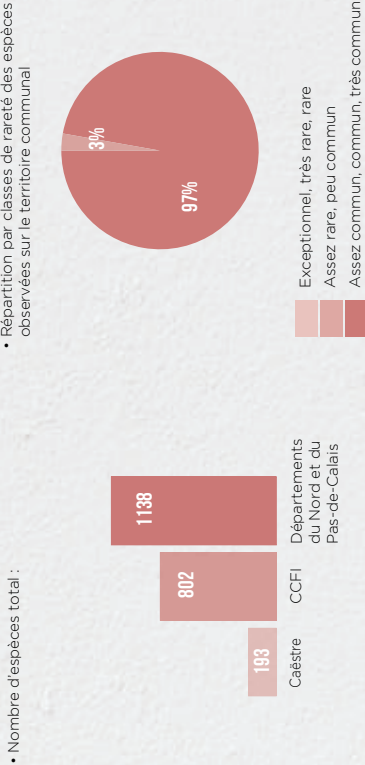
Fourrés et forêts

- Boisements humides
- Forêts de feuillus

FLORE

Les surfaces cultivées sont largement dominantes sur le territoire de la commune de Caëstre. Quelques prairies sont cependant observées à l'ouest de la commune, à proximité du Ruisseau du Galge. La Canche caryophyllée a été observée dans ce secteur, en bordure de champs. Cette espèce est assez rare à dans le Nord et le Pas-de-Calais, elle se développe généralement sur des pelouses de sol sec et acide. Une espèce patrimoniale a également été recensée à proximité du bourg, en bord de route : la Potentille d'Angleterre, espèce rare à l'échelle de l'ancienne région, généralement présente en prairies pâturées ou sur des talus.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES



► ESPÈCES PATRIMONIALES



« DUMERIER (CBNBL) Potentille d'Angleterre



« CLONDEL (CBNBL) Canche caryophyllée



« BTOUSSAINT (CBNBL) Grande Marguerite

► ESPÈCE COMMUNE

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Malgré un nombre limité d'espèces observées sur le territoire communal, les secteurs inventoriés recouvrent une grande partie des habitats présents sur la commune de Caëstre. Cependant, seule une bonne moitié des espèces communes observées sur la CCFI ont été recensées sur le territoire communal. De plus, les observations sont anciennes puisqu'elles datent de 2003. Le niveau de connaissance de la flore peut être conforté.

À RÉALISER

À AMÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

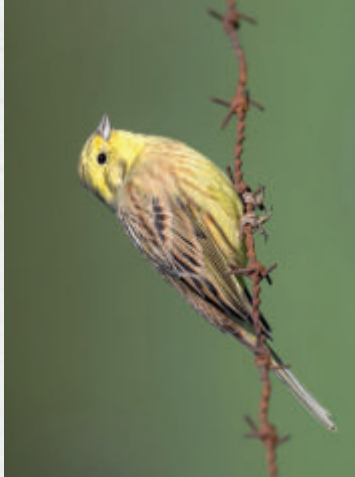
À ENTRETEINIR

FAUNE

Peu d'espèces patrimoniales sont connues sur la commune de Caëstre du fait du manque de connaissance de la faune. La Chouette chevêche et le Bruant jaune sont des espèces d'oiseaux liées aux prairies bocagères. La mention de Milan royal concernait très certainement un individu hivernant ou de passage. Les mares constituent l'habitat de l'Épinochette et les sites de reproduction des Crapauds communs. Le Héron cendré se nourrit au niveau des mares, mais également dans les prairies.

► 8 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE CAËSTRE ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Caëstre	6	0	1	0	0	0	1
Espèces Patrimoniales	4	0	0	0	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



« MICHAËL LESEINE - GON - Bruant jaune



« VINCENT GAVERIAUX - GON - Épinochette

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Avec seulement huit espèces animales recensées sur la commune de Caëstre, le niveau de connaissance de la faune est très faible. Parmi les habitats les plus intéressants à prospecter on peut citer le Ruisseau du Galge, les prairies mésophiles et les mares. Les connaissances doivent être améliorées sur tous les groupes. Lors des inventaires, on pourra privilégier les groupes d'espèces bioindicatrices (libellules, criquets/sauterelles, syrphes, amphibiens, papillons de jour), protégées (amphibiens, de nombreux oiseaux, etc.) ou rendant des services écosystémiques importants (pollinisateurs sauvages).

À RÉALISER

À AMÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

À ENTRETEINIR

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baileul (CBNBL) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBL (<http://leparticipe.cbnbl.org/>) ;
 - **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu>) .
- Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

LES ESPÈCES PATRIMONIALES ET LEURS MILIEUX DE VIE

CASSEL

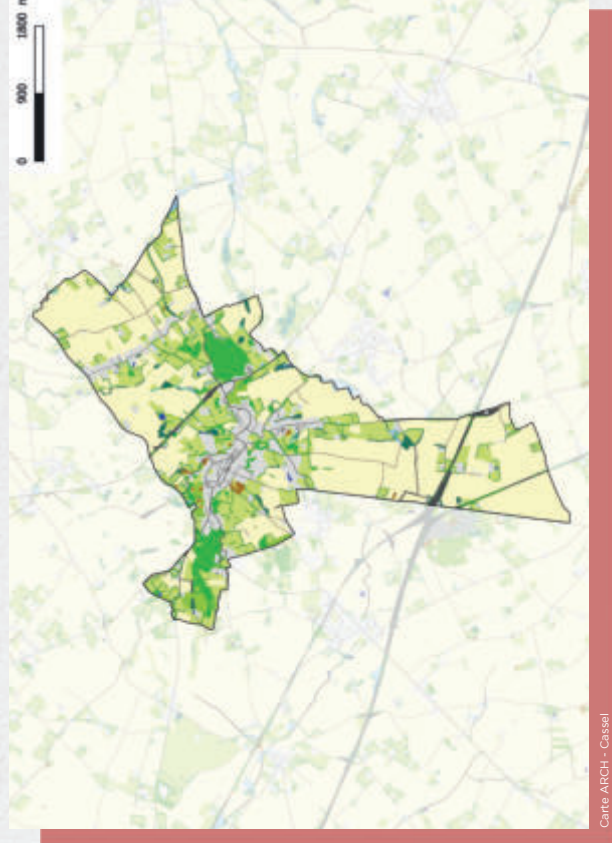
PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

Site inscrit de par son caractère pittoresque la commune de Cassel fait pleinement partie du site inscrit des Monts Cassel et des Récollets. Les boisements sont majoritaires sur le sommet du Mont Cassel, les paries quant à elles sont bien préservées sur les flancs. Le Mont des Récollets est lui complètement boisé.

La densité de haies est de 2 938 mètres par kilomètre carré, ce qui est bien plus que la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²). Une cinquantaine de mares sont réparties sur la commune.

La vue du mont offre une belle visibilité sur la campagne alentour et les territoires voisins, de nombreux chemins de randonnées permettent de découvrir ce riche patrimoine naturel. Des hauteurs du mont on peut apercevoir également les sept anciennes voies romaines bordées d'arbres majestueux.

À signaler également la présence de la ZNIEFF Mont des Récollets et Mont Cassel. La majorité de la commune est concernée par la restauration du bocage pour la trame verte, ce qui se traduit en Flandre Intérieure par la densification du bocage.



☐ Communes de la CCFI

Territoires artificialisés

Villes et sites industriels
Réseaux de transports et dépendances
Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

Fourrés
Boisements humides
Forêts de feuillus

Fourrés et forêts

Fourrés
Boisements humides
Forêts de feuillus

Carnet intercommunal de la biodiversité - CCFI

שפוחיות סומסום

04

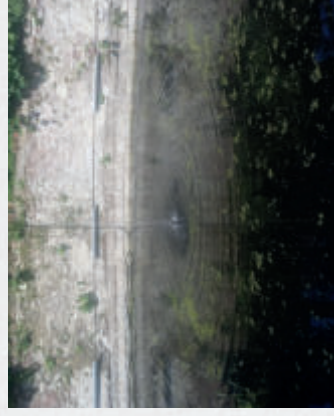
	Milieux aquatiques	Milieux humides	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Hales	Zones urbanisées, industrielles et en travaux	Réseaux de transports et dépendances
	X					X			
Renoncule à feuille de lierre									
Scirpe des bois		X				X			
Doradille noire								X	
Potentille d'Angleterre			X						X
Autour des palombes						X			
Alouette des champs		X	X	X					
Pic épeichette					X	X			
Bruant jaune				X	X		X		
Triton ponctué	X								

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

L'Égavoir, situé route de Dunkerque à Cassel a été nettoyé et soulagé de 200m³ de vase. Outre l'aspect pittoresque et historique, ce lieu identifié est devenu un point incontournable pour les randonneurs.

Plusieurs variétés de plantes aquatiques ont été plantées : iris, rumex, sagittaria, hottania, dichroména, scirpus, saurus, thalia et nénuphar, afin de redonner vie et attrance à ce lieu.

Des tétards ont pris possession des lieux depuis plusieurs mois.



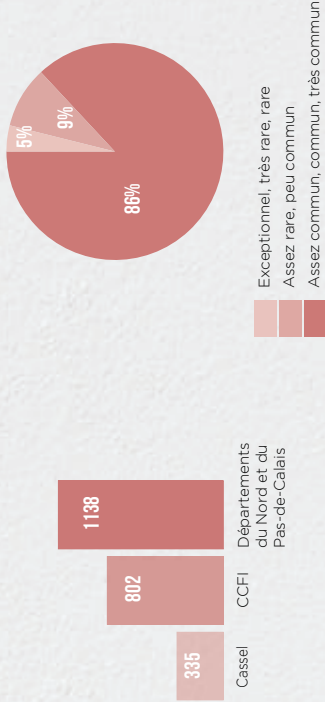
Carnet intercommunal de la biodiversité - CCFI

FLORE

Les enjeux patrimoniaux présents sur la commune se situent principalement de part et d'autre du bourg, au niveau du mont Cassel et du mont des Récollets. Ces deux reliefs présentent une mosaïque d'habitats naturels et semi-naturels. Parmi ces milieux, les 50 hectares de boisements abritent plusieurs espèces patrimoniales, et notamment la Daphné lauréole et le Scirpe des bois. Le Fragon, très rare et vulnérable à l'échelle du Nord et du Pas-de-Calais, a également été observé au sud du bourg mais ce petit arbuste a manifestement été introduit. La Doradille noire, petite fougère poussant sur les vieux murs, rare dans l'ancienne région mais exceptionnelle dans les Flandres, est également présente en périphérie de la zone urbaine.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

- Nombre d'espèces total :
- Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



► ESPÈCES PATRIMONIALES



© J. BARATAUD CC BY-SA, via Tela botanica)
Daphné lauréole



© B. TOUSSAINT (CBNBL)
Scirpe des bois



© C. BLONDEL (CBENBL)
Doradille noire

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Plus de 300 espèces ont été recensées sur la commune de Cassel et plus des trois-quarts des espèces communes connues sur la CCFI ont été observées sur le territoire communal. La majeure partie des espèces potentiellement présentes sur la commune ont donc été observées. Par ailleurs, des inventaires réguliers sont réalisés sur le périmètre de la ZNIEFF du Mont des Récollets et du Mont Cassel ; les observations sont assez récentes.

- À RÉALISER
- À AMÉLIORER
- À CONSOLIDER
- À AFFINER
- À ENTREtenir

FAUNE

La grande richesse en espèces patrimoniales de Cassel s'explique par la diversité des habitats présents et leur distribution en mosaïque. En effet, les espèces animales n'utilisent pas toujours les mêmes habitats pour se nourrir et se reproduire. Les zones boisées constituent des habitats favorables à plusieurs espèces d'affinité forestière comme le Pic épeichette ou le Bouvreuil pivoine. Le bocage et les prairies qui y sont associées constituent des habitats importants pour la Thécla du Bouleau et de nombreux oiseaux comme la Chouette chevêche, le Bruant jaune, le Bruant des roseaux et le Moineau friquet. On peut également trouver le Triton crêté qui a besoin de mares pour se reproduire.

► 239 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE CASSEL ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Cassel	65	6	5	18	7	6	132
Espèces Patrimoniales	27	2	3	2	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



© GILBERT KARL - GON - Thécla du bouleau



© T. VOEKER - WIKIPEDIA - Pic épeiche

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Le niveau de connaissance de la faune à Cassel fait partie des plus élevés de la CCFI avec 239 espèces observées. Les groupes les mieux prospectés sont les oiseaux, les amphibiens et reptiles, les papillons de jour et les libellules. On dispose également de connaissances incomplètes sur d'autres groupes, en particulier les mammifères, les criquets et sauterelles, les syrphes (mouches pollinisatrices) et divers insectes. Les connaissances pourraient être améliorées en ciblant les groupes insuffisamment prospectés et les groupes trop souvent délaissés tels que les abeilles sauvages, les papillons de nuit, les mollusques, etc.

- À RÉALISER
- À AMÉLIORER
- À CONSOLIDER
- À AFFINER
- À ENTREtenir

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieux (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://jeparticipe.cbnbl.org/>) ;
 - **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.fr>).
- Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

LES ESPÈCES PATRIMONIALES ET LEURS MILIEUX DE VIE

MILIEUX						
Milieux aquatiques	Milieux humides	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies
FLORE						
Renoncule peltée	X					
Callitriche tronquée	X					
Silaüs des prés	X					X
Callitriche à crochets	X					
FAUNE						
Alouette des champs	X	X	X			
Pipit des arbres		X				X
Chardonnet élégant				X	X	X
Criquet marginé	X					
Busard Saint-Martin	X	X	X			

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

En 2017, Ebbalinghem a décidé d'être une commune pilote pour la mise en place d'un éco-pâturage sur terrain communal. Un terrain de 3 000 hectares qui n'est plus utilisé, proche de l'école et de la mairie, a été mis à disposition d'un éleveur de moutons de Staple. La charge de moutons a progressivement été réduite au cours de la saison de façon à assurer un pâturage extensif, favorable à la biodiversité. Le village s'efforce également de maintenir les chemins et les haies en bon état.



©Mairie d'Ebbalinghem - Découverte des moutons par les enfants

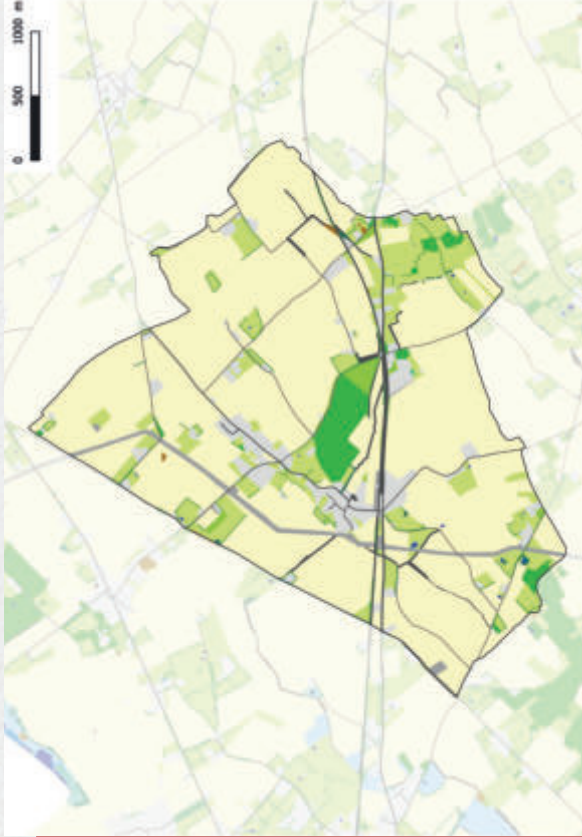


EBBLINGHEM

PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

La commune est traversée par la Longue Becque, une zone humide y est associée au sud du village. La trame verte à reconstituer par la densification du bocage, est identifiée sur ce secteur. Les prairies sont peu nombreuses et sont majoritairement situées le long de la Becque. Un boisement principal d'environ 24 hectares, privé et quelques autres petits bosquets offrent une diversité de milieux.

Une vingtaine de mares se situent sur le territoire. La densité de haies est de 1 278 mètres par kilomètre carré, moins que la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²). Située entre les ZNIEFF de la Forêt domaniale de Clairmarais, et le Bois de la franque, bois de la Cruysable et canton des huit rues, Ebbalinghem peut potentiellement accueillir une faune et une flore diversifiée.



Carte ARCh - Ebbalinghem

Communes de la CCfi

Territoires artificialisés

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Végétations de ceinture des bords des eaux
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

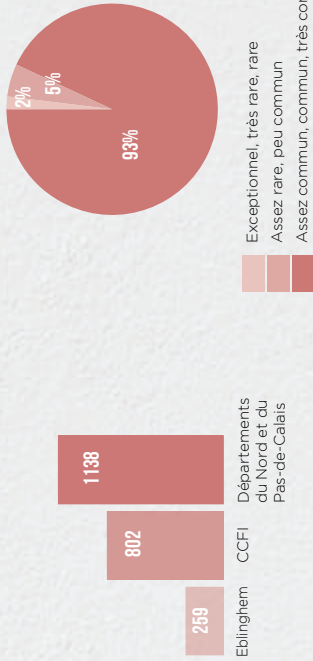
FLORE

Le territoire de la commune d'Eblinghem est majoritairement constitué de parcelles cultivées ; il est néanmoins ponctué de quelques prairies. Malgré les faibles surfaces de milieux aquatiques, cinq espèces patrimoniales inféodées à ces milieux ont été recensées, dont la Renoncule peltée et le Potamot de Berchtold. Les milieux humides, peu représentés sur la commune, abritent l'Oenanthe fistuleuse et le Silaüs des prés, deux ombellifères à fleurs blanches peu communes dans le Nord et le Pas-de-Calais, qui se développent en prairies humides.

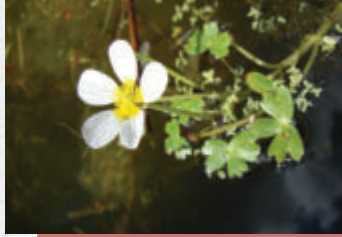
► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

- Nombre d'espèces total :

- Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



► ESPÈCES PATRIMONIALES



©B.TOUSSAINT (CBNBL)
Renoncule peltée



©B.TOUSSAINT (CBNBL)
Oenanthe fistuleuse



©T.CORNIER (CBNBL)
Silaüs des prés

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Plus des deux-tiers des espèces communes de la CCFI ont été observés à Eblinghem, la majorité des espèces potentiellement présentes sur la commune a donc été recensée. Par contre, les milieux prairiaux n'ont été que peu prospectés. Par ailleurs, la majorité des observations a été réalisée avant 2000. De nouveaux inventaires permettraient de mettre à jour la connaissance de la flore d'Eblinghem et éventuellement de relever des espèces supplémentaires.

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

A ENTREtenir

FAUNE

Bien que de surfaces limitées, les prairies mésophiles et humides constituent l'habitat préférentiel de plusieurs espèces patrimoniales à Eblinghem : Alouette des champs, Bruant jaune, Bruant des roseaux, Traquet motteux, Tarier pâtre et Vanneau huppé. Le Faucon pèlerin a été observé à plusieurs reprises sur la commune autour du silo mais il ne semble pas nicher. Quelques espèces colonisent également le village, comme l'Hirondelle rustique et l'Hirondelle de fenêtre qui y trouvent des sites de nidification. Malgré la présence de petites zones boisées (forêts caducifoliées ou forêts riveraines), peu d'espèces forestières, comme le pouillot fittis, ont été recensées sur la commune.

► 62 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE D'EBBLINGHEM ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Eblinghem	46	3	0	5	0	8	0
Espèces Patrimoniales	20	0	0	0	0	1	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



©MICHAEL LESEINE - GON - Pouillot fittis



©DOMINIQUE HUYGHE - GON - Faucon Pèlerin

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Le niveau de connaissance de la faune est à améliorer sur la commune d'Eblinghem. Les oiseaux, les papillons de jour et les criquets et sauterelles sont relativement bien connus mais les connaissances des autres groupes sont incomplètes ou inexistantes. La présence du bois d'Eblinghem et de quelques prairies pourraient constituer des habitats intéressants pour de nombreuses espèces animales. Il serait également intéressant d'inventorier les groupes encore peu connus à l'échelle régionale comme les pollinisateurs ou les papillons de nuit.

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

A ENTREtenir

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieu (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://je participe.cbnbi.org/>) ;
- **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirf.eu>).

Ces bases de données sont accessibles à chacun l'information naturaliste.

ECKE

PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

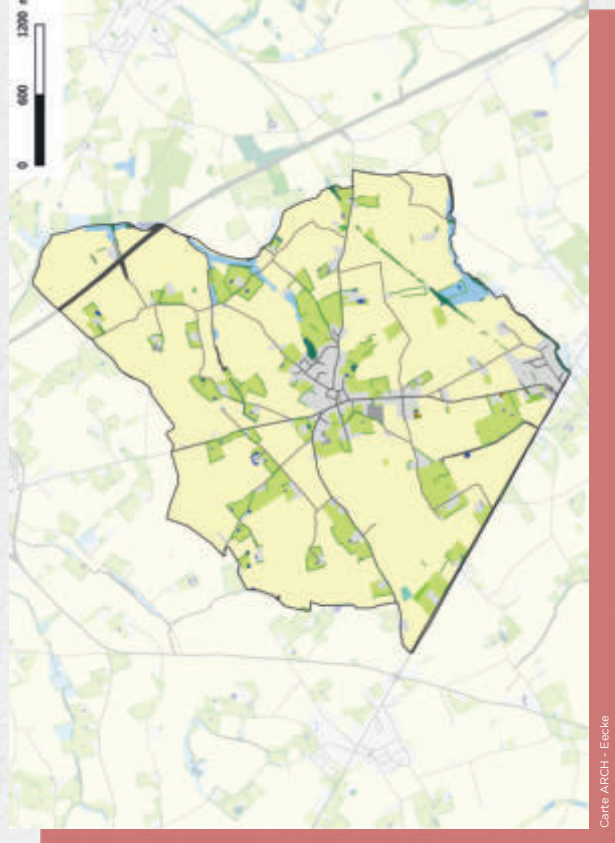
L'est du territoire d'Eecke est délimité par la Rommel Beque, le sud par le ruisseau du Galge. Ces secteurs sont concernés par la restauration de la trame verte. Cela se traduit en Flandre intérieure par la densification du bocage. C'est aussi là que se trouvent quelques zones humides. Une quarantaine de mares sont dispersées sur la commune.

La densité de haies est de 1 962 mètres par kilomètre carré, un peu plus que la moyenne de

la Flandre Intérieure (1 871m/km²). Les prairies sont essentiellement situées autour du centre bourg. Seul deux petits bosquets dont une peupleraie subsistent.

Située à proximité du bois de Beauvoorde et le Mont des Cats, Eecke peut potentiellement accueillir une biodiversité intéressante.

Eecke signifiant Chêne en Flamand, de beaux spécimens sont encore à observer sur la commune.



☐ Communes de la CCFI

Territoires artificialisés

Villes et sites industriels
Réseaux de transports
Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

Cultures
Prairies et pâtures
Plantations et vergers
Haies

Fourrés et forêts

Fourrés
Boisements humides
Forêts de feuillus

Milieux humides et aquatiques

Prairies humides
Lisières humides à grandes herbes
Végétations aquatiques et amphibies
Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eau artificiels)

	Milieux aquatiques	Milieux humides	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbaines, industrielles et en travaux	Réseaux de transports et dépendances
Oenanthe aquatique		X							
Alouette des champs		X	X	X					
Chouette chevêche			X				X		
Linotte mélodieuse					X	X	X		
Chardonnet élégant					X	X	X		
Hirondelle de fenêtre								X	
Bruant jaune				X	X		X		
Hypolaïs icterine					X	X	X		
Tarier pâtre			X				X		

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

La commune, par le biais de l'association Nature Eecke Flandre, entretient et plante sur le circuit de randonnée du Klockuis. Des interventions de sensibilisation auprès des enfants de l'école sont également organisées.

Chaque année une opération de collecte des déchets est organisée sur le village

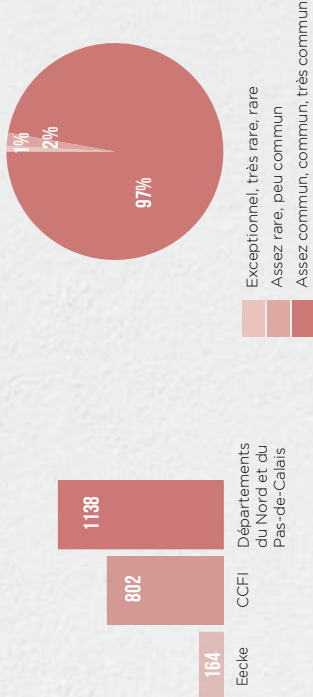


FLORE

La trame de cultures du territoire communal est ponctuée par de petites prairies associées à des plans d'eau et entourées de haies. Des milieux humides sont présents au niveau des limites sud de la commune, longeant la Ruisseau Becque et le Ruisseau du Galle. C'est dans des fossés ou des mares qu'est observée la seule espèce patrimoniale recensée sur la commune : l'Oenanthe aquatique, espèce amphibie, protégée dans le Nord et le Pas-de-Calais, qui croît sur des sols riches, à inondations prolongées.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

- Nombre d'espèces total :
- Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



► ESPÈCE PATRIMONIALE



© J.-C. HALUQUEL (CBNBL)
Oenanthe aquatique

► ESPÈCES COMMUNES



© B. TOUSSAINT (CBNBL)
Cardamine des prés



© B. TOUSSAINT (CBNBL)
Lysimache commune

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Peu d'inventaires ont été réalisés sur la commune. Il en résulte que moins de la moitié des espèces communes observées sur la CCFI a été recensée sur la commune considérée. Donc de nombreuses espèces supplémentaires, potentiellement présentes sur la commune, pourraient être observées. De plus, la quasi-totalité des prospections a été réalisée avant 2001. De nouvelles prospections permettraient de relever d'éventuelles espèces supplémentaires et de mettre à jour les dates d'observations.

A RÉALISER

À AMÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

À ENTRETEENIR

FAUNE

Les paysages d'Eecke sont constitués de vastes cultures ponctuées de prairies bocagères et de rares prairies humides. La majorité des espèces patrimoniales qui sont observées sont donc des espèces liées aux milieux ouverts (Varneau huppé, Alouette des champs, etc.) ou aux haies (Chouette chevêche, Bruant jaune, Hypolais icterine, etc.) Sont également mentionnées des espèces adaptées aux habitats urbanisés (parcs, jardins, habitations, etc.) comme la Fauvette des jardins, l'Hirondelle de fenêtre ou l'Hirondelle rustique.

A ces espèces patrimoniales s'ajoutent également des espèces ubiquistes beaucoup plus communes comme la Petite Tortue ou l'Aeshne bleue.

► 61 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE D'EECKE ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Eecke	49	3	1	4	2	0	2
Espèces Patrimoniales	18	1	0	0	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



© VINCENT GAVERIAUX - GON - Varneau huppé



© STEVE GARVIE - WIKIMEDIA - Fauvette des jardins

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Bien que des données naturalistes soient disponibles pour plusieurs groupes faunistiques, seuls les oiseaux bénéficient d'un niveau de connaissance satisfaisant. Globalement les connaissances de la faune sur la commune sont donc à améliorer. Il paraît donc important de consolider les connaissances des groupes déjà prospectés (amphibiens/reptiles, mammifères, papillons de jour) et de cibler des groupes menacés ou bio-indicateurs dans les écosystèmes tels que les insectes pollinisateurs sauvages, les papillons de nuit, les criquets/sauterelles, les mollusques ou les araignées.

A RÉALISER

À AMÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

À ENTRETEENIR

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieux (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://leparticipe.cbnbl.org/>) ;
 - **SIRF** pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu>).
- Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

	Milieux humides						Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbaines, industrielles et en travaux	Réseaux de transports et dépendances
	FLORE												
	Milieux aquatiques		X										
Orchis négligé		X											
Scirpe des bois		X								X			
Renoncule aquatique	X												
	FAUNE												
Alouette des champs		X		X	X		X						
Busard Saint-Martin		X		X	X		X						
Bruant jaune							X	X			X		
Faucon crécerelle					X								
Hirondelle rustique												X	
Perdrix grise							X				X		

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

La partie Ouest de la Commune de Flêtre appartient au site inscrit des Monts de Flandre, les boisements sont nombreux et les ondulations du relief font la beauté des paysages de Flêtre. Lors de la conception du lotissement « Les Prés de Flêtre » au sud-ouest de la commune, l'aménagement paysager fut l'objet d'une attention toute particulière en respectant le Vallon du Paradis, ses prairies, ses arbres notamment en augmentant le nombre de saules têtards et la mise en place d'arbres fruitiers dans la partie paysagère du Jardin de la Becque laissée volontairement en prairie fauchée. Pour la zone de loisirs, le même souci de respect de la nature : noues, arbres fruitiers. Dans le Centre-Bourg autour de l'Eglise, on peut remarquer les nombreuses plantations : tilleuls, charmillés, massifs d'arbustes, parkings végétalisés venant accompagner les hautes frondaisons du Parc du château.



©MITOUSSAINT (CCFI) - Alignement de saules têtard

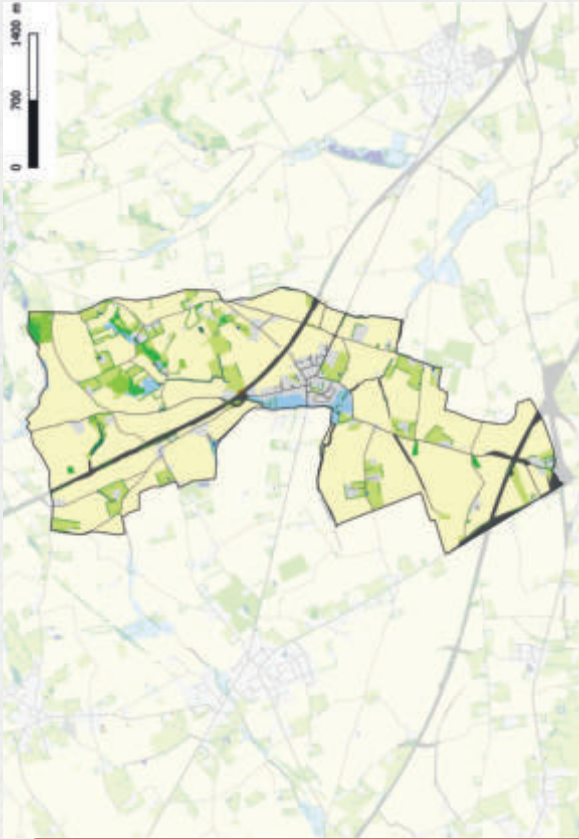


FLÊTRE

PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

située au pied du Mont des Cats, la commune de Flêtre est traversée par la Flêtre Becque. Quelques zones humides longent ce cours d'eau. Les prairies y sont encore assez nombreuses, particulièrement au nord de la commune. La majeure partie de Flêtre est comprise dans le secteur de renaturation pour la trame verte. Cela se traduit en Flandre Intérieure par la densification du bocage. La densité de haies est

actuellement de 1 848 mètres par kilomètre carré ce qui est proche de la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²). Quelques petits boisements essentiellement au nord de la commune permettent d'enrichir les habitats de la commune. Le nord de la commune est inclu dans la ZNIEFF du Mont des Cats, Mont de Boeschèpe et Mont Kokereel.



Carte ARCh - Flêtre

Communes de la CCFI

Territoires artificialisés

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Lisières humides à grandes herbes
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

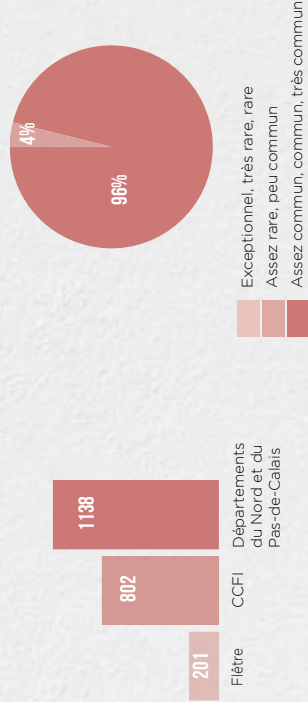
FLORE

Comme de nombreuses communes de la CCFI, le territoire communal de Flêtre est essentiellement constitué de champs cultivés. Ce paysage est néanmoins ponctué de parcelles de prairies, principalement observées dans la partie nord, à proximité du Mont des Cats. De petites parcelles boisées sont également présentes dans ce secteur, où se développent le Scirpe des bois et la Dactylorhize négligée, deux espèces inféodées aux milieux humides. Autre espèce patrimoniale observée sur la commune : la Renoncule aquatique, qui est une espèce peu commune dans le Nord et le Pas-de-Calais, observée dans des herbiers aquatiques, en eau riche et peu profonde.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

• Nombre d'espèces total :

• Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



► ESPÈCES PATRIMONIALES



«BOUTOUSSAINT (CENBL)»
Scirpe des bois



«BIMERCIER (CENBL)»
Renoncule aquatique



«C-BLOUDEL»
Orchis négligée

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Une grande partie des observations de la flore réalisée sur la commune de Flêtre est postérieure à 2010. De plus, la majorité des habitats a été prospectée sur la commune. Néanmoins, seul un peu plus de la moitié des espèces communes recensées à l'échelle de la CCFI a été observé sur le territoire communal. Un nouvel inventaire plus complet dans les prairies au nord de la commune permettrait d'améliorer la connaissance de la flore dans ce secteur.

À RÉALISER

À AMÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

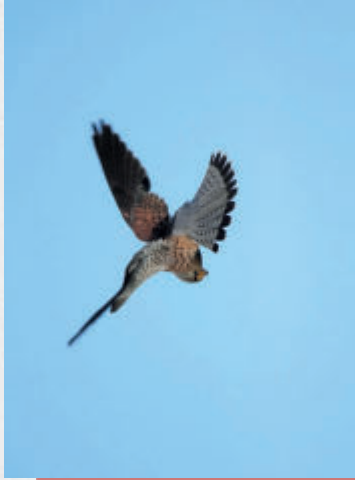
À ENTRETEINIR

FAUNE

Bien que la commune de Flêtre présente une mosaïque d'habitats intéressante constituée de prairies bocagères, de parcelles cultivées et de petits boisements, peu d'espèces patrimoniales ont été recensées sur la commune, peut-être par manque de prospections. On peut citer l'Alouette des champs, le Busard Saint-Martin, la Perdrix grise, le Faucon crécerelle ou encore le Vanneau huppé qui sont des espèces de milieux ouverts. L'Hirondelle rustique niche sur les constructions humaines dans le village. Enfin, malgré l'absence d'espèces patrimoniales forestières, on peut citer quelques espèces communes liées aux boisements ou au bocage comme l'Azuré des Nerpruns ou l'Écureuil roux.

► 41 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE FLÊTRE ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Flêtre	28	2	0	8	0	3	0
Espèces Patrimoniales	11	0	0	0	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



«PHILIPPE ANSCUTTE - GON - Faucon crécerelle



«VINCENT GAVERIAUX - GON - Azuré des Nerpruns

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Les connaissances sur la faune de la commune de Flêtre sont très incomplètes et ne concernent que trois groupes : les oiseaux, les papillons de jour et les criquets et sauterelles. Outre la consolidation des connaissances de ces espèces, il paraît important de prospecter d'autres groupes, tels que les amphibiens (dont la plupart des espèces sont protégées), les insectes pollinisateurs (la plupart sont en régression et jouent un rôle très important dans les écosystèmes), les libellules (bioindicateurs), etc. Les milieux à cibler en priorité sont les prairies humides et mésophiles, les mares et les quelques petits boisements et haies du nord de la commune.

À RÉALISER

À AMÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

À ENTRETEINIR

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieu (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://jeparticipe.cbnbi.org/>) ;
 - **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.org>).
- Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

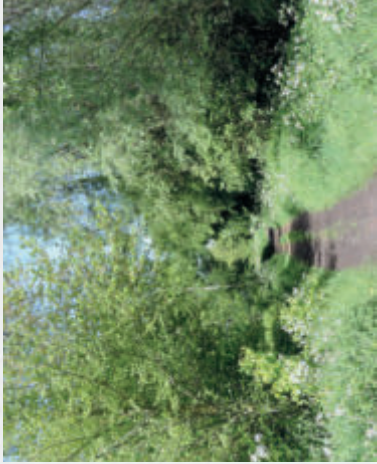
Milieux humides		Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Hales	Zones urbanisées, en travaux	Réseaux de transports et dépendances
FLORE								
Achillée sternutatoire	X							
Oenanthe aquatique	X							
Brome faux-seigle			X					
Chrysanthème des moissons			X					
FAUNE								
Pipit farlouse	X							
Chardonnet élégant				X	X	X		
Cigogne blanche		X	X					
Gobemouche noir		X		X	X			
Bergeronnette des ruisseaux	X							

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

Le village a conservé l'assise de l'ancienne voie ferrée, elle est désormais une voie verte intéressante pour la biodiversité et favorable à la promenade.

Plusieurs étangs, bassins de rétentions, réserves d'eaux existent pour réguler les eaux du ruissellement venant du mont des Cats.

Ces éléments incitent à la réflexion pour conserver faune et flore sans gêner l'agriculture ou le tourisme. Une vigilance particulière est à apporter au moment de la floraison des jacinthes, malheureusement à cette période ille piétinement et l'arrachage de ces fleurs dans les bois du Mont des Cats mettent en péril la pérennité de ce patrimoine naturel.



© MTOUSSAINT (CCFI)
Cheminement piéton sur l'ancienne voie ferrée



GODEWAERSVELDE

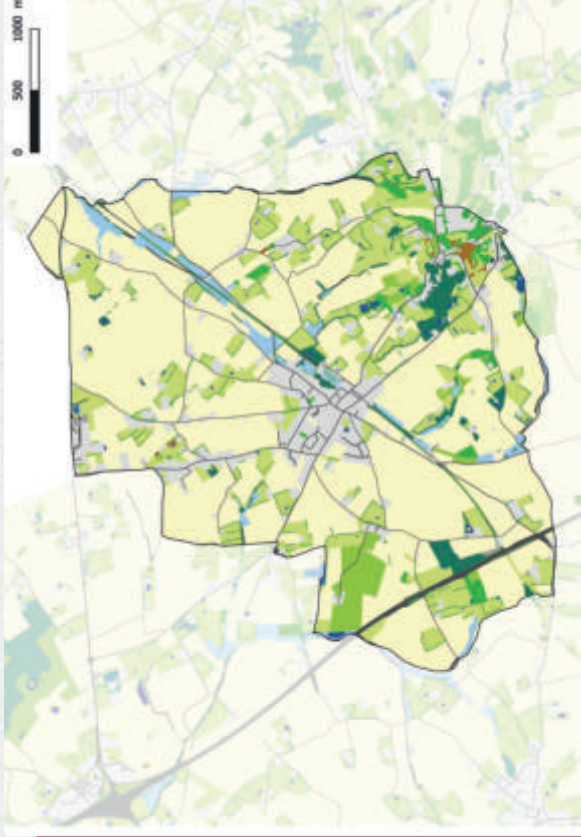
PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

Située au cœur des Monts de Flandre, Godewaersvelde est une commune riche en habitats diversifiés. La Vlieter Becque traverse le village: quelques-uns affluents dévalent le Mont des Cats. De nombreuses zones humides jouxtent ces cours d'eau et une soixantaine de mares sont réparties sur toute la commune.

Les prairies sont assez nombreuses, la densité de hales est de 2 677 mètres par kilomètre carré, ce qui est bien plus que de la moyenne de la Flandre intérieure (1 871m/km²).

Le village est presque entièrement inclus comme secteur pour la restauration de la trame verte, cela se traduit en Flandre Intérieure par la densification du bocage existant.

Le sud-est de la commune est concernée par la ZNIEFF du Mont des Cats. Mont de Boeschèpe et Mont Kokereel. Le département est propriétaire d'un Espace Naturel Sensible de 0,4 hectares.



Carte ARCH - Godewaersvelde

Communes de la CCFI

Territoires artificialisés

Villes et sites industriels
Réseaux de transports et dépendances
Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

Cultures
Prairies et pâtures
Plantations et vergers
Hales

Milieux humides et aquatiques

Prairies humides
Lisières humides à grandes herbes
Végétations aquatiques et amphibies
Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

Fourrés
Boisements humides
Forêts de feuillus

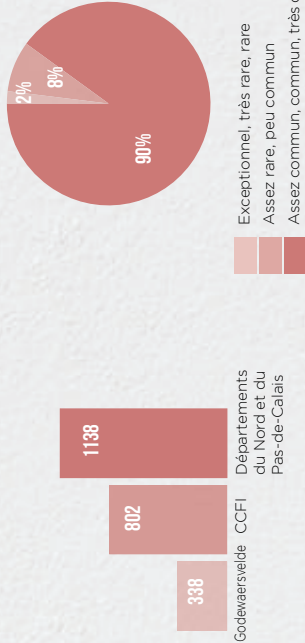
FLORE

Sans être un haut-lieu de la biodiversité, la commune de Godewaersvelde présente un nombre important d'espèces végétales, une partie du Mont des Cats se trouve sur le territoire communal. Plusieurs espèces patrimoniales ont été recensées sur la commune, dont le Sison aromatique, assez rare dans le Nord et le Pas-de-Calais, qui pousse notamment en lisière de haies sur sols riches en milieu plus ou moins ombragé. Les champs cultivés sablonneux peuvent également abriter des espèces patrimoniales, comme le Chrysanthème des moissons et la Spargoute des champs, toutes deux recensées sur le territoire de Godewaersvelde.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

• Nombre d'espèces total :

• Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



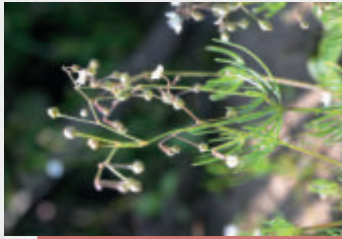
► ESPÈCES PATRIMONIALES



«B.TOUSSAINT (CBNBL) Sison aromatique



«B.TOUSSAINT (CBNBL) Chrysanthème des moissons



«B.TOUSSAINT (CBNBL) Spargoute des champs

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

La plupart des espèces communes recensées à l'échelle de la CCFI ont été observées sur la commune. Cela s'explique par le fait que des prospections ont été réalisées sur la plupart des types d'habitats présents sur le territoire communal. Par ailleurs, la plupart des observations sont récentes, entre autres grâce à la mise à jour régulière des données flore de la ZNIEFF du Mont des Cats, des Monts de Boeschepe et du Mont Kokereel. Le niveau de connaissance de la flore est donc très bon pour la commune.

- À RÉALISER
- À AMÉLIORER
- À CONSOLIDER
- À AFFINER
- À ENTRETEINIR

FAUNE

De par sa proximité avec le Mont des Cats, Godewaersvelde possède dans sa partie sud-est une mosaïque d'habitats comprenant prairies, haies et boisements et propice à une faune riche et diversifiée. On peut y trouver notamment des espèces à affinités forestières telles que le Pic épeiche, l'Ecreuil roux ou l'Orvet fragile, et des espèces liées aux prairies bocagères comme le Traquet motteux. Parmi les espèces patrimoniales, la Salamandre a été mentionnée en 2001 dans les zones boisées sur le flanc du Mont des Cats. D'autres comme le Pipit farlouse, le Gobe-mouche noir, la Mésange noire ou le Sizerin flammé sont citées dans des zones urbanisées, mais profitent probablement de la mosaïque d'habitats.

► 58 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE GODEWAERSVELDE ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Godewaersvelde	28	4	3	14	2	2	5
Espèces Patrimoniales	13	0	1	0	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



«VINCENT GAVERIAUX - GON - Orvet fragile



«JEAN MALECHA - GON - Pic épeiche

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Malgré sa situation sur une zone à forts enjeux en termes d'habitats, les connaissances de la faune sont à améliorer avec seulement 58 espèces observées. Chose inhabituelle, ce sont les papillons de jour qui sont les mieux connus. Les inventaires des autres espèces sont incomplets et mériteraient des prospections plus complètes en particulier dans les prairies humides le long de la Vleter Becque et dans le secteur du Mont des Cats. Les nombreuses mares ne sont également pas à négliger, notamment pour les amphibiens et les libellules. Une attention particulière devrait également être portée aux pollinisateurs sauvages qui sont en fort déclin et rendent des services écosystémiques importants.

- À RÉALISER
- À AMÉLIORER
- À CONSOLIDER
- À AFFINER
- À ENTRETEINIR

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieu (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITAL**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://jeparticipant.cbnbi.org/>) ;
 - **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.fr>).
- Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

	Milieux aquatiques	Milieux humides	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbaines, industrielles et travaux	Réseaux de transports et dépendances
FLORE									
Onopordon fausse-acanthe								X	X
Potentille d'Angleterre			X						X
FAUNE									
Alouette des champs		X	X	X					
Oie cendrée	X	X							
Pipit farlouse		X							
Hirondelle de fenêtre								X	
Bruant des roseaux		X							
Hypolaïs icterine					X	X	X		
Triton ponctué	X								

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

Au cœur du village d'Hardifort, sur un terrain de 2 600 mètres carré, entouré d'une haie bocagère constituée d'essences locales telles que l'aubépine le sureau ou le noisetier, est aménagé un verger de 25 pommiers de variétés anciennes résistantes aux maladies.

La commune a également créée 4 jardins potagers pour les habitants pour montrer aux enfants du village comment poussent les légumes.

Des bancs agrémentent aussi ce lieu bucolique, bienvenus pour le repos des marcheurs fréquentant les nombreux chemins de randonnée traversant la commune.

En octobre, est organisée une cueillette de pommes. La première récolte fut de 490 kilogrammes. Une partie pressée et embouteillée avec l'étiquette : « Jus de pommes du Klockhuis » est plus tard distribuée par le CCAS dans les colis de nos anciens pour Noël.

Cette cueillette, temps de convivialité et de rencontre, donne lieu à un verre de l'amitié autour de douceurs à base de pommes, l'occasion aussi d'échanger des recettes familiales de pâtisseries.



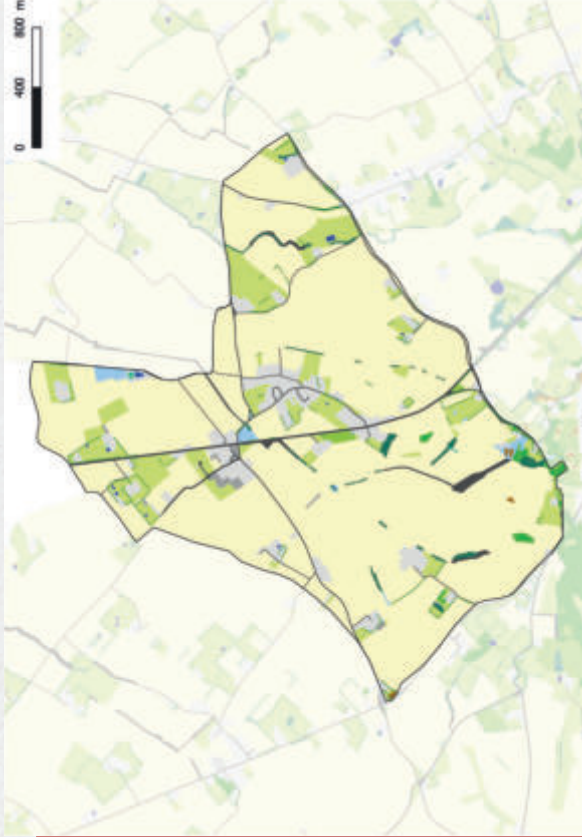
HARDIFORT

PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

La commune est traversée par la Sale Becque, les ripisylves (végétation de bords de cours d'eau) sont encore assez présentes. Quelques zones humides se trouvent à proximité. Environ 25 mares sont dispersées sur le village.

Les prairies sont peu nombreuses, la densité de haies est de 1 513 mètres par kilomètre carré, ce qui est moins que de la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²). Quelques petits

bosquets se trouvent au pied sur mont Cassel. Hardifort est à proximité directe avec la ZNIEFF du Mont Cassel et des Récollets. Le secteur le long de la Becque d'Oudezele est identifié comme étant un secteur à renaturer en faveur de la trame verte. Cela se traduit en Flandre Intérieure par la densification du bocage sur la commune.



Carte ARCh - Hardifort

Communes de la CCfi

Territoires artificialisés

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Végétations de ceinture des bords des eaux
- Lisières humides à grandes herbes
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

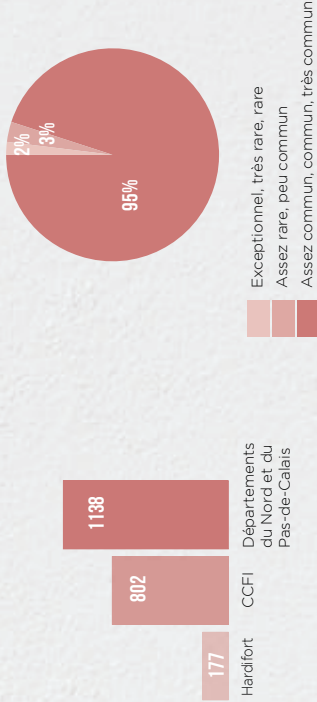
- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

FLORE

Le versant nord du Mont Cassel constitue le secteur le plus intéressant de cette commune majoritairement occupée par des champs cultivés. Deux espèces patrimoniales y ont été observées : l'Onopordon fausse-acanthe, espèce rare dans le Nord et le Pas-de-Calais qui se développe dans les friches et les abords de voies ferrées, et la Potentille d'Angleterre, espèce des bords de route et des prairies non humides, également rare dans le Nord et le Pas-de-Calais. Par ailleurs, quelques petites parcelles de prairies ponctuent ce paysage agricole et permettent d'accroître sensiblement la biodiversité sur le territoire d'Hardifort.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

- Nombre d'espèces total :
- Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



► ESPÈCES PATRIMONIALES



© J.-C. HAIGUEL (CBNBL)
Onopordon fausse-acanthe



© D. MERCIER (CBNBL)
Potentille d'Angleterre

► ESPÈCE COMMUNE



© B. TOUSSAINT (CBNBL)
Lychnis fleur-de-coucou

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Peu de secteurs ont été prospectés sur la commune hormis le Mont Cassel. De plus, seule la moitié des espèces communes recensées sur la CCFI a été observée sur le territoire de Hardifort. Un certain nombre d'espèces supplémentaires potentiellement présentes sur la commune pourrait donc être recensé. Par ailleurs, les observations réalisées sur la commune ont plus de quinze ans. Donc, le niveau de connaissance de la flore est à améliorer sur ce territoire.

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

A ENTRETIENIR

FAUNE

Les paysages de Hardifort, constitués majoritairement de cultures et de quelques prairies sont peu propices à une faune riche et diversifiée. On observe donc surtout des espèces communes liées aux prairies et aux bords des champs comme le Criquet mélodieux, ou adaptées aux zones urbanisées comme l'Hirondelle de fenêtre. La zone bocagère au nord de la commune constitue l'habitat le plus intéressant car il est favorable à plusieurs espèces d'oiseaux patrimoniales comme le Bruant jaune, la Tourterelle des bois et l'Hypolaïs icterine. Les rares prairies humides hébergent le Tadorne de Belon, le Pipit farlouse et le Bruant des roseaux. Les quelques mares constituent des sites de reproduction pour le Triton ponctué.

► 40 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE D'HARDIFORT ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Hardifort	32	2	2	0	0	4	0
Espèces Patrimoniales	11	0	2	0	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



© DOMINIQUE TESTAERT - GON - Criquet mélodieux



© DENIS MOUGEOT - GON - Tadorne de Belon

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Avec seulement 40 espèces animales recensées à Hardifort, le niveau de connaissance de la faune est à améliorer. La plupart des observations concernent les oiseaux mais le niveau de connaissance de ces derniers reste très insuffisant. Il est donc important de prospecter l'ensemble des groupes de faune de la commune pour mieux identifier les enjeux de biodiversité, en particulier des groupes tels que les amphibiens, les papillons de jour, les libellules ou les pollinisateurs (bourdons, abeilles solitaires, syrphes, etc.).

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

A ENTRETIENIR

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baileul (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://leparticipe.cbnbl.org/>) ;
 - **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.fr>).
- Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

Milieux humides		Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbanisées, en travaux	Réseaux de transports et dépendances
FLORE								
Achillée sternutatoire	X							
Linaira couchée							X	X
Oenanthe aquatique	X							
Véronique précoce								X
Epiaire des champs			X					
FAUNE								
Martin-pêcheur d'Europe	X							
Martinet noir							X	
Chouette chevêche		X				X		
Crocodile des jardins		X	X			X	X	

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

La ville travaille sur deux grands axes qui sont : la préservation des ressources et les actions en faveur de la biodiversité.

En 2012, la commune d'Hazebrouck a signé, avec le partenariat de la Région et de l'Agence de l'eau une charte d'entretien des espaces verts visant à améliorer les pratiques de la ville. 13 sites ont été diagnostiqués de façon à apporter une gestion plus favorable à la biodiversité tel que l'instauration de fauche tardive, de semis de prairie fleurie, d'entretien des arbres têtards, le maintien d'ourlets herbacés, la création d'un verger de maraude...

Un inventaire faunistique et floristique ont été réalisés pour évaluer la richesse écologique du territoire et les moyens de la préserver.

Des chantiers participatifs sont organisés chaque année pour la plantation de haies et d'arbres (dont des fruitiers) dans le parc de la ville, les écoles ou encore les chemins de campagne comme en 2017 le long de la Borre Becque. La commune est épaulée par des partenaires tels que Les Planteurs Volontaires du Nord, le Pays Cœur de Flandre et la CCFI.

Les services de la commune communiquent régulièrement sur les actions menées. Pour ces actions, la ville est labellisée deux fleurs au label Villes et villages fleuris et deux libellules au concours natur'parif.



à Ville d'Hazebrouck
Plantation le long de la Borre Becque

STIMULONS

HAZEBROUCK

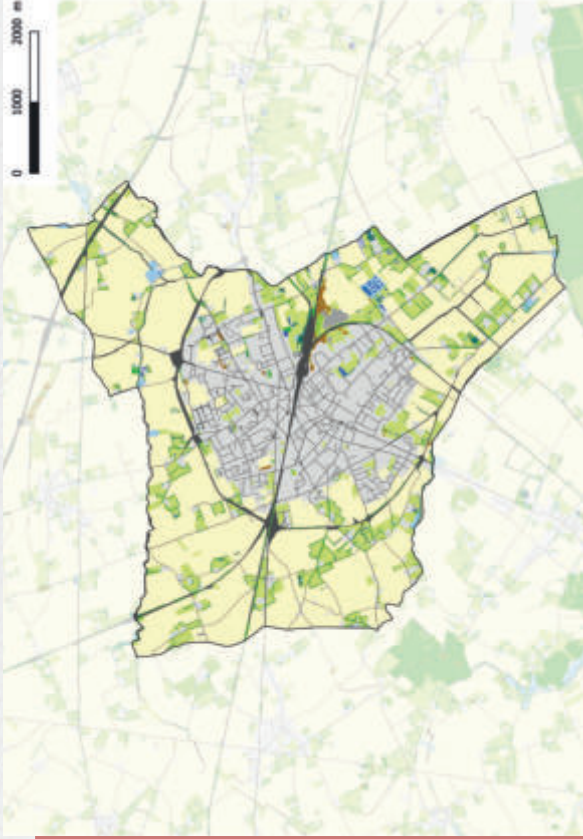
PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

La commune d'Hazebrouck est longue à l'est par la Borre Becque, plusieurs zones humides sont situées à proximité de ce cours d'eau. Près de 70 mares sont dispersées sur la partie rurale de la commune.

L'ouest d'Hazebrouck est bordé par la ZNIEFF du bois de la Franque, Bois de Cruysable et Canton des Huit rues, le sud par la ZNIEFF de la Forêt domaniale de Nieppe et ses lisières. Les franges de la commune ont un intérêt certain pour la reconquête de la trame verte sur le territoire.

Cela peut se traduire en Flandre intérieure par la densification du bocage existant.

La densité de haies est de 1 700 mètres par kilomètre carré, ce qui est moins que la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²) mais pas inintéressant au vu du caractère urbain de la commune. Quelques rares bosquets subsistent en approchant la forêt de Nieppe et à proximité de la voie de chemin de fer côté est de la commune.



Carte ARCh - Hazebrouck

Communes de la CCFI

Territoires artificialisés

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Végétations de ceinture des bords des eaux
- Lisières humides à grandes herbes
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

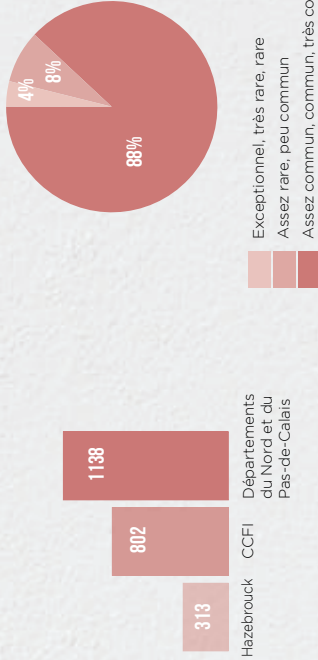
- Fourrés
- Boissements humides
- Forêts de feuillus

FLORE

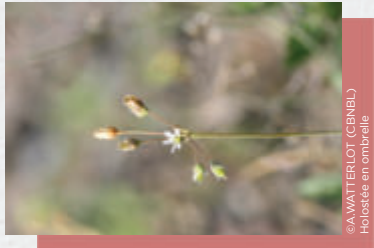
Six espèces patrimoniales sur les douze présentes sur la commune, sont inféodées aux voies de communications (routes et voies ferrées) et plus généralement aux milieux urbanisés. On peut citer deux espèces observées aux abords des voies ferrées : l'Holostée en ombelle, rare dans le Nord et le Pas-de-Calais, et la Véronique précocé, exceptionnelle à cette même échelle. L'Épiaire des champs est, comme son nom l'indique, présente en bordure de champs cultivés. Le paysage communal dominé par les cultures est ponctué par des prairies entourées de haies, où a été observé le Sison aromatique qui se développe notamment en lisière de haies sur sols riches en milieu plus ou moins ombragés.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

• Nombre d'espèces total : Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



► ESPÈCES PATRIMONIALES



©A. WATERLOT (CBNBL)
Holostée en ombelle



©D. MERCIER (CBNBL)
Véronique précocé



©B. BÉDOLLET (CBNBL)
Sison aromatique

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

La plupart des espèces communes présentes sur le territoire de la CCFI ont été recensées sur Hazebrouck. De plus, la grande majorité des types d'habitats présents sur la commune a été prospectée. En revanche, la quasi-totalité des observations a plus de 15 ans. De nouveaux inventaires permettraient de mettre à jour la liste d'espèces présentes sur la commune.

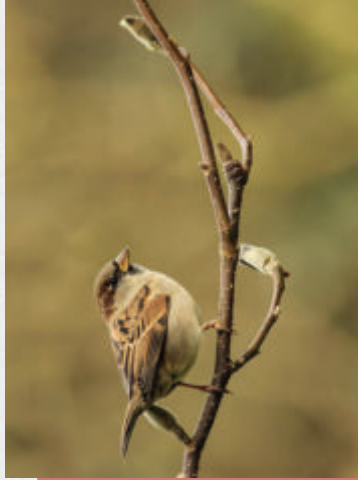


FAUNE

Les paysages de cultures ponctués de prairies bocagères abritent un cortège d'espèces patrimoniales d'oiseaux assez important : Chouette chevêche, Alouette des champs, Chardonneret élégant, Hypolaïs icterine, Tourterelle des bois, etc, mais aussi de nombreux insectes comme le Bourdon des champs et le Machaon. Les zones urbanisées et les réseaux de transport (notamment les délaissés ferroviaires) ne sont pas à négliger car ils abritent l'Oedipode aigue-marine, le Moineau domestique, le Martinet noir, l'Hirondelle de fenêtre ou encore le Léopard des neiges. Enfin les quelques zones humides hébergent le Bruant des roseaux et le Vanneau huppé.

► 140 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE D'HAZEBROUCK ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Hazebrouck	70	10	6	20	8	10	16
Espèces Patrimoniales	30	3	3	0	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



©ERIC PENET - GON - Moineau domestique



©VINCENT GAVERIAUX - GON - Oedipode aigue-marine

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Le niveau de connaissance de la faune de la commune d'Hazebrouck est afficher. Cependant, si les connaissances sont satisfaisantes pour les oiseaux et les papillons de jour, elles sont incomplètes ou même inexistantes pour les autres groupes. Hazebrouck étant une commune très urbanisée, une importance particulière doit être portée à la biodiversité des villes. Le milieu urbain peut en effet être le refuge de nombreuses espèces animales, dont des pollinisateurs sauvages, des oiseaux et même des mammifères.



► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieu (CBNBL) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBL (<http://je participe.cbnbl.org/>) ;
 - **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.fr>).
- Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

LES ESPÈCES PATRIMONIALES ET LEURS MILIEUX DE VIE

Milieux humides		Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbanisées, réseaux de transports et dépendances
FLORE							
Oenanthe aquatique	X						
FAUNE							
Oie cendrée	X	X					
Cigogne blanche	X	X	X				
Bruant des roseaux	X						
Moineau friquet		X	X	X		X	
Chouette effraie		X	X			X	X



CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

La commune d'Hondeghem a décidé en 2017 de créer des vergers communaux. Outre l'objectif environnemental, ces plantations ont aussi pour but de sensibiliser les citoyens avec la mise en place d'un collectif qui pourra se retrouver pour des échanges et formations sur la plantation, la taille, la greffe ... tout en associant l'école.

Au stade, une première plantation de variétés anciennes a été réalisée en mars 2017. Cet endroit a été choisi d'une part pour son accessibilité tout public (laison douce) et d'autre part pour sa proximité avec un apiculteur (favorise la pollinisation). La commune souhaite que d'autres vergers soient implantés dans chaque projet d'urbanisation.

Une autre action environnementale est déjà mise en place à Hondeghem, avec la création d'une noue végétalisée lors de la création du lotissement des Agapanthes. D'autres projets sont encore à l'étude comme l'éco-pâturage par exemple.



©Mairie d'Hondeghem - Plantation de fruitiers



HONDEGHEM

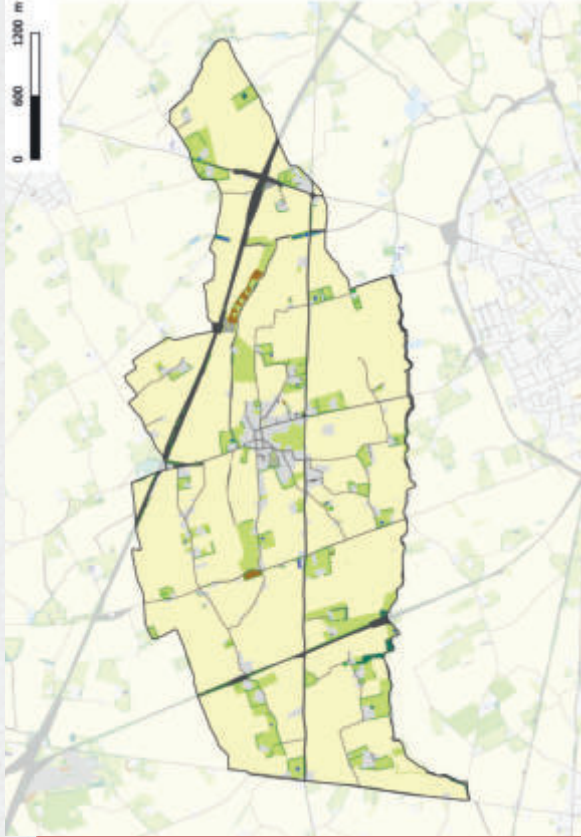
PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

La commune d'Hondeghem est traversée au centre par la Becque de la Bréard et à sa limite communale sud par la Borre Becque. Le secteur proche de cette Becque est identifié comme corridor écologique à renaturer par la densification du bocage.

Près de 45 mares sont dispersées sur le village. Les prairies sont elles aussi éparpillées sur le territoire. La densité de haies est de 1673 mètres

par kilomètre carré, ce qui est moins que la moyenne de la Flandre Intérieure (1871m/km²). Quelques petits bosquets subsistent mais ils sont très peu nombreux.

Située entre la ZNIEFF du Mont Cassel et Mont des Récollets et du Bois de la franque, bois de la cruyssable et canton des huit rues, Hondeghem peut potentiellement être un passage intéressant pour la faune locale.



Carte ARCH - Hondeghem

Communes de la CCfi

Territoires artificialisés

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Végétations de ceinture des bords des eaux
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

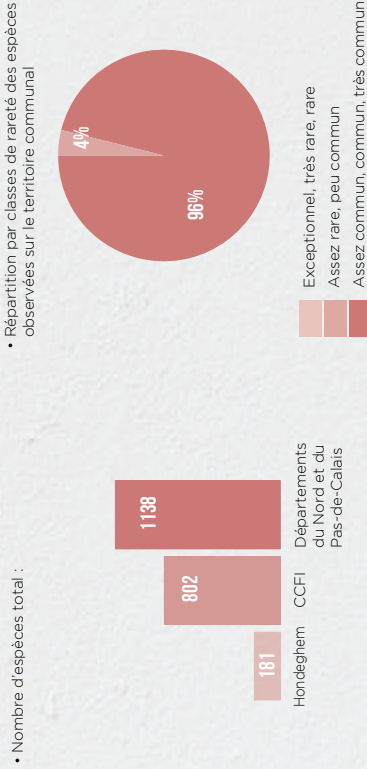
Fourrés et forêts

- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

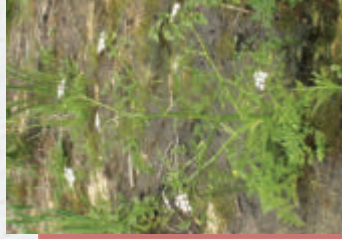
FLORE

Le territoire communal d'Hondeghem est largement dominé par des cultures, interrompues par quelques prairies associées à des mares. Certains milieux humides peuvent être présents le long de la Becque de la Brérarde et la Borre Becque. Une espèce patrimoniale inféodée à ces milieux a été remarquée : l'Oenanthe aquatique, espèce amphibie, protégée dans le Nord et le Pas-de-Calais, qui se développe sur des sols riches, à inondations prolongées.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES



► ESPÈCE PATRIMONIALE



© F. BEDOUEZ (CBNBL)
Oenanthe aquatique

► ESPÈCES COMMUNES



© B. TOUSSAINT (CBNBL)
Epilobe hérissé



© B. TOUSSAINT (CBNBL)
Achillée millefeuille

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Le nombre total d'espèces est assez faible et seule la moitié des espèces communes recensées sur la CCFI a été observée sur Hondeghem. Un certain nombre d'espèces supplémentaires potentiellement présentes sur la commune pourrait donc être recensé. Néanmoins, des prospections récentes ont permis de mettre à jour la liste d'espèces présentes à Hondeghem.

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

A ENTRETEINIR

FAUNE

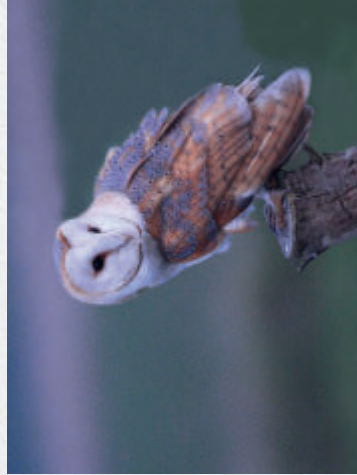
Comme pour beaucoup de communes de la CCFI, les paysages de Hondeghem sont dominés par des cultures ponctuées de prairies bocagères. La plupart des espèces présentes sont donc des espèces de milieux ouverts : Chouette effraie, Moineau friquet, Oie cendrée, Cigogne blanche, Lièvre d'Europe. Plusieurs espèces patrimoniales ont été observées au niveau de la Butte qui constitue donc un secteur particulier : Tristhan, Moineau friquet et Bruant des roseaux. Les mares de la commune servent aussi de site de reproduction au Crapaud commun.

► 10 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE D'HONDEGHEM ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Hondeghem	7	1	1	1	0	0	0
Espèces Patrimoniales	5	0	0	0	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



© VINCENT GAVERIAUX - GON - Tristan



© DOMINIQUE HUYGHE - GON - Chouette effraie

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

L'état des connaissances de la faune sur la commune de Hondeghem est à réaliser. En effet, seules dix espèces animales (principalement des oiseaux) y ont été recensées. Des inventaires complets sont donc nécessaires pour l'ensemble des groupes de faune. Une priorité peut être accordée aux groupes bio-indicateurs comme les libellules ou les criquets et sauterelles, mais aussi aux groupes rendant des services écosystémiques importants comme les pollinisateurs sauvages.

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

A ENTRETEINIR

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieux (CBNBL) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

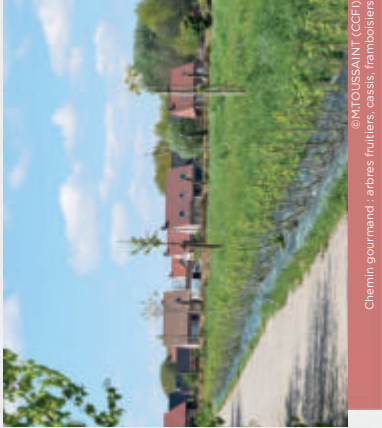
- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBL (<http://leparticipe.cbnbl.org/>) ;
- **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.org>).

Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

Milieux humides		Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbanisées, industrielles et en travaux	Réseaux de transports et dépendances
FLORE								
Renoncule à feuilles de lierre	X				X			
Callitriche tronquée	X							
Hottonie des marais	X							
Callitriche à crochets	X							
FAUNE								
Aeschne printanière	X	X						
Bruant jaune			X	X		X		
Hypolaïs icterine				X	X	X		
Petit Sylvain					X			
Barge à queue noire	X							

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

La municipalité a mis en place une zone environnementale et de loisirs de 3 hectares au centre de l'agglomération. On peut y découvrir un verger de maraude d'une quarantaine d'arbres fruitiers, deux mares (curées récemment), deux ruches et plus de 300 mètres de haie vive et 150 mètres d'arbustes avec des baies le long du chemin. La gestion des surfaces est adaptée à leur utilisation totale : fauche et récupération de foin, 63 ballots ont été produits en 2015 ! L'école sensibilise les enfants à l'environnement grâce au potager pédagogique, ils vont également participer au tressage de haies en saule. D'autres actions sont prévues telles que la pose de nichoirs, la taille des arbres fruitiers mais aussi l'installation à l'étude de toilette sèche autonome publique aux abords de la zone.



Chemin gourmand : arbres fruitiers, cassis, framboisiers



HOUTKERQUE

PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

La commune d'Houtkerque est longée par deux cours d'eau importants : l'Yser au nord et l'Ey becque à l'est. À leur confluence se trouve la zone humide « des quatre extrémités », occupée par une hutte de chasse dont la gestion permet une très grande biodiversité. Ces deux cours d'eau sont bordés de prairies humides reconnues comme étant de potentielles éléments de trame verte. Houtkerque compte approximativement 90 mares ce qui est important au vu de la surface de la commune. Les prairies sont dispersées dans le village.

La densité de haies est de 1 710 mètres par kilomètre carré, ce qui est moins que la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²). Quelques petits bosquets ponctuent le territoire mais c'est surtout le Bois de Saint-Acaire qui marque le paysage avec ses 37 hectares. Trois ZNIEFF couvrent en partie la commune, deux au nord, elles concernent les zones humides à proximité de l'Yser. La troisième concerne le Bois Saint Acaire pour son bois à caractère humide (neuf végétations déterminantes y ont été recensées).



Carte ARCH - Houtkerque

Communes de la CCFI

Territoires artificialisés

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Végétations de ceinture des bords des eaux
- Lisières humides à grandes herbes
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eau artificiels)

Fourrés et forêts

- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

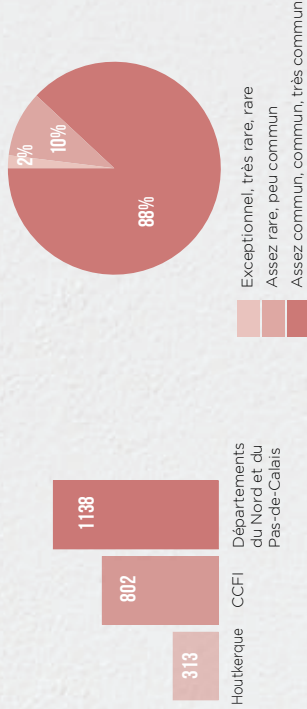
FLORE

La commune d'Houtkerque présente un nombre conséquent d'espèces végétales et, parmi celles-ci, seize espèces patrimoniales. Cela s'explique entre autres par la présence du Bois Saint-Acaire, classé en ZNIEFF, où ont été observées la Renoncule à feuilles de lierre, espèce très rare dans le Nord et le Pas-de-Calais qui croît au niveau des sources et des ornières forestières, et l'Hottonie des marais, observée dans des fossés et des mares. Plusieurs espèces patrimoniales sont également recensées au niveau des milieux humides associés à l'Yser et la Ey Becque situées en limite nord-est de la commune, dont le Callitriche tronqué et le Butome en ombelle, protégés dans le Nord et le Pas-de-Calais.

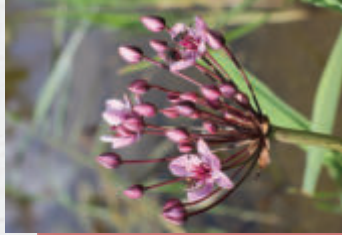
► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

- Nombre d'espèces total :

- Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



► ESPÈCES PATRIMONIALES



©EDELANGE (CBNBL)
Butome en ombelle



©DIERCIER (CBNBL)
Hottonie des marais



©JC HALICQUEL (CBNBL)
Renoncule à feuille de lierre

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Les trois-quarts des espèces communes recensées à l'échelle de la CCFI ont été observés sur la commune d'Houtkerque. De plus, l'ensemble des habitats présents sur la commune a été prospecté. La plupart des espèces potentiellement présentes sur le territoire d'Houtkerque a donc été recensée. Les données d'observations sont assez récentes et la présence de la ZNIEFF assure le renouvellement régulier d'une partie des données.

FAUNE

Le grand nombre d'espèces patrimoniales sur la commune d'Houtkerque s'explique par la diversité des habitats qui y sont présents. Les zones humides et les mares, localisées principalement sur la périphérie de la commune constituent des habitats très importants pour nombre d'oiseaux, dont le Phragmite des joncs, le Bruant des roseaux ou la Barge à queue noire ainsi que pour le Triton crêté et l'Aeschna printanière. Le bois Saint-Acaire abrite des espèces forestières comme le Petit Sylvain, le Bouvreuil pivoine et la Mésange huppée. Enfin, les cultures et les prairies bocagères sont les hôtes d'espèces de milieux ouverts comme la Chouette effraie, l'Hesperie de la houque et le Moineau friquet.

► 145 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE D'HOUTKERQUE ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Houtkerque	75	6	4	22	11	6	21
Espèces Patrimoniales	36	1	2	5	1	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



©CEDRIC BEAUDOIN - GON - Bruant des roseaux



©VINCENT GAVERIAUX - GON - Petit Sylvain

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Houtkerque fait partie des communes ayant les meilleurs niveaux de connaissance sur la faune au sein de la CCFI, avec 145 espèces observées. Les groupes les mieux inventoriés sont les papillons de jour, les libellules et dans une moindre mesure les oiseaux et les amphibiens et reptiles. Les connaissances des autres groupes sont au mieux incomplètes. Des inventaires sont nécessaires afin de mieux identifier les enjeux faune, notamment pour certains groupes encore peu étudiés dans la CCFI comme les pollinisateurs sauvages. Une attention particulière peut être portée aux prairies humides situées sur le pourtour de la commune, aux nombreuses mares, ainsi qu'au Bois Saint-Acaire.

- À RÉALISER
- À AMÉLIORER
- À CONSOLIDER
- À AFFINER
- À ENTRETIENIR

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baileul (CBNBL) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBL (<http://je participe.cbnbl.org/>) ;
- **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.org>).

Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

LES ESPÈCES PATRIMONIALES ET LEURS MILIEUX DE VIE

	Milieux aquatiques	Milieux humides	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbaines, industrielles et en travaux	Réseaux de transports et dépendances
FLORE									
Hottonie des marais	X								
Butome en ombrelle		X							
Oenanthe aquatique		X							
Orge faux-seigle		X	X						
FAUNE									
Alouette des champs		X	X	X					
Chouette chevêche			X				X		
Linotte mélodieuse					X	X	X		
Busard des roseaux		X							
Conocéphale des roseaux		X							

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

Il n'y a à ce jour aucune action recensée sur la commune.



©MTOUSSAINT (CCFI)
Alignement d'arbres et haie



LE DOULIEU

PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

La commune de Le Doulieu faisant partie de l'entité paysagère de la plaine de la Lys, est parcourue par de très nombreux fossés et cours d'eau. Une trentaine de mares sont répartis sur le territoire

Le Doulieu possède peu de prairies et très peu de bosquets. La densité de haies est de 1 889 mètres par kilomètre carré, ce qui est proche de la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²).

Situé entre la ZNIEFF de La forêt domaniale de Nieppe et ses lisières et la ZNIEFF Bocage alluvial de la Grande Becque à Steenbecque et Près humides de Saily-sur-la-Lys, Le Doulieu est un potentiel passage pour la faune. Le long de la Méteren Becque est identifié comme secteur bocager à rénaturer. Cela peut se traduire en Flandre Intérieure par la densification du bocage existant.



Carte ARCh - Le Doulieu

Communes de la CCFI

Territoires artificialisés

Villes et sites industriels

Réseaux de transports et dépendances

Friches

Milieux humides et aquatiques

Prairies humides

Végétations de ceinture des bords des eaux

Lisières humides à grandes herbes

Végétations aquatiques et amphibies

Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

Fourrés

Boisements humides

Forêts de feuillus

Terres agricoles et plantations d'arbres

Cultures

Prairies et pâtures

Plantations et vergers

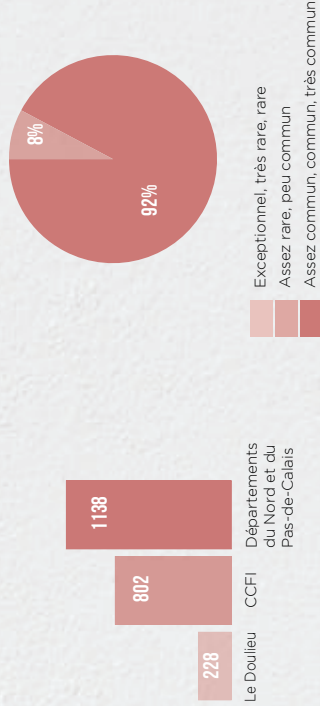
Haies

FLORE

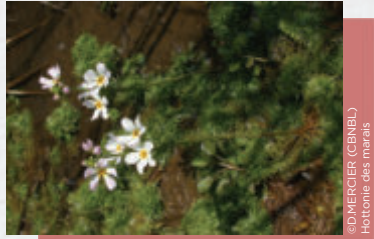
Le territoire communal du Douliou est majoritairement constitué de champs cultivés, peu propices à l'expression d'une flore variée et patrimoniale. Néanmoins, de nombreux courants et becques traversent la commune. S'ils sont en bon état de conservation, ils représentent autant de secteurs potentiels à la présence d'espèces patrimoniales associées aux milieux aquatiques. C'est en effet dans ces secteurs qu'ont été observés l'Hottonie des marais, assez rare à l'échelle du Nord et du Pas-de-Calais, et la Patience maritime. L'Orge faux-seigle, espèce de prairies plus ou moins humides et assez rare dans l'ancienne région, a également été observé sur le territoire communal.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

- Nombre d'espèces total :
- Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



► ESPÈCES PATRIMONIALES



© DUMERIER (CBNBL)
Hottonie des marais



© BÉTOUSSANT (CBNBL)
Orge faux seigle



© FIBEDOUET (CBNBL)
Patience maritime

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

La majorité des milieux présents sur la commune a été inventoriée et de nouveaux inventaires ont été réalisés en 2016. Ces prospections ont cependant pas pu être utilisées pour le calcul des indicateurs de la flore. Par ailleurs, seul un peu plus de la moitié des espèces communes connues sur le territoire de la CCFI a été recensée sur le territoire du Douliou. Un certain nombre d'espèces supplémentaires potentiellement présentes sur la commune pourrait être observée.

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

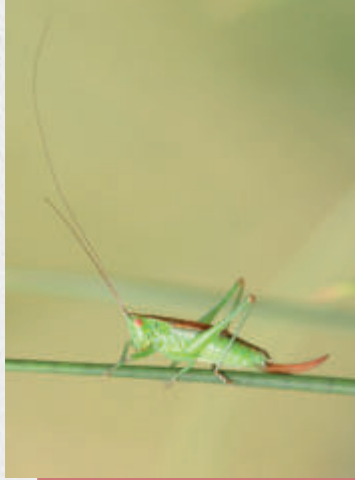
A ENTREtenir

FAUNE

La majorité des espèces patrimoniales observées sur la commune du Douliou sont des espèces de cultures et de prairies bocagères : Alouette des champs, Chouette chevêche, Chardonneret élégant, Bruant jaune, Tarier pâle, Hibou moyen-duc, etc. Les secteurs les plus humides des prairies et les bords des mares constituent les habitats de prédilection du Bruant des roseaux et du Conocéphale des roseaux. Les mares sont également les sites de reproduction des amphibiens comme le Triton ponctué. On peut également citer l'Hirondelle rustique qui niche sur les bâtiments.

► 80 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE LE DOULIEU ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Le Douliou	47	1	3	5	2	7	15
Espèces Patrimoniales	19	0	1	0	0	1	2
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



© BENOIT DANTEN - GON - Cécidophage des roseaux



© MICHEL VANWARREHEM - GON - Hibou moyen-duc

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Le niveau de connaissance de la faune est à consolider sur la commune du Douliou. Les groupes les mieux inventoriés sont les oiseaux et les amphibiens et reptiles. Une amélioration des connaissances des autres groupes de faune serait la bienvenue afin de mieux identifier les enjeux de biodiversité sur la commune. Une attention particulière peut être portée aux pollinisateurs sauvages qui jouent un rôle majeur dans les écosystèmes et sont en forte régression.

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

A ENTREtenir

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieu (CBNBL) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBL (<http://leparticipe.cbnbl.org/>) ;
- **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirf.eu>).

Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

LES ESPÈCES PATRIMONIALES ET LEURS MILIEUX DE VIE

	Milieux humides aquatiques	Milieux humides non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbaines, industrielles et en travaux	Réseaux de transports et dépendances
FLORE								
Sison aromatique						X		X
FAUNE								
Grande aigrette	X	X						
Busard Saint-Martin		X	X					
Petit sylvain					X			



CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

La commune préserve un Tilleul riche en histoire :

Planté, selon la légende, par Charlemagne à l'occasion d'une visite chez sa sœur Gisèle, ce vieux tilleul se dresse non loin de l'église. Aujourd'hui âgé de huit à dix siècles, cet arbre monumental a traversé bien des épreuves. À la Révolution, les « purs » de la commune le désignent comme symbole de féodalité et exigent sa disparition. Vendu pour cinquante livres à un certain Degraeve, qui refuse de l'abattre, le vieil arbre est sauvé par la chute de Robespierre. La seconde guerre mondiale lui est moins favorable. Les allemands, ne voulant pas que, du haut de ses 30 mètres, il serve comme point de repère à l'aviation alliée et décide de l'écimer.



© Marie de Lynde - Tilleul



LYNDE

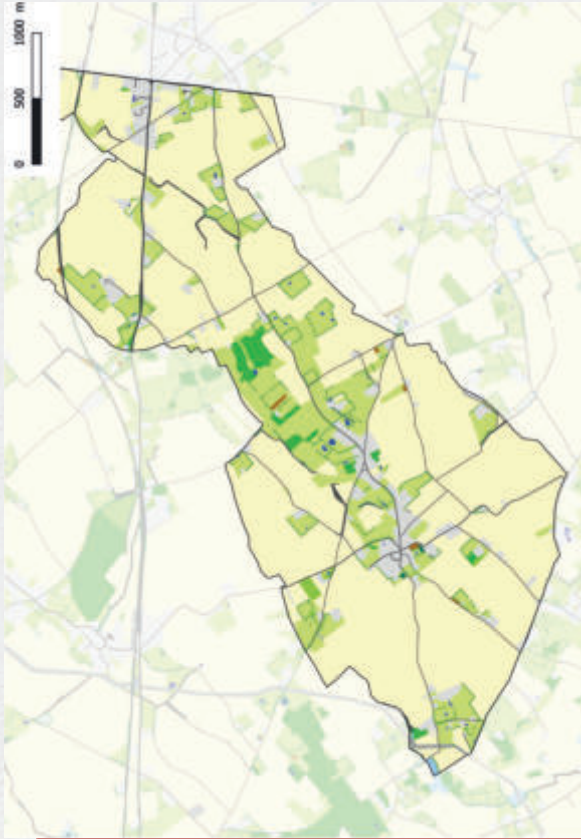
PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

Lynde est parcourue par deux cours d'eau où l'on dénombre sur la commune une quarantaine de mares.

Les prairies et petits boisement, dont une peupleraie, sont assez nombreux sur le village, particulièrement dans le centre. La densité de haies est de 2 050 mètres par kilomètre carré.

ce qui correspond à plus de la moyenne de la Flandre Intérieure (1871m/km²).

Les bois d'Eblinghem, de Renescore et de Morbecque ne sont pas loin. Des connexions écologiques par l'implantation de haies seraient intéressantes pour faciliter le déplacement des espèces.



Carte ARCH - Lynde

Communes de la CCfi

Territoires artificialisés

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches
- Carrières et crassiers

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Végétations de ceinture des bords des eaux
- Lisières humides à grandes herbes
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

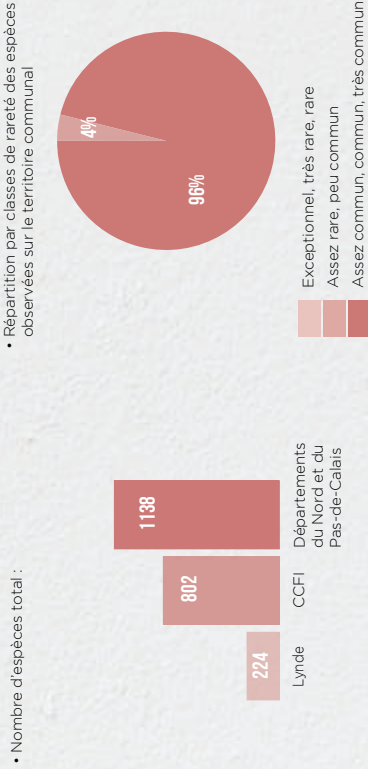
Fourrés et forêts

- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

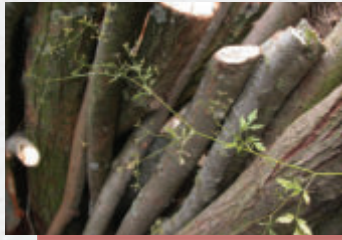
FLORE

La trame paysagère de la commune, largement dominée par les champs cultivés, est ponctuée de quelques prairies entourées de haies et de petits bois. Dans ces milieux, on peut observer le Sison aromatique, espèce localisée dans les Flandres et assez rare à l'échelle du Nord et du Pas-de-Calais. Elle se développe en lisière de haies sur sols riches en milieu plus ou moins ombragés.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

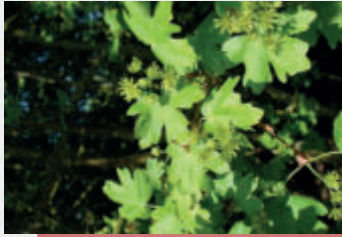


► ESPÈCE PATRIMONIALE



« F. BEDOQUET (CBNBL) »
Sison aromatique

► ESPÈCES COMMUNES



« B. TROUSSANT (CBNBL) »
Erable champêtre



« B. TROUSSANT (CBNBL) »
Cardamine des prés

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Près des deux-tiers de l'ensemble des espèces communes recensées sur la CCFI ont été observées sur la commune. Les prospections qui ont été réalisées sur Lynde ont couvert la majorité des habitats présents. Néanmoins, la grande majorité des observations recensées a été réalisée il y a plus d'une quinzaine d'années.

À RÉALISER

À AMÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

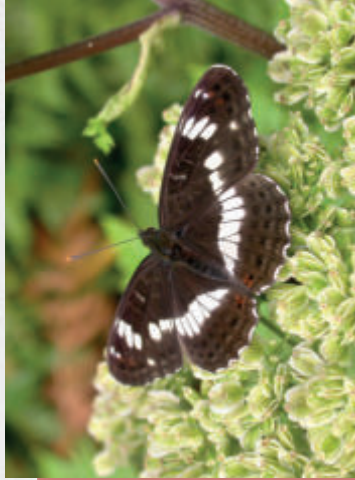
À ENTREtenir

FAUNE

La mosaïque de prairies bocagères et de petits boisements du centre du territoire communal contraste avec le reste de la commune dominé par les cultures. Cette mosaïque concentre la plupart des rares données faunistiques de la commune. On y trouve aussi bien des espèces prairiales (Decticelle baroloë) que des espèces forestières (Petit Sylvain, Méconème tambourinaire). Les deux seules espèces d'oiseaux mentionnées sont patrimoniales et inféodées aux milieux humides : Grande Aigrette et Busard Saint-Martin, bien qu'ils ne se reproduisent probablement pas sur la commune.

► 7 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE LYNDE ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Lynde	2	0	0	1	0	4	0
Espèces Patrimoniales	2	0	0	1	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



« VINCENT GAVERAUX - GON - Petit Sylvain »



« VINCENT GAVERAUX - GON - Méconème tambourinaire »

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

La connaissance de la faune à Lynde est à réaliser entièrement. Seulement sept espèces ont été observées. Tous les groupes sont encore à inventorier sur la commune, avec une priorité pour les groupes d'espèces bioindicatrices (libellules, criquets/sauterelles, syrphes, amphibiens, papillons de jour), protégées (amphibiens, de nombreux oiseaux, etc.) ou rendant des services écosystémiques importants (pollinisateurs sauvages). Le Bois du Bonsberg, les prairies et les mares constituent des habitats à privilégier lors des inventaires.

À RÉALISER

À AMÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

À ENTREtenir

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baileul (CBNBL) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBL (<http://leparticipe.cbnbl.org/>) ;
- **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.fr>).

Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

Milieux humides		Prairies non humides	Cultures	Plantation et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbanisées, industrielles et en travaux	Réseaux de transports et dépendances
FLORE								
Vulpin fauve	X				X			
Oenanthe aquatique	X							
Vélar fausse-giroflée	X							
FAUNE								
Alouette des champs	X	X	X					
Pipit farlouse	X							
Chouette chevêche		X				X		
Bruant des roseaux	X							
Hypolaïs icterine				X	X	X		

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

La commune possède verger de maraude à proximité du terrain de sport créé en 2016.

En 2017, la commune a récupéré un chemin le long de la voie TGV. Ce chemin de promenade de 1 600m permet de faire une boucle d'environ 5 kilomètres avec la rue de Flêtre, le Vogelaere et la Loon Straete.

Le plan de plantation a été réalisé en tenant compte de l'activité agricole qui emprunte ce chemin. Près de 1 000 plants d'espèces locales ont été plantés pour constituer plusieurs tronçons de haies. 88 arbres, dont 28 fruitiers, agrémentent ce chemin. Les arbres ne sont plus taillés en totem, comme ce fut le cas précédemment, afin de leur donner un port plus naturel.

Dans le cadre de la réalisation du lotissement « du moulin », un maillage piétonnier végétalisé reliera le lotissement au cœur du village, à l'école et au cimetière paysager. Par ailleurs, au centre du lotissement seront créés des noues, un plan d'eau et la valorisation d'une mare bordant un chemin.

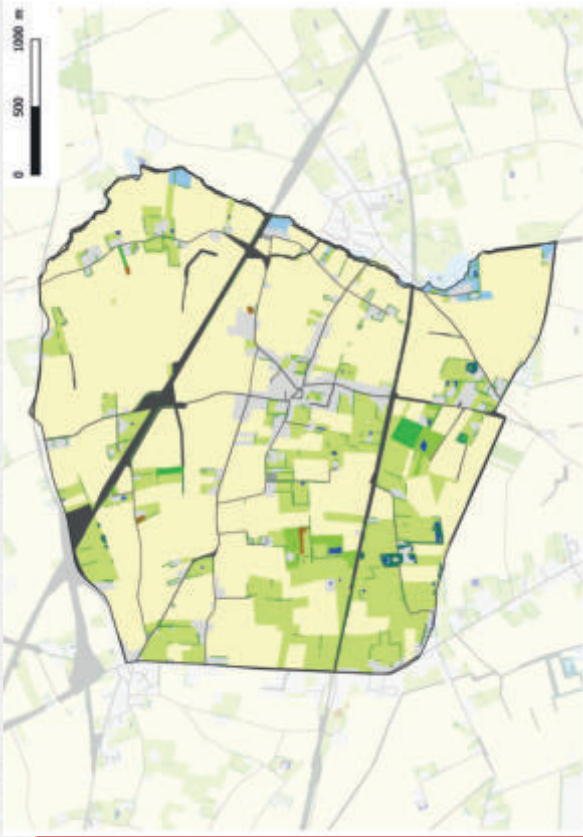


Mairie de Merris - Plantation chemin TGV

MERRIS

La commune de Merris est traversée par la Dom Beque et longée sur sa limite par la Mèteren Beque. Quelques zones humides bordent ce derniers cours d'eau. C'est aussi sur ce secteur qu'est identifié un secteur bocager à renaturer pour conforter la trame verte. Non loin de la ZNIEFF de la forêt de Morbecque et ses lisières le sud-ouest de la commune est également incluse

en corridor à renaturer. Cela peut se traduire par la densification du bocage existant. Le village est composé de plusieurs îlots prairiaux dont la densité de haies est de 2 310 mètres par kilomètre carré, plus que la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²). On dénombre une quarantaine de mares sur le territoire.



Carte ARCh - Merris

Communes de la CCfi

Territoire officialisé

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

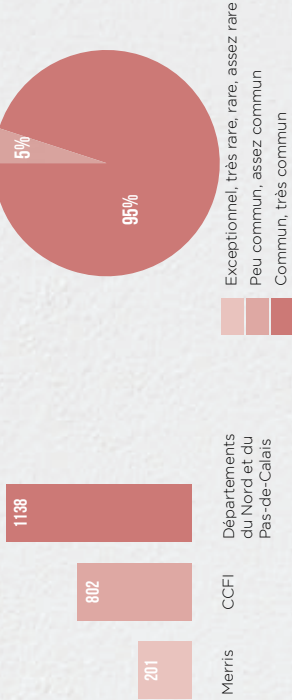
- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

FLORE

Outre les champs cultivés qui dominent le territoire de Merris, plusieurs becques traversent la commune, associées à des milieux humides où plusieurs espèces patrimoniales ont été observées. On peut citer le Vulpin fauve, espèce assez rare dans la région, observé dans les mares, les fossés ou encore les prairies hygrophiles et l'Oenanthe aquatique, espèce protégée dans les Hauts de France qui croît dans des habitats comparables. Le Vêlar fausse-groflee, qui pousse généralement dans les champs cultivés ou les friches sur sol argileux, a également été observé sur la commune.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

- Nombre d'espèces total :
- Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



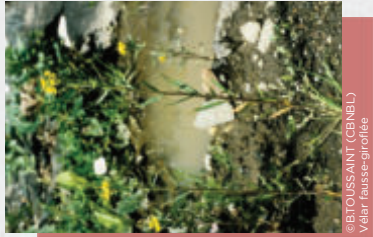
► QUELQUES ESPÈCES PATRIMONIALES



©BTOUSSAINT (CBNBL)
Vulpin fauve



©J.-C. HALUQUEL (CBNBL)
Oenanthe aquatique



©BTOUSSAINT (CBNBL)
Vêlar fausse-groflee

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Les secteurs inventoriés correspondent à un échantillon représentatif des habitats présents sur la commune. Néanmoins, une bonne moitié des espèces communes observées dans la CCFI a été recensée sur le territoire de Merris. Un certain nombre d'espèces supplémentaires potentiellement présentes sur la commune pourrait donc être recensé. Par ailleurs, la majorité des observations a été réalisée il y a une quinzaine d'années.

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

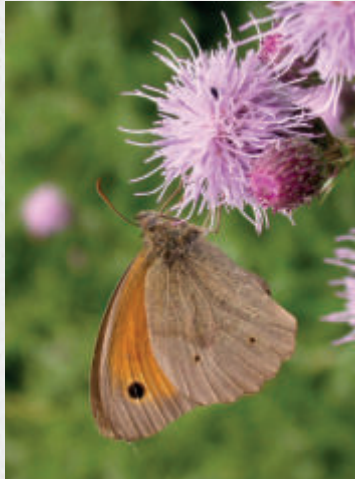
A ENTRETIENIR

FAUNE

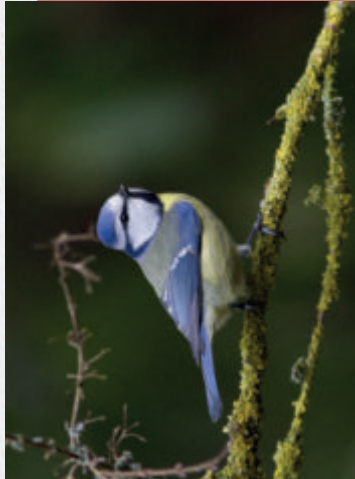
Compte-tenu des paysages dominés par les prairies et les cultures, la plupart des espèces observées à Merris sont inféodées aux milieux ouverts. Les quelques haies fournissent abris à la Chouette chevêche, à l'Hypolaïs icterine, au Moineau friquet, à la Fauvette grisette et à la Tourterelle des bois. Les mares servent de sites de reproduction au Triton crêté. Bien que plusieurs espèces patrimoniales d'oiseaux aient été recensées dans les prairies (Alouette des champs, Vanneau huppé, etc.), seules des espèces communes de papillons y ont été observées comme le Myrtil. Plusieurs espèces colonisent les habitations et les jardins, comme la Mésange bleue, le Martinet noir et l'Hirondelle rustique.

► 61 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE MERRIS ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Merris	49	0	3	7	0	0	2
Espèces patrimoniales	22	0	0	0	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



©VINCENT GAVERIAUX - GON - Mantodea urtica



©JEAN MALECHA - GON - Mésange bleue

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Les connaissances sur la faune à Merris sont médiocres et concernent essentiellement les oiseaux. Il est donc important d'envisager des inventaires sur les autres groupes de faune pour identifier les enjeux de biodiversité sur la commune. Il est également important d'améliorer les connaissances au niveau des prairies, des mares et des petites parcelles boisées au centre de la commune. Une priorité peut être donnée aux groupes bioindicateurs (libellules, criquets/sauterelles, papillons de jour) ou aux groupes rendant des services écosystémiques importants (pollinisateurs sauvages).

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

A ENTRETIENIR

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieu (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://je participe.cbnbi.org/>) ;
- **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirf.eu>).

Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

Milieux aquatiques	Milieux humides	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Hales	Zones urbanisées, industrielles et en travaux	Réseaux de transports et dépendances
--------------------	-----------------	----------------------	----------	------------------------	-------------------	-------	---	--------------------------------------

FLORE								
Renouée bistorte	X				X			
Butome en ombelle	X							
Oenanthe aquatique	X							
Scirpe des bois	X				X			
Renoncule aquatique	X							
FAUNE								
Alouette des champs	X	X	X					
Sarcelle d'hiver	X							
Chouette chevêche		X				X		
Fuligule milouin	X							
Chardonneret élégant				X	X			X

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

Méteren est une des rares communes où l'on peut apercevoir des haies plessées. Cette technique d'entretien des haies était utilisée avant l'arrivée du fil barbelé. Les plants de la haie sont entaillés à la base et couché de façon à faire une clôture. Le bois couché reste vivant et la partie entaillée rejette du jeune bois ce qui permet de régénérer la haie. Cette technique est observable rue des 4 fils Aymon, dans le virage après l'étang en arrivant de Méteren et sur la Rookelooshille Straete au niveau du gîte du séchoir à Houbblon.

Par ailleurs, l'étang des 4 fils Aymon fait l'objet de fauches tardives, les arbres têtards sont régulièrement éêtés et des plantations effectuées pour renouveler les arbres. Les branches de la taille sont broyées afin de réaliser du pailleage.



©MITOUSSANT (CCFI) - Haie plessée récemment



MÉTÉREN

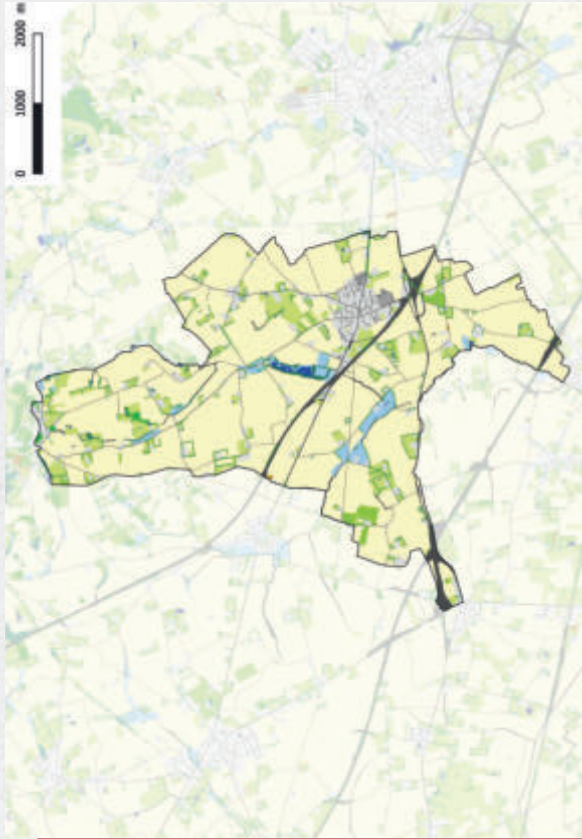
PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

La commune de Méteren est préservée en terme de patrimoine naturel sur le flanc du Mont des Cats. Traversée du nord au sud par la Méteren Becque, plusieurs zones humides longent ce cours d'eau. L'Etang des quatre fils Aymon sert de bassin de rétention. Ce site peut potentiellement être intéressant pour la biodiversité locale, si la gestion est appropriée.

D'assez nombreuses prairies sont dispersées sur le territoire, la densité de haies est de 1 812

mètres par kilomètre carré, ce qui correspond à moins de la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²). Près d'une soixantaine de mares sont réparties sur la commune.

Méteren est concernée par la ZNIEFF du Mont des Cats, Monts de Boeschepe et Mont Kokereelle à l'extrémité nord. Le secteur de renaturation identifié pour la trame verte concerne la moitié nord de la commune. Cela se traduit en Flandre Intérieure par la densification du bocage existant.



Carte ARCh - Méteren

Communes de la CCFI

Territoires artificialisés

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Hales

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Lisières humides à grandes herbes
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

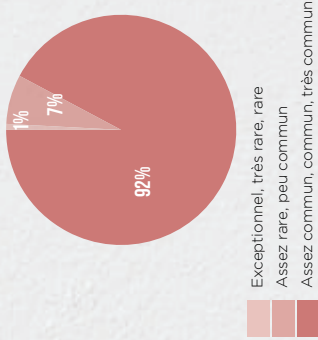
- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

FLORE

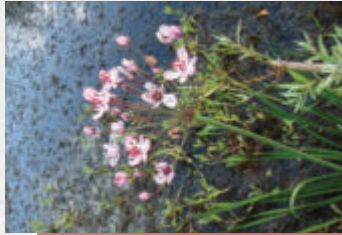
Le territoire de Méteren, principalement constitué de surfaces cultivées, est traversé par plusieurs becques. Ces cours d'eau sont accompagnés de milieux plus humides, où plusieurs espèces patrimoniales ont été observées, comme le Butome en ombelle, protégé dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, et la Renouée bistorte, espèce à affinités montagnardes protégée, rare et quasi-menacée dans l'ancienne région. Une partie du versant sud du Mont des Cats est incluse dans le territoire communal. Les sols acides associés à ce relief sont à l'origine de la présence d'espèces acidiphiles comme l'Ajonc d'Europe, peu commun et surtout présent à l'ouest des deux départements.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

- Nombre d'espèces total :
- Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



► ESPÈCES PATRIMONIALES



©B.TOUSSAINT (CBNBL)
Butome en ombelle



©B.TOUSSAINT (CBNBL)
Renouée bistorte



©B.TOUSSAINT (CBNBL)
Ajonc d'Europe

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

L'ensemble des types d'habitats présents sur le territoire de Méteren a été prospecté. De plus, près des trois-quarts de la flore communale présente sur la CCFI ont été recensés sur le territoire communal. Cependant, la plupart des observations datent de 2003 ; de nouvelles prospections pourraient être envisagées afin d'actualiser la liste d'espèces végétales recensées sur la commune.

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

A ENTREtenir

FAUNE

Les paysages de Méteren sont largement dominés par les cultures. Cependant, les becques et les zones humides qui les longent hébergent plusieurs espèces d'oiseaux patrimoniales, comme la Bécassine des marais, la Barge à queue noire et la Cigogne blanche. Les prairies bocagères sont des habitats favorables à l'Alouette des champs, la Chouette chevêche, le Chardonneret élégant et le Bruant jaune. Des espèces plus étroitement inféodées aux haies et aux boisements sont également présentes sur la commune, comme la Linotte mélodieuse, la Mésange à longue queue et le Méconème fragile. Enfin, l'Hirondelle rustique niche sur les bâtiments.

► 69 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE MÉTEREN ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Méteren	51	3	1	1	7	3	3
Espèces patrimoniales	22	0	0	0	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



©REMI BOUTON - GON - Mésange à longue queue



©SEBASTIEN VERNE - GON - Méconème fragile

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Les connaissances de la faune de Méteren sont à améliorer avec 69 espèces mentionnées sur la commune. Seuls les oiseaux, et dans une moindre mesure les libellules, sont bien connus. Il est donc important d'améliorer les connaissances des autres groupes, en particulier les bioindicateurs comme les libellules ou les criquets et sauterelles, les espèces protégées et les pollinisateurs sauvages. Les prospections peuvent cibler en priorité les mares, les prairies humides et les zones bocagères.

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

A ENTREtenir

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Bailléul (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://leparticipe.cbnbl.org/>) ;
- **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.org>).

Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

LES ESPÈCES PATRIMONIALES ET LEURS MILIEUX DE VIE



MILIEUX						MILIEUX DE VIE			
						Milieux aquatiques	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers
						Forêts et fourrés	Hales	Zones urbanisées, industrielles, en travaux	Réseaux de transports et dépendances
FLORE									
Guimauve officinale		X							
Laîche des renards		X				X			
Germadrée des marais		X				X			
Vulpin fauve		X				X			
Laîche allongée						X			
XFAUNE									
Criquet marginé		X							
Criquet des clairières		X							
Pic mar						X			
Bruant des roseaux		X							
Leucorrhine à gros thorax	X	X							

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE



©M.TOUSSAINT (CCFI) - Balade dans la forêt avec la Base du Parc

La commune, avec l'aide d'associations locales, encourage la plantation de haies bocagères.



MORBEQUE

PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

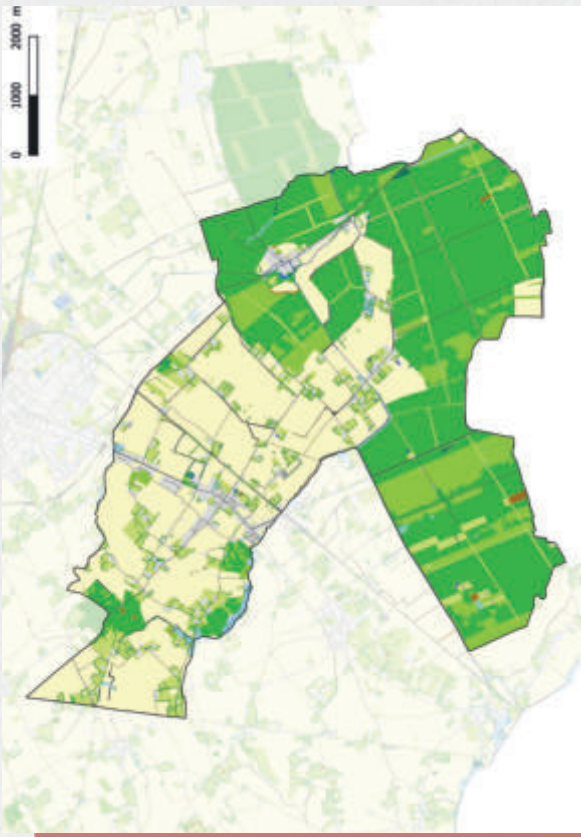
La présence de la forêt de Nieppe sur la commune offre une richesse écologique très importante. La commune est traversée par plusieurs cours d'eau, notamment la Berquinne, la Berquinne amont et le canal de la Nieppe.

La densité de haies est de 997 mètres par kilomètre carré, beaucoup moins que la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²), mais qui s'explique par la présence de la forêt de Nieppe qui couvre près de 2 600 hectares de surface. Une soixantaine de mares se trouvent sur le

territoire communal, essentiellement dans les prairies et au sein de la forêt de Nieppe.

Morbecque possède sur son territoire deux ZNIEFF.

Le bois de la Franque, Bois de Cruysable et Canton des huit rues et la ZNIEFF de la forêt domaniale de Nieppe et ses lisières. Ces sites sont identifiés comme cœur de nature à préserver et leurs abords, à renaturer, pour reconstituer une lisière forestière quasiment inexistante sur de nombreux secteurs.



Carte ARCH - Morbecque

Communes de la CCFI

Territoires artificialisés

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Végétations de ceinture des bords des eaux
- Lisières humides à grandes herbes
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eau artificiels)

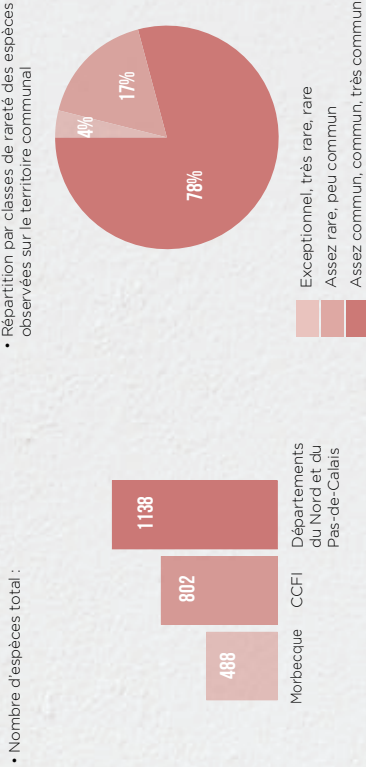
Fourrés et forêts

- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

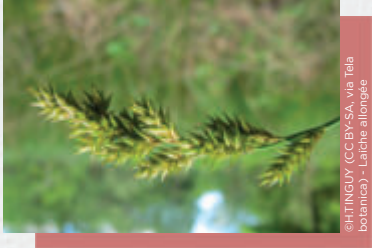
FLORE

Le territoire de Morbecque est caractérisé par la forêt de Nieppe, qui occupe environ la moitié de la surface communale. De nombreuses espèces patrimoniales y ont été observées, dont la Laiche allongée ou le Plantain-d'eau lancéolé, tous deux assez rares dans le Nord et le Pas-de-Calais mais fréquentes dans la forêt domaniale. On ne rencontre pas uniquement des espèces patrimoniales inféodées aux milieux forestiers sur la commune. En effet, au niveau d'aménagements minéraux (berges bétonnées, blockhaus...), deux petites fougères sont également présentes : le Cétérach officinal et le Cystopteris fragile, respectivement rare et très rare à l'échelle du Nord et du Pas-de-Calais.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES



► ESPÈCES PATRIMONIALES



© HTLINGULY (CC BY-SA via Tela botanica) - Laiche allongée



© B.TOLUSSANT (CBNBL) - Cétérach officinal



© CBLONDEL (CBNBL) - Cystopteris fragile

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

La forêt de Nieppe fait régulièrement l'objet de prospections, à la fois par des professionnels, car il s'agit d'une ZNIEFF, mais également par des bénévoles qui s'intéressent à ce massif forestier. Il en résulte que la grande majorité des observations a moins de cinq ans. De plus, la quasi-totalité des espèces communes observées à l'échelle de la CCFI a été observée sur la commune de Morbecque. Cela indique que la majorité de la flore potentiellement présente sur le territoire communal a été recensée.

FAUNE

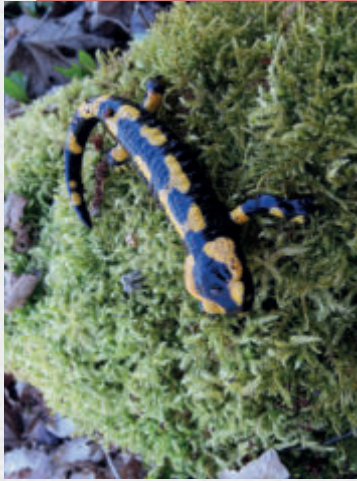
La forêt de Nieppe, dont la plus grande partie se trouve sur la commune de Morbecque, concentre un grand nombre d'espèces patrimoniales, tant parmi les oiseaux (Autour des Palombes, Pic mar, Bouvreuil pivoine, etc.) que les amphibiens (Triton crêté, Salamandre tachetée, etc.), les papillons de jour (Petit et Grand Mars changeants, Grande Tortue, etc.), les libellules (Aesche printanière, Leucorrhine à gros thorax, etc.), les criquets (Criquet des clairières, criquet marginé, etc.) ou les mammifères (Murin de natterer, Oreillard roux, etc.). Il ne faut cependant pas oublier les espèces patrimoniales des milieux ouverts (prairies, champs) telles que l'Ajouette des champs ou le Busard Saint-Martin.

► 432 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE MORBEQUE ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Morbecque	89	16	11	36	29	15	236
Espèces patrimoniales	41	4	5	12	7	3	4
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



© DOMINIQUE TESTAERT - GON - Oreillard roux



© VINCENT GAVERIAUX - GON - Salamandre tachetée

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Morbecque est la commune ayant à la fois le plus d'espèces observées et le meilleur niveau de connaissance de la faune de la CCFI. La Forêt domaniale de Nieppe attire de nombreux observateurs bénévoles. Cependant, les connaissances restent très insuffisantes sur certains groupes comme les mollusques, les araignées, les pollinisateurs ou les papillons de nuit. De plus, la grande majorité des observations ont été réalisées dans la Forêt domaniale de Nieppe. La faune présente dans les autres parties de la commune reste donc mal connue. Des inventaires complémentaires sur les groupes restant mal connus ou dans des secteurs hors forêt sont donc nécessaires pour parfaire la connaissance de la faune.

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

À ENTREtenir

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baileuil (CBNBL) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :
- **DIGITALE** pour la flore, gérée par le CBNBL (<http://je participe.cbnbl.org/>) ;
- **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirf.eu>).
Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

NEUF-BERQUIN

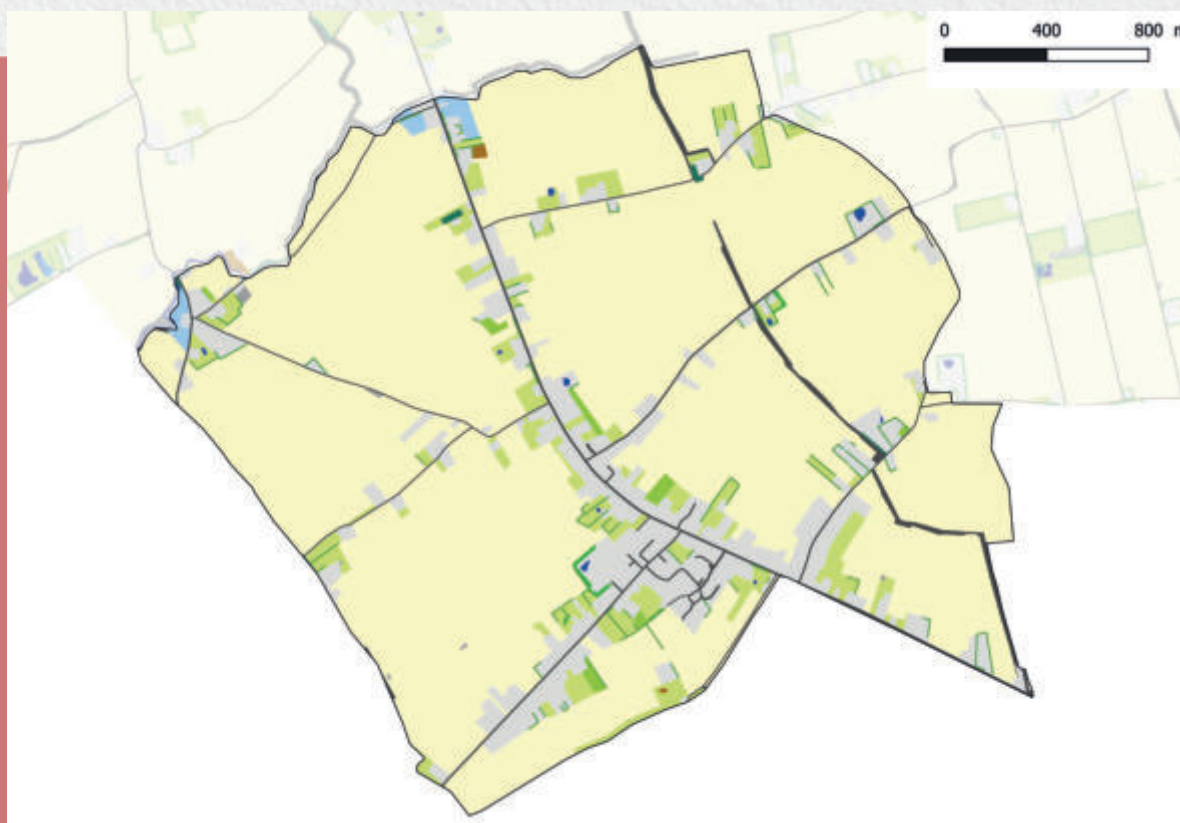
PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

La commune de Neuf-Berquin fait partie de l'entité paysagère de la plaine de la Lys, celle-ci est parcourue de très nombreux fossés et cours d'eau. Une dizaine de mares sont réparties sur le territoire.

Le village est largement dominé par les champs cultivés et compte très peu de prairies. La densité

de haies est de 1 222 mètres par kilomètre carré, ce qui est beaucoup moins que la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²).

Proche de la ZNIEFF de la forêt de Nieppe et ses lisières, il est possible de rencontrer des espèces intéressantes.



Carte ARCH - Neuf-Berquin

Communes de la CCFI

Territoires artificialisés

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

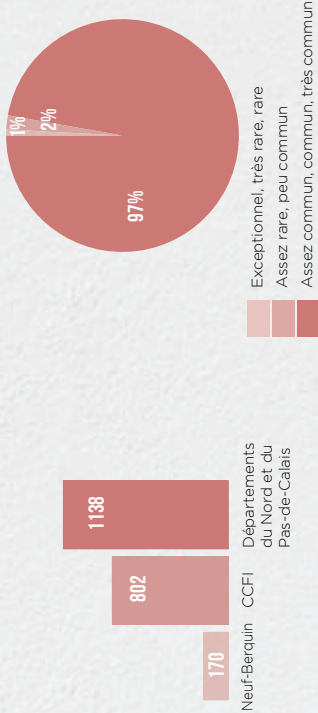


FLORE

Le territoire de la commune, essentiellement composé de surfaces cultivées, est parcouru de plusieurs beccues qui permettent l'expression de milieux humides. Deux espèces patrimoniales ont été observées dans ces milieux : le Butome en ombelle, espèce protégée dans le Nord et le Pas-de-Calais qui se développe en bordure de plans d'eau, et l'Oenanthe aquatique, qui grandit sur des sols riches, à inondations prolongées. Une espèce patrimoniale inféodée aux cultures a également été observée sur la commune : le Vêlar fausse-giriflée, assez rare à l'échelle de l'ancienne région.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

- Nombre d'espèces total :



► ESPÈCES PATRIMONIALES



© B DELANGLUE (CBNBL)
Butome en ombelle



© FBEDOULET (CBNBL)
Oenanthe aquatique



© BTOUSSAINT (CBNBL)
Vêlar fausse-giriflée

À RÉALISER

À AMÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

À ENTRETEINIR

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Moins de la moitié des espèces communes observées à l'échelle de la CCFI a été recensée sur le territoire communal, de ce fait, de nombreuses espèces potentiellement présentes sur la commune n'ont pas été observées. De nouveaux inventaires permettraient de compléter la liste d'espèces associées à la commune, notamment au niveau de certaines prairies au nord qui pourraient avoir un caractère humide plus ou moins marqué. Enfin, les observations réalisées sur Neuf-Berquin ont plus de quinze ans.

Carnet intercommunal de la biodiversité - CCFI

FAUNE

Le paysage de Neuf-Berquin est largement dominé par les cultures. Le nombre d'espèces patrimoniales de la faune est réduit. Les espèces de cultures sont néanmoins l'habitat du Busard des roseaux, de l'Alouette des champs et de la Perdrix grise. Sont citées quelques espèces des milieux humides qui trouvent leur place le long du courant de l'Autiduc : Bruant des roseaux, Bergeronnette printanière et Gorgebleue à miroir. Les habitations et les fermes constituent des habitats de reproduction pour l'Hirondelle rustique. Enfin, la Fauvette des jardins et la Fauvette grisette nichent dans les haies. Aussi, quelques insectes, comme le Conocéphale bigarré, ont su s'adapter aux bords des champs.

► 29 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE NEUF-BERQUIN ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Neuf-Berquin	23	0	0	0	0	3	3
Espèces patrimoniales	10	0	0	0	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



©SEBASTIEN VERNIE - GON - Conocéphale bigarré



©MICHAEL LESEINE - GON - Bergeronnette printanière

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

L'état des connaissances de la faune à Neuf-Berquin est à réaliser. Il y a seulement 29 espèces observées sur la commune, principalement des oiseaux. Afin d'identifier les enjeux biodiversité de la commune, il est donc important de réaliser des inventaires sur les principaux groupes de faune, avec une priorité pour les groupes bioindicateurs (les libellules, les criquets/sauterelles) ou les groupes qui ont fortement régressé (pollinisateurs, papillons de jour). Des inventaires ciblés sur les mares sont importants, afin d'identifier les espèces d'amphibiens présentes, dont la plupart sont protégées.

À RÉALISER

À AMÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

À ENTRETEINIR

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillou (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://je participe.cbnbl.org/>) ;

- **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.fr>).

Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

LES ESPÈCES PATRIMONIALES ET LEURS MILIEUX DE VIE

	Milieux aquatiques	Milieux humides	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbanisées, industrielles et en travaux	Réseaux de transports et dépendances
FLORE									
Butome en ombelle		X							
Oenanthe aquatique		X							
Vélar fausse-girolée				X				X	
FAUNE									
Alouette des champs		X	X	X					
Busard des roseaux		X							
Aigrette garzette	X	X				X			
Bruant des roseaux		X							
Hirondelle rustique								X	

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

Depuis ces deux décennies trois espaces verts ont été créés : « deux vergers de Maraude », un espace de loisirs de deux hectares et un étang depuis utilisé par une association de pêche.

Sur une autre partie de la commune, un sentier pédestre a été créé, il apporte ombrage et nourriture à de nombreuses espèces d'oiseaux et permet à la population de flâner, été comme hiver.

Grâce à une collaboration avec le Musée des abeilles, nous avons installé un rucher, sachant que les abeilles sont indispensables à la survie de la flore.

Nous invitons les habitants de la Flandre, dans le cadre des mesures environnementales, à participer aux concours des Maisons Fleuries, à profiter des offres de l'opération « Plantons le décor », à bénéficier des dispositifs de plantation/entretien des haies et création/restauration des murs.

Fort de ce potentiel, il nous restera à terme l'utilisation des déchets végétaux des parcs et ceux de nos habitants que nous aimerions réutiliser après broyage ou compostage dans les espaces verts de notre commune.



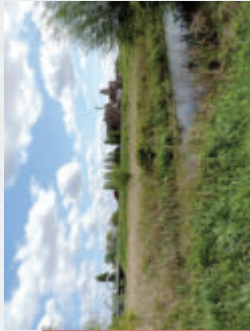
©MAIRIE NEUF-BERQUIN - Etang de Neuf Berquin



Milieux aquatiques	Milieux humides	Prairies non humides	Cultures	Plantation et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbanisées, industrielles et en travaux	Réseaux de transports et dépendances
--------------------	-----------------	----------------------	----------	-----------------------	-------------------	-------	---	--------------------------------------

FLORE								
Laîche allongée					X			
Cochique d'automne	X							
Silaus des prés	X							X
Plantain-d'eau lancéolé	X							
Pigamon jaune	X							
FAUNE								
Alouette des champs	X	X	X					
Anax napolitain	X							
Bouscarle de Cetti					X	X		
Bruant des roseaux	X							
Triton ponctué	X							

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE



©MTOUSSAINT (CCFI)
Mesure compensatoire à proximité du contournement

Nous pratiquons sur la commune (étang de pêche, parc du Château, rond points, etc.) une gestion différenciée des zones de tonte, de fauchage ou et de zone naturelle, choisis pour éviter la destruction de la faune et la flore et, favoriser le déplacement des insectes. L'abond des arbres n'est pas tondu pour éviter les coups de Rotofil sur les écorces.

Le Parc du château a vu la création d'un parcours botanique regroupant 24 variétés d'arbres inauguré en mai 2017. La partie boisée est un sous-bois au naturel avec présence de nichoirs et niches écologiques.

Les chemins pédestres sont gérés par la commune. L'entretien se fait simplement par un passage central sans toucher aux accotements pour indiquer le passage.

Le fauchage total est fait en fin de saison.

Les haies champêtres sont plantées avec un mélange d'arbustes pour les papillons, insectes et oiseaux. Des vergers de maraude sont installés près de plusieurs résidences.

Sur les bords de Lys, grâce au contournement de Nieppe inauguré le 4 mai 2016, le Conseil Départemental a créé et gère le nouvel aménagement naturel de cette zone inondable avec présence de pâturage avec des vaches rouges flamandes, un observatoire à cigognes, des couleuvres et autres espèces

De l'autre côté du chemin des prés, une partie est gérée par l'Espace Naturel Sensible avec étude de la faune et la Flore.



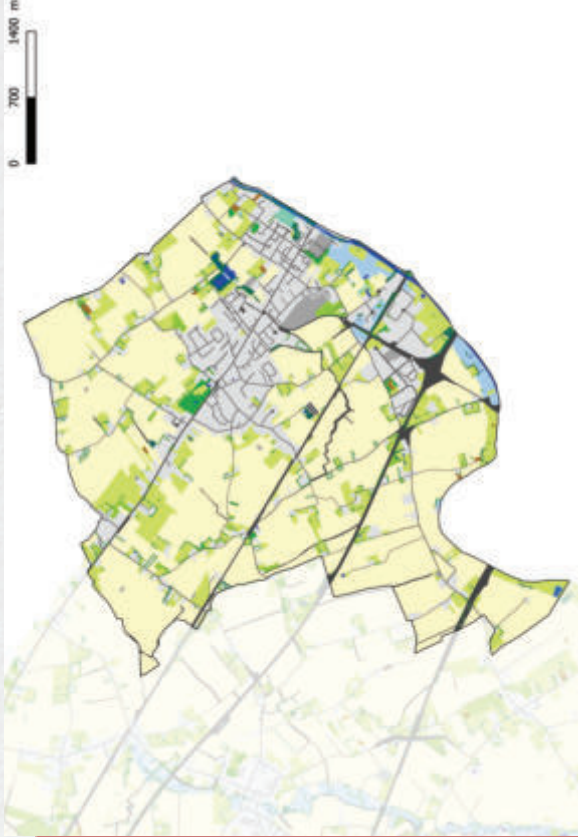
NIEPPE

PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

La commune de Nieppe est bordée au sud par la Lys. De nombreuses zones humides bordent ce cours d'eau, ainsi que la Becque de Warnave qui est un des affluents de la Lys. Une vingtaine de mares sont dispersées sur le partie rurale de la commune. L'étang des sources couvre 2.8 hectares d'Espace Naturel Sensible.

La densité de haies est de 1 240 mètres par kilomètre carré, est beaucoup moins que la moyenne de la Flandre Intérieure (1871m/km²).

Cela s'explique par le fait que la commune soit urbanisée. Les prairies sont diffuses. Elles sont essentiellement située le long de la route de Lille et le long de la Lys. D'ailleurs, Nieppe est incluse dans le périmètre de la ZNIEFF des Prairies inondables d'Erquinghem-Lys et à proximité directe de la ZNIEFF Les prés du hem. Ces secteurs sont logiquement identifiés comme cœur de nature à préserver et leurs abords comme corridor naturel à renaturer.



Carte ARCH - Nieppe

Communes de la CCFI

Territoire officialisé

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches
- Carrières et crassiers

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Lisières humides à grandes herbes
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eau artificiels)

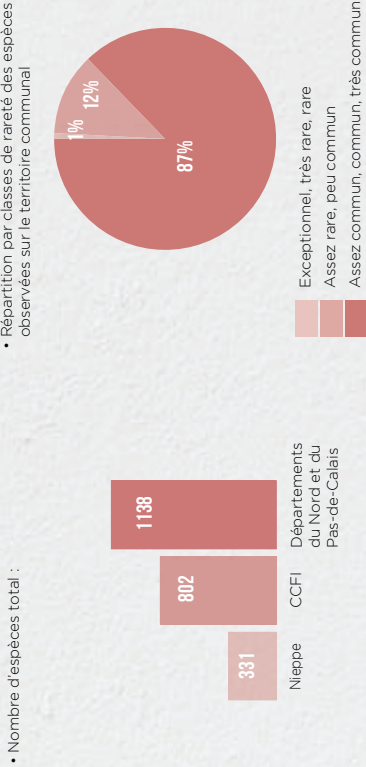
Fourrés et forêts

- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

FLORE

La quasi-totalité des espèces patrimoniales observées sur la commune de Nieppe sont inféodées aux milieux humides ou aquatiques, principalement localisés à proximité de la Lys, située en limite sud de la commune. Peuvent être citées la Renoncule à feuilles capillaires, espèce aquatique observée dans un fossé ou encore le Pigamon jaune, qui croît dans les lisières humides à grandes herbes (mégaphorbiaies). Ces deux espèces sont assez rares dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Plusieurs espèces patrimoniales inféodées aux prairies humides ont également été recensées, avec notamment l'Oenanthe à feuilles de silaude, rare et vulnérable dans les départements.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES



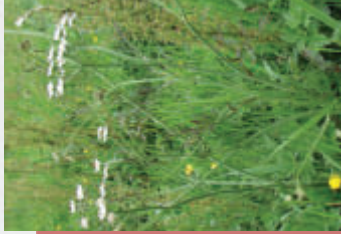
► ESPÈCES PATRIMONIALES



© DUMERGIER (CBNBL)
Renoncule à feuilles capillaires



© C. BLONDEL (CBNBL)
Pigamon jaune



© B. TOUSSAINT (CBNBL)
Oenanthe à feuilles de silaude

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Plus des trois-quarts des espèces communes observées à l'échelle de la CCFI ont été recensés sur le territoire communal de Nieppe. De plus, l'ensemble des types d'habitats présents sur la commune a été prospecté. La majorité des espèces potentiellement présentes sur la commune a donc été observée. Par ailleurs, la moitié des observations est postérieure à 2010.

- A RÉALISER
- À AMÉLIORER
- À CONSOLIDER
- À AFFINER
- À ENTREtenir

FAUNE

Situées à proximité de la très riche boucle de la Lys d'Erquinghem-Lys, les prairies qui longent la Lys fournissent un habitat propice à de nombreuses espèces : Bouscarle de Cetti, Phragmite des joncs, Bruant des roseaux, Varneau huppé, Couleuvre à collier, etc. Les cultures, dominantes dans le paysage, constituent des habitats pour le Busard des roseaux, la Chouette effraie et l'Alouette des champs. Les haies et les fourrés encore épargnés sont des sites de reproduction et de nourrissage importants pour de nombreuses espèces : la Tourterelle des bois, la Linotte mélodieuse, le Bruant jaune, la Thécia du Bouleau et bien d'autres. Les talus des chemins de fer abritent également une population de Lézard des murailles.

► 205 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE NIEPPE ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Nieppe	145	8	6	11	10	6	19
Espèces patrimoniales	78	1	2	1	1	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



© MICHEL VANWARREGHEN - GON - Couleuvre à collier



© DENIS MOUGEOT - GON - Tourterelle des bois

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Nieppe fait partie des communes où la faune est la mieux connue avec 205 espèces animales recensées. La plupart des données concernent les oiseaux. Les connaissances sur les amphibiens/reptiles et les libellules sont satisfaisantes, mais elles restent incomplètes pour les mammifères, les papillons de jour et les criquets/sauterelles. Les connaissances sont quasi inexistantes pour les autres groupes. Outre l'amélioration des connaissances des groupes insuffisamment prospectés, il est important d'étudier des groupes en forte régression et qui rendent des services écosystémiques importants, comme les pollinisateurs sauvages (abeilles solitaires, bourdons, syrphes, etc.).

- A RÉALISER
- À AMÉLIORER
- À CONSOLIDER
- À AFFINER
- À ENTREtenir

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baileul (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://jeparticipe.cbnbl.org/>) ;
- **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.org>).

Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.



Milieux aquatiques	Milieux humides	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbanisées, industrielles et en travaux	Réseaux de transports et dépendances
--------------------	-----------------	----------------------	----------	------------------------	-------------------	-------	---	--------------------------------------

FLORE								
Souchet brun	X				X			
Myriophylle verticillé	X							
Peucedan des marais		X			X			
Grande berle	X	X						
Troscart des marais		X						
FAUNE								
Aeschne isocèle	X	X						
Butor étoilé	X	X						
Bouscarle de Cetti	X	X			X	X		
Criquet marginé		X						
Conocéphale des roseaux		X						

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

En partenariat avec le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, l'USAN et la CCFI, la commune valorise des espaces verts en faveur de la biodiversité. À l'arrière de la mairie, venez découvrir le grand verger de maraude, composé de plusieurs dizaines d'arbres fruitiers de variétés locales. Entre ces arbres, aux beaux jours, les moutons viendront pâturer pour entretenir ce site. Des haies à vocation d'être taillées ou libres et des bosquets ont été plantés récemment pour structurer les cheminements en lien avec la Maison de la Bataille. De nombreux autres éléments accompagnent ce site, tel que la présence d'une mare a récemment curée, un jardin potager, des alignements d'arbres, la mise en place de nichoirs et gîtes à insectes, l'installation d'une barrière traditionnelle de prairie et enfin l'installation de panneaux pédagogiques.

En face du terrain de foot, un haie très ancienne (récemment rabattue) montre de belles traces d'un ancien plessage. Un chemin faisant le tour du village permet de découvrir les richesses de Noordpeene dont un Platane centenaire

«Mairie de Noordpeene
Le jardin potager de la Maison Bataille»

STIMULONS

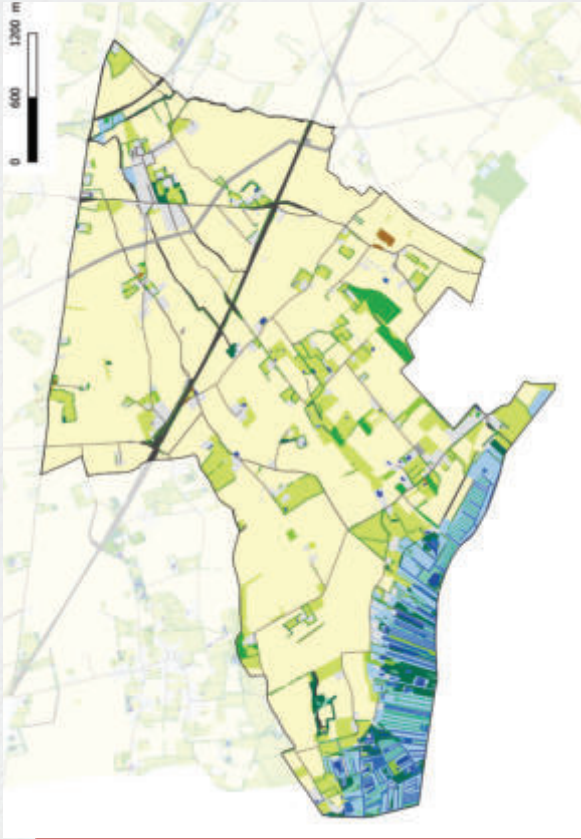
NOORDPEENE

PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

Noordpeene est la seule commune de la CCFI à faire partie du Parc des Caps et Marais d'Opale. Elle est située sur le périmètre d'une ZNIEFF de type 2 : « Complexe écologique des Marais Audomarois et de ses versants ». En effet, le secteur sud de la commune comprend de nombreuses prairies humides identifiées comme ZNIEFF de type 1 « Prairies humides de Clairmarais et du Bagard ». Outre ce secteur très humide, la commune compte près de 70 mares

La densité de haies est de 2 017 mètres par kilomètre carré, plus de la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²). Elles sont essentiellement situées le long de la rivière de Schoubrouck puis dispersées sur le reste du village. Les boisements sont rares.

Les prairies humides sont bien évidemment, des cœurs de nature à protéger. Les abords sont à renaturer en densifiant le bocage existant.



Carte ARCH - Noordpeene

Communes de la CCFI

Territoire artificialisé

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Végétations de ceinture des bords des eaux
- Lisières humides à grandes herbes
- Végétations aquatiques et amphibiennes
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

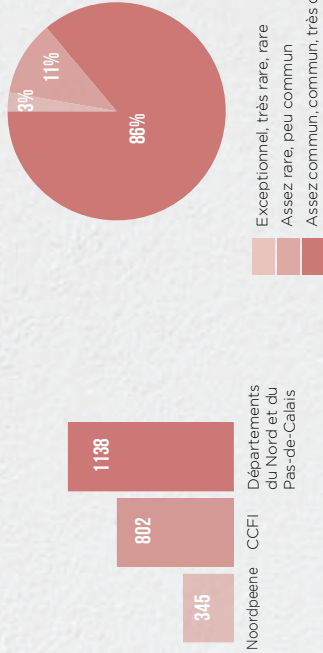
FLORE

Les enjeux patrimoniaux du territoire de Noordpeene sont localisés au niveau des prairies humides du lieu-dit du Schoubrouck, situé à la limite est du marais audomarois. De nombreuses espèces patrimoniales ont été observées sur la commune, inféodées à des milieux variés, allant des végétations aquatiques aux prairies humides, en passant par les végétations de ceinture des bords des eaux (comme les roselières). On peut notamment citer le Myriophylle verticillé, observé dans les canaux, le Peucedan des marais et le Triglochin des marais, présents dans les fossés et les prairies humides, tous les trois rares dans le Nord et le Pas-de-Calais.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

- Nombre d'espèces total :

- Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



► ESPÈCES PATRIMONIALES



© J-CHALGUEL (CCBNBL)
Myriophylle verticillé



© B. TOUSSAINT (CCBNBL)
Peucedan des marais



© C. BLONDEL (CCBNBL)
Triglochin des marais

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

L'ensemble des habitats présents sur la commune a été inventorié. De plus, les milieux patrimoniaux sont prospectés régulièrement par le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, qui gère une partie des prairies humides du Schoubrouck. Ce qui explique également qu'une part importante des observations d'espèces ait été réalisée récemment, après 2010. Plus des trois-quarts des espèces communes observées sur le territoire de la CCFI ont été recensés sur la commune. La majorité des espèces potentiellement présentes sur Noordpeene a donc été identifiée.

- A RÉALISER
- A AMÉLIORER
- A CONSOLIDER
- A AFFINER
- A ENTREtenir

FAUNE

La grande majorité des espèces patrimoniales observées sur la commune de Noordpeene sont des espèces liées aux milieux aquatiques ou humides situés le long de la Rivière du Schoubrouck, sur la bordure du Marais audomarois : Phragmite des joncs, Rousserolle effarvatte, Butor étoilé, Bouscarle de Cetti, Bruant des roseaux, Râle d'eau, Crique marin, Conocéphale des Roseaux, Crossope aquatique, etc. On peut noter en particulier un cortège d'insectes riche de 25 espèces de libellules (dont deux patrimoniales, l'Aeschna isocèle et l'Agrion joli) et de 25 espèces de papillons (dont deux patrimoniales : la Mégère et la Pieride du Lotier).

► 169 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE NOORDPEENE ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Noordpeene	92	6	1	25	25	8	2
Espèces patrimoniales	45	3	0	2	2	2	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



© JOSE GODIN - GON - Bouscarle de Cetti



© VINCENT GAVERIAUX - GON - Libellule fauve

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Les connaissances de la faune à Noordpeene sont bonnes avec trois groupes bien inventoriés : les papillons de jour, les libellules et les oiseaux. Cependant, les connaissances des autres groupes de faune sont très incomplètes et il est donc important de les améliorer. La présence de zones humides confère une responsabilité particulière à la commune au sein de la CCFI. Les groupes faunistiques liés à ces habitats humides doivent donc être inventoriés en priorité : coléoptères aquatiques, papillons de nuit, criquets/sauterelles, etc. Une attention particulière peut également être portée aux pollinisateurs sauvages, qui ont fortement régressé et rendent des services écosystémiques importants.

- A RÉALISER
- A AMÉLIORER
- A CONSOLIDER
- A AFFINER
- A ENTREtenir

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les vœux de la flore et de la faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieu (CCBNBL) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBL (<http://je participe.cbnbl.org/>) ;
 - **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirf.eu>).
- Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

Milieux aquatiques	Milieux humides	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbanisées, en travaux	Réseaux de transports et dépendances
--------------------	-----------------	----------------------	----------	------------------------	-------------------	-------	------------------------------	--------------------------------------

FLORE								
Oenanthe aquatique		X						
Potentille d'Angleterre			X					X

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

Il n'y a, à ce jour, aucune action recensée sur la commune



© M TOUSSAINT (CCFI) - Prairie derrière le cimetière, le long de la becuque



OCHTEZEELE

PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

La commune est traversée par la Penne Becque, celle-ci bordée de zones humides. La ripisylve, végétation boisée proche des cours d'eau, est assez préservée. On dénombre près de 30 mares sur le village.

Les prairies sont nombreuses sur la commune. La densité de haies est de 2 582 mètres par

kilomètre carré, bien plus que la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²). Un unique petit boisement subsiste le long de la voie de chemin de fer.

La commune est largement incluse dans un secteur de trame verte à renaturer. Cela se traduit par le maintien et la densification des haies.



Carte ARCh - Ochtezele

Communes de la CCFI

Territoire artificialisé

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

- Boisements humides
- Forêts de feuillus

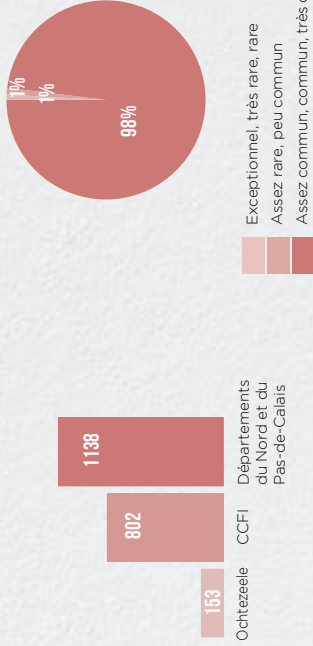
FLORE

Petite commune principalement composée de surfaces cultivées, Ochtezeele présente quelques prairies dont certaines potentiellement humides le long de la becque qui traverse le territoire communal. L'Oenanthe aquatique, espèce amphibie qui croît sur des sols riches, à inondations prolongées, a été observée au niveau d'une de ces prairies. Une seconde espèce patrimoniale a été recensée sur la commune, sur un accotement routier : la Potentille d'Angleterre, espèce rare à l'échelle du Nord et du Pas-de-Calais, qui est généralement observée en prairies pâturées ou sur des talus.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

• Nombre d'espèces total :

• Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



► ESPÈCES PATRIMONIALES



©FEBDOUJET (CBNBL)
Oenanthe aquatique



©DHERCIER (CBNBL)
Potentille d'Angleterre

► ESPÈCE COMMUNE



©B.TOUSSAINT (CBNBL)
Galiet grateron

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Le nombre d'espèces observées sur le territoire d'Ochtezeele est très faible et moins de la moitié des espèces communes présentes sur la CCFI a été observée sur le territoire considéré. Un certain nombre d'espèces potentiellement présentes sur la commune n'a donc pas été recensé. De plus, la plupart des observations sont assez anciennes, en effet, elles remontent à l'année 2001. Enfin, les prairies longeant la becque n'ont été que peu prospectées.

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

A ENTREtenir

FAUNE

Aucune espèce patrimoniale n'a été recensée à ce jour sur la commune d'Ochtezeele. Les quatre espèces connues sur la commune sont le Grimpereau des jardins, la Grive draine, le Citron et le Lièvre d'Europe. Les paysages de cultures entrecoupées de prairies bocagères et de prairies humides le long de la Peene Becque hébergent cependant certainement des espèces patrimoniales qu'il reste à inventorier.

► 4 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE OCHTEZEELLE ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Cricket Sauterelles	Autres
Ochtezeele	2	1	0	0	1	0	0
Espèces patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



©Geard Blokhus/Wikipedia - Grive draine



©VINCENT CAVERIAUX - GON - Gonepteryx rhamni

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Ochtezeele est la commune où les connaissances de la faune sont les plus mauvaises, avec seulement quatre espèces mentionnées sur la commune. L'identification des enjeux de la biodiversité nécessite donc des inventaires sur tous les groupes faunistiques. Une priorité doit être accordée aux espèces protégées, patrimoniales ou bioindicatrices et aux milieux les plus favorables à celles-ci comme les mares ou les prairies.

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

A ENTREtenir

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baileul (CBNBL) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBL (<http://je participe.cbnbl.org/>) ;
 - **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.fr>).
- Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.



MILIEUX HUMIDES						
Milieux aquatiques	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbaines, industrielles et en travaux
Réseaux de transports et dépendances						
FLORE						
Oenanthe aquatique	X					
Epervière petite-laitue		X				
Sison aromatique					X	X
FAUNE						
Alouette des champs	X	X				
Chevêche d'Athéna		X			X	
Linotte mélodieuse			X	X	X	
Bruant jaune		X	X		X	
Triton ponctué	X					

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

Dès les années 90, des oudezeelais se sont mobilisés pour préserver, valoriser et développer leur patrimoine environnemental et la biodiversité dans la commune :

- Plantations massives d'arbustes autour des jardins et prairies, au long des chemins de randonnée
- Protection des haies et arbres remarquables dans le PLU communal : alignement de chênes, de saules têtard, de frênes
- Réhabilitation des mares, entretien des becques
- Aménagement d'espaces boisés au centre bourg, création de trois vergers de maraude, d'un arborétum, d'un espace de loisir arboré
- Gestion différenciée des prairies de fauche et des bords de route
- Mise à disposition de Jardins familiaux et d'un potager à l'école
- Installation d'un rucher et d'hôtels à insectes, de nichoirs (chouette chevêche ou effraie des clochers).

Tout ceci, a pu être réalisé grâce au partenariat entre les associations et les municipalités, ainsi qu'à la mobilisation des bénévoles lors des chantiers participatifs en hiver, pour l'entretien des haies variées, la taille des tilleuls autour du cimetière et des saules-têtard.

© Marie d'Oudezele - La niche et ses supports de communication



OUDEZEELE

PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

Oudezele est une commune qui a su préserver son patrimoine naturel. Elle est traversée par la Becque d'Oudezele et plus à l'ouest par la Sale Becque. Plusieurs secteurs sont identifiés à proximité des becques comme zone humide. On dénombre une bonne cinquantaine de mares sur la commune

Les prairies sont assez nombreuses, la densité de haies est de 1945 mètres par kilomètre carré, plus que la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²).



Carte AFCH - Oudezele

Communes de la CCFI

Territoire artificialisé

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

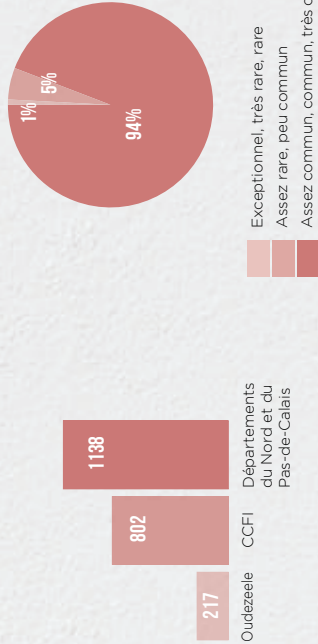
- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

FLORE

De nombreuses prairies munies de mares ainsi que plusieurs becques ponctuent la trame de cultures qui constitue le territoire communal d'Oudezeele. Trois espèces patrimoniales y ont été observées. L'Epervière petite-laitue, espèce rare et vulnérable dans le Nord et le Pas-de-Calais, a été vue dans une pâture longeant la Becque d'Oudezeele. L'Oenanthe aquatique, espèce amphibie qui se développe sur des sols riches, à inondations prolongées, a également été observée en prairie. Le Sison aromatique a été recensé en bord de route arborée. Cette espèce, assez rare à l'échelle des deux départements, est plus fréquente dans les Flandres.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

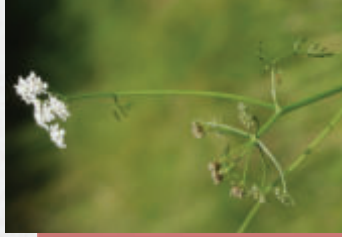
- Nombre d'espèces total :
- Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



► ESPÈCES PATRIMONIALES



©DMERCIER (CBNBL)
Epervière petite laitue



©J-CHAUGUET (CBNBL)
Oenanthe aquatique



©F.BEDOUET (CBNBL)
Sison aromatique

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

L'ensemble des types d'habitats présents sur la commune d'Oudezeele a été prospecté. Mais moins des deux-tiers des espèces communes présentes sur la CCFI ont été observées sur le territoire considéré. Certaines espèces, potentiellement présentes sur Oudezeele, pourraient donc être recensées. Un nouvel inventaire communal a été réalisé en 2016, les observations d'espèces sont donc récentes. Le niveau de connaissance sur la commune est donc relativement bon.

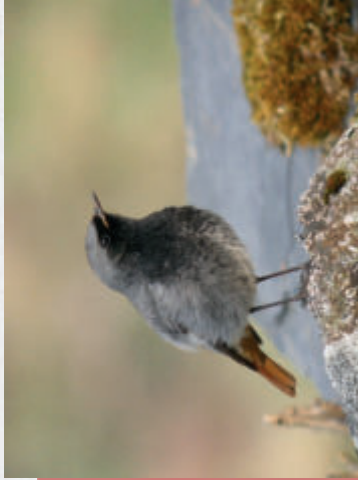
A RÉALISER
A AMÉLIORER
A CONSOLIDER
A AFFINER
A ENTREtenir

FAUNE

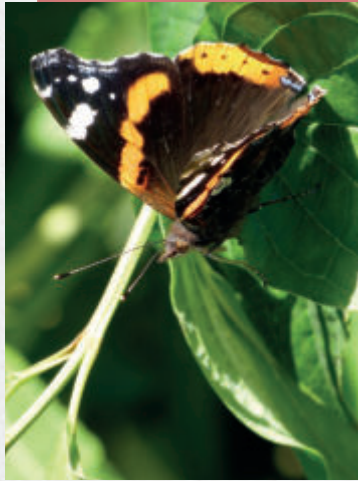
Les habitats d'Oudezeele étant dominés par les cultures et les prairies, la plupart des espèces animales observées sont liées aux milieux ouverts : Alouette des champs, Moineau friquet, Vanneau huppé, Bruant jaune, Chouette chevêche, Perdrix grise, etc. Cependant, la présence de haies est indispensable pour nombre de ces espèces qui y trouvent des sites de reproduction et des abris. Les mares prairiales constituent les sites de reproduction des amphibiens dont fait partie le Triton ponctué. Enfin, quelques espèces occupent également les milieux anthropisés comme le Rougequeue noir ou le Vulcain (non patrimoniaux).

► 83 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE OUDEZEELLE ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Oudezeele	54	11	4	8	5	1	0
Espèces patrimoniales	19	1	2	0	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



©VINCENT GAVERAUX - GON - Rougequeue noir



©SEBASTIEN VERNE - GON - Vulcain

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Le niveau de connaissance de la faune à Oudezeele est à consolider car, bien que plusieurs groupes aient été inventoriés, les connaissances ne sont satisfaisantes que pour les oiseaux. Une amélioration des connaissances est donc nécessaire, notamment dans les habitats les plus riches comme les mares, les haies bocagères et les prairies. Les groupes à privilégier lors des inventaires sont les libellules, les criquets et sauterelles, les amphibiens, les mammifères et les pollinisateurs sauvages.

A RÉALISER
A AMÉLIORER
A CONSOLIDER
A AFFINER
A ENTREtenir

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baileul (CBNBL) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBL (<http://leparticipecbnbl.org/>) ;
 - **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.fr>).
- Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

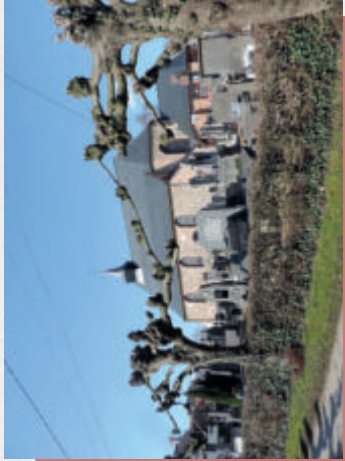
LES ESPÈCES PATRIMONIALES ET LEURS MILIEUX DE VIE

Milieux aquatiques	Milieux humides	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Hales	Zones urbanisées, industrielles et en travaux	Réseaux de transports et dépendances
--------------------	-----------------	----------------------	----------	------------------------	-------------------	-------	---	--------------------------------------

FLORE								
Orchis négligé	X							
Orchis de Fuchs		X					X	X
Ophrys abeille							X	X
Scirpe des bois	X				X			
Orchis bouc		X					X	
FAUNE								
Chevêche d'Athéna		X				X		
Grisette		X						
Chardonneret élégant				X	X	X		
Busard Saint-Martin	X	X	X					
Bruant jaune			X	X		X		

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

Il n'y a à ce jour, pas d'action recensée sur la commune.



©MTOUSSAINT (CCFI) - Vieux tilleuls autour de l'église

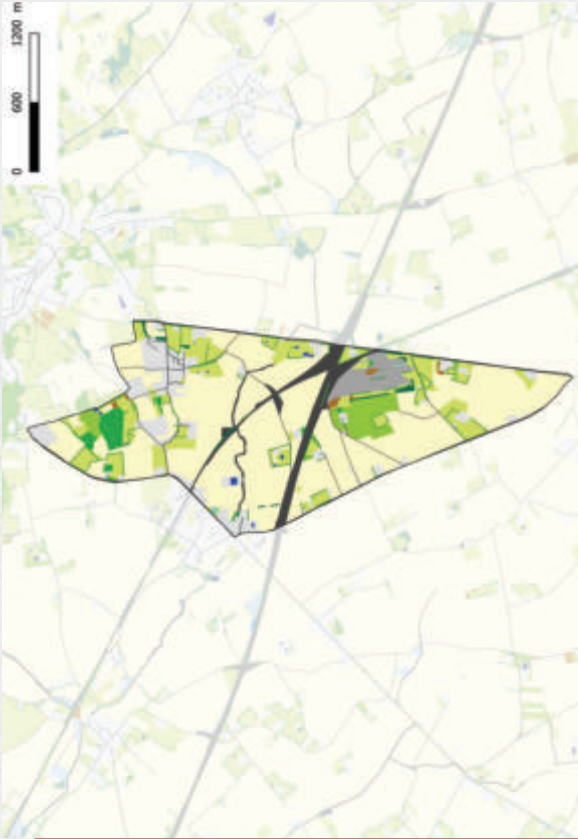


OXELAÈRE

PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

Située au pied du Mont Cassel, Oxelaère est un village qui bénéficie d'une qualité paysagère intéressante. La commune est parcourue entre autre par la Schoe Becque et la Peene Becque, ces cours d'eau sont bordés de zones humides. On dénombre environ 25 mares sur la commune.

Les prairies sont assez nombreuses, la densité de hales est de 2334 mètres par kilomètre carré, plus que la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²).



Carte ARCH - Oxelaère

Communes de la CCFI

Territoire artificialisé

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Hales

Milieux humides et aquatiques

- Lisières humides à grandes herbes
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

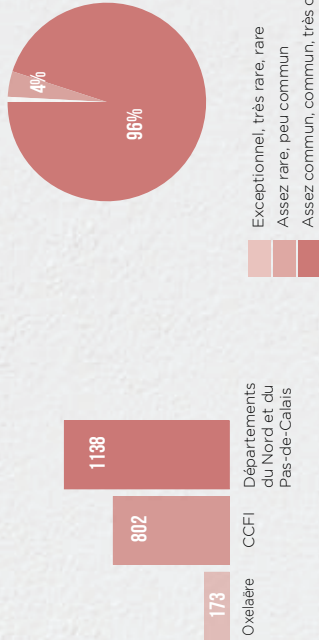
FLORE

La trame paysagère du territoire d'Oxelaère est composée de champs cultivés : elle est interrompue par quelques prairies et boisements. La majorité des espèces patrimoniales sont des orchidées, recensées au niveau des aménagements paysagers qui longent la ligne TGV. Peuvent être citées l'Orchis++ négligée, espèce peu commune à l'échelle du Nord et du Pas-de-Calais qui est généralement observée dans les prairies humides, ou encore l'Orchis bouc, présente dans les friches. Par ailleurs, à proximité du mont Cassel au nord de la commune, le Scirpe des bois a été observé en bordure d'un fossé.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

• Nombre d'espèces total :

• Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



► ESPÈCES PATRIMONIALES



© J. CHAUGEL (CBNBL)
Orchis négligé



© B. TOUSSAINT (CBNBL)
Scirpe des bois



© J.C. HAUGEL
Orchis négligé

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Moins de la moitié des espèces communes présentes sur la CCFI ont été observées sur la commune d'Oxelaère, de plus, le nombre total d'espèces observées est assez faible. Donc un certain nombre d'espèces potentiellement présentes sur le territoire communal pourrait encore être recensé. La majorité des données sur la commune a plus de 20 ans. Enfin, peu d'inventaires ont été réalisés au niveau des secteurs urbains et des friches.

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

A ENTREtenir

FAUNE

Grâce à de nombreuses prospections, Oxelaère fait partie des communes ayant le plus d'espèces animales recensées avec 265 taxons. Cependant il n'y a que 15 espèces patrimoniales parmi ceux-ci. Cela s'explique en partie par un nombre important d'espèces d'insectes observées (comme la Méticuleuse), pour lesquelles le statut de patrimonialité est souvent inconnu. Parmi les espèces patrimoniales, on peut citer la Chouette chevêche, le Bruant jaune ou le Tarier pâle qui affectionnent les prairies bocagères. Le Busard Saint-Martin peut exploiter les espaces de grandes cultures. Les rares plans d'eau servent de site de reproduction au seul amphibien connu de la commune, le Crapaud commun.

► 265 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE OXELAÈRE ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Oxelaère	28	2	1	15	0	5	214
Espèces patrimoniales	11	0	1	1	0	0	2
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



© VINCENT GAVERIAUX - GON - Méticuleuse



© VINCENT GAVERIAUX - GON - Crapaud commun

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Avec 265 espèces recensées sur le territoire communal, Oxelaère fait partie des communes ayant la meilleure connaissance de la faune au sein de la CCFI. Cependant, bien que beaucoup de groupes aient été inventoriés, aucun d'entre eux n'a été prospecté de manière satisfaisante. Des inventaires complémentaires sont donc nécessaires pour correctement évaluer le enjeu biodiversité de la commune. Parmi les groupes non inventoriés, il pourrait être judicieux de s'intéresser aux mollusques et aux libellules dont certaines espèces sont menacées et/ou protégées.

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

A ENTREtenir

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baileui (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://jeparticipe.cbnbl.org/>) ;
 - **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.org>).
- Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

LES ESPÈCES PATRIMONIALES ET LEURS MILIEUX DE VIE

Milieux humides		Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbanisées, industrielles, en travaux	Réseaux de transports et dépendances
FLORE								
Vulpin fauve	X				X			X
Silaüs des prés	X							
Achillée sternutatoire	X							
Renoncule aquatique	X							
FAUNE								
Alouette des champs	X	X	X					
Pipit farlouse	X							
Chevêche d'Athènes		X				X		
Criquet marginé	X							
Musaraigne bicolore	X	X	X		X	X	X	

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

Les actions concernant la biodiversité sur notre territoire sont menées dans le cadre d'un projet pédagogique à l'école et en partenariat avec l'association Pradelles en fête via le SCOT.

Les enfants ont répertorié les espèces animales et végétales qui ont été protégées en vue du contournement de la commune (habitat, reproduction et alimentation).

À partir de cela, des fiches ont été élaborées et des dessins ont été réalisés pour un projet de sentiers pédestres avec panneaux du même type qu'un jeu de piste (énigmes) avec les différents partenaires.

Au cours du parcours du cœur, les réalisations des enfants et les énigmes seront mises en place.

L'étude de la mare qui se trouve à proximité de l'école est prévue pour juin 2018 :

- Comment la préserver ?
- Qui habite cette mare (végétaux/animaux) ?
- Peut-on implanter une mare n'importe où ?
- L'étude des haies qui bordent les champs près de l'école sera réalisée en parallèle sur les mêmes thèmes.



PRADELLES

PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

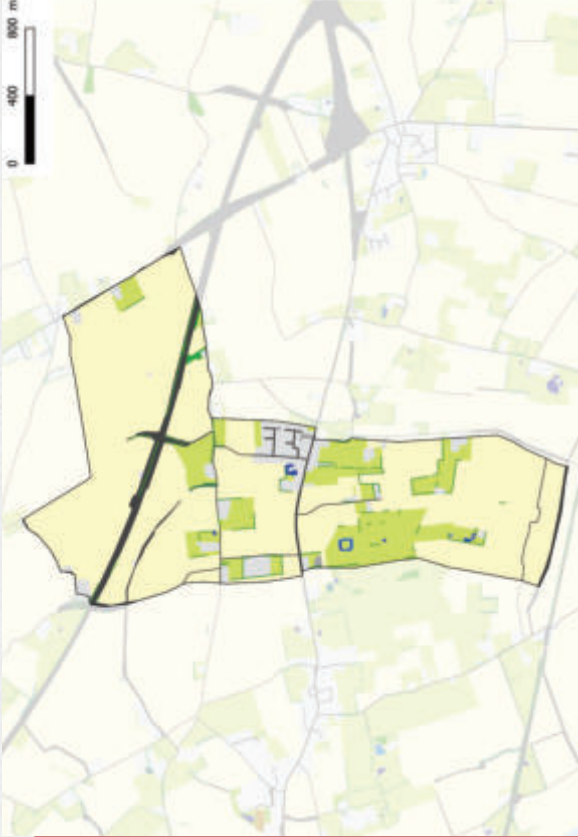
La commune de Pradelles est longue au sud par la Plate Becque. On dénombre environ une dizaine de mares sur le village.

le contournement, les boisements quant à eux sont inexistant.

Le sud de Pradelles est identifié comme corridor écologique à renaturer. Cela se traduit par la densification du bocage.

*Le contournement n'apparaît pas encore à la date de réalisation de la cartographie (2013).

Les prairies sont assez nombreuses surtout à proximité du contournement*. La densité de haies est de 2 192 mètres par kilomètre carré, ce qui est plus que la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871 m/km²). Quelques prairies humides longent



Carte ARCH - Pradelles

Communes de la CCFI

Territoire artificialisé

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

- Boisements humides
- Forêts de feuillus



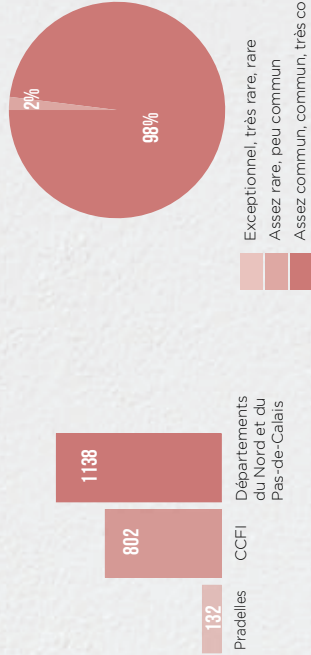
FLORE

Sur la commune de Pradelles, les enjeux patrimoniaux liés à la flore sont principalement situés au sud de la commune, au niveau du secteur de prairies humides. Deux espèces patrimoniales y sont observées : l'Achillée sternutatoire, protégée dans la région, et le Silaus des prés, peu commun dans l'ancienne région ; tous deux sont généralement présents en prairies de fauches peu ou pas fertilisées. Le Vulpin fauve, assez rare à l'échelle du Nord et du Pas-de-Calais, a été observé dans le même secteur, en bordure d'un plan d'eau.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

- Nombre d'espèces total :

- Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



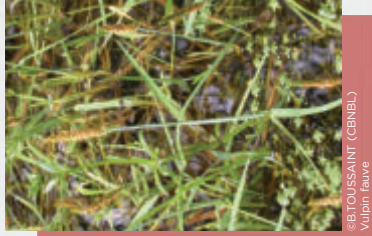
► ESPÈCES PATRIMONIALES



© C. BLONDEL (CBNBL)
Achillea sternutatoria



© B. TOUSSAINT (CBNBL)
Silene acaulis



© B. TOUSSAINT (CBNBL)
Vulpinus fauvel

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

À peine plus d'un tiers des espèces communes recensées à l'échelle de la CCFI a été observé sur le territoire de Pradelles. De plus, le nombre total d'espèces recensées est particulièrement faible. Par ailleurs, la grande majorité des observations a quinze ans. Cependant, le secteur de prairies humides, qui présente le plus d'enjeux patrimoniaux sur la commune, est régulièrement suivi dans le cadre des mesures compensatoires liées à l'aménagement du contournement Borre-Pradelles.

A RÉALISER
A AMÉLIORER
A CONSOLIDER
A AFFINER
A ENTREtenir

FAUNE

Pradelles compte 19 espèces patrimoniales qui sont pour la plupart inféodées aux prairies bocagères ou aux cultures, habitats dominants de la commune. L'Alouette des champs, la Chouette chevêche, le Busard des roseaux, le Bruant jaune, le Tarier pâtre et le Vanneau huppé sont toutes des espèces préférant les milieux ouverts. Le Triton crêté et le Triton ponctué se reproduisent dans les mares, tandis que la Bergeronnette des ruisseaux peut venir y chercher sa nourriture. Le Cricquet marginé et le Pipit farlouse affectionnent les prairies humides. L'Hirondelle rustique reste à proximité des habitations où elle peut construire son nid.

► 56 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE PRADELLES ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Pradelles	23	15	6	4	2	2	4
Espèces patrimoniales	15	1	2	0	0	1	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



© VINCENT GAVERIAUX - GON - Triton ponctué



© VINCENT GAVERIAUX - GON - Bergeronnette des ruisseaux

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Le niveau de connaissance de la faune de Pradelles est à consolider, avec 56 espèces recensées sur la commune. Les connaissances concernent principalement les amphibiens, les papillons de jour, les mammifères et les oiseaux, mais les observations sont globalement insuffisantes. Il serait pertinent d'améliorer les connaissances de ces groupes et surtout d'inventorier les autres groupes faunistiques tels que les mollusques, les pollinisateurs sauvages, les libellules et les criquets/sauterelles.

A RÉALISER
A AMÉLIORER
A CONSOLIDER
A AFFINER
A ENTREtenir

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieu (CBNBL) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

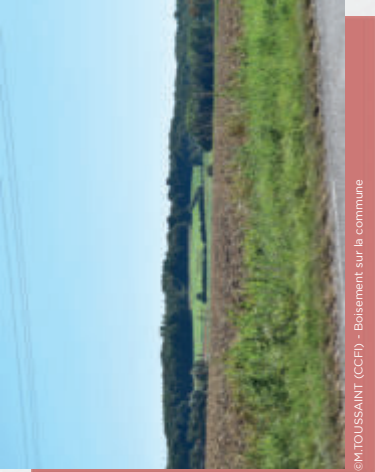
- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBL (<http://je participe.cbnbl.org/>) ;
 - **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.org>).
- Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

LES ESPÈCES PATRIMONIALES ET LEURS MILIEUX DE VIE

Milieux aquatiques		Milieux humides	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbanisées, industries et en travaux	Réseaux de transports et dépendances
FLORE									
Silvius des prés		X							X
Achillée sternutatoire		X							
Rosier tomenteux						X	X		
Oenanthe aquatique		X							
Pommier sauvage						X			
FAUNE									
Phragmite des joncs		X							
Alouette des champs		X	X	X					
Tabac d'Espagne						X			
Bouscarle de Cetti		X				X	X		
Bruant jaune				X	X		X		

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

Il n'y a, à ce jour, aucune action recensée sur la commune.



© M. TOUSSAINT (CCFI) - Boisement sur la commune

M. TOUSSAINT (CCFI) - Boisement sur la commune



RENESCURE

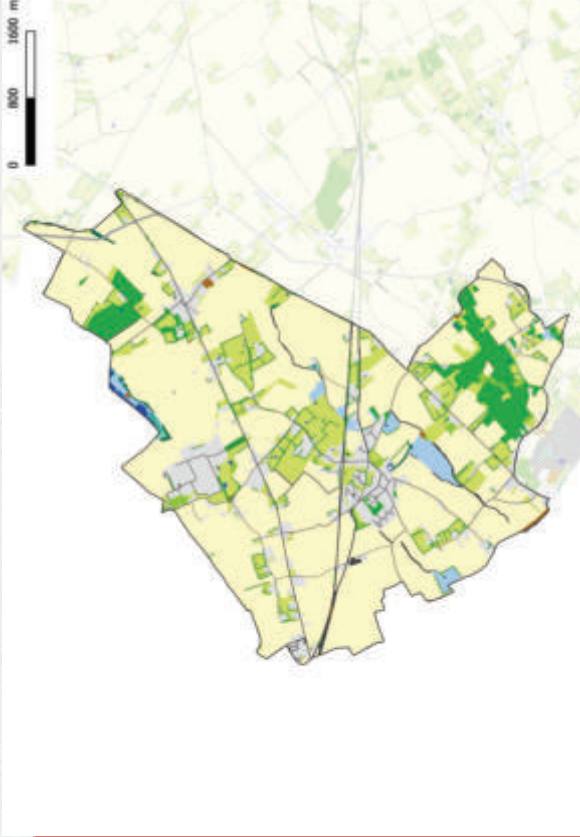
PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

La commune de Rescure est longée par la forêt domaniale de Clairmarais. Le potentiel d'accueil de la biodiversité sur la commune est donc important. Rescure est traversée par la Longue Becque, quelques zones humides la longe. On dénombre plus de 50 mares sur la commune

Les prairies sont assez nombreuses et il y a des

boisements conséquents au sud-est. La densité de haies est de 1 840 mètres par kilomètre carré, ce qui est proche de la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²).

Le nord-ouest du village est inclus dans la ZNIEFF Forêt domaniale de Clairmarais. Ce cœur de nature est à préserver, tout comme les prairies humides à proximité.



Carte ARCh - Rescure

Communes de la CCFI

Territoire artificialisé

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Végétations de ceinture des bords des eaux
- Lisières humides à grandes herbes
- Végétations aquatiques et amphibiennes
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eau artificiels)

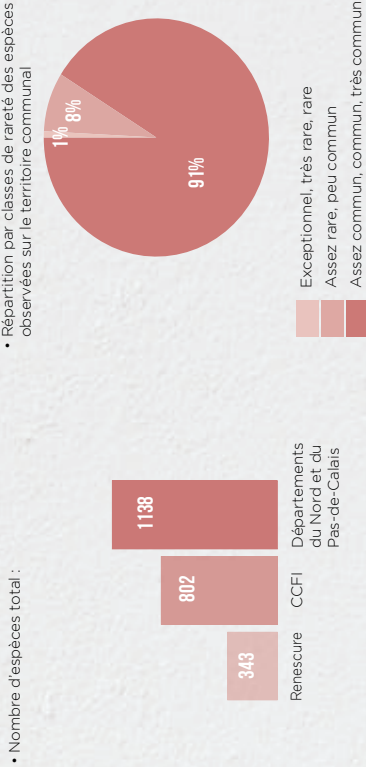
Fourrés et forêts

- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

FLORE

Outre le contexte de cultures qui domine le territoire communal, plusieurs secteurs de prairies entourés de haies sont observés. Dans ces habitats, plusieurs espèces patrimoniales ont été observées, notamment l'Achillée sternutatoire, protégée dans le Nord et le Pas-de-Calais, et le Silaus des prés, peu commun à cette même échelle. Ces deux espèces sont généralement présentes en prairies de fauches peu ou pas fertilisées. Les haies abritent le Sison aromatique, espèce localisée dans les Flandres et assez rare à l'échelle de l'ancienne région. Le Rosier tomenteux, espèce assez rare de fourrés et de lisières forestières, a été observé à la pointe nord-est de la commune.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES



► ESPÈCES PATRIMONIALES



©CBLONDIEL (CBNBL)
Achillea sternutatoria



©T.CORNIER (CBNBL)
Silaus des prés



©S.DELANGUE (CBNBL)
Sison aromatique

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

La grande majorité des espèces potentiellement présentes sur la commune a été rencontrée. De plus, une partie des espèces recensées a été revue après 2010. Enfin, de nombreux secteurs ont été prospectés, représentant la majorité des types habitats présents sur la commune.



FAUNE

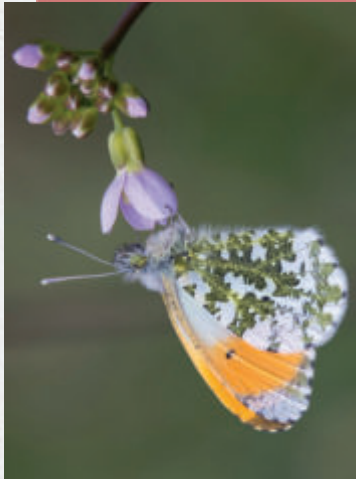
La faune de Renesecure est riche en espèces patrimoniales grâce à la diversité des habitats qui s'y trouvent. Les espaces forestiers sont le domaine d'espèces telles que le Roitelet huppé, le Bouvreuil pivoine, la Mésange huppée, la Chouette hulotte ou le Tabac d'Espagne. Les prairies bocagères abritent de nombreux oiseaux qui trouvent refuge dans les haies : la Linotte mélodieuse, le Chardonneret élégant, le Bruant jaune, le Tarier pâle, etc. Le Pipit farlouse, le Bruant des roseaux, le Phragmite des joncs ou encore l'Aurore, préfèrent quant à eux les milieux humides. Enfin, les mares fournissent sites de reproduction et nourriture au Martin-pêcheur d'Europe ou encore à la Grenouille commune.

► 134 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE RENESECURE ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Renesecure	96	8	1	18	4	6	1
Espèces patrimoniales	45	1	1	2	0	1	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



©VINCENT GAVERIAUX - GON - Chouette hulotte



©MICHAEL LESEINE - GON - Aurore

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

134 espèces animales ont été recensées sur la commune de Renesecure. Le niveau de connaissance de la faune est à consolider car même si certains groupes (oiseaux, papillons de jour) ont été bien prospectés, les autres le sont insuffisamment. Des inventaires complémentaires sont donc à réaliser pour mieux identifier les enjeux de biodiversité sur la commune. Une attention particulière doit être portée aux amphibiens, dont beaucoup d'espèces sont protégées et aux pollinisateurs sauvages (bourdons, abeilles solitaires, syrphes, etc.) qui ont fortement régressé et assurent un service écosystémique très important.



► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieu (CBNBL) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBL (<http://jeparticipe.cbnbl.org/>) ;
 - **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu>).
- Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

	Milieux aquatiques	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbanisées, industries, en travaux	Réseaux de transports et dépendances
FLORE								
Ophrys abeille							X	X
Vélar fausse-giroflée			X				X	
Renoncule en crosse	X							
Renoncule aquatique	X							
FAUNE								
Alouette des champs		X	X					
Chevêche d'Athéna		X				X		
Bruant jaune			X	X		X		
Hypolaïs icterine				X	X	X		
Hirondelle de cheminée							X	

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

Rubrouck est en train d'aménager un site nature. Les deux mares communales ont été restaurées récemment. Les saules têtard sont préservés et une plantation de fruitiers aura bientôt lieu.

- Voici les actions de la commune en faveur de l'environnement :
- Toutes les haies et les mares du village sont protégées dans le document d'urbanisme
 - Avec le concours technique et financier de la CCFI, la mare de l'aire de loisirs a été curée, agrandie et aménagée.
 - Le terrain entourant cette dernière sera aménagé de manière à favoriser le développement de la faune locale (ruche, hôtel à insectes, troncs d'arbres au bord de l'eau, etc.).
 - La mare entourant la mairie est entretenue et préservée.
 - Des plantations de fruitiers ont lieu tous les ans (une dizaine) dans le cadre de l'opération « Une naissance Un arbre ».



© M. TOUSSAINT (CCFI) - La mare curée



RUBROUCK

PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

La commune de Rubrouck est située à proximité du Parc des Caps et Marais d'Opale: la ZNIEFF des Prairies bocagères de Lederzele est sur la commune voisine. Le potentiel d'accueil de la biodiversité est importante.

Rubrouck est traversée par plusieurs cours d'eau notamment la Craynill Becque et la Poel Becque. On dénombre plus de 80 mares sur la commune.

Les abords des cours d'eau de la commune sont identifiés dans un secteur de trame verte à renaturer. Cela se traduit en Flandre Intérieure par la densification du bocage existant

Les prairies sont essentiellement situées à l'ouest de la commune. La densité de haies est de 2 195 mètres par kilomètre carré, plus que la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²).



Carte ARCh - Rubrouck

Communes de la CCFI

Territoire artificialisé

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Lisières humides à grandes herbes
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus



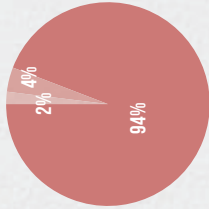
FLORE

Le territoire de Rubrouck est largement composé de surfaces cultivées, où a été observé le Vélar fausse-giroflée, espèce assez rare dans le Nord et le Ps-de-Calais qui croît dans les champs et les friches sur sol argileux. La trame de cultures de la commune est ponctuée de quelques prairies entourées de haies et parfois associées à des petits plans d'eau. Deux espèces aquatiques patrimoniales ont été observées : la Renoncule aquatique, peu commune à l'échelle de l'ancienne région et la Renoncule en crosse, rare à la même échelle. Ces deux espèces se développent principalement dans des mares, des fossés ou des canaux.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

• Nombre d'espèces total :

• Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



Départements du Nord et du Pas-de-Calais

CCFI

Rubrouck

190

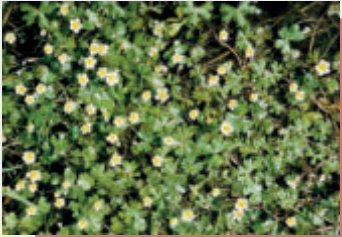
802

1138

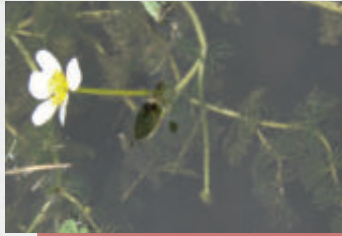
► ESPÈCES PATRIMONIALES



SB TOUSSAINT (CBNBL)
Vélar fausse-giroflée



COMÉRIER (CBNBL)
Renoncule aquatique



SB TOUSSAINT (CBNBL)
Renoncule en crosse

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Seule la moitié des espèces communes observées sur le territoire de la CCFI a été recensée sur Rubrouck. De plus, certains milieux n'ont été que peu prospectés, notamment les prairies et les mares associées. Un certain nombre d'espèces supplémentaires potentiellement présentes sur la commune pourrait donc y être observé. Néanmoins, une prospection en 2016 a permis de renouveler une grande partie des observations d'espèces.

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

A ENTRETEENIR

FAUNE

Le paysage de Rubrouck est composé de vastes étendues de cultures, ponctuées de prairies bocagères. On trouve donc principalement des espèces liées à ces milieux : Alouette des champs, Bruant jaune, Chouette chevêche, Perdrix grise, Fauvette grisette, etc. Les haies et les rares parcelles boisées abritent également des espèces de milieux plus fermés comme l'Hypolaïs ictrine ou la Tourterelle des bois. L'Hirondelle de fenêtre et l'Hirondelle rustique dépendent des bâtiments pour nicher. Enfin les rares prairies humides et les plans d'eau constituent les terrains de chasse préférés des Hérons cendrés.

► 43 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE RUBROUCK ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Rubrouck	35	0	4	1	3	0	0
Espèces patrimoniales	15	0	2	1	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



©A.tur Mikolajewski / Wikipedia - Hippolaïs ictrine



©DENIS MOUGEOT - GON - Héron cendré

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Les connaissances sur la faune de Rubrouck sont médiocres, car elles ne concernent quasiment que les oiseaux et les amphibiens. Des inventaires complémentaires ciblant les autres groupes de faune sont donc à privilégier pour améliorer la connaissance de la biodiversité sur la commune. Parmi ceux-ci, on peut citer les libellules, les papillons de jour et les criquets/sauterelles qui sont de bons bio-indicateurs, mais aussi les pollinisateurs sauvages qui jouent un rôle très important dans les écosystèmes et ont fortement régressé. Des inventaires complémentaires des amphibiens dans les nombreuses mares de la commune devraient également être envisagés.

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

A ENTRETEENIR

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieux (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://leparticipe.cbnbl.org/>) ;
- **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.fr>).

Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

LES ESPÈCES PATRIMONIALES ET LEURS MILIEUX DE VIE

	Milieux aquatiques	Milieux humides	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbanisées, industrielles et en travaux	Réseaux de transports et dépendances
FLORE									
Oenanthe aquatique		X							
Cresson à petites feuilles	X	X							
Galeopsis bifide						X			
FAUNE									
Mouette rieuse	X	X						X	
Aligrette garzette	X	X				X			
Faucon crécerelle			X						
Hirondelle de cheminée									X

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

Il n'y a à ce jour aucune action recensée sur la commune



©MTOUSSAINT (CCFI) - Mare communale sur l'aire de jeux



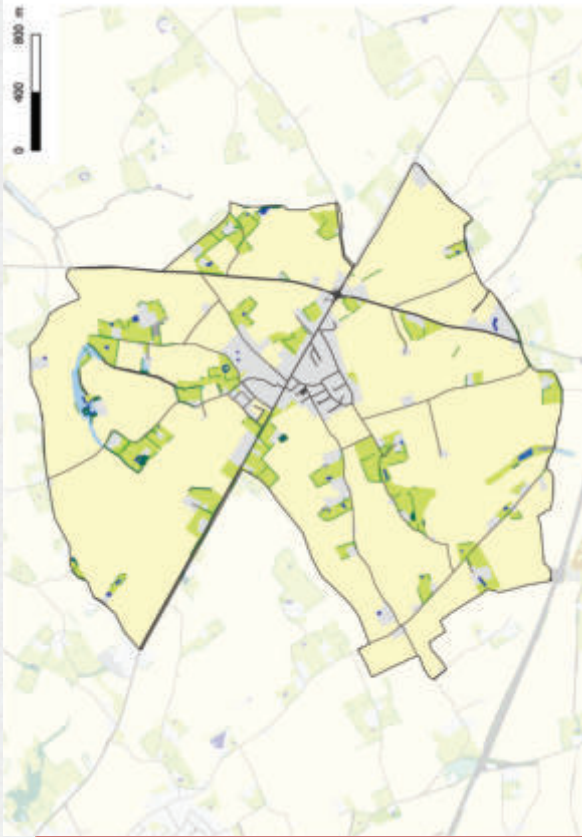
SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL

L'Ey Becque, affluent de l'Yser prend sa source au nord de la commune, plusieurs zones humides sont recensées à proximité. On dénombre près de 40 mares sur la commune.

Les prairies sont assez nombreuses, la densité de haies est de 1715 mètres par kilomètre carré ce qui est moins que la moyenne de la Flandre

Intérieure (1871m²/km²). Il n'y a pas de boisements sur le village.

Les abords l'Ey Becque sont identifiés dans un secteur de trame verte à renaturer. Cela se traduit en Flandre Intérieure par la densification du bocage existant.



Carte ARCI - Saint-Sylvestre-Cappel

Communes de la CCFI

Territoires artificialisés

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Lisières humides à grandes herbes
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

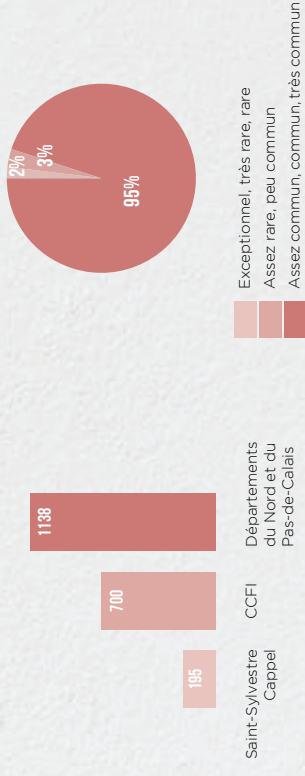
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

FLORE

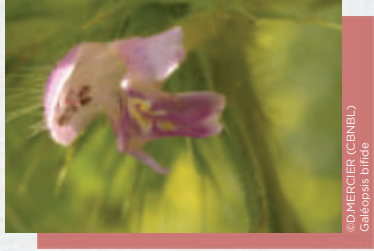
Le territoire de Saint-Sylvestre-Cappel est essentiellement constitué de champs cultivés. Cette trame paysagère est ponctuée de quelques prairies entourées de haies, où a été observée le Galéopsis bifide. Cette espèce assez rare dans le Nord – Pas-de-Calais est inféodée aux lisères et coupes forestières. Le territoire est également entrecoupé de plusieurs beccques et fossés : le Cresson à petites feuilles, également rare à l'échelle de l'ancienne région, y a été observé, ainsi que l'Oenanthe aquatique, espèce amphibie, qui croît sur des sols riches, à inondations prolongées.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

- Nombre d'espèces total :



► QUELQUES ESPÈCES PATRIMONIALES



© D'HERCIER (CBNBL)
Galéopsis bifide



© D'HERCIER (CBNBL)
Cresson à petites feuilles



© J.C HAUGUEL (CBNBL)
Oenanthe aquatique

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Les milieux prairiaux et urbanisés semblent n'avoir pas été suffisamment prospectés. Cela peut expliquer en partie que seule la moitié des espèces communes observées à l'échelle de la CCFI a été recensée sur le territoire de la commune. Certaines espèces supplémentaires, potentiellement présentes sur Saint-Sylvestre-Cappel, pourraient donc y être observées. Par ailleurs, la grande majorité des observations réalisées sur la commune est antérieure à 2000.

À RÉALISER

À AMÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

À ENTREtenir

FAUNE

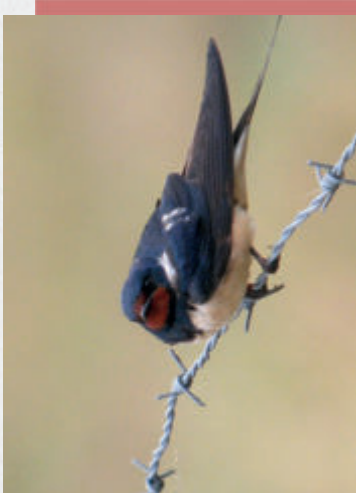
Seules six espèces animales, dont quatre patrimoniales, sont mentionnées à Saint-Sylvestre-Cappel. Le Crapaud commun se reproduit dans les mares mais il passe la majeure partie de sa vie en milieu terrestre. L'Aigrette garzette se nourrit dans les milieux aquatiques, tandis que la Mouette rieuse affectionne les milieux humides ou aquatiques pour se nourrir. Le Faucon crécerelle et le Lièvre d'Europe sont des habitats des milieux ouverts, prairies et cultures. Enfin l'Hirondelle rustique a besoin des constructions humaines, comme les fermes, pour y construire son nid.

► 6 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Saint-Sylvestre-Cappel	4	1	1	0	0	0	0
Espèces patrimoniales	4	0	0	0	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



© MICHEL VANWARREHEM - GON - Lièvre d'Europe



© V. GAVERIAUX - Hirondelle rustique

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Avec seulement 6 espèces inventoriées sur le territoire communal, Saint-Sylvestre-Cappel fait partie des communes disposant du moins de connaissances sur sa faune au sein de la CCFI. Il est donc important de réaliser des inventaires faunistiques sur la commune en privilégiant les milieux présentant la plus forte patrimonialité : les zones humides le long de l'Ey Becque, les mares et les prairies. Il conviendra de prospecter en priorité les espèces bioindicatrices telles que les libellules ou les criquets et sauterelles, les espèces jouant un rôle important dans les écosystèmes comme les pollinisateurs sauvages et les espèces en forte régression comme les chauve-souris et les amphibiens.

À RÉALISER

À AMÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

À ENTREtenir

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieux (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://leparticipe.cbnbl.org/>) ;
- **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu>).

Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

LES ESPÈCES PATRIMONIALES ET LEURS MILIEUX DE VIE

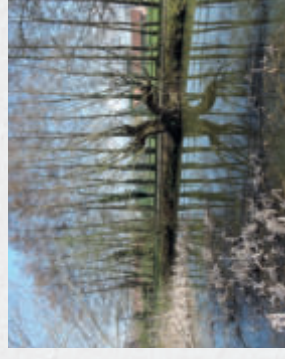


	Milieux aquatiques	Milieux humides	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbanisées, industrielles et en travaux	Réseaux de transports et dépendances
Primevère acaule						X			
Oenanthe aquatique		X							
Renoncule aquatique	X								

	FAUNE			
Faucon crécerelle		X		
Hirondelle de cheminée				X
Triton ponctué	X			
Bergeronnette des ruisseaux	X			
Roitelet huppé			X	

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

À destination des habitants et visiteurs du village, un arborescent essentiellement composé d'essences locales a été créé dans le cœur du village. Un certain nombre d'arbres fruitiers a été planté formant ainsi un jardin de maraude. La pollinisation y est naturelle par les abeilles. Un parcours sportif est implanté sur sa périphérie ainsi qu'un petit plan d'eau que l'on nomme mare dans cette région flamande. À la belle saison, venez-y cueillir et déguster un fruit 100% bio. Pour la tranquillité de la faune et la flore, une tonte raisonnée gérée par nos employés communaux y est pratiquée.



©MITOUSSAINT (CCFI) - Mare avec saule têtard

une formation intitulée « connaître les plantes sauvages de notre village » mise en place et effectuée par un habitant bénévole permet de redécouvrir les plantes locales et leurs vertus.

Dans le cadre du futur plan local d'urbanisme, la volonté marquée de la commune de préserver les haies et les arbres est un facteur essentiel pour la biodiversité.



Carnet intercommunal de la biodiversité - CCFL

שאלות ותשובות

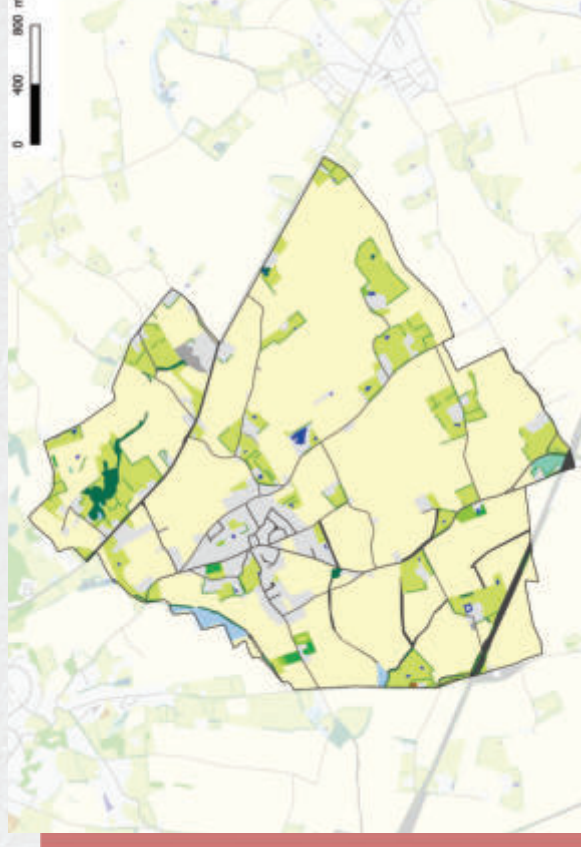
04

SAINTE-MARIE-CAPPEL

PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

La commune de Sainte-Marie-Cappel est située au pied du Mont Cassel. Elle est traversée par la Penne Becque et d'autres cours d'eau arrivant du mont. Plusieurs zones humides sont identifiées au nord-ouest. On dénombre près de 40 mares sur la commune dont 6 dans le cœur du village.

Les prairies sont assez nombreuses, la densité de haies est de 1815 mètres par kilomètre carré, proche de la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m²/km²).



☐ Communes de la CCEI

Territoire artificialisé

Villes et sites industriels
 Réseaux de transports
 Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

Cultures
Prairies et pâtures
Plantations et vergers
Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Lisières humides à grandes herbes
- Eaux douces (stagnantes, courantes)
plans d'eaux artificiels

Fourrés et forêts

Boisements humides
Forêts de feuillus

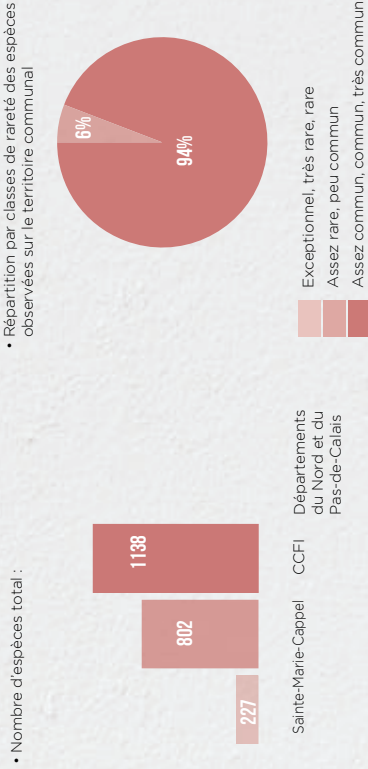


Carnet intercommunal de la biodiversité - CCFL

FLORE

Les quelques mares présentes au niveau des prairies abritent deux espèces patrimoniales. La première est la Renoncule aquatique, espèce peu commune dans l'ancienne région qui se développe dans les eaux riches et peu profondes. La seconde est l'Oenanthe aquatique, espèce amphibie protégée dans le Nord et le Pas-de-Calais, qui se développe sur des sols riches, à inondations prolongées. La Primevère acaule a été observée dans le bois à proximité du mont des Récollets. Il s'agit d'une espèce forestière assez rare sur le territoire de l'ancienne région.

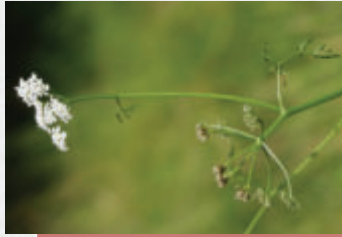
► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES



► ESPÈCES PATRIMONIALES



© D. MERCIER (CBNBL)
Renoncule aquatique



© J.-C. HAUGUEL (CBNBL)
Oenanthe aquatique



© B. TOUSSAINT (CBNBL)
Primère acaule

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Les observations sont récentes sur la commune puisqu'une prospection en 2010 a permis de renouveler la plupart des données. Près des deux-tiers des espèces communes recensées sur la CCFI ont été observées sur Sainte-Marie-Cappel. La majorité des espèces potentiellement présentes sur la commune a donc été vue. De plus, la plupart des habitats ont été prospectés (centre du bourg, cultures, prairies et boisement du Mont des Récollets).

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

A ENTRETIENIR

FAUNE

Sur les 18 espèces connues à Sainte-Marie-Cappel, 6 sont considérées patrimoniales. Les Tritons alpestres, ponctués et crétés trouvent des sites de reproduction parmi les nombreuses mares encore présentes sur la commune. La Bergeronnette des ruisseaux est un petit passereau très dépendant des cours d'eau rapides pour se nourrir. L'Hirondelle rustique a besoin des maisons et des fermes pour construire son nid. Le Rollet huppé se reproduit dans les conifères, en forêt et dans les parcs et jardins, mais il fréquente aussi les broussailles en dehors de la reproduction. Enfin, le Faucon crécerelle chasse les micromammifères dans les milieux ouverts (prairies, champs, bords de route).

► 18 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE SAINTE-MARIE-CAPPEL ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Sainte-Marie-Cappel	14	0	4	0	0	0	0
Espèces patrimoniales	4	0	2	0	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



© VINCENT GAVERIAUX - GON - Triton alpestre



© KARL GILBERT - GON - Rollet huppé

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Avec seulement 18 espèces observées sur la commune, les connaissances sur la faune de Sainte-Marie-Cappel sont très insuffisantes et ne concernent que les amphibiens et les oiseaux. La proximité du Mont des Récollets et la présence de nombreuses mares et de prairies, devraient permettre l'observation d'un certain nombre d'espèces animales, dont plusieurs espèces patrimoniales. Des inventaires ciblant les insectes (papillons, libellules, criquets/sauterelles, pollinisateurs sauvages etc.) paraissent très importants à réaliser afin de correctement identifier les enjeux de biodiversité de la commune.

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

A ENTRETIENIR

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baileul (CBNBL) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBL (<http://jeparticipe.cbnbl.org/>) ;
 - **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirf.eu>).
- Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.



Milieux aquatiques		Milieux humides	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbanisées, en travaux	Réseaux de transports et dépendances
FLORE									
Maianthème à deux feuilles						X			
Dorine à feuilles alternes						X			
Luzule des bois						X			
Orchis de Fuchs			X					X	X
Ophrys abeille								X	X
FAUNE									
Alouette des champs		X	X	X					
Chevêche d'Athéna			X				X		
Pic épeichette					X	X			
Bruant jaune				X	X		X		
Gobemouche gris				X	X	X			

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

Des actions de sensibilisation du public et des écoles sont menées grâce aux sorties natures organisées d'une part par le Musée Marguerite Yourcenar et d'autres part, par les gardes départementaux du Parc Yourcenar. Les thèmes variés de ces balades permettent de découvrir la beauté, la diversité, mais aussi la fragilité de notre environnement.

L'association des Colibris, présente sur la commune, mène également des projets en faveur de la biodiversité. Des plantations de haies composées d'essences variées et locales sont réalisées, agrémentant notre bocage flamand. En concertation avec le Conservatoire Botanique National de Baileul, une première zone s'est vue semée en 2017 de fleurs sauvages telles que des coquelicots, qui ont jalonné colorés le rondpoint de l'entrée du village.

Des fauches tardives sont effectuées sur certains espaces, qui permettent de respecter le cycle des saisons de la fleur jusqu'à la graine et la vie de la faune, notamment autour de la salle de sport. Nos saules têtards, écosystèmes à eux seuls, font l'objet de tailles régulières pour leur préservation et la beauté qu'ils nous offrent. L'utilisation de produits phytosanitaires est bien sûr bannie, en respect de la réglementation en vigueur, dans le cadre de la dépollution, lente mais nécessaire des sols.

Enfin, depuis peu, une ruche a été implantée au cœur du village. À l'abri des regards et en toute tranquillité, sans nul doute que ces petites abeilles sont les plus ardentement travailleuses pour la biodiversité de Saint-Jans-Cappel !

© MTOUSSAINT (CCFI) - Sentier de Jacinthe



SAINT-JANS-CAPPEL

PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

Le village de Saint-Jans-Cappel est situé sur le flanc sud-ouest du Mont-Noir et sa plaine. Bien que densément peuplé, le village possède des écosystèmes variés et essaye de les préserver au mieux.

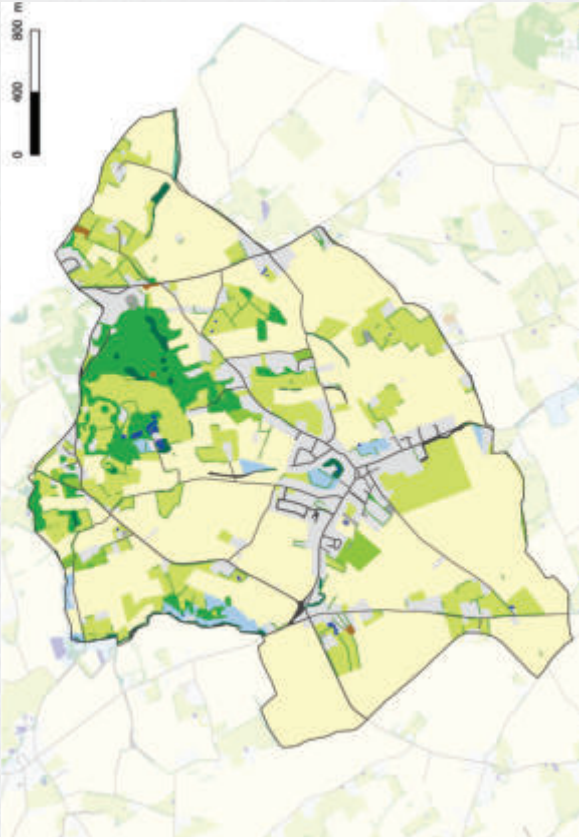
La commune est traversée par la Becque du Mont Noir, quelques zones humides se trouvent à l'ouest le long de la Becque du Mont des Cats. On dénombre environ 25 mares ainsi que 7 étangs.

Les prairies sont assez nombreuses, la densité de haies est de 2 187 mètres par kilomètre carré, ce qui est bien plus que la moyenne de la

Flandre Intérieure (1 871m/km²). Les prairies sont nombreuses, les boisements sont importants au niveau des hauteurs du mont.

Le village est totalement couvert par la renaturation ou la préservation de la trame verte. Ce qui se traduit en Flandre Intérieure par la préservation et la densification du bocage.

Le nord de la commune est inclus dans la ZNIEFF du Mont Noir, secteur à préserver. Le département gère 40,5hectares d'Espace Naturel Sensible du Mont Noir et les 0,4 hectare du parc Marguerite Yourcenar.



Carte ARCH - Saint-Jans-Cappel

Communes de la CCFI

Territoire artificialisé

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers

Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Lisières humides à grandes herbes
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

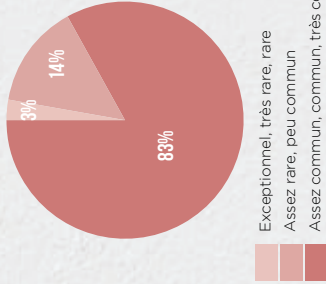
FLORE

Le territoire communal de Saint-Jans-Cappel comprend une grande partie du Mont Noir, classé en ZNIEFF. C'est pourquoi la commune présente un nombre important d'espèces patrimoniales, associées aux milieux forestiers, aux sols acides et aux zones humides. Une espèce est inféodée aux sols acides : l'Ornithopie délicat, rare à l'échelle du Nord et du Pas-de-Calais. La Dorine à feuilles alternes, également localisée au niveau du Mont Noir, est une espèce assez rare croissant à proximité de ruisseaux forestiers ou de sources. Le Galéopsis bifide est quant à lui observé au niveau des coupes et lisières forestières. Signalons encore la présence d'une petite lande à Bruyère commune.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

• Nombre d'espèces total :

• Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



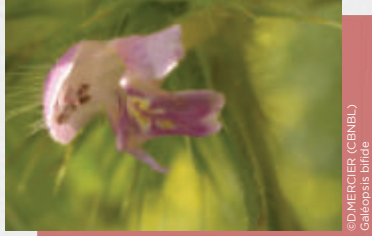
► ESPÈCES PATRIMONIALES



«ST. CORNIER (CENBL)»
Ornithopie délicat.



«ST. TOUSSAINT (CENBL)»
Dorine à feuilles alternes



«D. DIERKER (CENBL)»
Galéopsis bifide.

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Les secteurs prospectés sont représentatifs de la diversité des milieux présents à l'échelle communale. De plus, la grande majorité des espèces communes observées à l'échelle de la CCFI a été recensée sur le territoire considéré. Donc, la plupart des espèces potentiellement présentes sur la commune ont été observées. Par ailleurs, plus de la moitié des observations d'espèces est postérieure à 2010 et les données incluses dans le périmètre de la ZNIEFF sont régulièrement mises à jour.

- À ENTRETEENIR
- À AFFINER
- À CONSOLIDER
- À AMÉLIORER
- À RÉALISER

FAUNE

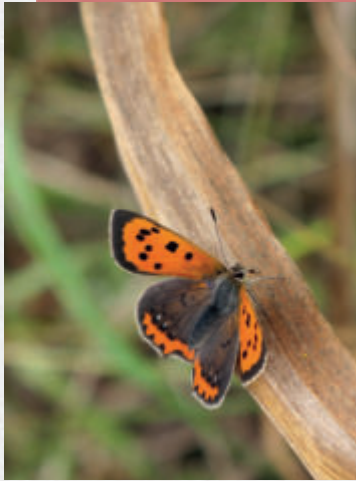
Le Mont Noir constitue une zone très riche en biodiversité grâce à sa mosaïque de boisements et de prairies bocagères. On trouve aussi bien des espèces forestières comme le Pic Épeichette, le Gobe-mouche gris, le Roitelet à triple bandeau ou la Grande Tortue, que des espèces inféodées aux prairies bocagères comme la Thècle du bouleau, la Linotte mélodieuse, le Traquet moiteux ou la Fauvette à tête noire. Les milieux les plus ouverts (prairies, cultures) sont également les habitats d'espèces plus communes comme le Cuivré commun, la Perdrix grise ou le Faucon Crécerelle. Le Mont Noir héberge également une population de Salamandres tachetées qui se reproduisent dans les petits ruisseaux.

► 145 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE SAINT-JANS-CAPPEL ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Saint-Jans-Cappel	52	8	8	18	10	3	46
Espèces patrimoniales	20	0	3	2	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



«ERIC PENET - GON - Fauvette à tête noire



«VINCENT GAVERIAUX - GON - Cuivré commun

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Saint-Jans-Cappel fait partie des communes de la CCFI où la connaissance de la faune est la plus élevée, avec 145 espèces observées sur le territoire communal. Plusieurs groupes de faune ont bénéficié de niveaux d'inventaires satisfaisants : oiseaux, papillons de jour, amphibiens, libellules et dans une moindre mesure les araignées. Afin de parfaire l'identification des enjeux de biodiversité de la commune, il serait intéressant de réaliser des prospections ciblant les groupes encore peu connus comme les criquets et sauterelles qui sont de bons bioindicateurs et les pollinisateurs sauvages qui sont très importants dans les écosystèmes mais ont beaucoup régressé.

- À RÉALISER
- À AMÉLIORER
- À CONSOLIDER
- À AFFINER
- À ENTRETEENIR

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

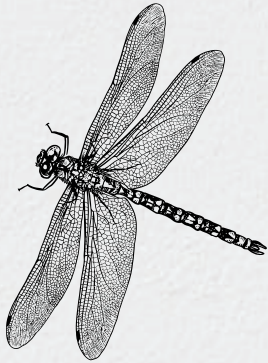
Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baileul (CCBNB) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://je participe.cbnbi.org/>) ;
- **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.org/>).

Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

		Milieux humides aquatiques	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbanisées, industries, en travaux	Réseaux de transports et dépendances
FLORE									
Achillée sternutatoire		X							
Bleuet				X					
FAUNE									
Tadorne de Belon		X							



CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

Sur la commune de Sercus, les créations et plantations d'espaces paysagers se sont déroulées en plusieurs temps.

En 2005, un chemin appelé «Chemin sur Zercle Becque» réalisé derrière la place du village qui relie la Chapelle à la rue Léon Courtlois, (plantation de haie et de 6 tilleuls).

En 2010, la création des jardin familiaux et plantation de haies.

En 2015, la création d'un mini bassin de rétention et d'une petite mare derrière le lotissement des Marronniers. Plantation d'un espace arboré entre ce bassin et les jardins. Un espace composé d'essences locales : noisetiers, saule osiers, noyer, des tilleuls, des charmes, etc...



«Mairie de Sercus - Entre le bassin et le jardin



SERCUS

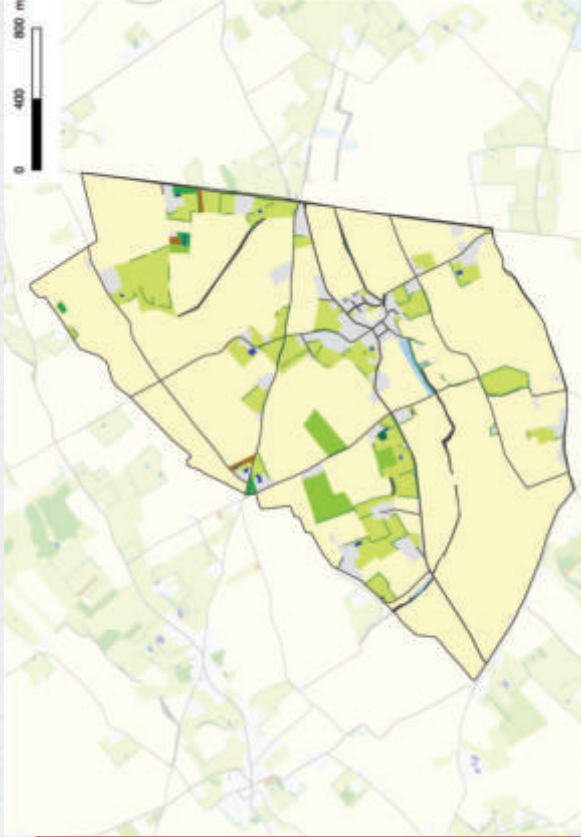
PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

La commune de Sercus est traversée d'ouest en est par la Zercle Becque et au nord par la Becque du Bruimier. On dénombre près de 20 mares sur la commune.

Les prairies sont assez nombreuses, la densité de haies est de 1759 mètres par kilomètre carré, ce qui est moins que la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²). Le secteur à proximité de la Zercle Becque est identifié comme zone à

renaturer pour conforter la trame verte. Cela se traduit en Flandre Intérieure par la densification du bocage.

Le village se situe à proximité de la ZNIEFF Bois de la franque, bois de la Cruysable et canton des huit rues sur la commune voisine. Elle peut potentiellement accueillir une faune et une flore intéressantes.



Carte ARCh - Sercus

Communes de la CCFI

Territoire artificialisé

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

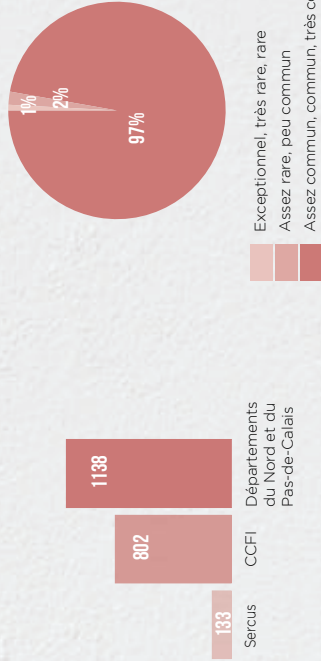
FLORE

Le territoire communal est largement dominé par des champs cultivés, où a été observé le Bleuet, espèce patrimoniale inféodée aux moissons. Quelques prairies ponctuent ce paysage agricole. Une langue argileuse imperméable s'étend le long de la bécque du Bruimier, à l'origine de sols plus humides en superficie. L'Achillée sternutatoire y a été observée. Il s'agit d'une espèce qui croît dans des prairies humides ou des lisières humides à grandes herbes pas trop riches. Elle est protégée et elle est quasi-menacée dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

- Nombre d'espèces total :

- Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



► ESPÈCES PATRIMONIALES



© B. TOUSSAINT (CBNBL)
Bleuet



© C. BLONDEL (CBNBL)
Achillée sternutatoire



© B. TOUSSAINT (CBNBL)
pulicaria dysenterique

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Les données d'observations sont à jour, de nouvelles prospections ayant été réalisées en 2017. Néanmoins, un certain nombre d'espèces supplémentaires pourraient être observées, étant donné que moins de la moitié des espèces communes recensées à l'échelle de la CCFI a été observée sur la commune de Sercus. Des inventaires ont été réalisés en milieu urbain, en prairies et en secteur cultivés, mais uniquement sur des surfaces restreintes.

À RÉALISER

À AMÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

À ENTREtenir

FAUNE

Sur les 7 espèces animales recensées sur la commune de Sercus, deux sont patrimoniales, le Héron cendré et l'Adorne de Belon. Ce dernier est un canard fréquentant généralement les baies, les estuaires et les marais littoraux. Il se nourrit principalement d'invertébrés qu'il trouve dans la vase et les sédiments peu profonds. Les autres espèces sont inféodées aux paysages agricoles (Corbeau freux) ou s'accommodent des milieux urbanisés comme le village (Trogodyte mignon, Mésange charbonnière, Moineau domestique). La Buse variable niche en milieu forestier, mais chasse ses proies en milieu ouvert ou semi-ouvert (prairies, cultures).

► 7 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE SERCUS ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Sercus	7	0	0	0	0	0	0
Espèces patrimoniales	2	0	0	0	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



© ERIC PENET - GON - Buse variable



© VINCENT GAVERIAUX - GON - Mésange charbonnière

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Sercus fait partie des communes disposant du moins de connaissances sur sa faune au sein de la CCFI, avec seulement 7 espèces d'oiseaux observées. Il est donc important de réaliser des inventaires sur l'ensemble de la faune. Les milieux à prospecter en priorité sont les mares et les prairies et les rares zones humides le long de la Zerbébecque. Une grande importance doit être portée aux groupes bioindicateurs (libellules, criquets/sauterelles, papillons de jour) et aux espèces qui se sont fortement raréfiées (chauve-souris, pollinisateurs sauvages, oiseaux des champs).

À RÉALISER

À AMÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

À ENTREtenir

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieux (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://je participe.cbnbl.org/>) ;
 - **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.fr>).
- Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

LES ESPÈCES PATRIMONIALES ET LEURS MILIEUX DE VIE

Cigogne blanche	FAUNE								
	Milieux aquatiques	Milieux humides	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbanisées, industrielles et en travaux	Réseaux de transports et dépendances
		X	X	X					

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

Il n'y a à ce jour aucune action recensée sur la commune.



«M.TOUSSAINT (CCFI) - Patrimoine naturel brassicole



STAPLE

PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

La commune de Staple est longée au sud par la Petite Borre Becque et au nord par la Lyncke Becque. On dénombre une trentaine de mares sur la commune.

Les prairies sont peu nombreuses, la densité de haies est de 1 347 mètres par kilomètre carré, ce qui est bien moins que la moyenne de la

Flandre Intérieure (1 871m/km²). Les prairies sont essentiellement concentrées autour du centre bourg.

Le long de la Borre Becque est identifié comme secteur à renaturer pour la trame verte. Cela se traduit en Flandre Intérieure par la densification du bocage.



Carte ARCH - Staple

Communes de la CCFI

Territoire artificialisé

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

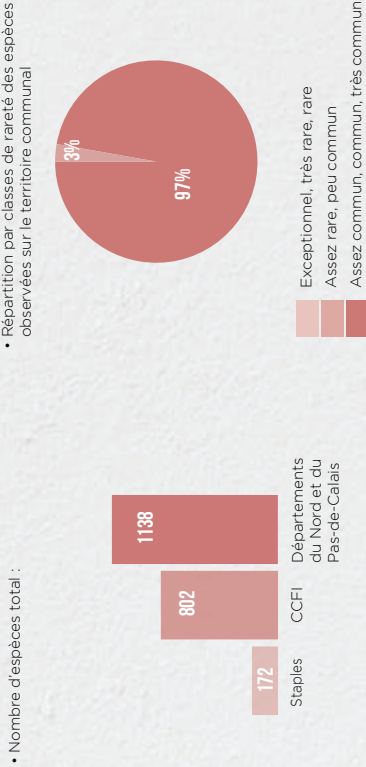
Fourrés et forêts

- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

FLORE

Comme dans la majorité des communes de la CCFI, le paysage communal est dominé par des cultures. La flore observée sur Staple est essentiellement constituée d'espèces communes. Néanmoins, l'absence d'espèces patrimoniales ne signifie pas une absence de biodiversité. En effet, chaque milieu abrite de nombreuses espèces caractéristiques pour peu que les activités humaines ne soient pas trop intensives. Par exemple, les linéaires de haies permettent l'expression de cortèges végétaux de lisières forestières et des plantes de zones humides peuvent se développer le long des fossés.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES



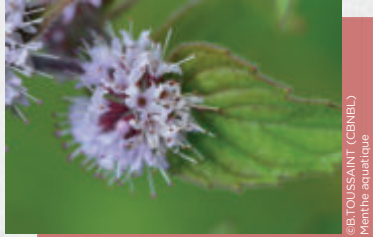
► ESPÈCES COMMUNES



«B.TOUSSAINT (CBNBL)
Coquelicot doréux



«B.TOUSSAINT (CBNBL)
Aubépine à un style



«B.TOUSSAINT (CBNBL)
Menthe aquatique

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Les bords de route, cultures et milieux urbains ont été prospectés. Les quelques prairies présentes sur la commune pourraient éventuellement faire l'objet d'inventaires complémentaires. Seule la moitié des espèces communes recensées à l'échelle de la CCFI a été observée sur la commune de Staple. Un certain nombre d'espèces supplémentaires pourrait donc être observé. Enfin, la majorité des observations a plus de quinze ans, de nouvelles prospections permettraient de mettre à jour la liste d'espèces observées sur la commune.

- A RÉALISER
- A AMÉLIORER
- A CONSOLIDER
- A AFFINER
- A ENTRETENIR

FAUNE

Seulement 6 espèces animales ont été recensées sur la commune de Staple. Une seule d'entre elles est patrimoniale : la Cigogne blanche. Cependant, la seule observation de cette espèce concernait un individu en hivernage. Les autres espèces comprennent 4 espèces de papillons communes (Petite Tortue, Piérde de la Rave, Azuré de la Bugrane et Vulcain) qui fréquentent les prairies et les jardins, ainsi que le Chevreuil.

► 6 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE STAPLE ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Staple	1	1	0	4	0	0	0
Espèces patrimoniales	1	0	0	0	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



«REMI BOUTON - GON - Cigogne blanche



«SEBASTIEN VERNE - GON - Azuré de la Bugrane

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Avec seulement 6 espèces animales observées sur son territoire, les prospections sur Staple sont à réaliser, pour l'ensemble des groupes faunistiques. Compte-tenu des milieux présents, il conviendra de privilégier les espèces vivant dans les mares, les prairies et les champs et prospecter en priorité les espèces bioindicatrices telles que les libellules et les criquets/sauterelles, les espèces jouant un rôle important dans les écosystèmes, comme les pollinisateurs sauvages et les espèces en forte régression comme les chauve-souris, les oiseaux des champs et les amphibiens.

- A RÉALISER
- A AMÉLIORER
- A CONSOLIDER
- A AFFINER
- A ENTRETENIR

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

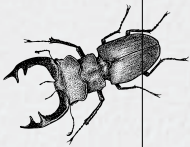
Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baileul (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://je participe.cbnbl.org/>) ;
 - **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.fr>).
- Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

Milieux aquatiques	Milieux humides	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbanisées, industrielles et en travaux	Réseaux de transports et dépendances
--------------------	-----------------	----------------------	----------	------------------------	-------------------	-------	---	--------------------------------------

FLORE								
Fumeterre grimpante			X				X	
Laîche des sables		X						X
FAUNE								
Alouette des champs	X	X	X					
Chevêche d'Athéna		X				X		
Cigogne blanche	X	X	X					
Bruant des roseaux	X							
Goéland brun	X						X	



CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

Il n'y a à ce jour aucune action recensée sur la commune.



© M. TOUSSAINT (CCFI) - site d'aménagement potentiel pour la biodiversité



STEENBEQUE

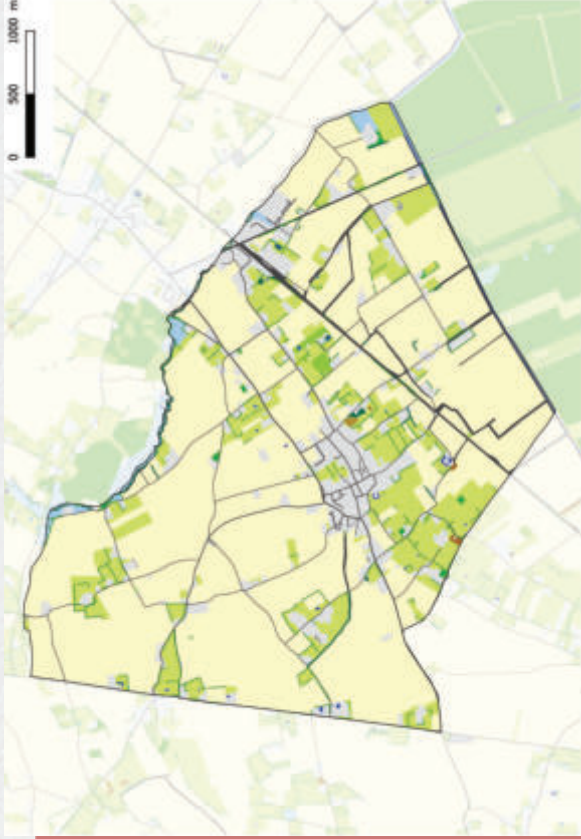
PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

La commune de Steenbecque est située au sein de la plaine de la Lys où le réseau de fossés et de cours d'eau est dense. Le territoire communal est notamment longé au nord-est par la Grande Steenbecque. On dénombre plus de 40 mares sur la commune.

Les prairies sont peu nombreuses, la densité de haies est de 1 811 mètres par kilomètre carré, proche de la moyenne de la Flandre Intérieure

(1 871m/km²). Deux petits bosquets ponctuent la plaine.

Deux secteurs sont classés en ZNIEFF : le « bois de la Franque, le bois de Cruysable, le Canton des huit rues » et la « forêt domaniale de Nieppe et ses lisières ». Outre ces secteurs à préserver, le nord de la commune est identifié comme secteur à renaturer pour la trame verte. Cela se traduit par la densification du bocage.



Carte ARCh - Steenbecque

Communes de la CCFI

Territoire artificialisé

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

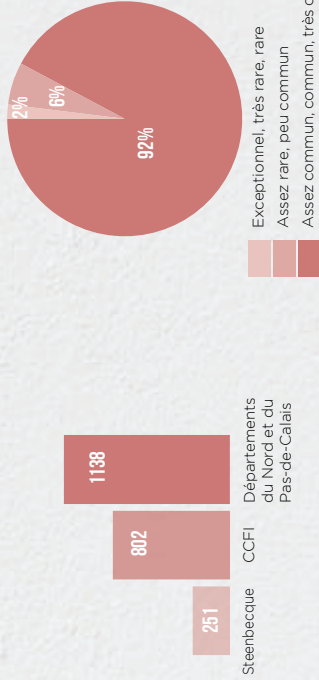
- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

FLORE

Deux espèces patrimoniales ont été observées sur le territoire communal, toutes deux ont été observées en milieux artificiels. La Laiche des sables, espèce principalement présente en milieux dunaires, a été observée le long du réseau ferré, à proximité de la gare. La Laiche des sables est peu commune à l'échelle de l'ancienne région. La Fumeterre grimpante a également été observée sur Steenbecque dans les années 90, dans un champ cultivé. Cette espèce est très rare dans le Nord et le Pas-de-Calais, mais son indigénat est parfois douteux.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

- Nombre d'espèces total :



- Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal

► ESPÈCES PATRIMONIALES



© DMIERCK (CBNBL)
Laiche des sables



© IMLECROK (CBNBL)
Fumeterre grimpante



© BTTOUSSAINT (CBNBL)
Salicaria commune

► ESPÈCE COMMUNE

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

La grande majorité des observations réalisées sur la commune date de 2001 à 2003. De nouvelles prospections permettraient de mettre à jour la liste d'espèces communales. L'ensemble des milieux présents sur la commune a été prospecté : zone agricole au nord, prairies au sud, secteur urbanisé. Par ailleurs, les deux tiers des espèces communes recensées à l'échelle de la CCFI ont été observés sur le territoire de Steenbecque, certaines espèces supplémentaires potentiellement présentes sur la commune pourraient être recensées.

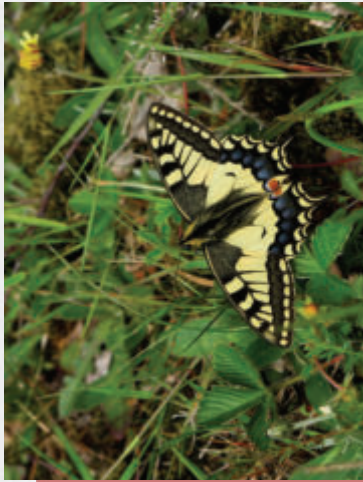
À RÉALISER
À AMÉLIORER
À CONSOLIDER
À AFFINER
À ENTREtenir

FAUNE

La plupart des espèces observées sur la commune de Steenbecque sont inféodées à des habitats ouverts, qu'ils soient humides ou non. L'Alouette des champs, le Busard des roseaux et la Chouette effraie sont des espèces affectionnant particulièrement les prairies et les cultures. Le Machaon et la Decticelle bariloée se cantonnent aux friches, aux bords des champs et aux prairies. La Chouette chevêche et le Tarier pâle affectionnent également les prairies mais ont besoin de haies. Quelques espèces liées aux habitats humides sont également mentionnées comme le Bruant des roseaux. Une population de Lézards des murailles est également présente le long de la voie ferrée, près de la gare.

► 44 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE STEENBECQUE ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Steenbecque	35	0	1	2	1	5	0
Espèces patrimoniales	16	0	1	1	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



© Vincent Gaveriaux - GON - Machaon



© VINCENT GAVERIAUX - GON - Decticelle bariloée

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

La connaissance de la faune à Steenbecque est à réaliser, seulement 44 sont espèces mentionnées sur la commune. La plus grande partie des observations concerne les oiseaux, avec 35 espèces. Des prospections complémentaires dans les habitats les plus riches (mares et prairies, en particulier prairies humides) paraissent indispensables pour bien identifier les enjeux de biodiversité sur la commune. Les groupes à inventorier en priorité sont les bioindicateurs (libellules, criquets/sauterelles, papillons de jour) et les espèces qui sont en forte régression et/ou protégées (chauve-souris, pollinisateurs sauvages, oiseaux des champs, amphibiens).

À RÉALISER
À AMÉLIORER
À CONSOLIDER
À AFFINER
À ENTREtenir

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieux (CBNBL) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBL (<http://jeparticipecbnbl.org/>) ;
- **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.org>).

Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.



Milieux aquatiques	Milieux humides	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbanisées, industrielles, en travaux	Réseaux de transports et dépendances
--------------------	-----------------	----------------------	----------	------------------------	-------------------	-------	---	--------------------------------------

FLORE								
Achillée sternutatoire	X							
Callitriche à crochets	X							
Oenanthe aquatique	X							
Potentille d'Angleterre		X						X
Sison aromatique						X		X
FAUNE								
Alouette des champs	X	X	X					
Chevêche d'Athènes		X				X		
Tarin des aulnes				X	X			
Bruant des roseaux	X							
Hirondelle de cheminée							X	

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

Au sein de la commune, l'entretien des différentes parcelles a été sectorisé selon les principes de gestion raisonnée, afin de limiter les interventions humaines et mécaniques sur certaines zones.

La commune de Steenvoorde a amélioré les interventions sur ses zones de fauche, avec la mise en place d'exportation, afin de permettre un retour de la faune et de la flore locale. Un diagnostic avec suivi sera effectué en 2019.

Les plantations ont été diversifiées afin d'accueillir un grand nombre d'insectes avec la plantation d'arbres et d'arbustes d'essences locales, la plantation de plantes vivaces et de fleurs sauvages mellifères.

La commune et le groupe scolaire Jean de la Fontaine ont travaillé sur un projet de ruche pédagogique entièrement réalisée par les élèves. Cette ruche permet aux enfants de comprendre le rôle des abeilles au niveau environnemental et de les sensibiliser aux insectes pollinisateurs.

La commune de Steenvoorde prévoit également un diagnostic de la faune avicole avec un projet de réalisation de nichoir avec les élèves des écoles.



© MTOUSSAINT (CCFI) - Mare à l'aire de loisirs



STEENVOORDE

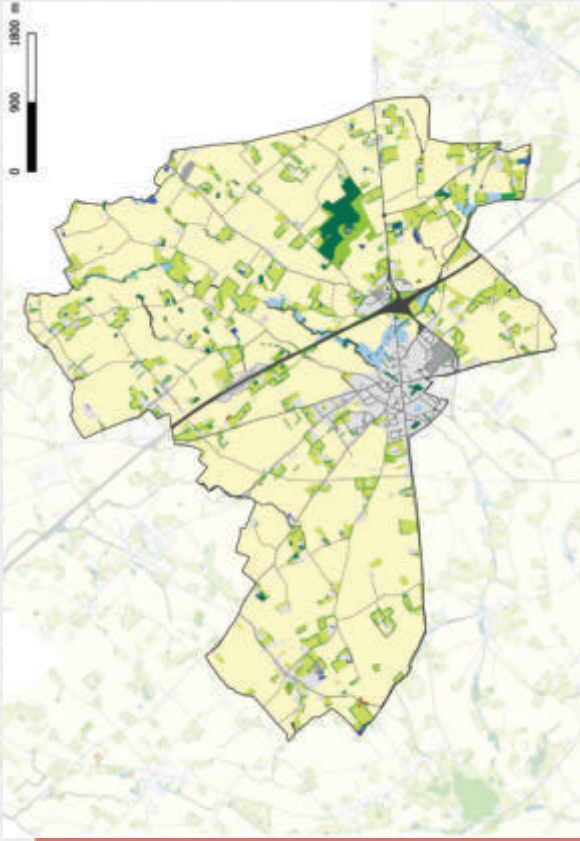
PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

La commune de Steenvoorde est traversée par l'Ey Becque et son affluent, la Rommel Becque. Ces deux cours d'eau sont assez sinueux, bordés d'une ripisylve (végétation de bord d'eau) intéressante, ainsi que de nombreuses zones humides. Le grand territoire que couvre Steenvoorde possède près de 140 mares.

Les prairies sont assez nombreuses, la densité de haies est de 1839 mètres par kilomètre carré, proche de la moyenne de la Flandre Intérieure

(1 871m/km²). Un bois de près de 40 hectares, le bois de Beauvoorde est situé à l'est de la commune à la frontière belge. Bien qu'ayant perdu une grande partie de sa naturalité, ce boisement est reconnu comme Zone Naturel d'intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF du bois de Beauvoorde).

Le territoire communal est inclus dans un secteur à renaturer. Cela se traduit en Flandre Intérieure, par la densification du bocage.



Carte ARCH - Steenvoorde

Communes de la CCFI

Territoire artificialisé

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Végétations de ceinture des bords des eaux
- Lisières humides à grandes herbes
- Végétations aquatiques et amphibes
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eau artificiels)

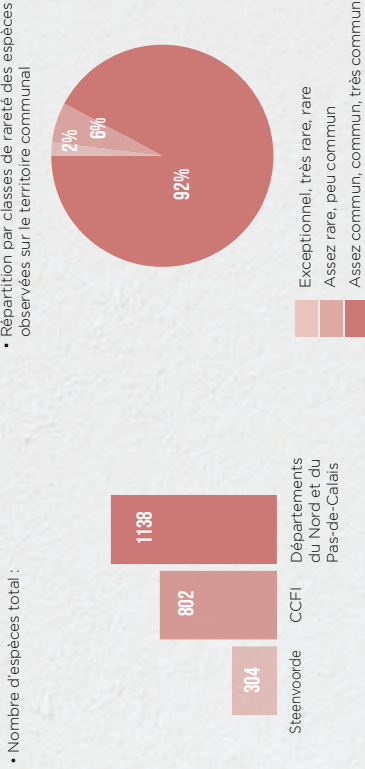
Fourrés et forêts

- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

FLORE

Le territoire de la commune de Steenvoorde est majoritairement composé de champs cultivés. Cette trame de cultures est ponctuée de prairies, associées à de petits plans d'eau. Le Callitriche à crochets, espèce rare et protégée dans le Nord et le Pas-de-Calais, a été observé dans l'un d'entre eux. L'Achillée sternutatoire, espèce de prairies humides protégée dans les deux départements, a également été observée sur la commune. Les nombreuses haies qui entourent une partie des prairies abritent également une espèce assez rare dans la région, le Sison aromatique.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES



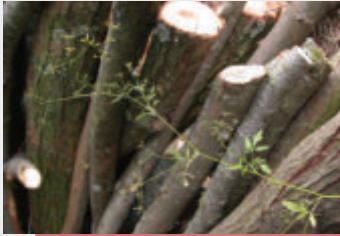
► ESPÈCES PATRIMONIALES



© BÉTOUSSAINT (CBNBL)
Callitriche à crochets



© CÉLONDEL (CBNBL)
Achillée sternutatoire



© FÉBODOUET (CBNBL)
Sison aromatique

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Plus des trois-quarts des espèces communes observées en Flandre intérieure ont été recensées sur la commune de Steenvoorde. Les prospections déjà réalisées, sur la majorité des milieux, ont donc permis d'observer une grande partie des espèces potentiellement présentes sur la commune. Néanmoins, la majorité des observations a été réalisée entre 2003 et 2006, les données sont donc assez anciennes. La présence de la ZNIEFF du Bois de Beauvoorde permettra une mise à jour prochaines de certaines observations.

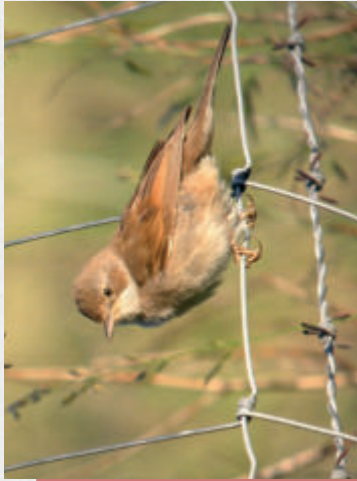
- A RÉALISER
- A AMÉLIORER
- A CONSOLIDER
- A AFFINER
- A ENTRETEINIR

FAUNE

Avec des paysages dominés par les cultures et ponctués de prairies bocagères, Steenvoorde possède une faune dominée par des espèces de milieux ouverts. Le Bruant jaune, la Linotte mélodieuse, le Chardonneret élégant, la Tourterelle des bois ou encore la Fauvette grisette sont des espèces se reproduisant dans le bocage. D'autres, comme le Lérôt, habitent aussi bien le bocage que les vergers et les jardins arborés. Certaines espèces affectionnent les espaces de cultures comme l'Alouette des champs ou la Chouette effraie. Enfin, les mares sont les lieux de reproduction indispensables aux amphibiens, dont font partie le Triton crêté et le Triton ponctué.

► 95 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE STEENVOORDE ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Steenvoorde	49	5	5	19	10	4	3
Espèces patrimoniales	20	0	2	2	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



© VINCENT GAVERIAUX - GON - Fauvette grisette



© MICHEL VANWARREGHEM - GON - Lérôt

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Les amphibiens, les papillons de jour et les libellules sont bien prospectés sur la commune de Steenvoorde, le niveau de connaissance de la faune de Steenvoorde est à affiner. En effet, les autres groupes ont été insuffisamment, voire pas du tout, étudiés malgré l'importance qu'ils peuvent avoir dans le fonctionnement des écosystèmes. C'est le cas des mammifères (comme les chauve-souris) et des pollinisateurs sauvages (abeilles solitaires, bourdons, syrphes). Des prospections complémentaires pour ces groupes sont souhaitables, en priorité dans les prairies, les mares et le bois de Beauvoorde.

- A RÉALISER
- A AMÉLIORER
- A CONSOLIDER
- A AFFINER
- A ENTRETEINIR

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieu (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :
- **DIGITALE** pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://jeparticipe.cbnbl.org/>) ;
- **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.org>).
Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.



Milieux aquatiques	Milieux humides	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Hales	Zones urbanisées, industrielles et en travaux	Réseaux de transports et dépendances
--------------------	-----------------	----------------------	----------	------------------------	-------------------	-------	---	--------------------------------------

FLORE								
Hottonie des marais	X							
Achillée sternutatoire		X						
Butome en ombelle		X						
Oenanthe aquatique		X						
Vélar fausse-giroflée			X				X	
FAUNE								
Hespérie de l'alcée		X						
Bouscarle de cetti		X			X	X		
Musaraigne bicolore		X	X		X	X	X	
Coccinelle argus				X	X	X		
Petit Sylvain					X			

CONTRIBUTION COMMUNE

En périphérie du bourg, la commune de Steenwerck est propriétaire d'une ancienne friche de plus de quatre hectares (ancienne pépinière) qui a évolué naturellement en zone boisée. L'ensemble propose un mélange d'essences locales : Charmes, Hêtres, Erables et de résineux issus de la pépinière d'origine. Cette zone est bordée par une vaste prairie permettant à la flore sauvage de se développer. Des espèces rares telles que la Fougère Ophioglosse langue de serpent, la Pyrole à feuilles rondes et l'Orchidée orchis de fuchs y ont été observées.

Au cœur du village, un verger de maraude a été récemment aménagé dans le parc des Iris. Bien qu'encore jeunes, les différentes variétés anciennes de fruitiers (pommiers, poiriers, cerisiers, etc.) semblent prometteuses et régaleront très certainement un grand nombre de promeneurs dans les toutes prochaines années.

À Steenwerck, la municipalité ainsi que les habitants portent un intérêt tout particulier au maintien des hales bocagères. La rue de la Boudrelle est un magnifique exemple de cette préoccupation. En effet, cette petite route de campagne longue de plus d'un kilomètre est bordé de prairies humides reprises en ZNIEFF qui sont séparées par des hales d'aubépines et de prunelliers. Outre le fait de structurer le paysage, ces essences très mellifères contribuent à l'équilibre de la biodiversité. Leurs fruits participent également au maintien de la faune locale.



STEENWERCK

PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

Steenwerck est située au niveau de la plaine de la Lys. De ce fait, de nombreux cours d'eau et fossés parcourent la commune. Parmi les Becques majeures, la Grande Becque (bordée par de nombreuses zones humides), la becque de la Halle, le Bitram ou encore le Kiriem et la Lys, elle aussi bordée de prairies humides. On dénombre plus de 70 mares sur la commune.

Les prairies sont assez nombreuses, la densité de hales est de 1 739 mètres par kilomètre carré ce qui est légèrement inférieur à la moyenne

de la Flandre Intérieure (1 871m/km²). Quelques boisements, essentiellement des peupliers, se trouvent sur le territoire.

La ZNIEFF «Bocage alluvial de la Grande Becque à Steenbeck et Prés humides de Saily-sur-la-Lys » est située le long de la Grande Becque. Cette Becque est également identifiée comme secteur de renaturation pour la trame verte. Cela se traduit sur la Flandre Intérieure par la densification du bocage.



Carte ARCH - Steenwerck

Communes de la CCFI

Territoire artificialisé

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Hales

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Lisières humides à grandes herbes
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eau artificiels)

Fourrés et forêts

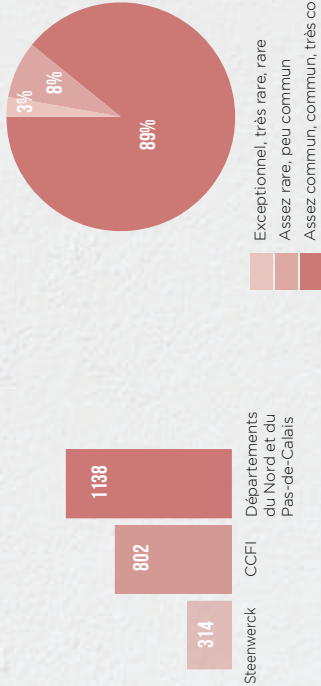
- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

FLORE

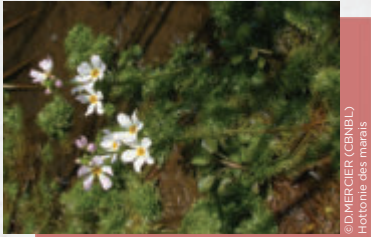
Le territoire de Steenwerck est essentiellement marqué par le caractère humide de ses sols, notamment par la présence de la Lys située en limite sud et de plusieurs beccques qui traversent la commune. Beaucoup d'espèces patrimoniales liées à ces milieux humides ont été recensées. On peut par exemple citer l'Hottonie des marais, plante présente dans les canaux, fossés et mares, assez rare dans le Nord et le Pas-de-Calais, ou encore l'Oenanthe fistuleuse, observée dans une prairie humide le long de la Grande Becque. Certaines espèces sont inféodées aux milieux boisés, présents en petites surfaces sur Steenwerck, comme le Galéopsis bifide, assez rare à l'échelle de l'ancienne région.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

- Nombre d'espèces total :
- Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



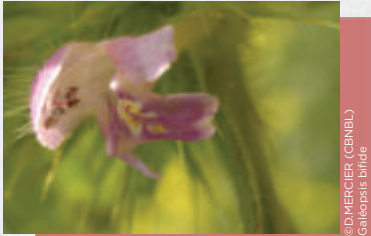
► QUELQUES ESPÈCES PATRIMONIALES



© D'AMERCIER (CBNBL)
Hottonie des marais



© B. TOUSSAINT (CBNBL)
Oenanthe fistuleuse



© D'AMERCIER (CBNBL)
Galéopsis bifide

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Plus des trois-quarts des espèces communes recensées dans la CCFI ont été observées sur Steenwerck. De plus, tous les types de milieux présents sur la commune ont été prospectés. Une grande partie des espèces potentiellement présentes sur le territoire communal a déjà été observée. Enfin, une partie des observations a été mise à jour par des prospections réalisées depuis 2013.

À RÉALISER

À AMÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

À ENTREtenir

FAUNE

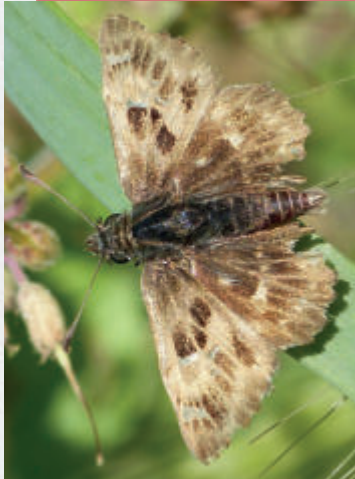
La Grande Becque et la Lys, ainsi que les prairies humides qui les longent, constituent des habitats idéaux pour de nombreuses espèces patrimoniales sur la commune : Gorgebleue à miroir, Martin-pêcheur d'Europe, Bouscarle de Cetti, Bruant des roseaux, Vanneau huppé. On peut également citer le Crossope aquatique, petit mammifère qui se nourrit d'insectes au bord de l'eau. Les nombreuses prairies de la commune, en particulier lorsqu'elles sont entourées de bocage, sont des habitats propices à nombre d'espèces d'oiseaux comme l'Alouette des champs, le Busard Saint-Martin, le Bruant jaune ou le Moineau friquet, mais aussi d'insectes comme l'Hespérie de l'Alcée, la Belle-Dame ou le Machaon.

► 292 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE STEENWERCK ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Steenwerck	118	26	8	20	17	4	99
Espèces patrimoniales	62	4	4	2	0	0	3
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



© JOSE GODIN - GON - Gorgebleue à miroir



© SEBASTIEN VERNE - GON - Hespérie de l'Alcée

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Le niveau de connaissance de la faune de Steenwerck est simplement à entretenir; 292 espèces ont été observées sur le territoire communal. Les oiseaux, les papillons de jour, les amphibiens, les mammifères et les libellules, ont tous bénéficié d'inventaires suffisamment complets. L'amélioration des connaissances passera par des inventaires sur les groupes, qui sont généralement moins étudiés ou omis, tels que les pollinisateurs sauvages, les mollusques, les araignées et les papillons de nuit. Les zones à privilégier pour ces prospections sont les zones humides le long de la Grande Becque et de la Lys.

À RÉALISER

À AMÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

À ENTREtenir

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieu (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://je participe.cbnbi.org/>) ;

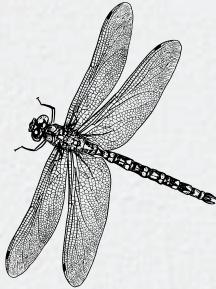
- **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.org/>).

Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

	Milieux aquatiques	Milieux humides	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbanisées, industries, en travaux	Réseaux de transports et dépendances
FLORE									
Linaire couchée								X	X
Potentille d'Angleterre			X						X
FAUNE									
Alouette des champs	X	X	X	X					
Chevêche d'Athènes			X				X		
Musaraigne bicolore		X	X	X		X	X	X	
Bruant jaune				X	X		X		
Bruant des roseaux	X								

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

Il n'y a à ce jour aucune action recensée sur la commune.



©INTOUSSAINT - Verger de Maraude

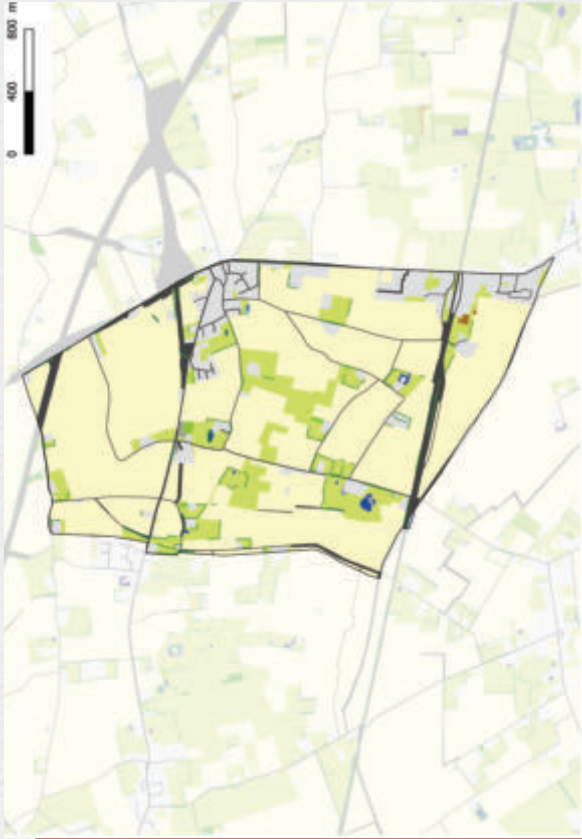


STRAZEELE

PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

Strazeele est traversée au nord par la Acker Becque et longée au sud par la Plate Becque. On dénombre près de 20 mares sur la commune. Les prairies sont assez peu nombreuses, la densité de haies est de 1 646 mètres par kilomètre carré, ce qui est bien moins que la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²). Aucun boisement n'est présent sur la commune.

Situé à proximité de la ZNIEFF de la forêt domaniale de Nieppe et ses lisières, le sud du village est inclus dans un secteur à renaturer pour la trame verte. Cela se traduit en Flandre Intérieure par la densification du bocage.



Carte ARCH - Strazeele

Communes de la CCFI

Territoire artificialisé

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Lisières humides à grandes herbes
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

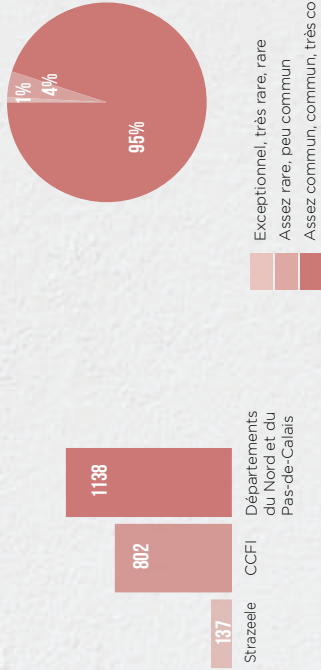
- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

FLORE

Cette petite commune est essentiellement constituée de surfaces cultivées, plusieurs prairies diversifient cette trame agricole. Deux espèces patrimoniales ont été observées sur le territoire communal. La Potentille d'Angleterre, espèce rare à l'échelle du Nord et du Pas-de-Calais, généralement présente en prairies pâturées, a été observée sur un accotement routier. La Linaire couchée, assez rare et protégée dans les deux départements, a été observée le long de la voie ferrée.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

- Nombre d'espèces total :
- Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



► ESPÈCES PATRIMONIALES



« POTENTILLA » (CNBL)
Potentilla d'Angleterre



« LINARIA » (CNBL)
Linaria couchée



« ROUILLON ROUGE » (CNBL)
Rouillon rouge

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Le nombre d'espèces communes observées sur le territoire de Strazeele représente moins de la moitié de l'ensemble des espèces communes recensées sur la CCFI. Un certain nombre d'espèces supplémentaires pourrait donc potentiellement être observé sur la commune. En outre, l'ensemble des observations date de plus de quinze ans. De nouvelles prospections permettraient d'améliorer la connaissance de la flore sur cette commune.

À RÉALISER

À MÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

À ENTRETIENIR

FAUNE

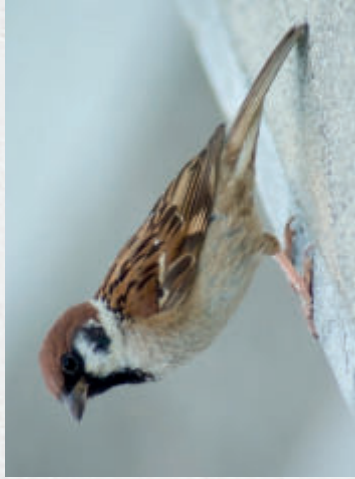
Au milieu des cultures qui dominent le paysage, les prairies constituent les habitats de plusieurs espèces patrimoniales d'oiseaux : Alouette des champs, Busard des roseaux, Chouette chevêche ou encore Moineau friquet. Les haies fournissent protection et sites de reproduction à nombre d'entre elles. Bien que très peu de prairies humides aient été identifiées, plusieurs espèces de milieux humides sont présentes comme le Bruant des roseaux et le Pipit farlouse. Les mares de la commune sont des sites de reproduction pour les amphibiens dont le Triton crêté. Enfin, de nombreux micromammifères sont mentionnés comme la Crocidure leucode et la Musaraigne pygmée qui sont de petits insectivores.

► 86 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE STRAZEELE ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Strazeele	47	5	5	19	10	4	3
Espèces patrimoniales	22	1	2	0	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



« MUSARAGNE PYGMÉE » (Wikipedia)



« MOINEAU FRIQUET » (Pixabay)

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Le niveau de connaissance de la faune de Strazeele est moyen. En effet, bien que des données soient disponibles pour beaucoup de groupes de faune, seuls les oiseaux et les amphibiens ont été inventoriés de manière satisfaisante. Des inventaires complémentaires sont donc nécessaires pour les autres groupes faunistiques, notamment dans les prairies et les quelques mares de la commune. Les pollinisateurs sauvages (abeilles solitaires, syrphes, bourdons), les chauve-souris, les libellules et les criquets/sauterelles méritent une attention particulière compte-tenu de leur importance dans les écosystèmes et de leur sensibilité aux perturbations environnementales.

À RÉALISER

À MÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

À ENTRETIENIR

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieu (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://leparticipe.cbnbi.org/>) ;
- **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.org/>).

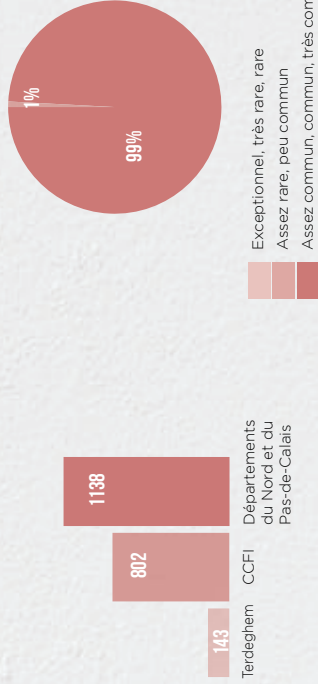
Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

FLORE

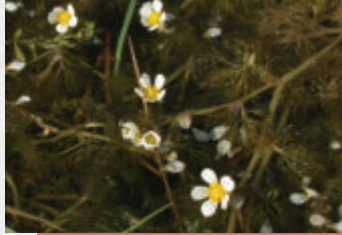
Les surfaces cultivées constituent la majorité du territoire de Terdeghem. Néanmoins, ces cultures sont ponctuées de nombreuses prairies et traversées par deux beccues longées par des linéaires d'arbres. Ces petits cours d'eau permettent l'expression de milieux humides où ont été observées deux espèces patrimoniales : la Renoncule à feuilles capillaires, espèce assez rare dans le Nord et le Pas-de-Calais, observée dans les mares et les petits cours d'eau à peu de courant ainsi que le Cresson à petites feuilles, espèce amphibie rare à l'échelle de l'ancienne région. L'Epiare des champs a également été vu sur la commune. Comme son nom l'indique, cette espèce est présente en bordure de champs cultivés.

• Nombre d'espèces total :

• Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



► ESPÈCES PATRIMONIALES



© D. MERCIER (CBNBL)
Renoncule à feuilles capillaires



© D. MERCIER (CBNBL)
Cresson à petites feuilles



© HTINGUY (CBNBL)
Epiare des champs

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Une mise à jour de la liste des espèces végétales observées sur la commune a été réalisée en 2017. Ces données n'ont pas pu être prises en compte dans le calcul des indicateurs floristiques. Néanmoins, les nouvelles espèces patrimoniales observées sur la commune ont été décrites ci-dessus. Concernant les milieux prospectés, les prairies longeant les beccues pourraient faire l'objet de prospections plus poussées. Moins de 60 % des espèces communes observées sur la CCFI ont été observés sur la commune. Certaines espèces supplémentaires pourraient donc potentiellement être recensées sur Terdeghem.

À RÉALISER

À AMÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

À ENTRETEINIR

FAUNE

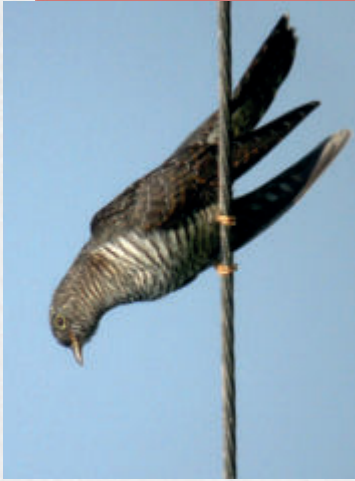
La plus grande partie de la commune de Terdeghem est couverte de cultures entrecoupées de prairies bocagères. On y trouve sans surprise des espèces liées aux milieux ouverts comme le Machaon, l'Amaryllis, la Perdrix grise, la Buse variable ou le Faucon crécerelle. Le Coucou gris, bien connu pour parasiter les nichées des autres espèces d'oiseaux, affectionne le bocage. Bien qu'il y ait peu de zones boisées sur la commune, l'Ecureuil roux est également cité.

► 15 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE TERDEGHEM ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Terdeghem	6	4	0	5	0	0	0
Espèces patrimoniales	3	1	0	0	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



© VINCENT GAVERIAUX - GON - Amaryllis



© VINCENT GAVERIAUX - GON - Coucou gris

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Les données naturalistes sur la faune de Terdeghem ne concernent que les oiseaux, les papillons de jour et les mammifères. Seul 15 espèces sont mentionnées. Afin de pallier ce manque de connaissance, il est important de réaliser des inventaires des groupes bioindicateurs (libellules, criquets/sauterelles, etc.) ou les plus menacés (papillons, chauve-souris, pollinisateurs sauvages, amphibiens, etc.). Les prospections pourraient se faire en priorité dans les prairies, les mares et dans les zones humides, le long de l'Ey Becque et de la Moe Becque.

À RÉALISER

À AMÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

À ENTRETEINIR

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baileul (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://jeparticipe.cbnbl.org/>) ;
- **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.fr>).

Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

Milieux humides aquatiques	Milieux humides	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbanisées, en travaux	Réseaux de transports et dépendances
----------------------------	-----------------	----------------------	----------	------------------------	-------------------	-------	------------------------------	--------------------------------------

FAUNE								
Alouette des champs	X	X	X					
Petit Mars changeant					X			
Crâquet des clairières	X							
Bruant jaune			X	X		X		
Hirondelle des cheminées							X	

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

Il n'y a à ce jour, aucune action recensée sur la commune.



© M. TOUSSAINT (CCFI) - Thiennes proximité avec la forêt de Nieppe



THIENNES

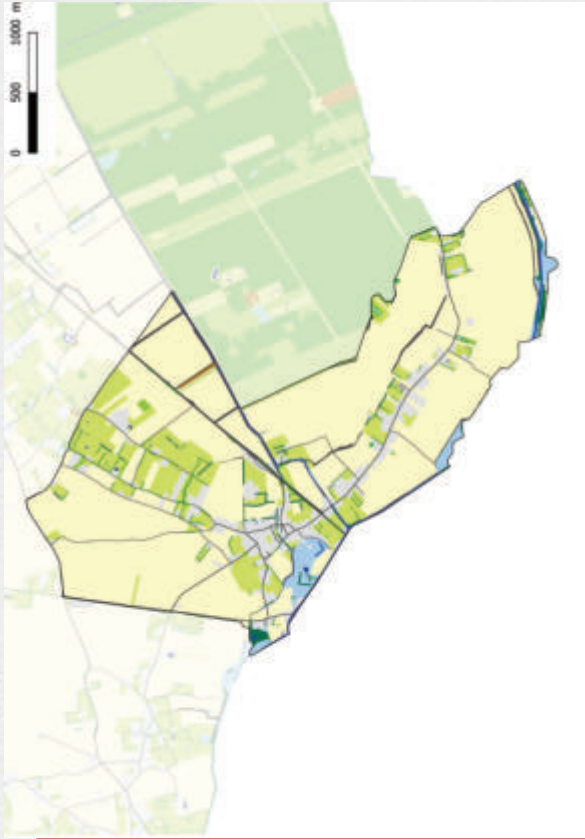
PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

Situées dans la plaine de la Lys, Thiennes est parcourue par de nombreux fossés et cours d'eau. Elle est bordée au sud par la Lys et traversée par le canal de la Nieppe. De nombreuses zones humides longent la Lys. On dénombre près de 15 mares sur la commune.

Les prairies sont assez nombreuses sur la partie ouest du village. La densité de haies est de 1 311 mètres par kilomètre carré, ce qui est bien

moins que la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²).

La commune est incluse dans la ZNIEFF de la forêt domaniale de Nieppe et ses lisières, lisières qui d'ailleurs ne sont composées uniquement que de champs cultivés et aucune prairie. Entre les zones humides et les boisements l'accueil potentiel de la biodiversité est important.



Carte ARCh - Thiennes

Communes de la CCFI

Territoire artificialisé

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Lisières humides à grandes herbes
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

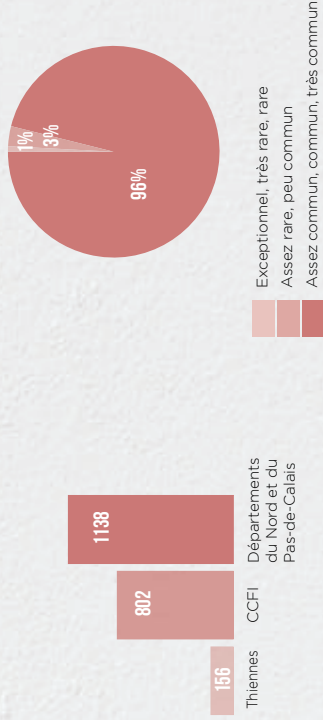
- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

FLORE

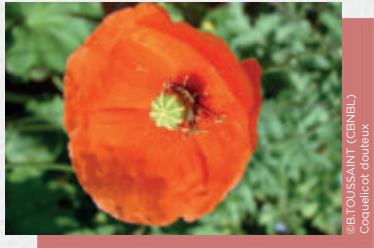
Comme la plupart des communes de la CCFI, le paysage communal est dominé par des cultures. La flore de Thiennes est essentiellement constituée d'espèces communes. Attention, l'absence d'espèces patrimoniales ne signifie pas une absence de biodiversité. En effet, chaque milieu abrite de nombreuses espèces caractéristiques pour peu que les activités humaines ne soient trop intensives. Par exemple, l'ensemble de prairies situées au nord de la commune peut potentiellement permettre le développement de cortèges prairiaux diversifiés. Par ailleurs, des plantes aquatiques et de zones humides peuvent se développer le long de la Lys qui borde la commune au sud.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

- Nombre d'espèces total :
- Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



► ESPÈCES COMMUNES



©BTOUSSAINT (CBNBL)
Coquelicot d'ouest



©BTOUSSAINT (CBNBL)
Eupatoire chanvrière



©BTOUSSAINT (CBNBL)
Cardamine des prés

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Un certain nombre d'espèces supplémentaires pourraient potentiellement être recensées sur Thiennes, car moins de la moitié des espèces communes observées sur la CCFI a été observée sur le territoire communal. De plus, les milieux prairiaux semblent avoir été sous-prospectés. La majorité des observations a été réalisée en 2006, ces données ont donc plus de 10 ans.

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

A ENTRETEINIR

FAUNE

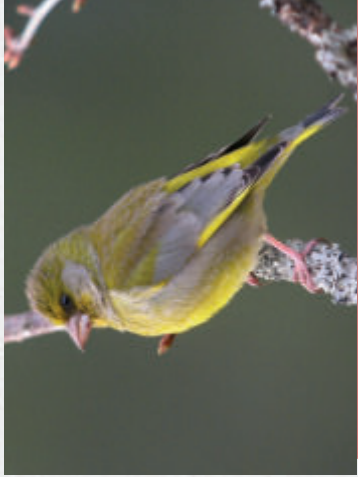
Située entre le Bois d'Amont et la Lys, Thiennes possède des paysages largement dominés par les cultures. Les prairies, situées dans la partie nord de la commune, sont des habitats favorables à de nombreuses espèces patrimoniales, ou non, comme le Machaon, le Chardonneret élégant, l'Alouette des champs ; le Bruant jaune ou le Vanneau huppé. Les lisières forestières à la limite de la commune permettent d'observer des espèces forestières strictes ou de lisière comme le Petit Sylvain ou le Sizerin flammé. Cependant, ces espèces ne trouvent pas d'habitats favorables sur la commune. Certaines espèces s'accommodent également des parcs et jardins en milieu urbain comme le Verdier d'Europe.

► 101 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE THIENNES ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Thiennes	44	1	0	16	4	2	34
Espèces patrimoniales	22	0	0	4	0	1	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



©SEBASTIEN VERNE - GON - Machaon



©VINCENT GAVERIAUX - GON - Verdier d'Europe

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Bien que 101 espèces animales aient été recensées sur la commune, le niveau de connaissance de la faune de Thiennes est insuffisant pour les oiseaux, les papillons de jour et les libellules et très insuffisant, voire inexistant, pour les autres groupes animaux. Des prospections ciblées notamment sur les amphibiens (dont beaucoup d'espèces sont protégées), les libellules et les criquets et sauterelles (bioindicateurs) ou les pollinisateurs sauvages (en régression) dans les prairies humides ou mésophiles, ainsi que dans les quelques mares de la commune seraient donc les bienvenues.

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

A ENTRETEINIR

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baileuil (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://je participe.cbnbl.org/>) ;
 - **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.org>).
- Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

Milieux aquatiques	Milieux humides	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbanisées, en travaux	Réseaux de transports et dépendances
--------------------	-----------------	----------------------	----------	------------------------	-------------------	-------	------------------------------	--------------------------------------

FLORE								
Laiche des renards	X				X			
Pesse d'eau	X							
Vulpin fauve		X			X			
Laiche allongée					X			
Hottonie des marais	X							
FAUNE								
Alouette des champs	X	X	X					
Petit Mars changeant					X			
Pic noir					X			
Hirondelle des cheminées							X	
Blaireau européen		X			X	X		

CONTRIBUTION COMMUNE

En 2017, un vaste chantier de renouvellement de l'éclairage public a débuté. Lors du remplacement des luminaires, la mise en place d'une atténuation de ceux-ci en pleine nuit, permet aux animaux nocturnes d'évoluer dans des conditions plus naturelles.

En 2016, la commune de Vieux-Berquin a réalisé des travaux d'aménagement de l'espace champêtre de loisirs au hameau de Sec-bois. Celui-ci a été agrandi par l'achat d'une parcelle limitrophe dont les vieux pommiers ont été préservés. La biodiversité est d'abord marquée par la création d'un jardin potager scolaire, crée et entretenu par les élèves de l'école du hameau.



© Mairie de Vieux-Berquin
Plantation au stade par l'école

Les plantations sont effectuées en partenariat pédagogique avec les écoles du village et participent aussi à la sensibilisation des enfants et de leurs familles à la biodiversité.

La biodiversité se traduit également par des plantations fruitières en aménagement de lieux. Ainsi, un jardin de maraude a été planté dans le jardin du presbytère au centre-bourg, toujours en relations avec un projet pédagogique. Les différents fruits n'attendent en saison que la visite des habitants pour une cueillette de maraude.



VIEUX-BERQUIN

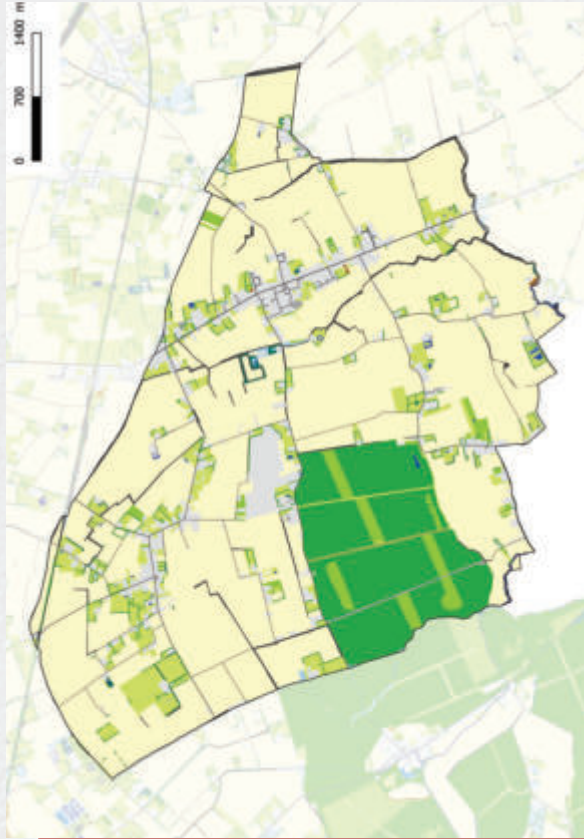
PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

Une partie du territoire de la commune de Vieux-Berquin est occupée par la forêt domaniale de Nieppe, reconnue comme ZNIEFF de la forêt domaniale de Nieppe et ses lisières. Sa présence et le poumon vert qu'elle constitue, ne cessent de rappeler aux vieux-berquinois l'importance de la biodiversité dans le contexte d'urbanisation du territoire.

La commune de Vieux-Berquin est donc particulièrement sensible au maintien de la biodiversité et de son développement.

Située dans la plaine de la Lys les cours d'eau et fossés sont nombreux. La Plate Becque traverse la commune du Nord au Sud, elle est bordée de plusieurs petites zones humides.

Les prairies sont peu nombreuses. La densité de haies est de 1 191 mètres par kilomètre carré, bien moins que la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²) mais qui s'explique par la présence de la forêt de Nieppe sur une partie du village. Plus de 50 mares sont réparties sur le village.



Carte ARCH - Vieux-Berquin

Communes de la CCFI

Territoire artificialisé

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Végétations aquatiques et amphibiens
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

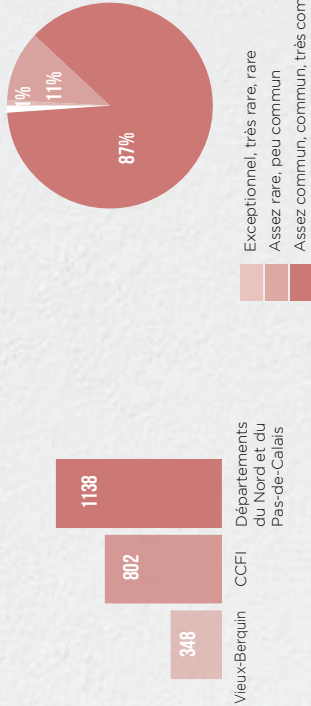


FLORE

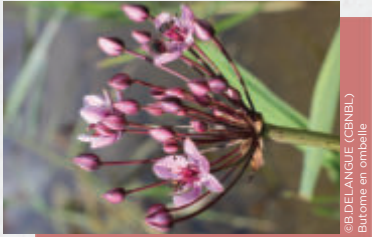
La majorité des espèces patrimoniales présentes sur le territoire communal est observée dans des milieux plus ou moins humides. Cela va des prairies humides, où l'on trouve la Laiche des renards, aux végétations amphibies, où peut être observé le Butome en ombelle, protégé dans le Nord et le Pas-de-Calais. La présence d'une partie de la forêt de Nieppe sur la commune entraîne la présence de certaines espèces patrimoniales forestières, comme l'Hellébore occidentale, assez rare dans les deux départements. Il est également à noter la présence dans le secteur boisé du Cystopteris fragile, une petite fougère très rare à l'échelle de l'ancienne région.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

- Nombre d'espèces total :
- Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



► ESPÈCES PATRIMONIALES



► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Les milieux forestiers ont été bien prospectés, ainsi que les secteurs de cultures. En revanche, les prairies bocagères au nord de la commune n'ont pas été inventoriées, tout comme les secteurs urbanisés. Néanmoins, plus des trois-quarts des espèces communes observées sur la CCFI ont également été inventoriées sur le territoire de Vieux-Berquin. De plus, la grande majorité des observations est postérieure à 2010.

À RÉALISER

À AMÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

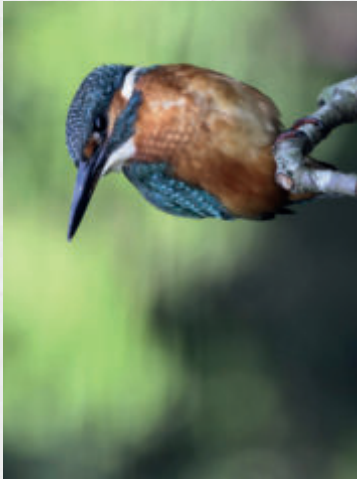
À ENTREtenir

FAUNE

Le Bois d'Aval abrite de nombreuses espèces patrimoniales, telles que le Petit et le Grand Mars changeant, la Grande Tortue, le Pic noir, le Pic épeichette et le Crique noir-ébène. Plusieurs amphibiens, dont la Salamandre tachetée et le Triton ponctué se reproduisent dans les mares, fossés et cours d'eau traversant le bois, tandis que le Martin pêcheur vient s'y nourrir. Il y a aussi des données anciennes de Triton crêté qu'il conviendrait d'actualiser. D'autres espèces comme la Chouette effraie et l'Alouette des champs vivent dans les prairies et les cultures, dominantes dans le paysage. La Mégère est un papillon des prairies en forte régression qui n'a pas été vu sur la commune depuis 2000.

► 159 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE VIEUX-BERQUIN ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Vieux-Berquin	46	2	7	27	6	7	64
Espèces patrimoniales	15	1	3	7	0	1	1
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Les connaissances de la faune de Vieux-Berquin sont à affiner, 159 espèces ont déjà été observées sur la commune. En particulier, les papillons de jour et les amphibiens/reptiles sont très bien connus. Les inventaires des oiseaux et des libellules sont encore incomplets. Des prospections complémentaires des groupes peu ou pas prospectés sont à réaliser pour parfaire les connaissances de la faune : criquets/sauterelles, libellules, mammifères, pollinisateurs sauvages, etc. Il faut également noter que la grande majorité des données actuellement disponibles concernent la Forêt Domaniale de Nieppe et que le reste de la commune est insuffisamment inventorié.

À RÉALISER

À AMÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

À ENTREtenir

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieu (CBNBL) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBL (<http://je participe.cbnbl.org/>) ;
- **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.fr>).

Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

LES ESPÈCES PATRIMONIALES ET LEURS MILIEUX DE VIE

Il n'y a, à ce jour, aucune espèce patrimoniale recensée sur la commune. Cependant, la richesse biologique du Bois des Huit-Rues situé à la fois sur les villages de Morbecque et Wallon Cappel, laisse à penser que de nombreuses espèces patrimoniales sont susceptibles d'y être observées.



© MTOUSSANT (CCFI) - Mare forestière au Bois des Huit-Rues



CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

En 2015, la commune a créé un jardin pédagogique appartenant à la médiathèque municipale de Wallon-Cappel, au bénéfice des enfants de l'école publique Roger Marcotte et des personnes se rendant à la médiathèque.

Dans ce jardin, des arbres fruitiers ont été plantés, un petit potager a été installé et un hôtel à insectes a été mis en place.



© MTOUSSANT (CCFI)
Aire de jeux avec plantation récente



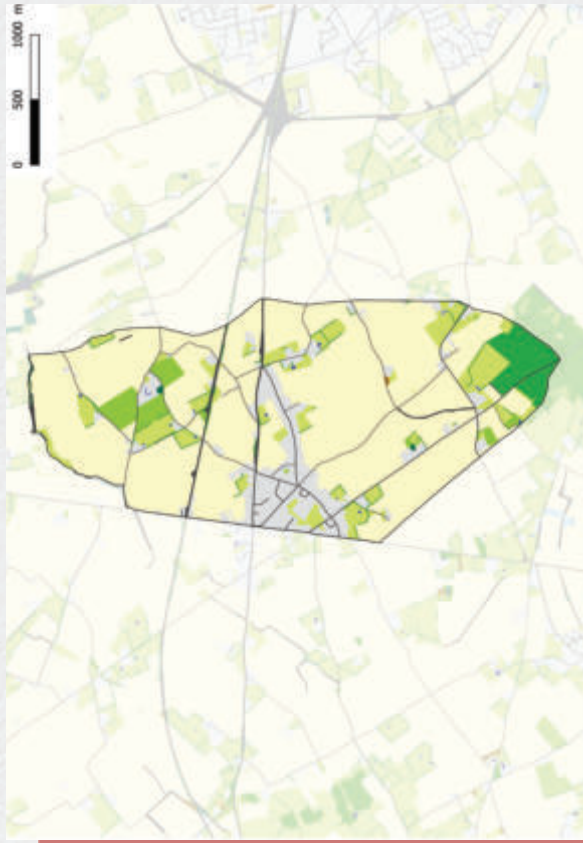
WALLON-CAPPEL

PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

Wallon Cappel est parcourue par la Borre Becque au nord de la commune. Le village compte approximativement une vingtaine de mares. Les prairies sont essentiellement situées au nord de la commune, au-dessous de la voie de chemin de fer et à proximité du bois des Huit Rues. La densité de haies est de 1 239 mètres par kilomètre carré, ce qui est moins que la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²).

Le bois des Huit Rues est le seul boisement sur la commune. Ce boisement fait partie intégrante de la trame verte qui relie les boisements du canton des huit rues à la forêt de Nieppe. Le long de la Borre Becque est également considéré comme une liaison écologique à bon potentiel.

La ZNIEFF du bois de la Franque, Bois de Cruysable et Canton des huit rues couvre l'extrémité sud de la commune et se prolonge sur Morbecque.



Carte ARCH - Wallon-Cappel

Communes de la CCFI

Territoire artificialisé

Villes et sites industriels
Réseaux de transports et dépendances
Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

Cultures
Prairies et pâtures
Plantations et vergers
Haies

Milieux humides et aquatiques

Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

Fourrés
Boisements humides
Forêts de feuillus

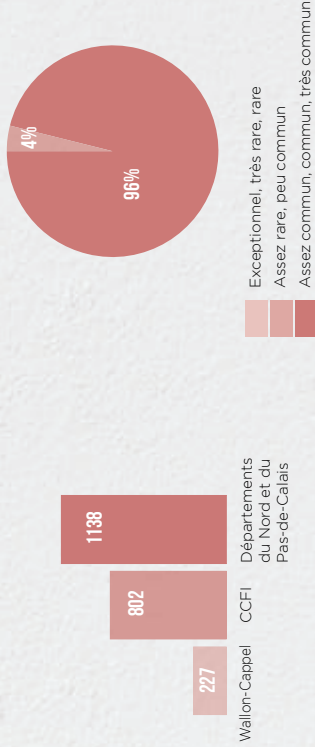


FLORE

Comme pour la majorité des communes de la CCFI, le paysage communal est dominé par des cultures. La flore de Wallon-Cappel est essentiellement constituée d'espèces communes. Néanmoins, l'absence d'espèces patrimoniales ne signifie pas une absence de biodiversité. En effet, chaque milieu abrite de nombreuses espèces caractéristiques pour peu que les pressions liées aux activités humaines ne soient pas trop importantes. Par exemple, les surfaces boisées présentes sur la commune permettent le développement de cortèges forestiers spécifiques. Par ailleurs, l'étude des mousses du bois des Huit Rues a notamment révélé la présence d'espèces rares, notamment sur les parois ombragées des anciens blockhaus.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

- Nombre d'espèces total :
- Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



► ESPÈCES COMMUNES



«B.TOUSSAINT (CBNBL) Lache pendante



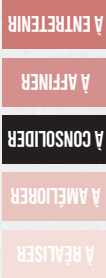
«B.TOUSSAINT (CBNBL) Stellaire holostée



«B.TOUSSAINT (CBNBL) Chêne pédonculé

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Près des deux-tiers des espèces communes observées à l'échelle de la CCFI ont été observés sur le territoire communal. En revanche, peu de prospections ont été réalisées en dehors du Canton des Huit Rues. De plus, la quasi-totalité des observations est antérieure à 2003.



À RÉALISER

À AMÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

À ENTRETIENIR

FAUNE

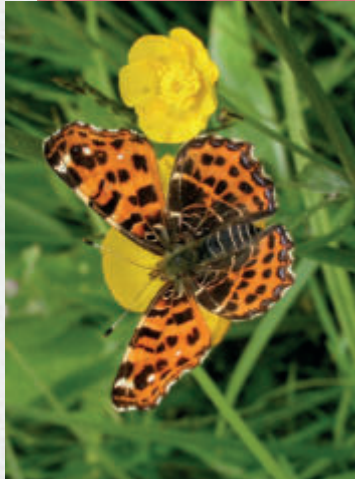
Parmi les 20 espèces animales recensées sur la commune une seule est considérée comme patrimoniale ici : le Milan royal. Cependant, il s'agit d'une seule observation d'un individu en migration vers le sud-ouest. Les autres espèces observées sont pour la plupart des espèces d'insectes plutôt ubiquistes (Aeschna bleue, Petite Tortue, Vulcain, Coccinelle à 7 points, etc.) ou préférant les milieux boisés ou embroussaillés (Azuré des Nerpruns, Carte géographique, etc.). La présence du Bois du Canton des Huit Rues au sud de la commune pourrait permettre la présence d'espèces patrimoniales forestières.

► 20 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE WALLON-CAPPEL ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Wallon-Cappel	1	3	0	6	2	0	8
Espèces patrimoniales	1	0	0	0	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



«VINCENT GAVERIAUX - GON - Petite Tortue



«VINCENT GAVERIAUX - GON - Carte Géographique

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

La faune de Wallon-Cappel est mal connue avec seulement 20 espèces recensées. Aucun groupe faunistique n'est suffisamment prospecté. La présence de petits bois, dont une partie du Canton des Huit Rues (Forêt Domaniale de Nieppe), de prairies bocagères et de quelques mares sur la commune peut permettre la présence de nombreuses espèces, dont des amphibiens, des libellules, des oiseaux, des chauve-souris et des criquets/sauterelles. Il est donc important de compléter les inventaires sur ces habitats.



À RÉALISER

À AMÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

À ENTRETIENIR

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieu (CBNBL) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBL (<http://jeoparticipe.cbnbl.org/>) ;
 - **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.fr>).
- Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.



Milieux aquatiques		Milieux humides		Prairies non humides		Cultures		Plantations et vergers		Forêts et fourrés		Haies		Zones urbanisées, industrielles et en travaux		Réseaux de transports et dépendances	
FLORE																	
Oenanthe aquatique		X			X												X
Potentille d'Angleterre					X												
Renoncule aquatique	X																
FAUNE																	
Busard des roseaux		X															
Hirondelle de fenêtre													X				
Bruant jaune							X		X				X				
Faucon crécerelle					X												
Hirondelle des cheminées																	X

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

Il y a quelque temps une Chouette effraie a élu domicile dans l'église. A cet effet, un nichoir à Chouette effraie a été posé dans le Chêne en face de l'église en espérant qu'un individu puisse y trouver les conditions pour s'installer.

Des plantations de Charmille ont été réalisées route de Cassel, autour du cimetière.

Les enfants de l'école ont participé en 2016 à l'opération Un Arbre pour le Climat où ils ont planté un Tilleul.



©Mairie de Wemaers-Cappel - Nichoir à chouette effraie



WEMAERS-CAPPEL

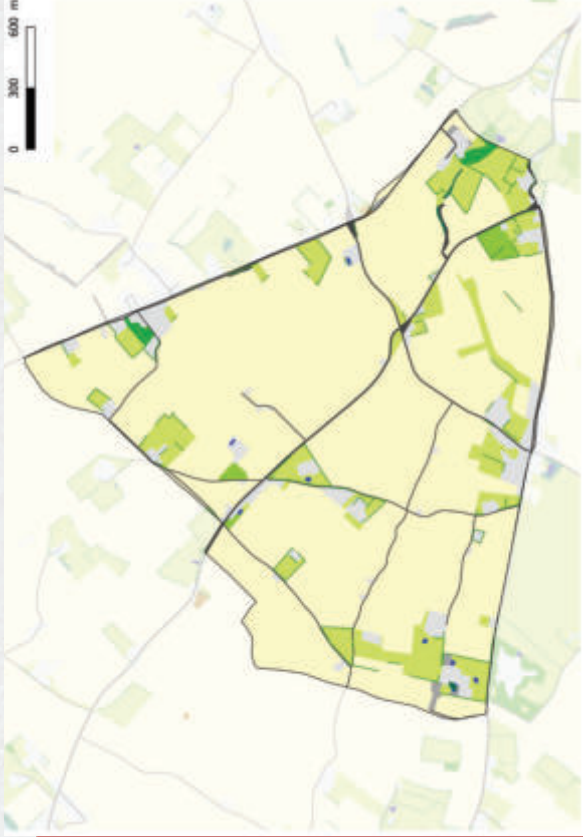
PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

Située au pied du Mont Cassel, Wemaers-Cappel, comporte quelques zones humides au sud-est du village, qui longe un affluent de la Peene Becque. On dénombre une quinzaine de mares sur la commune.

Les prairies sont assez peu nombreuses et surtout concentrées à proximité du Mont Cassel. La densité de haies est de 2 318 mètres par kilomètre carré, ce qui est bien plus que la

moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²). Deux petits bosquets ponctuent les champs et les prairies.

Le village est à proximité direct avec la ZNIEFF du Mont des Récollets et Mont Cassel. Un secteur pour la renaturation de la trame verte est identifié aux abords de la ZNIEFF. Cela se traduit en Flandre Intérieure par la densification du bocage.



Carte ARCH - Wemaers-Cappel

Communes de la CCFI

Territoire artificialisé

Villes et sites industriels
Réseaux de transports et dépendances
Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

Cultures
Prairies et pâtures
Plantations et vergers
Haies

Milieus humides et aquatiques

Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

Fourrés
Boisements humides
Forêts de feuillus



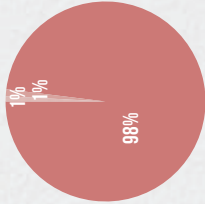
FLORE

Les champs cultivés dominent largement le paysage de cette commune qui est située à l'ouest du Mont Cassel et qui repose principalement sur un secteur argileux. Deux espèces patrimoniales inféodées aux milieux aquatiques ont été observées dans les points d'eau associés aux prairies : la Renoncule aquatique, espèce peu commune dans le Nord et le Pas-de-Calais se développant en eau riche et peu profonde et l'Oenanthe aquatique, espèce amphibie qui croît sur des sols riches, à inondations prolongées. La Potentille d'Angleterre, généralement présente en prairies pâturées et rare dans l'ancienne région, a été observée sur un accotement routier.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES

- Nombre d'espèces total :

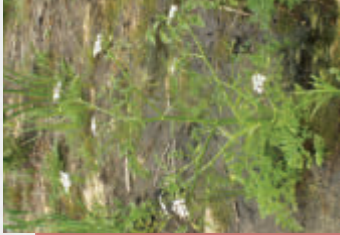
- Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



► ESPÈCES PATRIMONIALES



© DEXIERIER (CBNBL)
Renoncule aquatique



© FEBDOUQUET (CBNBL)
Oenanthe aquatique



© DEXIERIER (CBNBL)
Potentille d'Angleterre

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Le territoire de Wemaers-Cappel a fait l'objet de très peu d'inventaires, ce qui explique le faible nombre d'espèces végétales associé à cette petite commune. En effet, seuls les secteurs du château d'eau et de la ferme au sud-ouest ont été prospectés. De plus, la quasi-totalité des observations est antérieure à 2002.

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

A ENTREtenir

FAUNE

Les paysages peu diversifiés et largement dominés par les cultures de Wemaers-Cappel n'abritent que peu d'espèces patrimoniales. On peut citer le Chouette effraie, le Busard des roseaux et le Faucon crécerelle qui chassent dans les prairies et les champs. Le Bruant jaune et la Tourterelle des bois sont des habitants des dernières haies de la commune. Enfin, quelques espèces profitent des habitations et des bâtiments pour y trouver refuge : Pipistrelle commune, Hirondelle de fenêtre et Hirondelle rustique. La Chouette effraie préfère les granges pour nicher.

► 10 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE WEMAERS-CAPPEL ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Wemaers-Cappel	9	1	0	0	0	0	0
Espèces patrimoniales	7	0	0	0	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



© PHILIPPE ANSCUTTE - GON - Busard des roseaux



© Mnoif/Wikipedia - Pipistrelle commune

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Avec seulement 10 espèces recensées à Wemaers-Cappel, dont 9 d'oiseaux, les connaissances de la faune sont très insuffisantes sur cette commune et ne permettent pas d'identifier les enjeux de biodiversité liés à la faune. Il est donc important de réaliser des inventaires faune, notamment dans les prairies et les mares. Les groupes les plus importants à prospecter sont constitués par les espèces protégées, en régression et/ou bioindicatrices. Parmi ceux-ci, on peut citer les amphibiens, les papillons de jour et de nuit, les libellules, les criquets-sauterelles, les pollinisateurs sauvages, etc.

A RÉALISER

A AMÉLIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

A ENTREtenir

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les vœux floraux et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieu (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://je participe.cbnbl.org/>) ;

- **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.org/>).

Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.



MILIEUX HUMIDES						
Milieux aquatiques	Prairies non humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Hales	Zones urbanisées, réseaux de transports et dépendances
FLORE						
Oenanthe aquatique	X					
Ophrys abeille						X
Renoncule sardonie	X	X				
Renoncule aquatique	X					
FAUNE						
Alouette des champs	X	X				
Chevêche d'Athéna		X			X	
Busard Saint-Martin	X	X				
Bruant jaune		X	X		X	
Bruant des roseaux	X					

CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

La commune compte 33 agriculteurs en activité offrant une diversité de culture et d'élevage. L'entretien des hales par les exploitants agricoles représente 13 080 mètres entretenus sur 2016-2017 (aidé par le département et la CCFI) et plus de 300 mètres par les particuliers, également aidé, financièrement par la CCFI.

En 2017, la commune a mis en place des jardins familiaux sur un terrain communal : 10 parcelles ont été aménagées, dont une parcelle réservée aux enfants de l'école.

Lors du Festival de l'arbre en novembre 2017, la commune, avec l'aide des enfants de l'école, et des animateurs du Conservatoire Botanique National de Baileul, ont planté une hale au terrain de loisirs.

La mare communale du terrain de loisirs offre un écosystème intéressant expliqué sur un panneau pédagogique. Le village compte également une pâture comprenant une motte féodale au centre du village, reconnue à caractère historique.



Plantation de hales par les enfants de l'école



WINNEZEELE

PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

La commune de Winnezele est traversée par de nombreuses beccues. Parmi elles, la Halle Becque qui rejoint la Haende Becque, la Becque de Winnezele au nord et l'Ey Becque à l'est. L'Ey Becque est bordée par de nombreuses zones humides. On dénombre près de 90 mares sur la commune.

Les prairies sont assez nombreuses, la densité de hales est de 2 136 mètres par kilomètre carré ce qui est bien plus

que la moyenne de la Flandre Intérieure (187m/km²). Deux petits bosquets subsistent.

Le village se situe à proximité du bois de Saint Acaire à Houtkerke et du bois de Beauvoorde à Steenvoorde, le potentiel d'accueil de la biodiversité est donc important. De plus, de nombreuses parties du territoire sont identifiées comme secteurs à renaturer (principalement le long des cours d'eau). Cela se traduit par la densification du bocage.



Carte ARCH - Winnezele

Communes de la CCFI

Territoire officialisé

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Hales

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Lisières humides à grandes herbes
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus

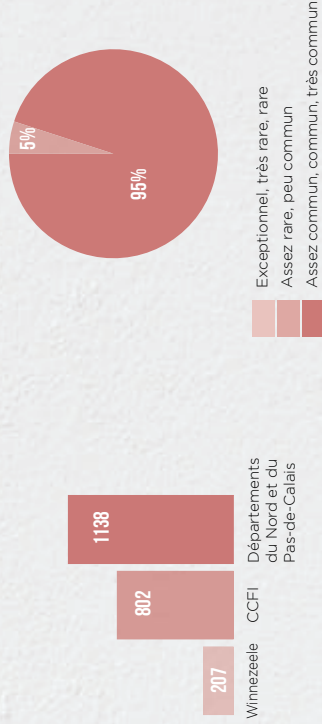


FLORE

Le paysage de la commune de Winnezeele est majoritairement constitué de champs cultivés. Cette trame est ponctuée de prairies et de mares et traversée de nombreuses beccques. Deux espèces patrimoniales associées à ces milieux ont été recensées sur la commune : la Renoncule aquatique, espèce peu commune dans le Nord et le Pas-de-Calais se développant en eau riche et peu profonde, l'Oenanthe aquatique et la Renoncule sardonie, espèce généralement observée en bord de plan d'eau ou de cours d'eau et en prairie humide. L'Ophrys abelle, protégée dans le Nord et le Pas-de-Calais, a également été observée sur la commune.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

- Nombre d'espèces total :
- Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



► ESPÈCES PATRIMONIALES



«CHERCIER (CBNBL)
Renoncule aquatique



«RÊDELANGUE (CBNBL)
Renoncule sardonie



«FÊDELOUJET (CBNBL)
Ophrys abelle

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Seule une bonne moitié des espèces communes recensées à l'échelle de la CCFI a été observée sur la commune, et des secteurs de prairies au sud-ouest et à la frontière belge n'ont pas été prospectés. De plus, la quasi-totalité des observations est antérieure à 2000. De nouveaux inventaires, notamment dans les secteurs de prairies, permettraient de compléter et de mettre à jour la liste d'espèces végétales observées sur la commune.

- À RÉALISER
- À AMÉLIORER
- À CONSOLIDER
- À AFFINER
- À ENTRETEINIR

FAUNE

Comme beaucoup de communes de la CCFI, la plupart des espèces recensées à Winnezeele, sont des espèces liées aux vastes zones cultivées ou aux prairies bocagères encore épargnées par l'évolution des pratiques agricoles. On peut citer le Bruant jaune, le Busard des roseaux, l'Alouette des champs, la Perdrix grise, la Chouette effraie ou l'Azuré de la bugrane. Certaines espèces préfèrent les habitats humides, situés notamment le long de l'Ey Becque : Bruant des roseaux et Pipit farlouse. Les mares constituent les sites de reproduction indispensables aux amphibiens comme le Triton ponctué. On trouve aussi des espèces plus communes vivant notamment dans les jardins comme le Pouillot véloce.

► 62 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE WINNEZEELLE ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Winnezeele	36	5	5	12	4	0	0
Espèces patrimoniales	15	1	2	0	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



«VINCENT GAVERIAUX - GON - Azuré de la Burgane



«KARL GILBERT - GON - Pouillot véloce

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

62 espèces animales ont été mentionnées sur la commune de Winnezeele. Ce chiffre est faible, compte tenu de la présence de prairies humides en limite Nord-Est de la commune et de nombreuses prairies bocagères et mares sur l'ensemble de la commune. Aucun groupe faunistique n'a été inventorié de manière satisfaisante, hormis les papillons de jour. Des prospections complémentaires sont donc nécessaires afin de bien identifier les enjeux de biodiversité de la commune. Parmi les groupes à inventorier en priorité se trouvent notamment les amphibiens, les libellules, les criquets/sauterelles, les chauve-souris, et les pollinisateurs sauvages.

- À RÉALISER
- À AMÉLIORER
- À CONSOLIDER
- À AFFINER
- À ENTRETEINIR

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baileul (CBNBI) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBI (<http://ieparticipe.cbnbi.org/>) ;
- **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu>).

Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

Milieux aquatiques	Milieux humides	Cultures	Plantations et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbanisées et en travaux	Réseaux de transports et dépendances
--------------------	-----------------	----------	------------------------	-------------------	-------	--------------------------------	--------------------------------------

FAUNE							
Faucon crécerelle		X					
Triton ponctué	X						



CONTRIBUTION DE LA COMMUNE

Comment décrire ces deux arbres remarquables centenaires longeant la route départementale face à l'église ? Il s'agit de deux magnifiques tilleuls. Autour du cimetière, d'autres tilleuls entrelacés se soutiennent mutuellement afin de mettre en valeur notre patrimoine architectural. Devant la salle des fêtes, vous pouvez admirer un hêtre pourpre et deux autres tilleuls.

Sur le terrain de loisirs, un verger de maraude a été réalisé. Les fruits récoltés sont destinés aux enfants de la classe de Zernezeele. Les élèves ont obtenu en 2017 le prix d'excellence et le prix départemental des écoles fleuries pour leur implication dans le jardin de l'école. Ils ont semé, cultivé et entretenu leur jardin extraordinaire mélangeant aussi bien les légumes d'autrefois comme les topinambours, les fèves, le blé ... que les fleurs.

Le long de la route départementale, en agglomération une haie d'honneur de tilleuls et de cerisiers sauvages accueille les visiteurs. Peu à peu, la traversée du village s'embellit avec de nouvelles plantations d'essences locales (cornouillers, fusains, genêts, troènes, ormes champêtres et viornes).

La commune envisage également de procéder à l'éco pâturage dans le terrain de loisirs.



© MTOUSSAINT (CCFI) - Tilleuls remarquables



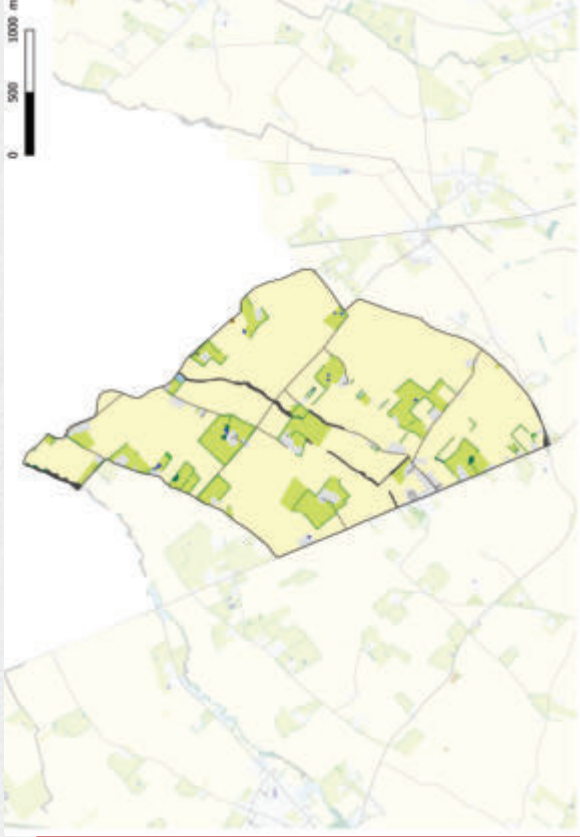
ZERMEZEELLE

PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

Situé au pied du Mont Cassel, le village bénéficie d'un paysage préservé. La Zernezeelle Becque traverse le village du Sud au Nord pour rejoindre Wormhout. Une vingtaine de mares sont réparties sur la commune, plusieurs belles prairies semi bocagères persistent. La densité de haies est de 2 413 mètres par kilomètre carré, ce qui est bien plus que la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²). Les boisements sont

quant à eux inexistants.

Proche de la ZNIEFF du Mont des Récollet et Mont Cassel la commune peut potentiellement accueillir une biodiversité intéressante. La commune est presque totalement incluse comme secteur à renaturer pour la trame verte. Cela se traduit en Flandre Intérieure par la densification du bocage.



Carte ARCh - Zernezeelle

Communes de la CCFI

Territoire artificialisé

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus



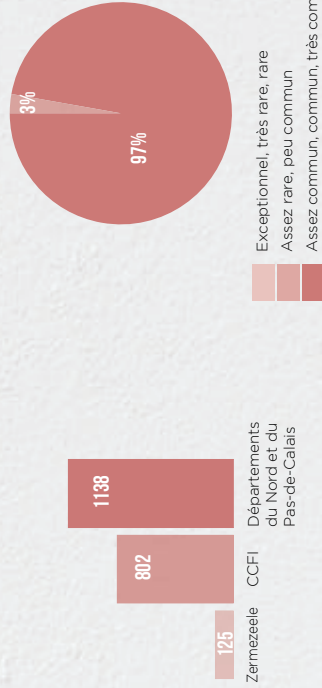
FLORE

Comme pour la majorité des communes de la CCFI, le paysage communal est dominé par des cultures et ponctué de quelques prairies. La flore du territoire de Zermzeele est composée d'espèces communes à l'échelle du Nord et le Pas-de-Calais. Néanmoins, l'absence d'espèces patrimoniales ne signifie pas une absence de biodiversité. En effet, chaque milieu abrite de nombreuses espèces caractéristiques pour peu que les activités humaines ne soient trop intensives. Par exemple, les prairies entourées de haies permettent le développement de cortèges prairiaux diversifiés associés à des cortèges végétaux de haies forestières.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

• Nombre d'espèces total :

• Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



► ESPÈCES COMMUNES



©B.TOUSSAINT (CBNBL)
Aubépine à un style



©B.TOUSSAINT (CBNBL)
Noisetier commun



©B.TOUSSAINT (CBNBL)
Grande marguerite

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Une mise à jour de la liste d'espèces végétales observées sur la commune a été réalisée en 2017. Ces données n'ont pas pu être prises en compte dans le calcul des indicateurs floristiques. Actuellement, plus de la moitié des espèces communes recensées à l'échelle de la CCFI a été observée sur le territoire de Zermzeele. L'ensemble des habitats présents sur la commune a été prospecté, mais uniquement sur de petites surfaces.

À RÉALISER

À AMÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

À ENTRETIENIR

FAUNE

Les paysages de Zermzeele sont largement dominés par des cultures ponctuées de prairies bocagères. C'est donc sans surprise que la plupart des espèces observées sont liées à ces habitats : Alouette des champs, Chouette chevêche, Busard Saint-Martin, Bruant jaune, Chouette effraie, etc. Certaines comme le Bruant des roseaux ou le Pipit farlouse, sont plus étroitement liées aux prairies humides. Plusieurs de ces espèces ont besoin de la présence de haies ou de fourrés pour y trouver refuge et y nicher. Par exemple, l'Épervier d'Europe affectionne les zones où alternent boisements et espaces ouverts. Les mares constituent les sites de reproduction de plusieurs amphibiens, dont le Triton ponctué.

► 6 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE ZERMZEELE ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Zermzeele	2	0	4	0	0	0	0
Espèces patrimoniales	1	0	2	0	0	0	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



©JEAN MALECHA - GON - Épervier d'Europe



©VINCENT GAVERIAUX - GON - Triton ponctué

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Zermzeele fait partie des communes de la CCFI où les connaissances sur la faune sont les plus faibles, avec seulement 6 espèces animales mentionnées. La présence de mares et de prairies bocagères est pourtant favorable à un certain nombre d'espèces qu'il conviendrait d'inventorier. Parmi les groupes à prospecter en priorité (bioindicateurs, espèces protégées ou en régression, etc.), on peut citer les amphibiens, les libellules, les oiseaux, les criquets/sauterelles, les papillons de jour et les pollinisateurs sauvages.

À RÉALISER

À AMÉLIORER

À CONSOLIDER

À AFFINER

À ENTRETIENIR

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baillieu (CBNBL) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBL (<http://leparticipe.cbnbl.org/>) ;
 - **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirf.eu>).
- Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

LES ESPÈCES PATRIMONIALES ET LEURS MILIEUX DE VIE

Milieux humides		Prairies non humides	Cultures	Plantation et vergers	Forêts et fourrés	Haies	Zones urbaines, industrielles et en travaux	Réseaux de transports et dépendances
FLORE								
Silaus des Prés	X							X
Potentille d'Angleterre		X						
Orge faux-seigle	X	X						
FAUNE								
Criquet marginé	X							
Hirondelle de fenêtre							X	
Pouillot fitts					X			



CONTRIBUTION COMMUNE

Sur la route de Bourbourg, nous pouvons voir un bois appartenant à un particulier. Si la chance nous sourit, nous pouvons admirer des chevreuils et des sangliers.

En 2017, en partenariat avec la CCfi, Zuytpeene a été choisi comme village pilote pour l'éco-pâturage. M. ANNALORO, dresseur de chien de berger sur Zuytpeene, a accepté d'y mettre ses moutons. Trois lieux ont été privilégiés : devant et derrière la salle des fêtes et le terrain de loisirs. Cette action a été possible grâce à la CCfi qui a fourni le matériel pour clôturer le parc. L'éco-pâturage permet d'entretenir écologiquement le terrain.

Derrière l'école et devant la salle des fêtes, un hôtel à insectes a été réalisé avec les enfants pour les sensibiliser à ce milieu.

Deux mottes féodales sont recensées par les bâtiments de France sur la commune, une située sur le chemin du Tom et l'autre est visible de la Route de Noordpeene.



«Mairie de Zuytpeene-Éco-pâturage



STIMULONS

ZUYTPEENE

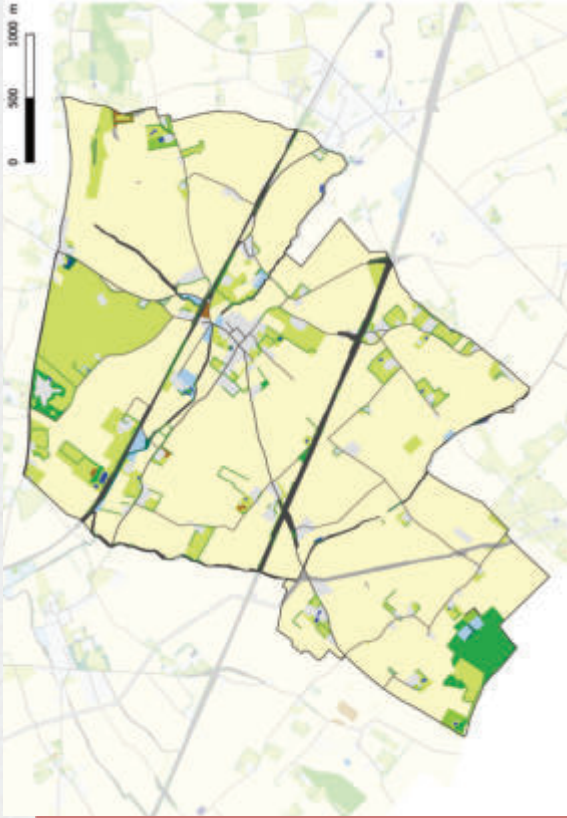
PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL

Zuytpeene et Noordpeene doivent leur nom à la localisation de la Lyncke Becque (au Nord Noordpeene et au Sud Zuytpeene) qui se jette dans la Peene Becque. La Lyncke Becque est visible près de l'Obélisque qui se situe Route de Noordpeene. Un panneau indicateur raconte la vie de cette rivière.

Sur les hauteurs du Tom, s'expose une vue imprenable sur l'Audomarois, sur le village et les alentours. De même, le domaine du Tom est constitué d'un bois d'arbres remarquables, d'une mare, de ferme ronde et d'une belle demeure appartenant à un privé.

Zuytpeene compte près d'une quarantaine de mares ou d'étendues d'eau. Les prairies sont assez peu nombreuses. La densité des haies est de 1 920 mètres par kilomètre carré, ce qui correspond à un peu plus que la moyenne de la Flandre Intérieure (1 871m/km²).

Zuytpeene est à la limite de la ZNIEFF du Mont Cassel et du Mont des Récollets. Naturellement, le secteur à proximité est identifié comme ayant un bon potentiel pour la restauration d'une trame verte. La densification du bocage y est à encourager.



Carte ARCH - Zuytpeene

Communes de la CCfi

Territoire artificialisé

- Villes et sites industriels
- Réseaux de transports et dépendances
- Friches

Terres agricoles et plantations d'arbres

- Cultures
- Prairies et pâtures
- Plantations et vergers
- Haies

Milieux humides et aquatiques

- Prairies humides
- Végétations de ceinture des bords des eaux
- Végétations aquatiques et amphibies
- Eaux douces (stagnantes, courantes y compris les plans d'eaux artificiels)

Fourrés et forêts

- Fourrés
- Boisements humides
- Forêts de feuillus



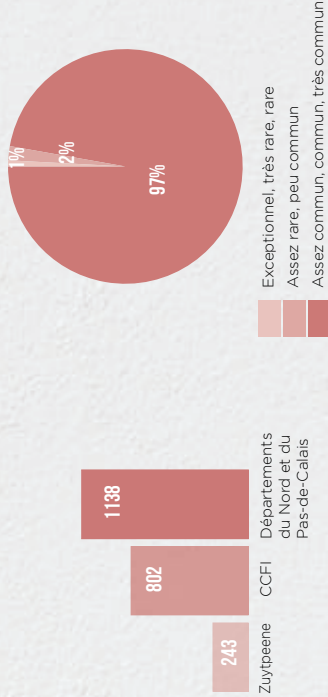
FLORE

La trame paysagère de la commune de Zuytpeene est largement dominée par des surfaces cultivées. Elle présente tout de même une mosaïque assez éparse de milieux diversifiés (boisements, prairies, becques et plans d'eau, etc.), ce qui explique le nombre relativement important d'espèces observées sur la commune. Parmi ces espèces, trois sont patrimoniales. Elles ont été observées en limite sud du territoire. Il s'agit de l'Orge faux-seigle, espèce des prairies humides assez rare dans le Nord et le Pas-de-Calais, du Silaut des prés, une ombellifère peu commune des prairies de fauche peu ou pas fertilisées et de la Potentille d'Angleterre, généralement observée en prairies pâturées ou sur les accotements routiers.

► COMPARAISON DES INDICATEURS D'ESPÈCES VÉGÉTALES

- Nombre d'espèces total :

- Répartition par classes de rareté des espèces observées sur le territoire communal



► ESPÈCES PATRIMONIALES



©ETOUSSAINT (CBNBL)
Orge faux-seigle



©T CORNIER (CBNBL)
Silaut des prés



©OMERCIER (CBNBL)
Potentille d'Angleterre

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FLORE COMMUNALE

Tous les types d'habitats présents sur la commune ont été prospectés, néanmoins sans doute trop rapidement pour certains. Plus des deux-tiers de la flore communale présente sur la CCFI ont été contactés sur la commune de Zuytpeene, ce qui signifie qu'une bonne partie des espèces potentiellement présentes sur le territoire communal a été observée. Cependant, les données d'observation commencent à être anciennes, puisque les plus récentes ont maintenant 15 ans.

FAUNE

Bien que présentant des habitats assez divers (prairies bocagères, boisements et prairies humides, mares, etc.), peu d'espèces patrimoniales ont été recensées sur la commune, probablement par manque de prospection. L'Hirondelle de fenêtre niche sous les corniches des habitations et des fermes. Le Pouillot fitis habite des milieux embroussaillés ou boisés divers. Le Cricquet marginé est une espèce indicatrice de prairies humides. La Grenouille rousse est une espèce terrestre commune dans les bois et les prairies humides et qui ne retourne dans les mares que pour se reproduire. Beaucoup d'insectes, comme la Libellule déprimée dépendent également des milieux aquatiques pour se reproduire.

► 24 ESPÈCES ANIMALES SONT CONNUES SUR LA COMMUNE DE ZUYTPEENE ET 974 SUR LA CCFI

	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens Reptiles	Papillons de jour	Libellules	Criquets Sauterelles	Autres
Zuytpeene	7	4	1	4	4	4	0
Espèces patrimoniales	2	2	0	0	0	1	0
CCFI	204	39	14	38	37	21	621



©MICHEL VANWARREGHEM - GON - Grenouille rousse



©VINCENT GAVERIAUX - GON - Libellule déprimée

► NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA FAUNE COMMUNALE

Le niveau de connaissance de la faune de Zuytpeene est à améliorer avec seulement 24 espèces mentionnées sur la commune. En effet, bien que des données soient disponibles pour la plupart des grands groupes faunistiques, aucun de ceux-ci n'a été prospecté de manière satisfaisante. Il est donc nécessaire d'améliorer les connaissances sur l'ensemble de la faune, avec une priorité pour les espèces protégées, menacées et/ou bioindicatrices telles que les amphibiens, les pollinisateurs sauvages ou les libellules. Les prairies, les becques et leurs berges, les mares et les zones boisées doivent être inventoriées en priorité.

A REALISER

A AMELIORER

A CONSOLIDER

A AFFINER

A ENTRETIENIR

► NOTE IMPORTANTE : PAS OU PEU DE DONNÉES NE VEUT PAS DIRE ABSENCE DE BIODIVERSITÉ !

Les chiffres présentés dans les volets flore et faune sont issus de bases de données régionales, gérées par le Conservatoire Botanique National de Baileul (CCBNB) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais (GON). Les données qu'ils recueillent sont validées par des experts de chaque groupe d'espèces.

Chaque citoyen, amateur ou averti, peut transmettre ses observations pour améliorer les connaissances sur les bases de données :

- **DIGITALE**, pour la flore, gérée par le CBNBL (<http://jeparticipant.cbnbl.org/>) ;

- **SIRF**, pour la faune, gérée par le GON (<http://www.sirfeu.fr>).

Ces bases de données rendent accessibles à chacun l'information naturaliste.

MILIEUX AQUATIQUES

Dans cet ouvrage, l'habitat « milieux aquatiques » englobe des milieux diversifiés comme les becques, les cours d'eau (l'Yser et la Lys), mais aussi les plans d'eau artificiels comme les mares ou les bassins de rétention d'eau et les fossés.

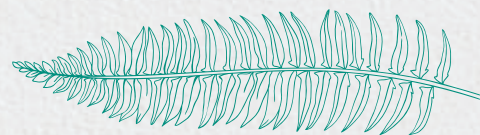
Deux habitats définis à l'échelle communale sont inclus dans les milieux aquatiques : les eaux douces qui correspondent aux fonds sans végétation, et les végétations aquatiques et amphibies, qui, comme leurs noms l'indiquent, correspondent aux végétations aquatiques (flottantes ou enracinées) et aux végétations sur substrat temporairement inondées.

Les espèces végétales aquatiques, flottantes, non enracinées, sont essentiellement composées de lentilles. Les herbiers enracinés présentent des cortèges d'espèces variés selon les caractéristiques des habitats (qualité des eaux, profondeur, courant, etc.) allant des callitriches,

cornifles et élodées aux renoncules aquatiques et potamots.

Ces caractéristiques physiques déterminent également les espèces animales qu'ils hébergent. Outre les oiseaux d'eau (anatidés, limicoles, échassiers) et les poissons, on trouve de nombreux insectes aquatiques (libellules, dytiques, nêpes), des crustacés, ainsi que de nombreux autres invertébrés. Ce sont également les lieux de reproduction indispensables des amphibiens (tritons, grenouilles, crapauds).

Les milieux temporairement inondés présentent des sols plus ou moins riches et à durée d'inondation variables en fonction des situations (mares, fossés, layons forestiers, prairies humides, champs cultivés, etc.). Les végétations y sont variées, allant de cortèges d'espèces annuelles (bidents, renouées, patiences) à des cressonnières et prairies flottantes (cresson, glycéries...).



VALEUR PATRIMONIALE

Les milieux aquatiques sont composés d'une végétation et d'une faune diversifiées, ayant une valeur patrimoniale très variable en fonction des caractéristiques du milieu. Le degré de patrimonialité moyen peut néanmoins être considéré comme fort, malgré une dégradation généralisée de la qualité des eaux. De plus, la Flandre Intérieure présente des niveaux topographiques bas et des sols argileux, donc imperméables. Les milieux aquatiques et humides, caractérisent donc bien ce territoire.



©M.TOUSSAINT (CCFI) - Bord de Lys à Steenwerck



VULNÉRABILITÉ ET MENACES



©M.TOUSSAINT (CCFI) - Marre à Houtkerque

Les milieux aquatiques sont principalement impactés par les apports trop importants de matières organiques et autres produits issus des activités humaines (évacuation d'eaux usées, lessivage des terres agricoles, etc.). De plus, les pentes de berges, généralement raides, limitent fortement le développement des végétations amphibies. Tout comme les curages des linéaires d'eau qui perturbent régulièrement ces végétations. Enfin, certaines modifications de pratiques entraînent la diminution de la surface de milieux aquatiques (comblement de mares, etc.).



MESURES DE GESTION

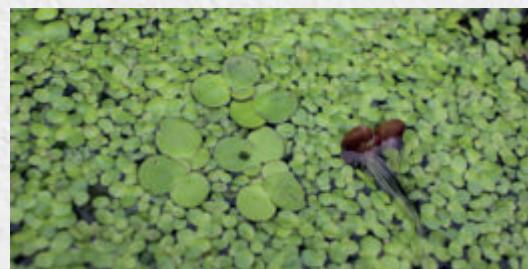
Les bandes enherbées, rendues obligatoires le long de certains fossés et cours d'eau, réduisent les apports issus des champs cultivés. Il existe également la Zone Non Traitée (ZNT) qui est une distance à respecter propre à chaque produit visà vis des points d'eau lors de la pulvérisation. Les pentes douces le long des cours d'eau et des plans d'eau permettent un développement plus important de plantes amphibies, et contribuent ainsi à la filtration des eaux. Il est à noter que la faune de ces milieux est particulièrement sensible aux dérangements en période de reproduction. Il est donc préférable de réaliser les éventuels travaux de gestion à la fin de l'été ou en automne.



©M.TOUSSAINT (CCFI) - Becque de Flêtre

RÉPARTITION

Les milieux aquatiques représentent 0,36 % de la Flandre intérieure, soit environ 227 hectares. Ils sont répartis de manière à peu près homogène sur celui-ci. Le territoire de la CCFI est en effet ponctué de nombreuses mares et autres plans d'eau, qui constituent d'ailleurs plus des trois quarts de la surface de ces habitats. Cependant, on peut noter une très grande concentration de milieux aquatiques sur l'extrémité sud-ouest de la commune de Noordpeene en bordure du marais audomarois.

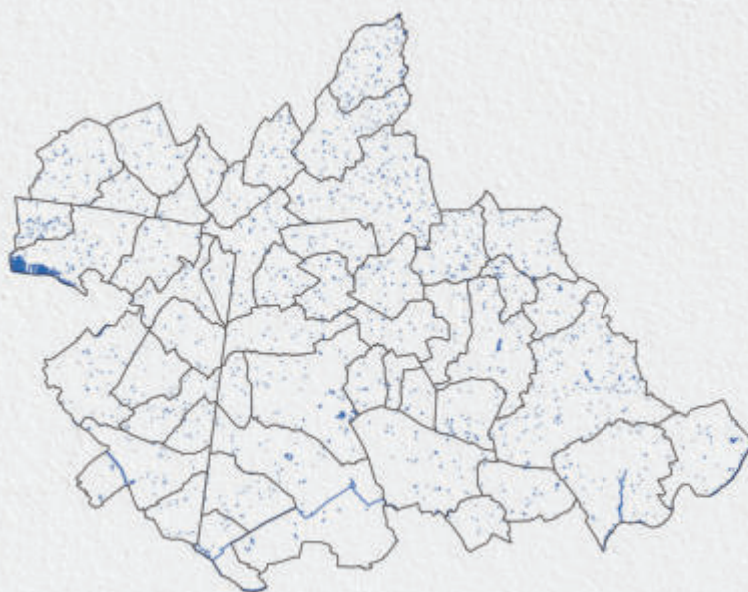


©B.DELANGUE (CBNBL) - Voile de lentilles



©M.TOUSSAINT (CCFI) - Cours d'eau à Noordpeene

LOCALISATION



LÉGENDE

- Limites communales
- Milieux aquatiques

0 2,5 5 km



FORÊTS, FOURRÉS ET HAIES



Cet habitat englobe à la fois les fourrés et forêts humides et non-humides. Reflet de la situation régionale, la Flandre Intérieure ne présente qu'un faible pourcentage de surfaces boisées, dont la plus vaste est la forêt domaniale de Nieppe.

Les fourrés correspondent à des végétations arbustives moins hautes, principalement observées au niveau des haies, des surfaces délaissées où la végétation se referme et au niveau des lisières forestières. Les fourrés sont constitués d'arbustes, avec notamment le prunellier, les aubépines, les ronces, le noisetier, le sureau, des saules, etc.

Concernant les milieux forestiers, la forêt de Nieppe est dominée par une chênaie diversifiée

(chênes, frêne, noisetier, charme) ponctuée de secteurs plus marécageux au niveau des nombreux fossés et petits plans d'eau observés dans ce massif. Quelques bois de moindre envergure sont également observés çà et là, notamment au niveau des monts de Flandre, où des sols caractéristiques permettent le développement d'une Hêtraie à Jacinthe des bois et à Ail des ours.

Ces surfaces boisées constituent le royaume de nombreuses espèces d'oiseaux forestiers, tels que les pics, le Lorient d'Europe et le Bouvreuil pivoine, de mammifères (chauve-souris, Écureuil roux) et d'amphibiens (Salamandre), mais aussi de nombreux insectes, dont des longicornes, les Petit et Grand mars changeants, le Petit Sylvain ou le Tabac d'Espagne.

VALEUR PATRIMONIALE

Les forêts et les fourrés assurent de nombreux services écosystémiques (infiltration et filtration des eaux, diminution de l'érosion des sols, etc.). Ils limitent également l'impact des changements climatiques (la production de bois permet de stocker le CO₂).

En dépit de la relative banalité des espèces végétales composant les fourrés, ceux-ci jouent un rôle non négligeable en tant que zone de refuge, de nourrissage et de reproduction pour les oiseaux, les petits mammifères et les insectes. En plus de ces fonctions écologiques globales, les forêts et les forêts humides – et notamment les boisements anciens, abritant de vieux arbres et du bois mort – hébergent certaines espèces d'intérêt patrimonial caractéristiques de ces milieux. Ces habitats ont donc une valeur patrimoniale forte.



©B.DELANGUE (CBNBL) - Forêt de Nieppe à Morbecque



VULNÉRABILITÉ ET MENACES

La diversité des habitats forestiers dépend principalement de leur mode d'exploitation. La plantation de résineux ou de feuillus exotiques altérera évidemment l'intérêt écologique du milieu, de même qu'une exploitation trop intensive, ne permettant pas un développement suffisant des végétations.

Concernant les végétations de fourrés, la destruction des haies et des lisières forestières, dans un souci d'optimisation des productions forestière et agricole, limite la surface (ou le linéaire) occupée par ce type d'habitat.



©M.TOUSSAINT (CCFI) - Haies double strate



MESURES DE GESTION

Il est tout d'abord préconisé de privilégier les essences indigènes plutôt que les espèces exotiques. Par ailleurs, une gestion sylvicole variée permet de maintenir une biodiversité élevée. C'est pourquoi, il est important de favoriser le mélange des essences produites, la préservation des espèces d'accompagnement et le maintien d'arbres à différents stades de maturité, dont des arbres morts et à cavité. Par ailleurs, la plantation de linéaires de haies diversifiées et le développement des lisières forestières permettraient une meilleure expression des fourrés.

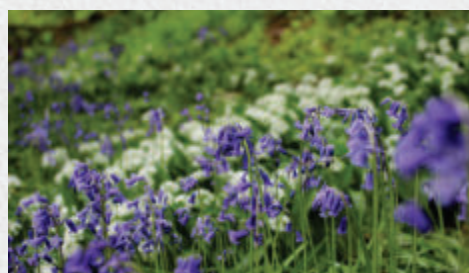


©M.TOUSSAINT (CCFI) - Bois Saint Acaire à Houtkerque

RÉPARTITION

Les forêts et les fourrés sont très inégalement répartis sur la CCFI. Ils représentent 3 083 hectares, soit 4,8 % de notre territoire, dont 2 586 hectares pour le seul massif de la Forêt de Nieppe. Le reste des forêts et des fourrés forme des îlots de faible superficie, localisés principalement autour des monts des Flandres et dans l'ouest de notre territoire.

Les haies représentent un linéaire de 1 191 kilomètres sur l'intercommunalité. Elles sont réparties de manière plus ou moins homogène sur le territoire, à l'exception des grandes zones urbanisées.

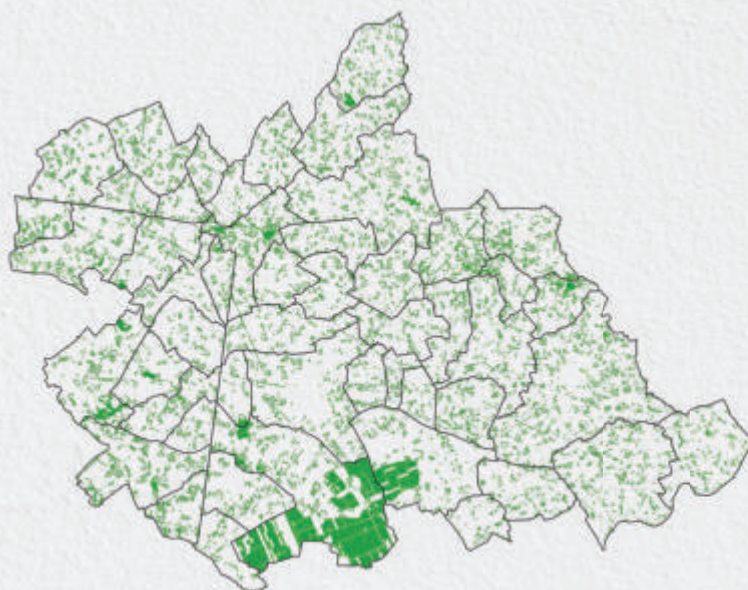


©B.TOUSSAINT (CBNBL) - Jacinthe des bois



©B.TOUSSAINT (CBNBL) - Aubépine à un style

LOCALISATION



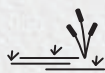
LÉGENDE

- Limites communales
- Forêts, fourrés et haies

0 2,5 5 km



MILIEUX HUMIDES



Les milieux humides se répartissent soit de manière linéaire le long des berges des plans d'eau et des cours d'eau, soit en surface au sein de marais ou dans les plaines alluviales. Dans le second cas, la végétation se compose de grandes herbes adaptées à des conditions riches et humides, ou de prairies humides. Seuls les milieux à végétations herbacées sont ici pris en compte, les végétations arbustives et arborées humides sont traitées dans l'habitat «forêts et fourrés».

À proximité immédiate des plans d'eau ou des cours d'eau, une roselière se développe, dominée notamment par le roseau et d'autres graminées hautes, accompagnées de plantes à fleurs comme l'iris ou les menthes.

Sur des sols soumis à inondations périodiques prennent place de grandes herbacées dominées par des plantes à larges feuilles comme la Reine-des-prés, l'Eupatoire chanvrine et la Consoude

VALEUR PATRIMONIALE

La plupart des espèces végétales composant cet habitat sont communes à l'échelle régionale, sauf au niveau des prairies humides mésotrophes, qui peuvent abriter des plantes rares et/ou menacées. Côté faune, de nombreuses espèces animales patrimoniales colonisent les zones humides. Cela justifie l'enjeu écologique et patrimonial qualifié de fort associé à ce milieu. De plus, comme indiqué dans la fiches sur les milieux aquatiques, le territoire présente des caractéristiques physiques (niveau topographique bas sur sol argileux) favorables aux milieux humides, ce qui en font des habitats caractéristiques de ce territoire.

officinale. Ces sols engorgés, lorsqu'ils sont soumis à des pratiques culturales (fauchage ou pâturage), sont colonisés par des végétations de prairies humides.

Les milieux humides hébergent une faune riche, caractéristique et spécifique. On y trouve notamment de nombreux oiseaux (Bruant des roseaux, rousserolles, Locustelle luscinioides, Râle d'eau, etc.) et insectes (Criquet ensanglanté, Conocéphale des Roseaux, Coccinelle des roseaux, etc.).

Les espèces des milieux humides sont souvent étroitement liées aux milieux aquatiques, se nourrissant dans un milieu et se reproduisant dans l'autre. C'est le cas notamment de la plupart des amphibiens, et du brochet qui utilise les milieux humides comme zone de reproduction et de nurserie.



©B.DELANGUE (CBNBL) - Butome en ombrelle



VULNÉRABILITÉ ET MENACES



©M.TOUSSAINT (CCFI) - Zone humide à Houtkerque

Les pentes raides des berges ne permettent pas un développement optimal des végétations de ceinture des bords d'eaux. L'assèchement des sols ainsi que la conversion des boisements naturels humides et des prairies marécageuses en peupleraies entraînent la régression des lisières humides à grandes herbes. Quant aux prairies humides, le drainage, la fertilisation excessive et l'utilisation d'herbicides sélectifs provoquent une diminution du nombre d'espèces et donc la banalisation de ces milieux. La faune caractéristique hébergée par ces milieux a également souffert de leur dégradation.



MESURES DE GESTION

L'absence de fertilisation est une condition importante pour la conservation de la diversité floristique sur l'ensemble des milieux humides. Concernant les prairies humides, le maintien d'une fauche, de préférence tardive (après juin), ou d'un pâturage extensif (fiable charge en bétail), ainsi que la préservation du caractère inondable de ces parcelles permettrait à aussi de maintenir une certaine diversité.

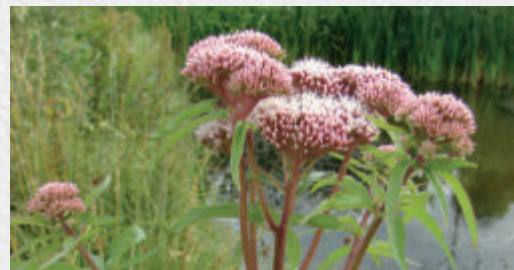


RÉPARTITION

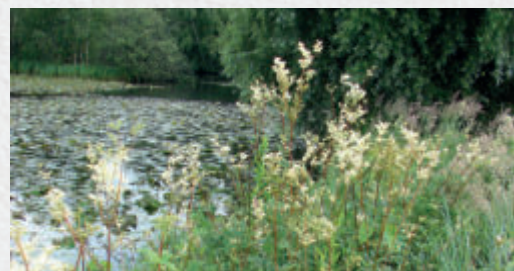
Les milieux humides représentent 1,5 % de la zone de la CCFI, soit 967 hectares, dont plus de 93 % de prairies humides. Ils sont principalement localisés le long des cours d'eau, comme la Lys, la Grande Becque à Steenwerck, l'Ey Becque ou l'Yser. Une concentration importante de prairies humides se trouve sur les communes de Noordpeene (en bordure du Marais Audomarois), de Blaringhem et de Steenwerck. Du fait de sa proximité avec le Marais Audomarois, Noordpeene contient également la plus grande partie des végétations de ceinture des bords des eaux et des lisières humides à grandes herbes.



©B.DELANGUE (CBNBL) - Fossé

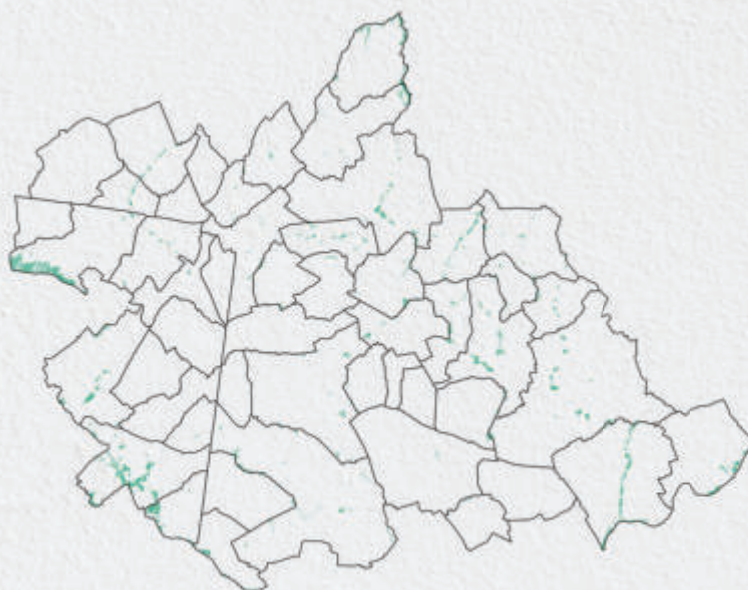


©B.TOUSSAINT (CBNBL) - Eupatoire chanvrine



©B.TOUSSAINT (CBNBL) - Reine-des-prés

LOCALISATION



LÉGENDE

- Limites communales
- Milieux humides

0 2,5 5 km



PRAIRIES NON HUMIDES



Les prairies sont des végétations maintenues ouvertes, c'est-à-dire composées uniquement d'herbacées, grâce aux activités agricoles. Les végétations de prairies non humides sont observées sur des sols allant de secs à brièvement inondables. Plusieurs types de prairies ont été définis en fonction des pratiques agricoles : les prairies de fauche, les pâtures et les prairies dites améliorées, c'est-à-dire fertilisées et souvent traitées aux désherbants sélectifs. Il est à noter que la majorité des prairies recensées sur notre territoire font partie de cette dernière catégorie.

Les graminées, les composées (marguerites, pissenlits, chardons...) et les légumineuses (trèfles, luzernes, vesses...) dominent globalement le cortège floristique, quels que soient les modes de gestion appliqués. Néanmoins, des variations

sont observées en fonction de ces derniers. En effet, le cortège végétal est varié et typique des conditions du territoire dans le cas d'une gestion extensive (avec une faible charge de bétail par hectare), ce qui permet également l'expression d'une richesse faunistique importante, en particulier en insectes.

Cette diversité disparaît au profit d'une banalisation de la végétation dans le cas d'une exploitation intensive. Ces changements de pratiques agricoles sont notamment à l'origine de la régression de plusieurs espèces de papillons de jours dans le Nord et le Pas-de-Calais. Les prairies restent toutefois l'habitat de prédilection de plusieurs espèces d'oiseaux, telles que le faucon crécerelle ou l'alouette des champs.



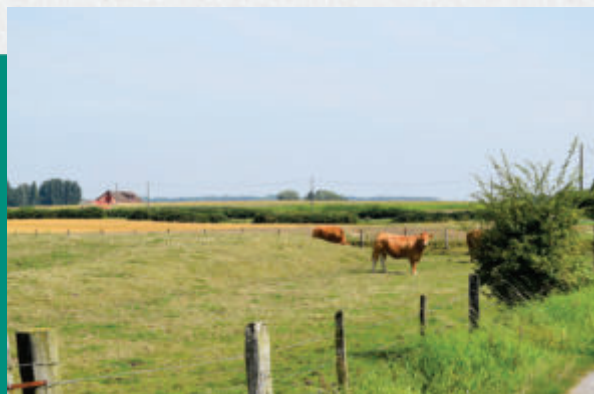
VALEUR PATRIMONIALE

Les habitats prairiaux ont un intérêt patrimonial potentiel assez important, avec, comme indiqué plus haut, un intérêt plus grand pour les prairies gérées extensivement. Néanmoins, la majorité des prairies est plus ou moins dégradée par des modes d'exploitation plus ou moins intensifs. L'indice de patrimonialité global de cet habitat est donc qualifié de secondaire.



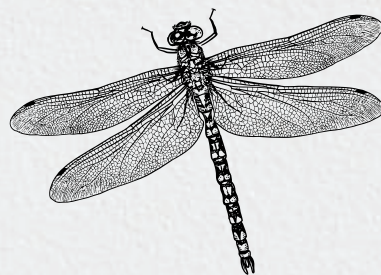
©B.TOUSSAINT (CBNBL) - Pissenlits

VULNÉRABILITÉ ET MENACES



©M.TOUSSAINT (CCFI) - Houtland à Eecke

Les cortèges végétaux et animaux des prairies et pâtures non humides sont considérablement appauvris par une exploitation intensive, caractérisée par une fertilisation importante, l'utilisation d'herbicides sélectifs et d'un pâturage dense ou de fauches précoces et nombreuses. Outre ces pratiques agricoles, les prairies et pâtures sont également menacées par l'urbanisation et le retournement des prairies.



MESURES DE GESTION

Une gestion plus extensive des prairies, c'est-à-dire en limitant la fertilisation et la charge de pâturage ou en fauchant plus tardivement (avec un export des produits de fauche), donnerait la possibilité aux espèces animales et végétales d'accomplir leur cycle de reproduction. La non-utilisation d'herbicides sélectifs permettrait l'installation de plantes à fleurs et des insectes associés (dont les pollinisateurs). Les mesures agro-environnementales (MAE) sur les zones où elles sont applicables constituent un levier efficace et incitatif pour favoriser le maintien d'habitats préservés avec une biodiversité élevée.

RÉPARTITION

Les prairies non humides sont réparties de manière relativement homogène sur l'ensemble des communes de la CCFI. Elles représentent 12,7 % du territoire considéré, soit 8 112 hectares. On peut cependant noter que certaines zones sont plus riches en prairies non humides que d'autres. C'est le cas notamment des communes de Berthen, Borre, Buysseure et Cassel.



©M.TOUSSAINT (CCFI) - Prairie de fauche à Terdeghem

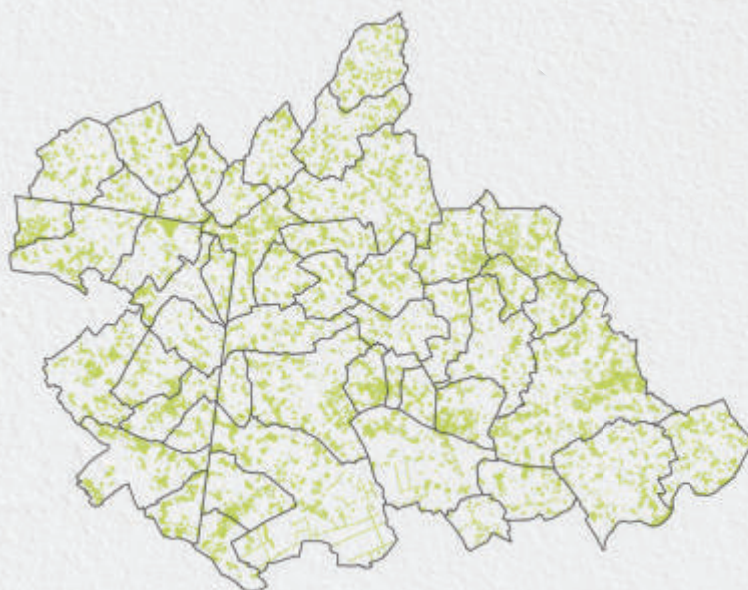


©B.TOUSSAINT (CBNBL) - Marguerite



©M.TOUSSAINT (CCFI) - Aubépines

LOCALISATION



LÉGENDE

-  Limites communales
-  Prairies non humides

0 2,5 5 km



CULTURES

Cet habitat, majoritaire sur l'intercommunalité, inclut principalement les cultures céréalières, dont le blé et l'orge, ainsi que les cultures sarclées ou légumières, comme les pommes de terre, les betteraves, les poireaux, le maïs, etc. Les houblonnières peuvent également être citées, bien qu'occupant des surfaces plus restreintes. Ces milieux sont actuellement très appauvris à cause de l'utilisation quasi-systématique de pesticides.

Néanmoins, on peut encore y observer une flore caractéristique très locale en bordure de

champs, notamment au niveau des cultures sur sols sableux, où l'on trouve des végétations originales à Chrysanthème des moissons et Spargoute des champs. On peut également y percevoir des coquelicots en bordure de champs de blés.

De plus, la faune de ces milieux est très appauvrie, en particulier en insectes. Cependant, on peut contempler la présence d'un cortège d'oiseaux caractéristique : Busards, Bruant proyer, Alouette des champs, Perdrix grise, Caille des blés, etc.



VALEUR PATRIMONIALE

Les engrais et les herbicides utilisés limitent fortement le développement d'une flore et d'une faune compagne des cultures. De plus, les multiples travaux d'entretien provoquent un fort dérangement, voire une destruction de la faune (par exemple, la moisson en période de nidification des busards). Ces pratiques sont à l'origine du nombre limité d'espèces végétales et animales, majoritairement communes, d'où une valeur patrimoniale faible associée à ces milieux.



©B.TOUSSAINT (CBNBL) - Grand Coquelicot

VULNÉRABILITÉ ET MENACES



©B.DELANGUE (CBNBL) - Moisson de blé

Les pratiques agricoles intensives ont causé la disparition de plus de 25 % des espèces végétales inféodées à ces milieux à l'échelle du Nord et du Pas-de-Calais. Plus globalement, l'appauvrissement des végétations associées aux milieux agricoles impacte fortement la faune en réduisant la diversité des sources de nourriture. De même, l'utilisation massive de pesticides réduit considérablement les populations d'insectes. La disparition des haies, consécutive à l'intensification des pratiques agricoles et aux remembrements, limite la présence de refuges pour la faune.



MESURES DE GESTION

Des modes d'exploitation extensifs, avec une quantité d'intrants (engrais et pesticides) plus faible, permettraient la cohabitation entre espèces cultivées et espèces compagnes, et rendraient ces milieux plus diversifiés et plus accueillants pour la faune. Par ailleurs, la restauration du bocage, le maintien de bandes enherbées et la mise en jachère peuvent fournir des milieux favorables pour la faune.

RÉPARTITION

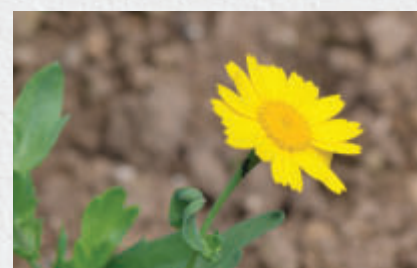
Les cultures présentent de loin la plus grande partie de la CCFI, avec 41 528 hectares, soit 65% du territoire concerné. Elles sont largement réparties sur tout le territoire, à l'exception de la Forêt de Nieppe et des centres urbains.



©B.DELANGUE (CBNBL) - Champs sur Bailleul

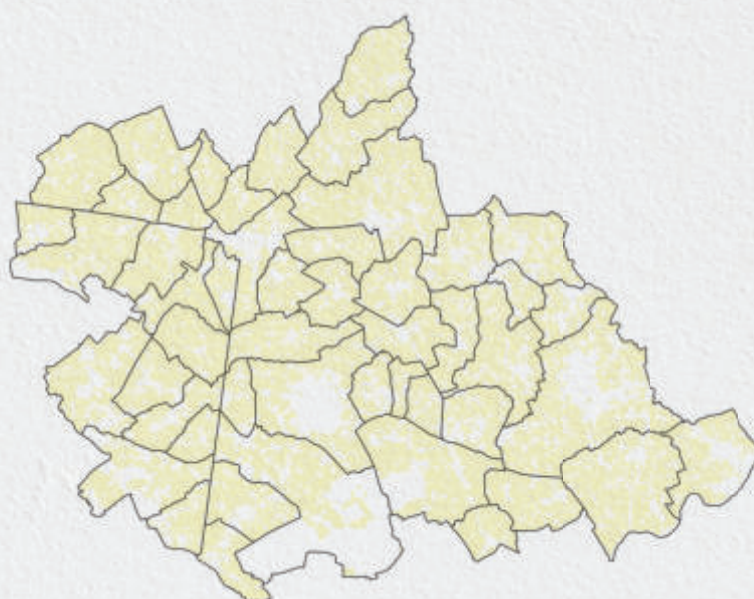


©M.TOUSSAINT (CCFI) - Culture de poireaux



©B.TOUSSAINT (CBNBL)
Chrysanthème des moissons

LOCALISATION



LÉGENDE

- Limites communales
- Cultures

0 2,5 5 km



RÉSEAUX DE TRANSPORTS ET DÉPENDANCES



Ce complexe d'habitats englobe à la fois les réseaux routiers et ferrés, leurs abords, mais aussi les bandes enherbées mises en place entre les cours d'eau et les surfaces cultivées ou urbanisées. De nombreux habitats, ainsi que des types de gestion variés, sont observés le long des axes de transports et permettent ainsi la présence de végétations diverses, déjà rencontrées dans les autres fiches habitats. Néanmoins, le développement de ces végétations est fortement limité par des surfaces disponibles restreintes.

Les surfaces minérales (ballast, graviers, gravats) ou mises à nues permettent le développement de cortèges de friches (Carotte commune, picrides, Millepertuis perforé, etc.).

Les abords routiers sont fauchés pour la plupart, par conséquent une végétation de prairie y est observée. Le même type de végétation est présent au niveau des bandes enherbées. Les fourrés, composés d'arbustes, se développent dans les secteurs où les mesures d'entretiens sont moins fréquentes.

Ces habitats constituent des refuges importants pour la faune, en particulier dans les zones de grandes cultures où les prairies et les haies ont fortement régressé ou disparu. En particulier, les bords de route fauchés tardivement fournissent des sources de nourriture (notamment fleurs) et des abris à de nombreux insectes (abeilles, papillons, criquets, etc.), qui eux-mêmes alimentent de nombreux oiseaux des campagnes.

VALEUR PATRIMONIALE

Le manque de surface disponible ne permet pas aux divers cortèges végétaux de s'exprimer de manière optimale. C'est pourquoi peu d'espèces végétales patrimoniales sont observées le long des réseaux de transport. De même, bien que constituant les ultimes refuges de la faune dans certaines zones, ces habitats n'abritent généralement que des espèces communes. Ceci explique la faible valeur patrimoniale affectée à cet habitat.



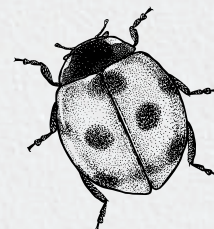
©M.TOUSSAINT (CCFI) - Bord de route

VULNÉRABILITÉ ET MENACES



©M.TOUSSAINT (CCFI) - Autoroute A25

L'absence d'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des routes depuis le début 2017 permet à une flore plus diversifiée de se développer. Sont concernés, par exemple les espèces qui ne peuvent plus s'exprimer dans les surfaces prairiales, encore impactées par les herbicides sélectifs. La diversification de la flore pourrait s'accompagner également d'une diversification de la faune en permettant le retour d'espèces patrimoniales. Néanmoins, l'aspersion de pesticides provenant des champs limitrophes limite toujours le nombre d'espèces présentes sur ces milieux.



MESURES DE GESTION

Plusieurs mesures de gestion permettraient d'accroître la biodiversité le long des routes. Par exemple, un fauchage dit tardif (estival ou automnal) des abords routiers permettrait à la flore et la faune de réaliser leur cycle de reproduction. La plantation de haies dans des secteurs sans problème de visibilité apporterait des secteurs de repos, de nourrissage et de reproduction à de nombreuses espèces (insectes, mammifères et oiseaux).

RÉPARTITION

Les réseaux de transports et leurs dépendances représentent 4 % de la CCFI, soit 2 529 hectares. Malgré une faible superficie, ils forment un maillage dense de bandes linéaires qui fragmente l'ensemble du territoire (environ 1 700 fragments) et limite ainsi la circulation des espèces animales au sein du territoire (rupture d'habitats, risque de collision, etc.).



©M.TOUSSAINT (CCFI) - Voie ferrée à Bailleul



©M.TOUSSAINT (CCFI)
Alignement d'arbres à Cassel



©M.TOUSSAINT (CCFI)
Contournement Pradelles - Borre

LOCALISATION



LÉGENDE

- Limites communales
- Réseaux de transports et dépendances

0 2,5 5 km



PLANTATIONS ET VERGERS



La Flandre Intérieure compte de nombreuses surfaces dédiées à la sylviculture. Situées en dehors ou au sein des principaux secteurs forestiers. La plupart des secteurs de plantations, occupés par des peupliers, du fait de la forte humidité des sols. Cet habitat comprend également les vergers, les plantations de conifères, et les jeunes plantations situées principalement en Forêt de Nieppe.

Concernant les vergers, les surfaces entre les arbres sont très entretenues. Les cortèges d'espèces accompagnatrices s'apparentent donc à ceux des champs ou, dans le meilleur des cas, des prairies. Le sous-bois des plantations de conifères est particulièrement pauvre, à l'exception des mousses. Les autres

plantations sont accompagnées de friches, puis de végétations de sous-bois. Dans le cas de sols humides, des espèces de lisières humides à grandes herbes peuvent se développer.

La faune présente dans les plantations et vergers varie également en fonction du type de plantation et de son mode de gestion. Par exemple, les plantations de conifères peuvent abriter un cortège d'oiseaux et d'insectes étroitement liés aux conifères (Sphinx du pin, Mésange noire, Mésange huppée). Parfois, les plantations de peupliers peuvent héberger une faune relativement riche, si elles comportent des arbres morts sur pied et une strate arbustive (pics, mésanges, insectes xylophages).



VALEUR PATRIMONIALE

Comme indiqué ci-dessus, les végétations compagnes des plantations et la faune associée varient fortement en fonction des essences cultivées et des modes de cultures : allant d'une flore très limitée dans un verger intensif ou un sous-bois de conifères à un sous-bois diversifié sous une plantation de chênes. La valeur patrimoniale globale pour cet habitat est qualifiée de secondaire.



©M.TOUSSAINT (CCFI) - Peupleraies à Blaringhem



VULNÉRABILITÉ ET MENACES



©M.TOUSSAINT (CCFI) - Verger conservatoire

En premier lieu, l'utilisation d'essences non indigènes (peupliers hybrides, conifères) n'est souvent pas favorable à la faune, en particulier aux insectes. L'entretien entre les lignes par travail du sol ou par désherbage chimique limite fortement la diversité végétale. De même, les débroussaillages, coupes et élagages réalisés au printemps et en début d'été perturbent la reproduction des oiseaux. La suppression des arbres morts et de la strate arbustive homogénéise le milieu et limite la diversité végétale, ainsi que les possibilités de refuge et de nidification pour la faune.



MESURES DE GESTION

L'utilisation d'essences indigènes et variées sur une parcelle diversifie le milieu et accroît son intérêt écologique, mais limite également le risque de propagation de maladies sur les cultures. Une futaie irrégulière, c'est-à-dire la cohabitation d'arbres d'âges différents, ainsi que le maintien d'une végétation de sous-bois, empêchent la mise à nu de parcelles entières et limite les perturbations pour les espèces compagnes. Enfin, un apport limité d'intrants, notamment dans les vergers, est toujours favorable à l'expression de milieux diversifiés.

RÉPARTITION

Les plantations et vergers se répartissent sur la CCFI généralement sous forme de parcelles isolées de petite ou moyenne taille (taille moyenne : 1,7 hectares). En tout, elles recouvrent 999 hectares, soit 1,6 % de notre territoire. La plus grande partie des plantations et vergers se situe en Forêt de Nieppe (493 hectares), où les plantations sont majoritairement constituées de peupleraies et de jeunes plantations de chênes.



©M.TOUSSAINT (CCFI) - Jeune plantation Morbecque

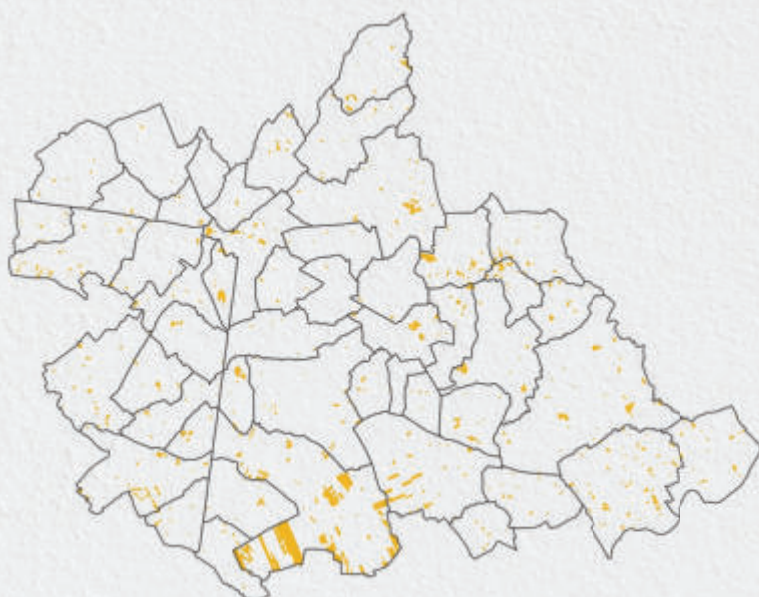


©M.TOUSSAINT (CCFI)
Boisement de conifère



©M.TOUSSAINT (CCFI)
Verger de production

LOCALISATION



LÉGENDE

-  Limites communales
-  Vergers et plantations

0 2,5 5 km



ZONES URBANISÉES, INDUSTRIELLES ET EN TRAVAUX



Cet habitat comprend des milieux très divers qui ont comme points communs d'être artificiels, souvent jeunes et fortement perturbés par l'homme :

- dans les secteurs urbains : les jardins, les trottoirs, les parcs urbains ou encore les friches urbaines observées au niveau des secteurs délaissés ou en travaux
- associés aux activités industrielles et agricoles: les sites industriels en activité, les friches industrielles, les lagunes et réservoirs, ainsi que les friches agricoles (zones de stockage)

Ces zones urbanisées, industrielles et en travaux peuvent héberger une flore intéressante composée d'espèces plus ou moins rudérales, c'est-à-dire liées aux sites impactés par les

activités humaines. Les jardins anciens ou dont l'entretien n'est pas trop rigoureux, constituent des refuges pour de nombreuses espèces communes tant végétales qu'animales : papillons, abeilles, mésanges, merles, hérissons, etc. Quant aux friches, elles sont le terrain de prédilection des crucifères, ou de l'Armoise commune.

Par ailleurs, de nombreuses mousses et fougères comme les doradilles, accompagnées notamment par la Cymbalaire-des murs peuvent être observées au niveau des murs et des parois minérales. Les caves, souterrains et greniers peuvent abriter des espèces protégées ou rares (chauve-souris, Chouette effraie, araignées). Les grands édifices peuvent également servir de site de nidification à des oiseaux rares, tels que le Faucon pèlerin.

VALEUR PATRIMONIALE

La multitude de milieux comprise dans cet habitat entraîne un nombre important de cortèges végétaux composés d'espèces répandues. Cependant, certains habitats comme les murs et parois abritent des espèces patrimoniales comme l'Orpin réfléchi, la Doradille noire ou le Cystoptéris fragile. La faune habitant ces milieux est souvent banale. Toutefois, on peut y trouver des espèces peu communes, voire très rares (Faucon pèlerin). Les lagunes et réservoirs, bien que peu intéressants pour les insectes (libellules notamment) peuvent constituer des milieux très intéressants pour les oiseaux (canards, limicoles) selon leur mode de gestion. La valeur patrimoniale associée à ces milieux est considérée ici d'une manière générale considérée comme secondaire.



©B.TOUSSAINT (CBNBL) - Cymbalaire des murs



VULNÉRABILITÉ ET MENACES



©B.TOUSSAINT (CBNBL) - Parc urbain à bailleul

Les jardins présentent aujourd'hui de plus en plus de surfaces artificielles (terrasses, allées) et un nombre d'arbres et d'arbustes toujours plus restreint. Les potagers sont de moins en moins fréquentes, remplacés par une pelouse rase et homogène. Ces évolutions réduisent fortement l'intérêt des jardins pour la flore et la faune. De plus, les espèces exotiques implantées dans les espaces verts et les jardins peuvent devenir de futures espèces exotiques envahissantes, qui peuvent prendre la place des espèces indigènes.



MESURES DE GESTION

Des parcs urbains et des jardins individuels diversifiés et gérés de manière écologique et différenciée permettent l'expression de nombreuses espèces végétales indigènes. À titre d'exemples, il est possible de semer des espèces de plantes mellifères locales, ou encore de ne pas tondre certains secteurs afin de favoriser l'accueil des insectes et ainsi le nourrissage des oiseaux. Bien entendu, l'absence de pesticides fait partie des préconisations.

RÉPARTITION

Les zones urbanisées, industrielles et en travaux représentent 9,8 % de notre territoire, soit 6 220 hectares. Elles se concentrent évidemment dans les villes, mais aussi le long des grands axes routiers.



©M.TOUSSAINT (CCFI) - Parc Urbain à Hazebrouck



©B.DELANGUE (CBNBL) - Linaire commune



©M.TOUSSAINT (CCFI)
Végétation de bord de trottoir

LOCALISATION



LÉGENDE

- Limites communales
- Zones urbanisées, industrielles et en travaux

0 2,5 5 km



L'HOUTLAND

HISTORIQUE

L'Houtland, qui signifie « pays au bois » en flamand, est un nom qui témoigne du passé densément boisé de ce paysage. Autrefois, l'activité d'élevage était très présente : en 1800, les pâtures occupaient près du tiers des surfaces agricoles. Les prairies s'accompagnaient souvent de mares et d'un système de haies bocagères dense. Elles étaient constituées principalement d'essences épineuses, telle que l'aubépine, les rendant infranchissables au bétail. Les boisements et vergers étaient plus nombreux qu'aujourd'hui. L'orme était l'arbre le plus répandu. Le bois servait pour la fabrication de moulins, de maison en torchis, etc.

Suite aux guerres et au développement de la mécanisation, le « pays au bois » a subi des transformations majeures. Le remembrement des terres agricoles (redistribution et redimensionnement de parcelles agricoles) et la réutilisation des fils barbelés utilisés pendant la guerre à la place des haies pour contenir le bétail ont fait disparaître le maillage bocager. L'apparition de la graphiose de l'orme a induit l'abattage de nombreux ormes.

CARACTÉRISTIQUES

Le territoire se caractérise aujourd'hui par un paysage agricole ouvert, où les grandes cultures représentent près de 75% de la surface agricole. On y cultive des céréales, de la betterave, des pommes de terre, du lin, mais aussi du houblon, marqueur d'une tradition brassicole.

L'élevage subsiste sur environ un dixième des terres agricoles.

Les mutations agricoles ont profondément modifié le paysage, mais le bocage s'exprime encore par la présence :

- D'arbres isolés ou alignés
- De haies (aubépines, pruneliers, érables, saules, ormes, etc.) qui encerclent les prairies les plus proches des fermes
- De nombreuses mares prairiales entourées de saules têtards.
- Des couronnes boisées autour des villages, des fermes et des cours d'eau.
- Un réseau de cours d'eau dense

De nombreux cours d'eau, appelés « becques », parcourent le territoire. Ces dernières sont encore bordées par de rares prairies humides pas ou peu engraisées, à fort potentiel écologique. On en retrouve notamment dans la vallée de l'Yser.

UN MAILLAGE HYDROGRAPHIQUE DENSE

Becque

Mare prairiale

UNE ANCIENNE TERRE D'ÉLEVAGE AUJOURD'HUI CULTIVÉE

Grande culture

Prairie

Bocage

Houblonnière

UN HABITAT ESSENTIELLEMENT DISPERSÉ

Village groupé

Ferme à cour carrée
(cense picarde)

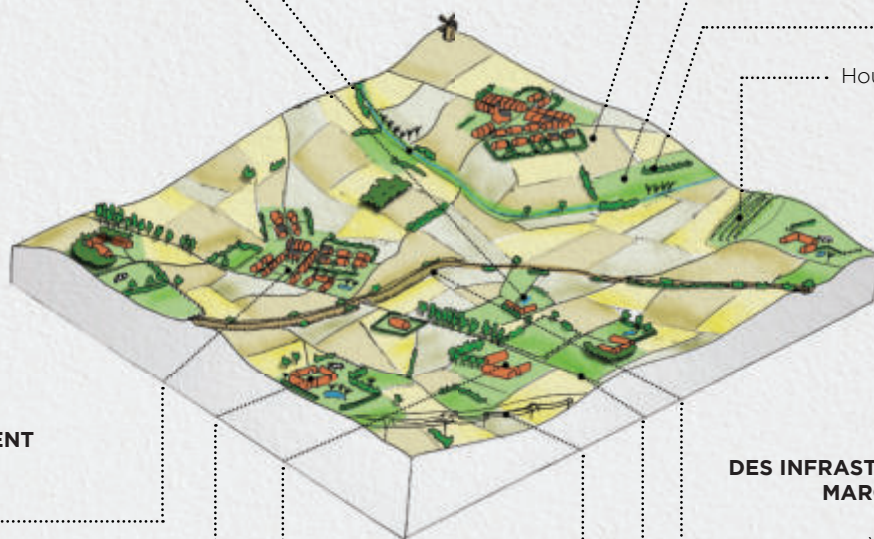
Hofstede

DES INFRASTRUCTURES MARQUANTES

Voie ferrée

Voie romaine

Ligne électrique



ENJEUX



Les becques constituent un élément majeur du paysage trop peu mis en valeur.

La disparition des haies et des boisements favorise le ruissellement de l'eau et entraîne une érosion des sols importante.

Le patrimoine naturel remarquable et identitaire du bocage (haies, mares, prairies, etc.) doit être préservé et revalorisé par la plantation de nouveaux arbres ou haies et la création de nouvelles mares.

Les extensions urbaines dénaturent les entrées de village. La transition village/campagne doit être traitée avec plus de soins pour une meilleure intégration dans le paysage, particulièrement par la plantation d'une haie naturelle et de quelques arbres.



©K.PANNECOCKE (CCFI) - Moulin à Steenvoorde



©K.PANNECOCKE (CCFI) - Terdegheem



©K.PANNECOCKE (CCFI) - Wallon-Cappel

LES MONTS DE FLANDRE

HISTORIQUE

Il y a plusieurs dizaines de millions d'années, la mer recouvrait la région. Vers -5 millions d'années avant J-C, lorsqu'elle se retira, les sables déposés furent exposés à l'érosion, leur oxydation forma du grès. Ainsi, les anciennes dunes formèrent les monts. Posés sur un plateau argileux, les monts sont ainsi constitués de sables couronnés de calottes de grès épargnées par l'érosion.

Les Monts de Flandre forment donc une chaîne de collines, qui se prolonge jusqu'en Belgique, dont le relief est peu élevé et arrondi. Malgré leur faible altitude (175 mètres pour le plus haut : le Mont Cassel), ce sont des éléments très visibles dans le paysage de l'Houtland. Par ailleurs, ils offrent des vues remarquables sur la Flandre Intérieure, la Flandre Maritime ou encore les terrils du bassin minier (à plus de 40 kilomètres). Les monts sont tous inclus dans des périmètres de sites inscrits, ce qui contribue à la préservation de ces paysages, et ainsi des habitats et des espèces remarquables qui les composent.

CARACTÉRISTIQUES

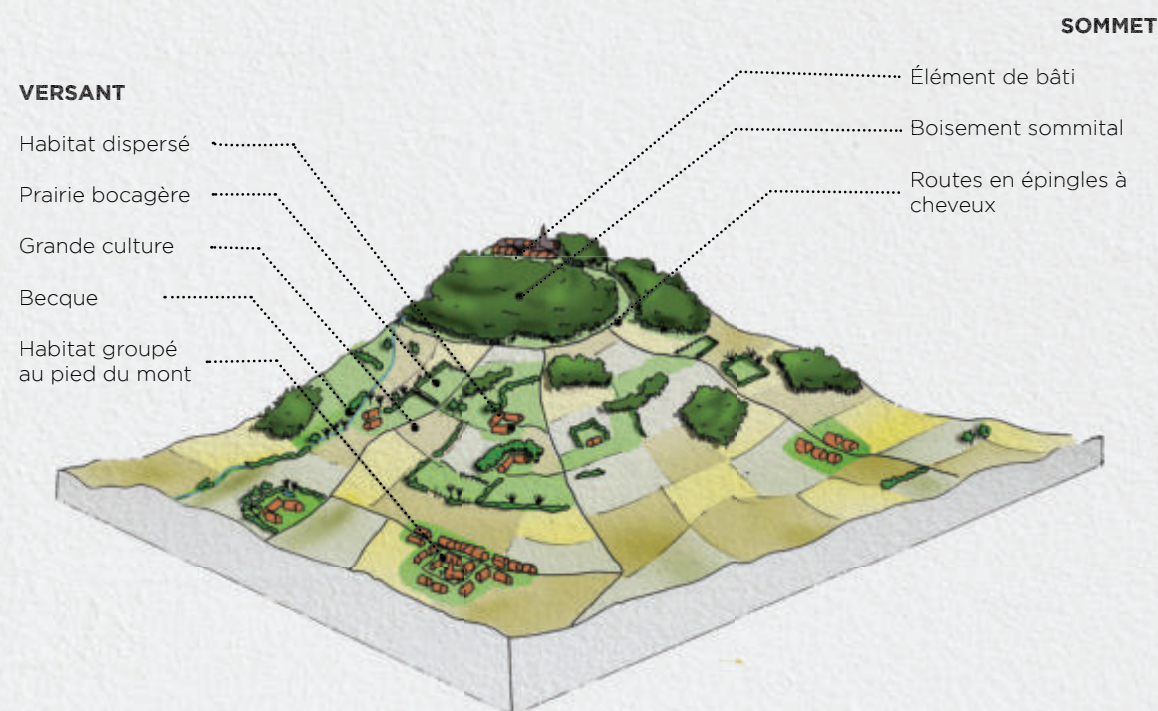
L'organisation de ce paysage varie selon l'altitude. Les sommets accueillent des boisements plutôt denses. Ces bois se retrouvent également sur les parties les plus pentues, de moindre qualité agronomique. Des habitations ponctuent ces boisements, surtout sur les parties les plus hautes.

Les versants conservent encore des prairies bocagères mais elles sont progressivement remplacées par des parcelles agricoles cultivées ou des boisements.

Le réseau hydrographique y est beaucoup moins dense que dans l'Houtland ou la Vallée de la Lys. Toutefois, c'est ici que naissent les becques qui irriguent l'ensemble du territoire. Elles sont alimentées par des sources situées entre l'argile des Flandres et le sable vert du sommet des monts. Sur les monts, les cours d'eau ont gardé leur ripisylve (végétation boisée de bords de cours d'eau).

Les qualités naturelles, architecturales et les vues panoramiques que les monts offrent en font des lieux propices aux balades et à la randonnée.

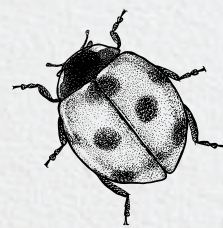
Ces caractéristiques font que les monts sont restés de véritables réservoirs de biodiversité en Flandre Intérieure.



ENJEUX

Il est important de préserver et d'entretenir les éléments paysagers caractéristiques et identitaires (haies, arbres isolés, mares, etc.) qui offrent un maillage intéressant pour la faune et la flore locales (la Salamandre tachetée, la Chouette chevêche, la Digitale pourpre, l'Ajonc d'Europe, etc.). La préservation de prairies bocagères permet de maintenir ouverts les cônes de vues, c'est pourquoi les boisements ne sont pas encouragés sur les versants des monts.

Les risques de ruissellement et d'érosion des sols sont naturellement accrus au niveau et à proximité des reliefs des monts. La disparition des prairies et des haies qui formaient le bocage au niveau de ces reliefs amplifie ce phénomène.



©K.PANNECOCKE (CCFI) - Mont des Cats



©M.TOUSSAINT (CCFI) - Houblonnière à Berthen



©K.PANNECOCKE (CCFI) - Vu depuis le mont Cassel

PLAINE DE LA LYS

HISTORIQUE

La Plaine de la Lys formait autrefois une vaste forêt marécageuse. Au XIII^e siècle, le défrichement et la création d'un vaste réseau de drainage rejoignant les becques existantes a permis d'ouvrir cette plaine et de la cultiver. La forêt de Nieppe est le dernier vestige de ces anciens boisements humides, initialement dominés par l'orme (d'où son nom, Niep, signifiant « Orme » en flamand).

Le système agricole était essentiellement basé sur de la polyculture/élevage. On y cultivait du lin, du tabac (pour l'industrie textile), des pois, du maïs, de la luzerne (pour les vaches), du blé et de l'avoine (pour les chevaux).

Autrefois, les plaines possédaient un réseau hydrographique dense composé de becques, de canaux, de fossés drainants, de mares, de plans d'eau, etc. Suite à l'arrivée de la mécanisation et du remembrement des terres agricoles, de nombreux fossés drainants ont disparu, tout comme la végétation qui les accompagnait.

CARACTÉRISTIQUES

Aujourd'hui, la Plaine de la Lys offre un paysage très ouvert où les cultures occupent plus de la moitié de la surface. La diversité des cultures s'est fortement réduite, se concentrant surtout sur la pomme de terre, la betterave, le blé et le maïs. Les cultures liées à l'élevage ont disparu. Il reste quelques prairies, représentant 9 % de la surface, localisées essentiellement autour des fermes.

Les fossés, bien qu'ayant fortement régressés, sont encore un élément fort du patrimoine naturel.

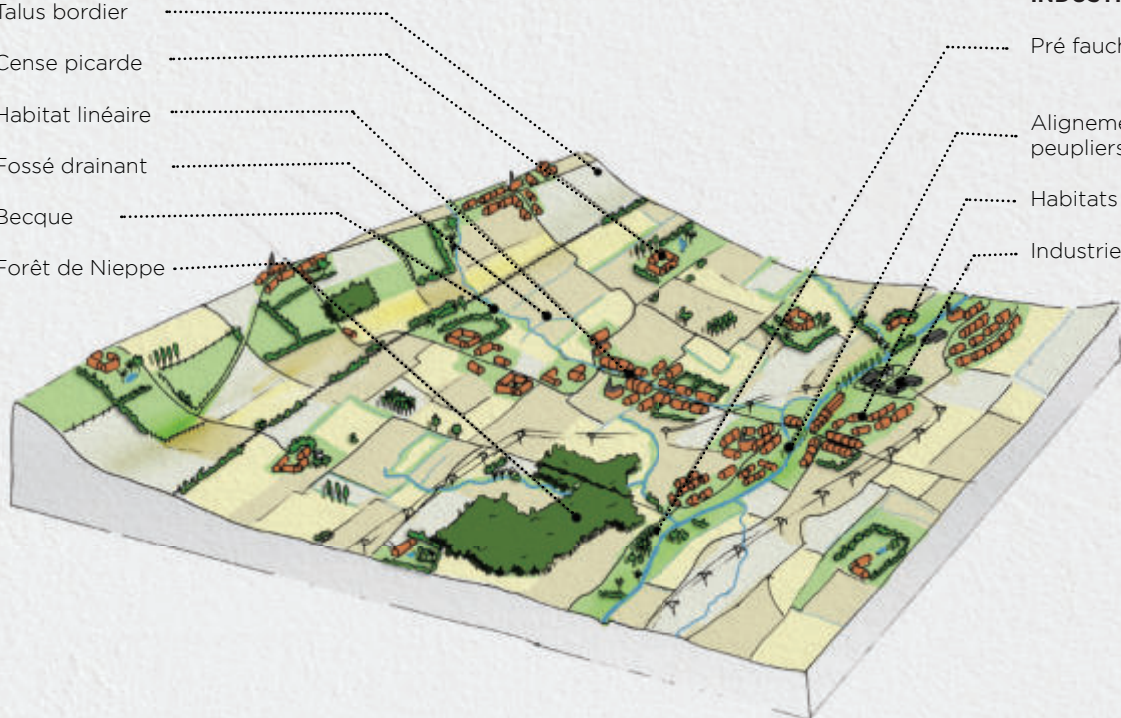
Le boisement principal reste la forêt de Nieppe avec ses 2 600 hectares. Son caractère humide en fait un cœur de biodiversité indéniable pour le territoire. De nombreuses mares abritant des amphibiens occupent d'anciens trous de bombes. D'autres boisements composent la Plaine de la Lys, notamment des peupleraies, mais sont bien moins intéressants écologiquement. Le bocage, quant à lui, n'est présent qu'à l'état de reliquat.

PLAINE AGRICOLE

Talus bordier
Cense picarde
Habitat linéaire
Fossé drainant
Becque
Forêt de Nieppe

VAL DE LYS INDUSTRIEL

Pré fauché
Alignement de peupliers
Habitats linéaires
Industrie



ENJEUX

Les prairies humides, les boisements, les haies, les becques, et globalement tous les éléments qui participent à rompre l'homogénéité du paysage, sont à préserver.

Pour une gestion naturelle de l'eau, il est essentiel de conserver les mares et les fossés en place, voire d'en recréer.

Les prairies à proximité des cours d'eau majeurs doivent pouvoir recevoir le surplus d'eau lors de crues. La présence d'une ripisylve améliore encore cet effet d'« éponge » des prairies.



©M.TOUSSAINT (CCFI) - Boëseghem



©M.TOUSSAINT (CCFI) - Bord de Lys à Steenwerck



©M.TOUSSAINT (CCFI) - Vu au loin sur la forêt de Nieppe

Les trames verte et bleue sont des outils issus du Grenelle de l'Environnement. Elles permettent d'aménager le territoire de façon à préserver les cœurs de nature, les sites identifiés comme ayant un fort intérêt écologique, mais aussi d'assurer leur connexion les uns avec les autres par l'intermédiaire de « corridors écologiques ».

► LES CŒURS DE NATURE

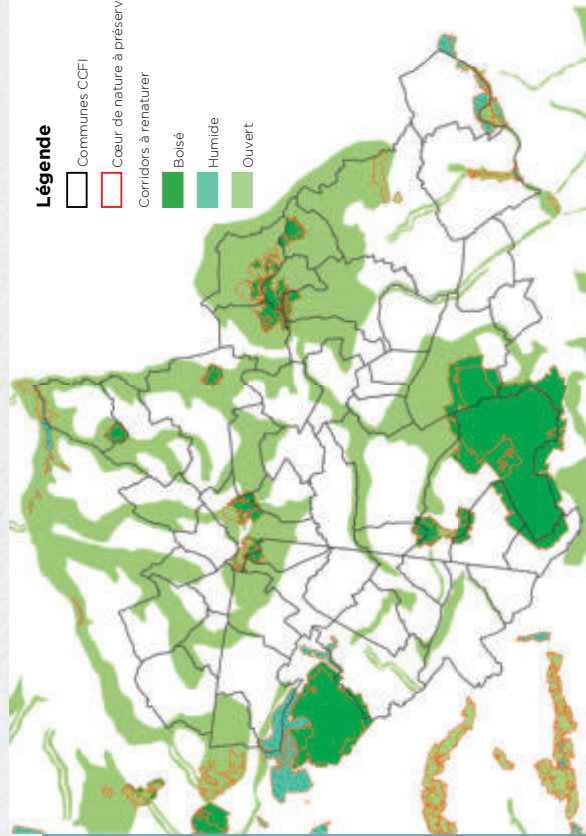
Les principaux cœurs de nature identifiés sur le territoire sont la forêt de Nieppe et la zone humide de la Vallée de l'Yser. D'autres cœurs de nature sont situés à proximité de la CCFI, comme la forêt de Clairmarais ou les zones humides le long de la Lys. Il est nécessaire de les prendre en compte. Ces espaces peuvent abriter des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent, ou sont susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.

► LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Les corridors se présentent sous la forme de linéaires ou de successions de secteurs occupés par un même milieu. Il existe donc autant de types de corridors qu'il existe d'habitats : boisements (forêts, bois, bosquets, haies...), prairies et bocages, milieux humides (marais, prairies humides) ou encore les milieux aquatiques (mares, cours d'eau). Ces continuités entre les cœurs de nature sont essentielles pour permettre le déplacement des espèces. Par exemple, une population de chevreuils a besoin de se déplacer pour trouver sa nourriture et des zones de repos, mais également pour trouver des partenaires pour la reproduction. Les continuités écologiques permettent un meilleur brassage génétique, ce qui évite les risques de consanguinité et donc des individus en mauvaise santé. D'autant plus que dans un contexte de changement climatique, l'aire de répartition de certaines espèces sensibles pourrait être modifiée.

En termes d'aménagement du territoire, il est essentiel de :

- Préserver l'existant : haies, boisements, refus d'aménagements impactants (création de routes, bâtiments...) en travers de continuités majeures pour limiter la fragmentation des milieux.
- Accroître l'existant : plantation d'arbres, espaces réservés au niveau des aménagements pour des espaces verts qualitatifs...



Trame verte et bleue



TERRITOIRES

01

LA BIODIVERSITÉ EN FLANDRE INTÉRIEURE

UN CARNET DE LA BIODIVERSITÉ, POURQUOI ?



► DIFFUSER LA CONNAISSANCE

Nous ne pouvons pas imaginer la richesse qui nous entoure si nous ne prenons pas le temps de nous poser, d'observer, de s'y intéresser. Ce carnet permet à chacun d'avoir une idée de la richesse biologique sur sa commune et les communes voisines. Lors de vos promenades vous pourrez alors tenter d'apercevoir certaines espèces.

Pour les élus, la prise en compte des éléments de connaissance de la faune et de la flore peut permettre d'orienter les aménagements et ainsi de maintenir la biodiversité existante voire de favoriser son développement.

► IDENTIFIER LES MANQUES DE CONNAISSANCE

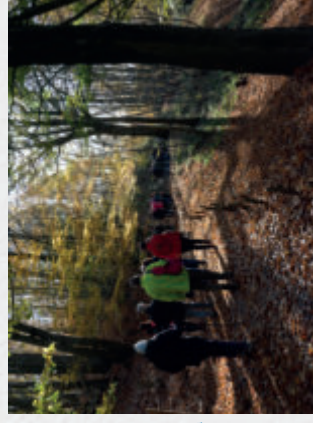
Malheureusement, les communes ne bénéficient pas d'inventaires faunistique et floristique exhaustifs. Mais peu de données ne veut pas dire absence de données !

La flore bénéficie de prospections régulières. Les données faune montrent de fortes disparités entre les groupes. En effet, certains groupes comme les papillons de nuit ou les abeilles sauvages sont assez peu prospectés alors que d'autres comme les oiseaux sont bien connus.



► SENSIBILISER

Biodiversité, trame verte et bleue, trame noire, milieux naturels, réserves naturelles... Nous en entendons beaucoup parler, mais nous ne comprenons pas forcément ce que cela signifie. Avec ce carnet, vous pourrez avoir des exemples concrets près de chez vous, afin de vous donner envie d'observer, de connaître et d'agir !



© M. TOUSSAINT (CCFI) - Balade en forêt



© T. PAUWELS (CCFI) - Sensibiliser les habitants. Accueil de classe au Conservatoire Botanique National de Balieul

FOCUS SUR LA CCFI

La CCFI est un territoire composé de cinquante communes. Organisée autour des deux pôles « urbains » d'Hazebrouck d'une part, de Bailleul et Nieppe d'autre part, la Communauté de Communes de Flandre Intérieure est un territoire rural. La surface agricole représente 83% du territoire. Plus de 103 000 habitants résident sur le territoire et près de 802 espèces de plantes et 993 espèces d'animaux sont connus. Beaucoup d'espèces restent à découvrir...

Les conditions d'installation de la biodiversité sur le territoire sont multiples. La présence de certaines espèces plutôt que d'autres dépend entre-autres, des caractéristiques physico-chimiques du milieu, qui constituent le « biotope ». Parmi ces caractéristiques, on peut citer les principales :

► LA GÉOLOGIE : RELIEF, SOL ET SOUS-SOL

La majorité du territoire possède une terre argilo-limoneuse, assez imperméable. Ce sol est intéressant agronomiquement, d'où la forte présence de l'agriculture. Le secteur des Monts de Flandre quant à lui est composé d'un sol plus sableux et de grès ferrugineux. Niveau altitude, la Plaine de la Lys se situe entre 10 et 20 mètres, l'Houtland entre 20 et 50 mètres et les Monts entre 50 et 150 mètres avec des sommets à 176 mètres pour le Mont Cassel, 162 mètres pour le Mont des Cats ou encore 152 mètres pour le Mont Noir.

► LE CLIMAT

La Flandre Intérieure est sous l'influence d'un climat tempéré océanique. Les précipitations annuelles sont modérées, entre 680 et 720 millimètres par an. Les températures présentent des variations saisonnières qui restent en moyenne assez faibles, les épisodes de forte chaleur ou forte gelée sont ponctuels et très variables selon les années. Les variations locales de relief peuvent avoir une incidence : sur les monts la neige peut tenir au sol, alors qu'elle fond en plaine.

► LA PRÉSENCE DE L'EAU

La CCFI se caractérise par un réseau hydrographique très dense principalement façonné par l'Homme. Ce réseau est composé de becques, de fossés drainants, de mares et de prairies humides. Les nappes affleurantes et les sources sont assez nombreuses dans le secteur des Monts.

Les bassins versants sont des portions de territoire dans lesquelles les eaux de pluie convergent vers un même exutoire, un même cours d'eau. Le territoire de la CCFI est composé de trois bassins versants, celui de la Lys, l'Yser et l'AA supérieures.



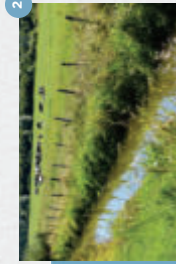
© K. PANNECOCKE (CCFI) - Cassel sous la neige

ÉLÉMENTS HYDROGRAPHIQUES DE LA FLANDRE INTÉRIEURE



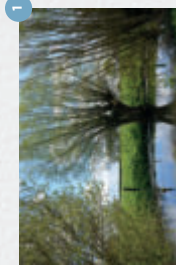
© MTOUSSAINT (CCFI) - Fossés

Petits fossés rectilignes creusés pour drainer les terres argileuses très humides.



© MTOUSSAINT (CCFI) - Becque

Ruisseau ou rivière typique des Flandres. Elles adoptent un tracé courbe (naturel) ou rectiligne dans le cas d'un recalibrage. Les becques s'accompagnent parfois d'une végétation de berges spécifique (saule têtard, frêne, végétation hygrophile).



© MTOUSSAINT (CCFI) - Mère prairie

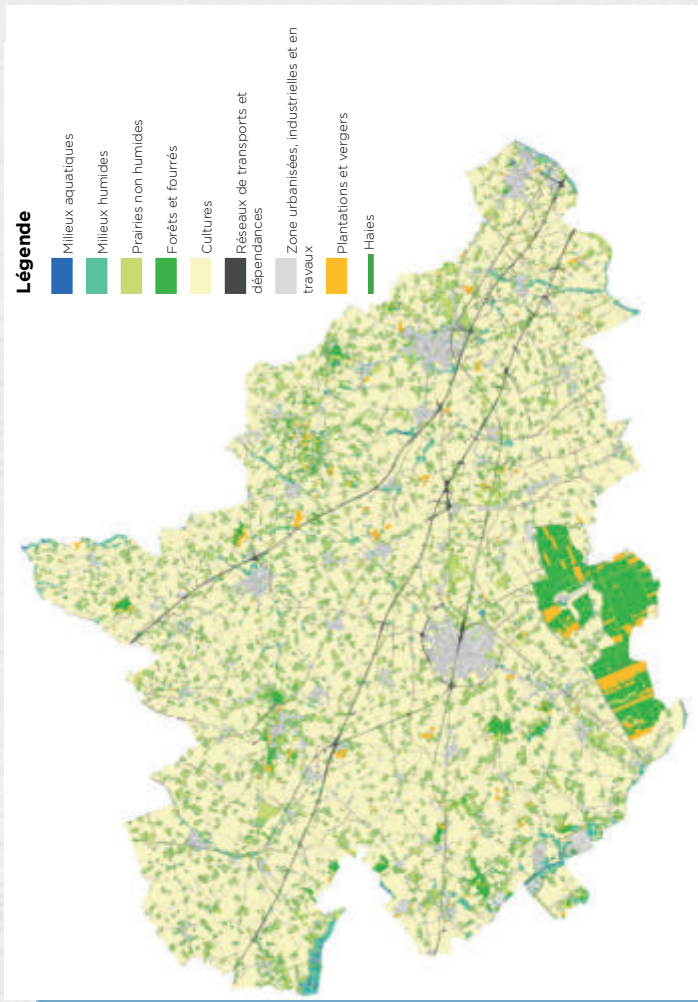
Éléments identitaires des Flandres, les mares constituent des réservoirs d'eau. Elles se situent à proximité des fermes et servent d'abreuvoir pour les animaux. Elles sont souvent accompagnées d'une couronne de saules têtards ou d'une végétation de berges spécifique.

UNE MOSAÏQUE DE MILIEUX

La Flandre Intérieure est composée d'une mosaïque de milieux naturels et artificiels. Ces milieux ont été regroupés en huit catégories, dans un souci de simplification. Il existe de très nombreuses variantes au sein de ces milieux.

On y retrouve les milieux aquatiques, on estime qu'il y a sur le territoire près de 3 000 mares et plus de 600 kilomètres de cours d'eau. Les milieux humides se retrouvent souvent à proximité des milieux aquatiques. Il subsiste aujourd'hui quelques prairies humides, mais la plupart ont été drainées. Actuellement, la grande majorité des prairies sont des prairies dites « améliorées », dédiées à l'élevage ou à la fauche. Les forêts et fourrés représentent

environ 5% du territoire, ce qui est bien en dessous de la moyenne nationale qui est proche de 30%, le Nord figure parmi les dix départements les moins boisés. Les linéaires de haies mesurés sont proches de 1 200 kilomètres. Les champs cultivés représentent la grande majorité du territoire : 65%. Les plantations et vergers sont comptés en dehors des secteurs forestiers et comprennent notamment les plantations de peupliers. Enfin, dans les milieux très anthropisés, on retrouve les zones urbanisées, (industrielles, résidentielles...). En 10 ans ces surfaces ont augmenté de 10%. Les réseaux de transport et leurs délaissés sont très nombreux (autoroute, TGV, TER...), ils fragmentent fortement le paysage.



Légende

- Milieux aquatiques
- Milieux humides
- Prairies non humides
- Forêts et fourrés
- Cultures
- Réseaux de transports et dépendances
- Zone urbanisées, industrielles et en travaux
- Plantations et vergers
- Haies

Une version en haute définition est téléchargeable sur le site de la CCFI : www.ccfi-flandreinterieure.fr

La carte ci-dessus reprend les données de la cartographie ARCH, ce sont ces données qui seront utilisées majoritairement dans ce carnet. Le projet ARCH est issu d'un partenariat franco-britannique de cartographie transfrontalière des habitats naturels soutenu par l'Europe. Ce projet permet désormais d'obtenir une information homogène, précise et cohérente avec des typologies européennes officielles. Les données sont analysées par des technologies innovantes, notamment la photo-interprétation assistée par ordinateur de photographies aériennes, afin d'assurer la mise à jour régulière des données.

Pour chaque habitat, un niveau d'enjeu écologique et patrimonial a été attribué. Ils sont considérés comme ayant un enjeu majeur, fort, secondaire ou faible. Les boisements et les zones humides sont les principaux milieux à préserver.

► LES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (ZNIEFF)

Deux types de ZNIEFF sont distinguées :

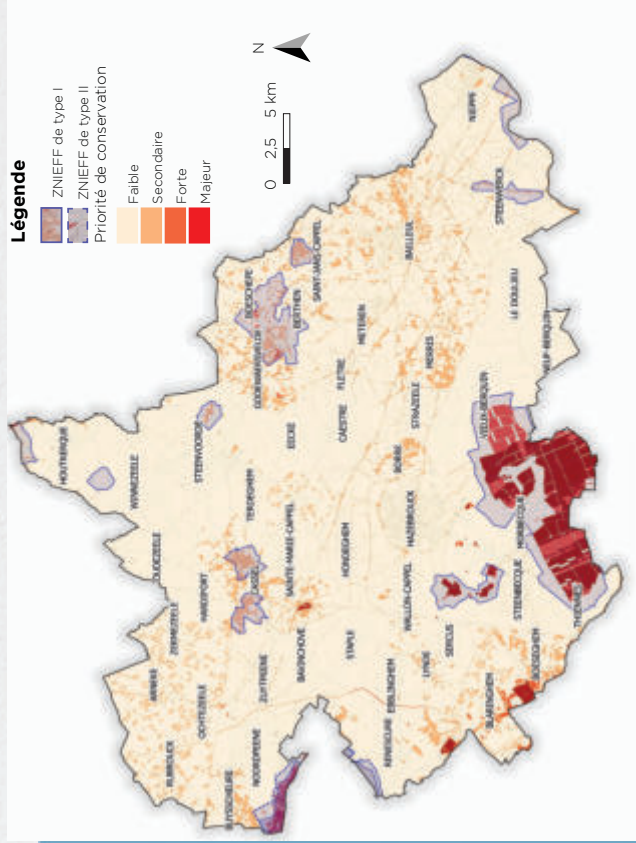
- Les ZNIEFF de type I sont de superficie réduite, elles abritent au moins une espèce et/ou un habitat rares ou menacés, d'intérêt local, régional, national ou communautaire.
- Les ZNIEFF de type II, quant à elles, sont de grands ensembles naturels riches, ou peu modifiés, qui offrent des potentialités biologiques importantes.

On retrouve sur le territoire 11 ZNIEFF de type I, qui concernent 21 communes :

- **4 sites boisés** : la «Forêt domaniale de Nieppe et ses lisières», le «Bois de la Franque, bois de la Cruysable et Canton des huit rues», le «Bois de Beauvoorde à Steenvoorden», le «Bois de Saint Acaire à Houtkerque» ;
- **3 sites des Monts de Flandre** : le «Mont des Récollets et le Mont Cassel», le «Mont Noir», le «Mont des Cats, le mont de Boeschépe et le mont Kokereel» ;
- **4 sites de zones humides et bocagères** : les «Prairies bocagères de Bailleul», la «Vallée de l'Yser entre la frontière et le pont d'Houtkerque», la «Prairie humide de Bambeckue» (coté Houtkerque) et les «Prairies humides de Clairmarais et du Bagard» qui inclue en partie Noordpeene.

Une ZNIEFF de type II «Complexe écologique du Marais Audomarois et de ses versants» couvre une partie des commune de Noordpeene et Renescure.

Ces sites ont fait l'objet d'études faune et flore assez poussées et constituent des territoires bien connus. Chaque ZNIEFF a fait l'objet d'une fiche descriptive, disponible sur le site internet de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN).



Indice de priorité de conservation

LA BIODIVERSITÉ

DIVERSITÉ DU VIVANT À DIFFÉRENTES ÉCHELLES

La biodiversité signifie « diversité du vivant ». Cette diversité se retrouve à trois niveaux : la biodiversité génétique, spécifique et écosystémique.

► BIODIVERSITÉ GÉNÉTIQUE

Diversité entre les individus d'une même espèce. Cette diversité est nécessaire pour la bonne santé des espèces (éviter la consanguinité) et pour permettre aux espèces de s'adapter à leur milieu au fil du temps. Pour cela, il faut que les différentes populations, ensemble d'individus d'une même espèce, puissent se rencontrer. D'où la nécessité de maintenir et recréer des corridors écologiques.

► BIODIVERSITÉ SPÉCIFIQUE

Diversité des espèces présentes sur la terre. Les espèces végétales, comme animales, sont le fruit de l'évolution de millions d'années. Chaque espèce qui disparaît est perdue définitivement. Les espèces interagissent entre elles. Si l'une d'elles n'est plus présente sur un territoire donné, alors les espèces qui en dépendent risquent à leur tour de disparaître du territoire en question. Les relations entre les différentes espèces au sein de l'écosystème peuvent également être perturbées (modification de la chaîne alimentaire,...). Cela peut amener des déséquilibres entre proies et prédateurs et des problèmes de surpopulation, par exemple.

► BIODIVERSITÉ ÉCOSYSTÉMIQUE

Un écosystème est défini par des caractéristiques physiques et chimiques (composantes géologiques, climatique, hydrographiques) et biologiques (végétations, diversité des espèces présentes qui y vivent, se nourrissent, se reproduisent). Un écosystème peut être minuscule et temporaire (flaque d'eau) ou permanent et de grande surface.



Exemple du bocage



TOUS LIÉS À LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité ordinaire, ou « commune », est souvent opposé aux espèces « rares ». Mais le moineau, l'abeille ou la marguerite de votre jardin méritent également une attention particulière... Même si elles font encore partie de notre quotidien, les populations de ces espèces déclinent, elles sont en effet beaucoup moins abondantes qu'auparavant. Chaque espèce est essentielle au maintien du bon fonctionnement de notre planète et de nos activités quotidiennes. On appelle « service écosystémique » les avantages matériels ou immatériels que les écosystèmes et la biodiversité qui les composent apportent à l'Homme. On dénombre 4 rôles principaux :

► SUPPORT/SOUTIEN

La fonction support est nécessaire aux autres services écosystémiques. Ainsi, la formation du sol (par les micro-organismes : bactéries, champignons...), la production d'oxygène atmosphérique, en partie par les végétaux mais surtout par des phytoplanctons (petits organismes qui vivent dans les océans) ou encore le cycle de l'eau, dans lequel l'épuration est partiellement assurée par les végétaux, sont essentiels au maintien de la vie sur terre.

► PRODUCTION/APPROVISIONNEMENT

Les exemples sont innombrables : production d'eau potable, matériaux de construction (bois, chanvre...), textile (coton, soie...), alimentation (légumes, fruits, viande...), combustibles (bois, charbon...), médicaments, pigments, papier, ressources génétiques, etc.

► RÉGULATION

La biodiversité a un rôle conséquent dans :

- La régulation des aléas climatiques (inondations, ruissellement, fortes chaleurs, tempêtes...);
- L'épuration de l'air et de l'eau ;
- La pollinisation par les insectes (qui aujourd'hui sont menacés) et lutte contre l'érosion ;
- La régulation des maladies (une perturbation écologique peut favoriser le nombre de moustiques porteurs de maladies).
- La lutte contre l'érosion.

► CULTURE/SOCIAL/TOURISTIQUE

La biodiversité peut être un support à l'éducation, une source d'emplois (agriculteurs, gestionnaires de sites...) ou une source d'inspiration artistique (peintre, architectes, écrivain, dont Marguerite Yourcenar sur notre territoire). La qualité paysagère de la Flandre Intérieure est une composante déterminante de l'attractivité touristique du territoire.



©M TOUSSANT (CCF) - Pollinisation au verger de maraude à Houtkerque

LES MENACES QUI PÈSENT SUR LA BIODIVERSITÉ

D'après l'Observatoire Régional de la Biodiversité, à court ou moyen terme, un quart de la flore régionale, 30% des mammifères, 40% des oiseaux nicheurs ou encore 53% des amphibiens sont en danger. Le siècle dernier a connu la disparition, parmi tant d'autres, de la Loutre d'Europe et du Castor d'Europe. En trente ans, trente espèces végétales ont disparu des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

► LA FRAGMENTATION ET LA DÉGRADATION DES HABITATS

La diminution des surfaces des habitats d'intérêt zone écologique est causée majoritairement par les extensions urbaines (économiques ou résidentielles) et par l'activité agricole. Les habitats sont fragmentés par de très nombreux réseaux routiers et ferrés. L'éclairage de nuit gêne le déplacement de nombreuses espèces nocturnes (rapaces, chauves-souris, papillons nocturnes, petits mammifères...).



©M TOUSSANT (CCF) - Route qui fragmente la forêt de Nieppe

► INTRODUCTION D'ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

De nombreuses espèces, ne poussant pas naturellement dans notre région, sont utilisées pour l'ornementation des jardins ou la culture. Une faible proportion de ces espèces, les plus vigoureuses, « s'échappent » des jardins et se développent abondamment, au point de prendre le pas sur les espèces indigènes. C'est le cas de la Renouée du Japon, que l'on observe sur les bords de routes, les fossés ou les petits cours d'eau. Le rat musqué, originaire d'Amérique du Nord, fragilise fortement les berges des cours d'eau et des fossés, en y creusant des galeries. Placer des Tortues de Floride ou de simple poissons rouges dans une mare peut profondément modifier un écosystème.



©B DELANGUE (CENEL) - Renouée du Japon à Hazebrouck

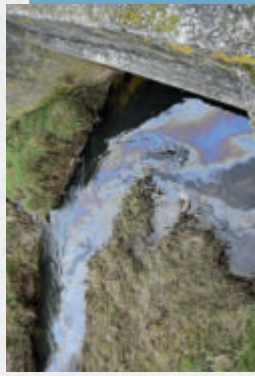
► CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique en cours influence fortement la répartition des espèces animales et végétales. Certaines espèces, comme l'araignée Argyiope frelon, autrefois rares ou absentes de la CCFI, sont aujourd'hui devenues communes. D'autres, comme le Bourdon des champs, disparaîtront probablement du Nord de la France dans les prochaines décennies. Le changement climatique a également un impact sur le comportement migratoire de certaines espèces.



► POLLUTION DE L'EAU, DE L'AIR, DU SOL

Les activités humaines, telles que l'utilisation de produits phytosanitaires par les agriculteurs et les particuliers, sont l'une des causes principales de la régression de certaines espèces sur notre territoire, notamment de nombreux insectes. Les pollutions industrielles et celles liées aux transports ont également un impact négatif (particules en suspension déposées au sol et lessivées par la pluie).



©V LORENSH (YSAN) - constatation de pollution d'eau

L'essentiel de la biodiversité n'a pas été recensé, pourtant elle est chez vous ! Depuis de nombreuses années, des acteurs sont chargés d'inventorier et d'étudier la biodiversité, mais il est impossible pour ces professionnels d'être exhaustifs sur l'ensemble du territoire. Les observations des amateurs sont de très bons compléments d'informations.

► LES OUTILS PROFESSIONNELS

La base de données DIGITALE du Conservatoire Botanique National de Baillieu constitue un inventaire riche de plus de 4,5 millions de données, qui s'appuient sur quelques 150 000 observations par an depuis 1995. Ces données sont complètes, cartographiées et consultables sur l'interface internet Digitale2, qui représente une banque d'informations unique permettant de suivre l'évolution des populations. Il est possible d'entrer ses propres observations sur le site « jeparticipe.cbnnb.fr ».

La base de donnée SIRF (Système d'information régional sur la faune) est un outil de collecte/centralisation/validation des données sur la faune récoltées dans le Nord et le Pas-de-Calais. Créé par le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et mis en ligne en 2013, SIRF permet la saisie, la consultation et le partage de l'information naturaliste (plus de 800 000 données disponibles au 25/01/2018). Cette base de données peut être alimentée par les particuliers.

► LES SCIENCES PARTICIPATIVES

Afin d'améliorer les connaissances sur la biodiversité, il existe des outils de collecte adaptés au grand public. De nombreuses familles de plantes ou d'animaux sont concernées. Parmi eux, des opérations spécifiques, tels que « Marguerite est dans le pré ? », « Qui est là ? » et « Nénuphar est dans l'étang ? », qui sont portées par le Conservatoire Botanique National de Baillieu. La plupart de ces dispositifs sont nationaux, ils sont répertoriés sur le site Vigie Nature du Muséum National d'Histoire Naturel : « Sauverage de ma rue » pour identifier les plantes des rues, « SPOLL », qui s'intéresse aux pollinisateurs sauvages, « Oiseaux des jardins » et de nombreux autres. Il est également possible de contribuer à des inventaires participatifs avec des associations. Des renseignements sont disponibles à la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités.



« MTOUSSAINT (CCF) - Opération de science participative « Sauverage de ma rue » à Baillieu »



AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ

AGIR CHEZ SOI



Du balcon au jardin de plusieurs milliers de mètres carrés, il existe de nombreuses façons de favoriser la biodiversité.

► PLANTATION DE HAIES, ARBRES ET VERGERS

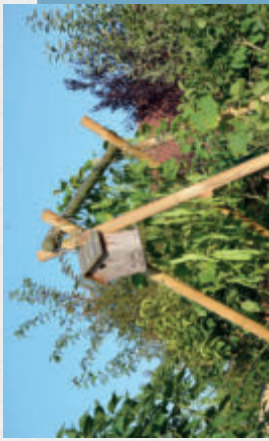
La plantation d'essences locales est essentielle pour le maintien de la biodiversité. Elles permettent à la faune locale d'y trouver toutes les ressources nécessaires à son développement. Le paysage est lui aussi préservé. L'opération « Plantons le décor », portée par les Espaces Naturels Régionaux, propose une large variété d'arbres et arbustes champêtres, d'arbres fruitiers et de variétés légumières, tous d'origine locale garantie à coût réduit grâce à la commande groupée. L'opération est renouvelée chaque année sur le site internet « Plantons le décor ».



« MIGESQUIERE (CCF) - Livraison « Plantons le décor »

► CRÉATION DE ZONES REFUGES DANS MON JARDIN

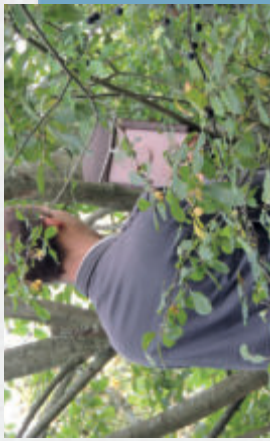
Dans un petit jardin, voire sur un balcon n'hésitez pas à installer des nichoirs. Les bâtiments étant de mieux en mieux isolés, les oiseaux peinent à trouver des cavités où faire leur nid. Pour ceux qui ont un grand jardin, une haie d'essences locales et un secteur de pelouse non tondue offriront le gîte et le couvert pour de nombreuses espèces. Plantes grimpantes et fruitiers en espaliers sont des solutions qui prennent peu de place également. Pour les jardins plus conséquents, l'installation d'un verger et d'une mare attire une biodiversité importante.



« MTOUSSAINT (CCF) - Nichoir

► TOUS ECO-CITOYENS ! (TEC I)

L'objectif du projet « Tous Éco-Citoyens ! » est d'associer les habitants à la sauvegarde et à l'accroissement de la biodiversité dans la région transfrontalière franco-belge. La biodiversité ignore les frontières et doit par conséquent être gérée à cette échelle. Les 12 partenaires de TEC I apportent une connaissance approfondie de la biodiversité locale et travaillent avec l'ensemble des acteurs locaux, afin que ceux-ci deviennent les ambassadeurs de la biodiversité. Ce travail aboutira en 2019 à une stratégie commune pour la protection et l'expansion de 3 milieux naturels et 7 espèces cibles. Toutes les informations et les plans de gestion sur le site web « Tous Eco-Citoyens ».



« MTOUSSAINT (CCF) - Installation d'un gîte à Lérôt - projet « TEC I »



AGIR SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Les zones d'activités et parcelles agricoles peuvent également contribuer à améliorer la biodiversité.



► RESTAURATION ET CREATION DES MARES DANS LES PATURES

Les mares sont de formidables réservoirs de biodiversité. Elles accueillent notamment des espèces d'amphibiens (grenouilles, tritons... tous protégés). Leur nombre a fortement régressé ces dernières années, soit par complètement volontaire, soit par envasement naturel. La création et le curage de mares permettent de retrouver les fonctions écologiques et hydrauliques de ces plans d'eau. L'intervention est impressionnante, mais la nature reprend très vite ses droits. Il ne faut pas introduire des plantes issues de pépinières, ni de poissons (impact très négatif sur les invertébrés et les amphibiens).



© MTOUSSAINT (CCF) - Restauration de mare à Rubrouck

► SEMIS DE PRAIRIES FLEURIES POUR LES INSECTES ET LES OISEAUX

Les prairies fleuries, en plus d'être esthétiquement intéressantes, sont une formidable ressource alimentaire pour les insectes (pollen) et la faune en général (graines). Le semis de prairies fleuries est d'autant plus important actuellement, que l'exploitation intensive des prairies (herbicides sélectifs, surpâturage, etc.) réduit fortement le nombre d'espèces présentes sur ces milieux. Il est important d'utiliser des espèces locales et si possible issues de graines sauvages. Parmi les incontournables, on retrouve le Bleuet, la Grande marguerite, la Salicaire commune, la Nielle des blés, la Tanaisie commune, le Cabaret des oiseaux, etc. Plus simplement, une fauche tardive avec exportation des produits de fauche, permet aux graines dans le sol de s'exprimer et d'apporter de la diversité.

► PLANTATION DE HAIES POUR RESTAURER LE BOCAGE ET ATTIRER LES ESPÈCES AUXILIAIRES

Les bienfaits de la haie ne sont plus à démontrer : biodiversité, lutte contre le ruissellement, le vent etc. Pour une haie favorable à la biodiversité, il faut surtout bannir les espèces telles que le thuya ou le laurier qui n'ont aucun intérêt écologique. Il est préférable de favoriser les essences locales et d'éviter les haies mono spécifiques. Il peut y avoir une ou deux espèces dominantes, mais l'introduction d'essences mellifères ou à fruits permet le nourrissage de nombreuses espèces d'oiseaux et d'insectes. La taille est à limiter lorsque c'est possible, et à effectuer en période hivernale pour éviter de perturber les nidifications.



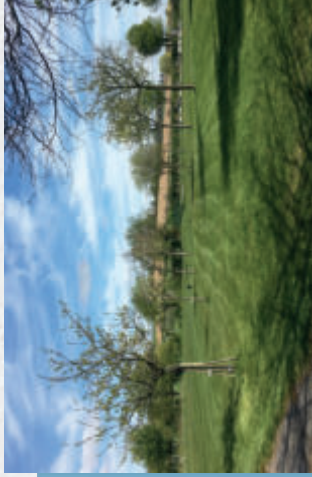
© MTOUSSAINT (CCF) - Plantation de haie à Cassel chez un apiculteur

AMÉNAGER LA COMMUNE

Les espaces verts publics peuvent devenir de vrais refuges pour la biodiversité et servir d'exemples pour les jardins de particuliers.

► PLANTER DU LOCAL ET DU VIVACE

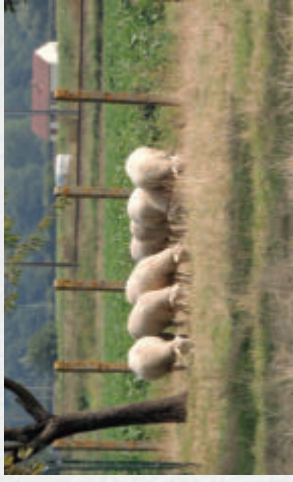
Le fleurissement des communes doit être réalisé le plus possible avec des essences indigènes et vivaces, plus favorables à la biodiversité locale. Elles engendrent moins de rotations, moins de consommation d'eau, etc. Les arbres en centre-bourg permettent de limiter les îlots de chaleur et d'améliorer le cadre de vie. Les plantations sur les franges des villes et villages et sur les chemins communaux permettent de conforter la trame verte, mais aussi une meilleure intégration paysagère de la commune. La plantation de vergers de maraude avec des espèces régionales est également un vecteur de biodiversité, mais également de lien social sur la commune (cueillette où les gens se rencontrent).



© MTOUSSAINT (CCF) - Verger de maraude à Noordpeene

► GESTION DIFFÉRENCIÉE

L'interdiction d'utiliser des pesticides depuis 2017 est une formidable opportunité pour les communes pour développer la gestion différenciée. Elle consiste à identifier les usages d'un espace vert pour en déterminer les besoins de gestion spécifiques. Ainsi, sur un même site, il est intéressant de tondre régulièrement les allées principales et faucher ou mettre en écopâturage les secteurs moins fréquentés. Certains arbres creux doivent être conservés pour les espèces cavernicoles s'ils ne présentent pas de danger. Paillage et couvre sol peuvent être utilisés pour limiter le désherbage et l'arrosage.



© MTOUSSAINT (CCF) - Ecopâturage à Ebblinghem

► PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL

Les communes peuvent faire un effort de recensement de leur patrimoine naturel, arbres remarquables, haies, mares, zones humides... Il est possible d'attribuer aux éléments patrimoniaux un zonage particulier dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et ainsi protéger l'élément identifié en tant que « Patrimoine Naturel et Végétal à préserver au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme ».

Les communes doivent être vigilantes, lors de nouveaux aménagements, à ne pas porter préjudice au patrimoine existant. Une liste des espèces locales préconisées pour la végétalisation sera jointe au PLUI.



© Commune ZERMEZEELE - Arbres remarquables à Zermeele